Essais historiques sur Orléans, ou description topographique et critique de cette capitale, et de ses environs / [Anon].

Contributors

Beauvais, C.-N. (Charles-Nicolas), 1745-1794

Publication/Creation

Orleans: C. de Villeneuve, 1778.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/qgp4fa38

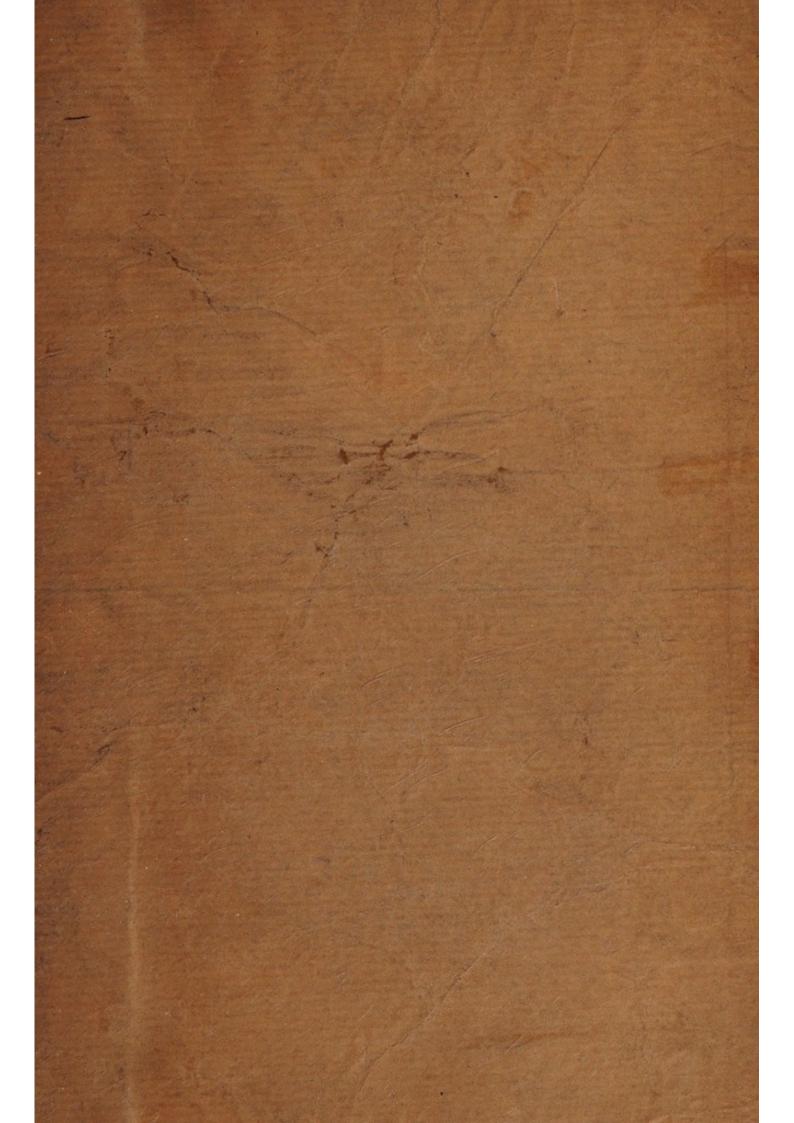
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



12796/8 BEAUVAIS DE PRÉAUX, Charles Nicotas

ESSAIS HISTORIQUES SUR ORLÉANS.

Se trouve à PARIS,

Nyon, Libraire, rue St. Jean de Beauvais.

MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la Reine, Quay des Augustins.

VINCENT, Imprimeur - Libraire, rue des Mathurins.

Mme. veuve Duchesne, Libraire, rue

St. Jacques.

Mme. DESAINT, Libraire, rue du Foin-

St. Jacques.

VALLADE, Libraire, rue St. Jacques.

DELALAIN, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

ESPRIT, Libraire, au Palais Royal.

Chez

ESSAIS

HISTORIQUES
SUR ORLÉANS,

QU

DESCRIPTION Topographique & Critique de cette Capitale, & de ses environs.

AUGMENTÉS

D'un Tableau Chronologique & raisonné de ses Evêques; Rois, Ducs, Comtes, Vicomtes, Gouverneurs & Lieutenans Gén. au Gouvernement; Chanceliers des Comtes & des Ducs; Intendans; Baillis; Magistrats, &c. Grands-Maîtres des Eaux & For. Bureau des Finances; Maires d'Orléans; & des Personnages illustres, Sçavans, Artistes & Femmes célebres de l'Orléanois, depuis le quatriéme Siécle jusqu'à nos jours: avec Plan & Fig.

Dédiés à Monseigneur le DUC D'ORLEANS.



A ORLEANS;

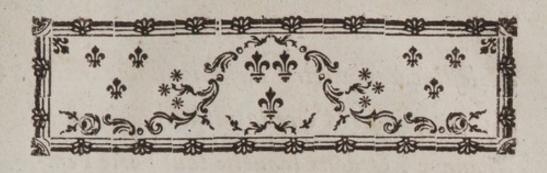
Chez Couret de Villeneuve, Imprimeur du Roi; & Directeur des Annonces, rue Royale.

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



ales of the the as for



A

SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE DUC D'ORLÉANS,

PREMIER PRINCE DU SANG.

Monseigneur,

Les bontés dont Votre Altesse Sérénissime a bien voulu combler la Famille de l'Auteur de l'Ouvrage que j'ai l'honneur de vous offrir, m'enhardissent à le mettre sous votre protection. Ce Recueil est destiné à éclaireir l'Histoire d'une Ville qui se glorifie d'être la premiere de votre Apanage, & dans laquelle tout porte l'empreinte de vos bienfaits.

J'ose vous supplier, Monseigneur, de recevoir avec bienveillance ce foible Essai de mes talens; ils sont bien au-dessous du zèle & du très-prosond respect avec lesquels je suis,

Monseigneur,

De Votre Altesse Sérénissime,

Le très-humble & trèsobéissant Serviteur, BEAUVAIS DE PRÉAU.



AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

Description historique & topographique de la Ville & des environs d'Orléans, que l'on présente aujourd'hui au Public, & qui a déja paru avec succès, est bien capable de fixer sa curiosité. La rapidité avec laquelle elle a été enlevée dans le tems, l'extrême rareté dont elle est, l'empressement des amateurs de notre Histoire pour se la procurer, tout cela fait son éloge. Les points les plus intéressans de l'Histoire d'Orléans y sont traités avec cette profondeur dans les recherches, ce discernement dans les faits, & cette sagesse dans le style, qui caractérisent l'Historien exact & judicieux.

Telles étoient en effet les qualités de feu M. Polluche. Appliqué sans relâche à l'étude des Monumens, qui pouvoient servir à illustrer, ou à faire connoître la Ville qui l'avoit vu naître, il avoit rassemblé les matériaux les plus nombreux & les mieux choisis sur son Histoire. Pourquoi les événemens ne lui ont-ils pas permis de nous la donner cette Histoire, qui nous manque encore, quoique plusieurs Ecrivains y aient travaillé? Aussi éloigné de la simplicité crédule de Symphorien Guyon, & du mauvais goût de Lemaire, que de la légéreté & de l'inexactitude d'un Historien plus récent, l'impartialité est été son guide, & auroit présidé à son Ou-

vrage; mais frappé d'une maladie qui lui ôta l'usage de ses facultés, au moment où il alloit s'occuper sérieusement de finir cette Histoire, il ne nous a laissé que des regrets. L'immense collection qu'il avoit formée, & qui existe encore, est un foible dédommagement. Quelle main habile fera un édifice régulier de ces matériaux épars & sans ordre? Il sera difficile de trouver un Historien, qui nous fasse oublier la perte de paru avec tucces, eft bien capab cadoulloq. M.

L'Edition que nous donnons de son Ouvrage, justifiera notre façon de penser. C'étoit pour s'essayer dans le genre historique & presfentir le goût du Public, qu'il l'avoit publié. Sa réputation est faite aujourd'hui. Cette Descripsion d'Orléans (a) est accompagnée de notes historiques & critiques. Le texte est simple, clair & précis, comme il convient à ces sortes d'Ouvrages. Mais c'est dans les notes que l'Auteur a développé toute son érudition. Il y a rassemblé en peu de mots tout ce qui concerne l'histoire des différentes parties qui composent la Ville; Eglises, Places, Edifices publics, &c. &c. On y trouve des anecdotes curieuses, des discussions intéressantes, une critique judicieuse.... Les changemens survenus dans la forme de cette Capitale, & les nouveaux embellissemens qu'elle que encore, quoique plusieurs Ecrivains y aient

navaille i shalli cloigne de la fundicité crédule (a) On en a fait graver le Plan, levé sur sa sinuation actuelle, d'après les observations des plus habiles Géographes. C'est celui qui est placé à la tête de cet Ouvrage : on y trouvera aussi, page 108, le portrait de la Pucelle d'Orléans, gravé par un Artiste célebre.

à reçus depuis la premiere édition de cette Description, (en 1736), exigeoient que nous les fissions connoître. C'est à quoi nous nous sommes attachés dans de nouvelles notes; bien des faits échappés aux recherches de M. Polluche, ou qu'il avoit négligés mal-à-propos, nous en ont fourni un plus grand nombre. Nous avons fait aussi tous nos efforts pour donner une notice exacte & circonstanciée des tableaux, statues, &c. qui décorent cette Ville, dans la persuasion où nous sommes que ces détails ne peuvent que contribuer aux progrès des Beaux-Arts, en faisant connoître bien des chefs-d'œuvres ignorés du plus grand nombre. Par-là nous croyons bien mériter des Artistes, des Amateurs, & de nos Concitoyens.

Ce Volume est terminé par une Table chronologique & raisonnée des Saints de l'Orléanois; des Evêques, Ducs, Comtes, &c. d'Orléans; des personnages illustres par leur piété,
leurs dignités ou leurs talens; & ensin des
semmes célebres de toute la Province. Nous
avons tâché de procurer à ce fruit d'un travail
ingrat & peu satisfaisant pour le Rédacteur qui
s'en occupe, la seule sorte de mérite qui lui
soit propre, c'est-à-dire, l'exactitude. Disons
un mot de M. Polluche, & des autres productions de ses veilles & de ses recherches.

Daniel Polluche, né à Orléans le 4 Octobre 1689, de Michel-Daniel Polluche, & de Marie-Florence Jousse, l'un & l'autre de familles honorables & anciennes de cette Ville, y est mort le 5 Mars 1768. Il entra au Collége des

Jésuites en 1699, & s'y distingua dans les Humanités. Ses parens l'envoyerent ensuite à Paris, pour y étudier en Philosophie, dont il fit un cours sous le célebre Dagoumer, avec beaucoup de succès. Revenu à Orléans, il cultiva le goût décidé que la nature lui avoit donné pour les Belles-Lettres, l'Histoire & les Antiquités; mais la mort imprévue de son pere, qui le laissoit, quoiqu'assez jeune, à la tête d'un Commerce considérable, & d'une famille nombreuse dont il étoit l'aîné, suspendit pour quelque tems ses travaux en ce genre. Ce sut dans cet intervalle qu'il épousa Mlle. Anne Pitoin, de Paris. Cependant l'attrait qui l'entraînoit vers l'étude, & son penchant pour les recherches, croissoit malgré les obstacles que ses affaires lui présentoient; il ne put enfin y résister; il quitta son commerce, & se livra avec ardeur à son inclination dominante.

L'Histoire d'Orléans étoit son but principal; il le fixoit sans cesse, il y rapportoit tout ce qu'il lisoit, tout ce qu'il entendoit, tout ce qu'il voyoit. Belle passion sans doute, que celle que commande l'amour de la patrie, le zèle pour sa Province, la prédilection qu'un cœur sensible a pour le lieu de son origine! C'est à elle que M. Polluche sacrissa son tems, ses plaisirs, son commerce, tout lui - même. Ses correspondances avec le célebre Abbé de Rothelin, le Chevalier de la Roque, alors Auteur du Mercure de France; le sçavant Abbé Lebœuf, M. Secousse, & les RR. PP. Dom Toussaint Duplessis & D. Gerou, Relig. Bénédictins, avoient presque

AVERTISSEMENT.

toujours pour objet l'éclaircissement de plusieurs points de l'Histoire de la Province. Il sit paroître successivement dissérens petits Ouvrages, dont la plupart surent insérés dans le Mercure. En voici les titres:

- 1°. Idylle sur la Paix, chantée à l'Académie de Musique; 1723. in-4°.
- 2°. Description des Magnificences faites au passage de Madame de France, Epouse de D. Philippe, par Orléans; 1739. in-4°.
- 3°. Dissertation sur une Médaille de Postume; Paris, 1726, in-12. Elle avoit déja paru en forme de Lettres dans quelques Mercures de 1722 & 1724.
- 4°. Lettre au sujet d'une Inscription Romaine, découverte à Auxerre, & expliquée par M. l'Abbé Lebœus... Réponse audit Abbé sur le même sujet.... Réplique au même; Merc. de France, Juillet 1731; Avril 1732, & Février 1733.
- 5°. Remarques sur les Médailles qui portent le nom de Lucille. . Explication d'une Médaille de l'Empereur Adrien. . . Lettre sur une Médaille Grecque de Diadumenien. . . Lettres sur les Médailles de l'Empereur Gratien : Merc. de France, Août 1732; Février & Juillet 1733; Janvier 1734.
- 60. Lettre sur une Médaille antique d'argent. . . . Remarque sur une Médaille de Philippe II, Roi d'Espagne. . . . Merc. de Fr. Février 1726; Février 1733.

vi AVERTISSEMENT

- 7°. Sur une inscription ancienne qui se voit au Portail de Ste. Croix d'Orléans: Merc de Fr. Juin 1732.
- 80. Réponse à deux Articles du Mercure du mois d'Octobre 1732, sur le nom de Guêpin....
 Lettre sur le nom de Guêpin, qu'on donne aux Orléanois: Pourquoi, en parlant des Orléanois, ou dit les Chiens d'Orléans? Merc. de Fr. Mai 1732, Janvier 1733, & Mai 1735.
- 9°. Si, lorsqu'en France l'usage s'introduisit de commencer l'année au premier Janvier, on continua de donner des étrennes à Pâques: Merc. de France, Décembre, 2°. vol. 1735.
- 10°. Mémoire sur la découverte d'un Prince & d'une Princesse de la Maison de France, inconnus jusqu'ici : Merc. de France, Sept. 1742.

 11°. Mémoire où l'on examine la date d'une Chartre de Karloman: Merc. de France, Novembre 1746.
- Roi Philippe le Bel: Merc. de France, Décemb. 1er. vol. 1747.
- 13°. Sur l'année de la mort & le lieu de la sépulture de Philippe de France, premier Duc d'Orléans: Merc. de France, Juillet 1749.
- 14°. Notes critiques sur le Mariage de Marie d'Orléans, Fille de Charles, Duc d'Orléans, & de Marie de Cleves; & sur quelques autres points de notre Histoire: Journ. de Verdun, Oct. 1749.
- 15°. Dissertation sur le Genabum, de Dom Du-

AVERTISSEMENT. vij

plessis, avec des Remarques sur la Pucelle d'Orléans; 1750, in-8°.

- 16°. Examen d'un passage de l'Histoire Ecclésiastique d'Orderic Vital: Merc. de Fr. Mars 1745.
- Mémoires de l'Abbé d'Artigny, touchant la Pucelle d'Orléans: Merc. de Fr. Mai 1750; & Mém. de d'Artigny, T. VII.
- 18°. Dissertation sur la Famille de la Pucelle d'Orléans, imprimée dans le Recueil de l'Abbé Lenglet.
- 19°. Mémoire sur la date d'une Chartre de Louis le jeune, dans lequel on fait connoître deux Chanceliers de France inconnus jusqu'à présent: Merc. de France, Juillet 1745.
- 20°. Mémoire où l'on fait connoître quelle est læ Forêt où se retirerent en différens tems Clotaire I. & Clotaire II, Rois de France: Mercure de France, 1765.
- 21°. Mémoire où l'on recherche en quelle année la discipline Monastique s'est introduite dans St. Euverte d'Orléans, imprimé à la suite de la premiere édition de la Description d'Orléans, pag. 79.
- Fils de St. Louis, n'a jamais eu la Ville d'Orléans en apanage; ibid. pag. 83, & Merc. de France, Sept. 1735.
- 23°. Mémoire où l'on examine si l'Eglise d'Orléans a eu trois Evêques du nom de Manassés, ou si l'on n'en doit compter que deux, imprimé

viii AVERTISSEMENT.

parmi les preuves de l'Histoire de l'Orléanois, de M. de Luchet, pag. 67.

24°. Mémoire où l'on prouve que Philippe le Berruyer, Evêque d'Orléans, a succédé à Philippe de Jouy, loin de l'avoir précédé, comme on l'a prétendu jusqu'ici; ibid. pag. 79.

25°. Problème historique sur la Pucelle d'Orléans.

Orléans, 1750, in-8°.

26. Description de l'entrée des Evêques d'Orléans, & des cérémonies qui l'accompagnent, avec des Remarques historiques. Orléans, 1734, in-8°.

27°. Discours sur l'origine du Privilège des Evêques d'Orléans, avec des Remarques historiques.

Orléans, 1734, in-8°.

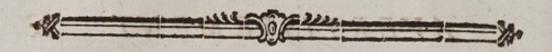
28°. Dissertation sur l'offrande de cire appellée les Gouttieres, que l'on présente tous les ans le deuxième jour de Mai, à l'Eglise d'Orléans; & sur l'usage où sont les Evêques de cette Ville, d'être portés le jour de leur entrée; avec des Remarques historiques. Orléans, 1734, in-8°.

Parmi le grand nombre des manuscrits qu'il a laissés, & qui sont partie de son immense collection, conservée dans les Archives de S. A.S. Monseigneur le Duc d'Orléans, on distingue:

- 1º. Un Traité des anciennes Monnoies de la Ville d'Orléans.
- 20. Des Réflexions sur l'explication que donnent les nouveaux Editeurs des Historiens de France, du mot Genabum.
- 3º... Sur la dénomination de St. Pierre-Ensentelée d'Orléans.

- 4°... Sur une ancienne Tapisserie de la Cathédrale d'Orléans, où il est parlé de la couleur des habits des anciens Chanoines.
- 5°. Recherches où l'on détermine en quel tems la Ville d'Orléans a passé sous la domination des Rois François.
- 6°... Depuis quel tems les Evêques d'Orléans font Seigneurs de Meung-sur-Loire.
- 7°. Mémoire où l'on tâche de concilier l'ancienne Légende de St. Euverte avec l'Histoire.
- 8°. Des Remarques historiques & critiques sur le 33° chapitre de l'Histoire d'Orléans par Lemaire, où cet Auteur parle des Rois qui se sont fait sacrer à Orléans.
- 9°. Des Observations sur un Article du Journal de Trévoux, dans lequel on soutient que Genabum doit s'entendre de Gien.
- 10°. Sur la maniere dont les Anciens frappoient leurs monnoies.
- 110. Dissertation sur les armes de la Ville d'Or-
- 12°. Mémoire où l'on examine si les Alains se sont emparés d'Orléans.





AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

LE Révérend Pere D. Toussaint Duplessis, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St. Maur, connu dans la République des Lettres par les belles Histoires de Coucy & de Meaux qu'il nous a données, avoit, dans le temps qu'il demeuroit à Orléans, commencé à travailler à celle de cette Ville. Il l'avoit déja pouffée jusqu'au regne du Grand Clovis, lorsqu'appellé ailleurs par d'autres occupations, l'Ouvrage est demeuré imparfait. La Description d'Orléans qu'on donne aujourd'hui au Public, étoit destinée pour mettre à la tête de cette Histoire. Dans ce dessein, elle devoit être simple, & ne servir, pour ainsi dire, que d'une Table préliminaire, qui pût annoncer une partie des sujets qu'on alloit traiter. La remplir davantage, ç'eût été entreprendre sur l'Histoire même; mais aujourd'hui que cette description paroît détachée, & sans aucun des secours qui la devoient suivre, j'ai cru devoir l'accompagner de notes historiques, qui, en lui donnant plus d'étendue, pussent servir à l'éclaireir, & suppléer en quelque maniere à ce qui lui manquoit. C'est donc de ces notes seules, dont je crois devoir rendre ici quelque compte au Public.

En les composant, je ne me suis point assujetti à les traiter d'une maniere unisorme, & je les ai écrites telles qu'elles se sont présentées sous ma plume. Quelquefois je n'ai fait qu'abréger les Auteurs de notre Histoire d'Orléan, & quelquefois je les ai étendus plus qu'ils ne l'étoient. Souvent je ne me suis attaché qu'à quelques circonstances qu'ils ont ou ignorées, ou omises, & souvent la discussion d'une date ou d'un fait particulier m'a fourni une remarque; mais partout j'ai plutôt cherché la vérité, qu'à dire quelque chose de nouveau, & je me suis moins étudié à châtier mon style dans cette matiere seche & peu susceptible d'agrément, qu'à prou-

ver ce que j'avançois.

Je prie donc le Lecteur de passer favorablement sur certaines expressions qui pourroient lui sembler peu exactes, & de trouver bon que je me sois attaché à relever en tant d'endroits ce qui m'a paru défectueux dans nos Historiens. Si en le faisant, j'ai plutôt nommé Lemaire qu'un autre, c'est qu'il est plus entre les mains de tout le monde. Outre les endroits de ses Ouvrages que j'ai repris, pour ainsi dire, ex prosesso, il y en a une infinité d'autres, & sur-tout par rapport aux dates, que je me suis contenté de corriger sans en avertir. On s'en appercevra aisément, pour peu qu'on veuille jetter les yeux sur son Histoire, mes remarques à la main. Quoique je cite par - tout cet Auteur, je n'adopte cependant point tout ce qu'il a écrit. J'en ai usé de même à l'égard de la Saussaie & de Guyon, & mes citations doivent être regardées plutôt, comme servant à indiquer les endroits de leurs Ouvrages, où il est parlé des sujets

xij AVERTISSEMENT.

que je traite, que comme des autorités que

l'emploie.

Pour prévenir, au reste, la dissérence qu'on pourroit trouver dans les dates que je rapporte, on observera que je me suis servi, autant qu'il m'a été possible, de la maniere de compter aujourd'hui les années, & que je les ai toujours fait commencer au premier Janvier, quoique, avant le regne de Charles IX, elles ne commençassent en France qu'au jour de Pâques.

Il ne me reste qu'à témoigner publiquement ma reconnoissance à plusieurs personnes également sçavantes & gracieuses, qui ont eu la politesse de me donner les éclaircissemens dont

j'ai eu besoin. (a)

⁽a) L'Editeur a les mêmes remercimens à faire, & il ne sçauroit trop se louer de l'empressement de quelques sçavans Amateurs de cette Ville à lui ouvrir leurs cabinets, & à lui faire part de leurs riches & nombreuses collections.





DESCRIPTION DE LA VILLE

ET DES ENVIRONS D'ORLÉANS.

ORLÉANS est une Ville (1) située sur la rive droite & au nord de la Loire, à une distance à peu-près égale de la fource & de l'embouchure de cette riviere, la plus considérable de France (2) pour l'étendue de son cours & pour son commerce. L'antiquité de cette Ville remonte jusqu'aux tems les plus reculés de l'Hiftoire des Gaules. (3) Elle est célebre par sa (4) grandeur, son opulence, le nombre de ses habitans & l'avantage de sa situation. Son commerce est l'un des plus florissans (5) du Royaume. Elle s'est distinguée par son amour (6) pour les Sciences & pour les Arts, & par les Grands-Hommes (7) qu'elle a produits. Ses prérogatives la mettent à la tête d'une (8) Duché-Pairie, Apanage ordinaire des seconds Fils de France; d'un des plus anciens (9) Diocèses

de l'Eglise Gallicane, & d'un Gouvernement (10) de Province. Elle est le Siege d'une Intendance, (11) d'un Bailliage (12) & Siege Présidial; d'un Bureau (13) des Finances, d'une (14 Université, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts, (15) d'une Jurisdiction Consulaire, (16) d'une Chambre (17) des Monnoies, d'une (18) Election, d'un Grenier (19) à Sel, d'une Maréchaussée. (20) Elle a été autrefois chef d'un Royaume (21) détaché & indépendant des autres Couronnes de la domination Françoise. La part qu'on l'a vu prendre (22) de siécle en sécle aux grands événemens de la Monarchie, les changemens qui lui sont arrivés, les diverses révolutions qu'elle a (23 souffertes, les sieges remarquables (24) qu'elle a soutenus, les Conciles (25) qui y ont été assemblés, & cent autres choses de cette nature, (26) lui donnent avec justice un rang considérable entre les premieres Villes du Royaume.

Cette Ville est bâtie sur le penchant d'un côteau exposé au midi, à 47 d 54' 4" de latitude septentrionale, & à 19 d 34' 22" de longitude, à compter de l'Isle de Fer pour premier méridien; ensorte qu'elle est plus occidentale de 26' que la Ville de Paris, dont elle est éloignée d'environ trente lieues communes de France; ce qui fait encore qu'on n'y a midi qu'une minute quarante - trois secondes plus tard, & que le plus grand jour d'été n'y est que de quinze heu-

res cinquante-fix minutes.

A considérer Orléans dans l'état où nous voyons cette Ville, depuis le regne de Louis XII, qu'elle fut aggrandie pour la derniere fois, elle forme une espece d'arc, répresenté d'abord par le contour de ses murailles, (27) qui s'étendent en maniere de demi-cercle; secondement par la riviere de Loire, qui lui sert de corde; & ensin par le Pont, qui en est comme la sleche. Toute cette enceinte sorme un circuit de 5750 pas communs, ce qui donne 3093 pas géométriques, ou 2577 toises. Les murailles sont sortisées d'espace en espace par des Tours qui contribuent aussi à leur ornement. Ces Tours sont au nombre de vingt, non comprises celles qui accompagnent les portes.

On entre dans la Ville par fix portes principales, fans compter quelques autres qui donnent sur le bord de l'eau pour la commodité

des Habitans.

La Porte Bourgogne est la plus orientale; (28) elle étoit accompagnée d'un ravelin & de deux tours. Ce ravelin, qui a été applani pour rectifier & embellir l'entrée de la Ville, a fait place à une plate-forme ornée d'un plant d'ormes en quinconce. C'est le grand chemin de Bourgogne & de Lyon. De-là, en descendant au midi, jusqu'à la riviere, on trouve la Tour de l'Etoile, ensuite la Tour de la Brebis, accompagnée autresois d'un petit fort de même nom; & cet espace est de 250 pas.

De la Porte Bourgogne, en remontant au nord, il y a la Tour St. Euverte ou du coin St. Euverte, ainsi nommée de l'Abbaye de ce nom, qui en est voisine. De là, en coupant tout court à l'occident, on trouve une autre Tour, nom-

voidine

mée la Porte de la Forêt ou de Semoi, & autrefois la Porte de St. Euverte. C'étoit une porte
qui conduisoit à Semoi, Village voisin à l'entrée
de la Forêt. Aujourd'hui cette porte est murée,
& sert de prison pour des libertins que leurs
parens y font renfermer: elle est connue vulgairement sous le nom de Tour à Pinguet. On
voit ensuite la Tour Juranville, qui vient d'être
détruite, & la Tour de Penincourt: de cette derniere, en montant au nord, il y a la Tour de
Bourbon; & de celle-ci, en tournant au nordouest, on rencontre la Porte St. Vincent, accompagnée aussi de deux tours. De la Porte Bourgogne à la Porte St. Vincent il y a 900 pas.

Cette derniere tire son nom de la Paroisse voisine de St. Vincent hors Ville. Le chemin, qui la traverse, conduit à Etampes, en passant par la Forêt d'Orléans. Cette route, qui n'est presque plus pratiquée, est plus courte de quelques lieues, mais moins commode, sur-tout en hiver, & beaucoup moins belle que le grand chemin de Paris. C'est aussi le chemin de Pithiviers.

Depuis la Porte St. Vincent jusqu'à la Porte Bannier, il y a du sud-est au nord-est, 1150 pas. On y voit la Tour St. Avit, la Tour St. Esprit, la Tour St. Pierre, la Tour St. Michel, la Tour terrassée, la Tour belles-Mazures & la Tour-le-Roi. (29) C'est dans cet espace, au dedans de l'enceinte, & non dans le fossé, comme l'a avancé M. Piganiol de la Force, que l'on a pratiqué une belle promenade entre trois rangées d'arbres, longues de plus de 1000 pas, & que l'on nomme le Mail. La partie la plus voisine

5

voisine des murs & des tours qui ont été mis à hauteur d'appui, est occupée par une terrasse assez large, peu élevée, & qui régne dans

toute la longueur de cette promenade.

La Porte Bannier est à l'extrêmité la plus septentrionale de la Ville, à la place même de la Citadelle. (30) Cette Porte qui, comme les autres, étoit accompagnée de deux tours, ne subsisse plus dans sa forme ancienne; elle a été démolie en 1754. On y a substitué deux pilastres en pierre, surmontés de grouppes également en pierre, d'un goût & d'une exécution assez médiocre. Ces deux pilastres servent d'appui à une grille de ser qui n'a rien de remarquable. On a sormé en face, à l'extrêmité de la rue Bannier, une grande demi-lune, qui donne un libre accès aux voitures qui entrent & sortent continuellement. C'est le nouveau & grand chemin d'Etampes & de Paris.

Lorsque la Citadelle subsistoit, il y avoit une porte à la Tour-le-Roy, qui en est voisine, qu'on

nommoit Porte de l'Evangile.

Entre la Porte Bannier & la Porte St. Jean, flanquée aussi de deux tours, en descendant du nord-est au sud-ouest, on trouve la Tour Gouvernante, & la Tour des Arquebusiers. Cet espace est de 750 pas. Cette derniere Porte conduit à Châteaudun, & tire son nom de la Paroisse de St. Jean-de-la-Ruelle, hors la Ville.

De-là, en revenant au midi, sur le bord de la riviere, jusqu'au Jardin de la Ville, autresois nommé des Apothicaires, il y a la Tour St. Louis, (31) la Tour Balthasar; la Porte de la Made-

leine, accompagnée de deux tours; la Tour de St. Joseph, aujourd'hui ruinée, & la Tour de la Ridenne.

La Porte de la Madeleine est à l'extrêmité la plus occidentale de la Ville; elle mene à la grande route d'Espagne, & tire son nom d'un Monastere de Filles, qui n'en est pas sort

éloigné, sur le grand chemin.

De cette Porte jusqu'à celle de St. Jean, il y a 300 pas; & jusqu'au Jardin de la Ville, (32) 400. Enfin, depuis ce jardin jusqu'à la Tour de la Brebis, par où j'ai commencé la description de cette enceinte, on compte 2000 pas, qui font toute la longueur du Quai, d'occident en orient, ce qui revient en tout aux 5750 pas

que la Ville a de circuit.

Ce Quai seroit incontestablement un des plus beaux qui se pussent voir, s'il étoit entièrement fini, comme on en a le projet. La partie qui borde le Châtelet est étroite, & n'est point revêtue; mais celle qui s'étend depuis le Pavillon occidental de la rue Royale, jusqu'à l'ancienne Porte Roze, est ornée de maisons, dont (33) les façades sont régulieres. Dans cette étendue, on trouvoit autrefois la Porte. brûlée, (34) la Tour Roze, la Porte du Cours-aux anes , autrefois Porte-Girault , ou Colin-Girault ; la Tour & la Porte de Recouvrance, toutes deux ainsi nommées de Notre-Dame de Recouvrance dans la Ville, qui donne aussi son nom à la rue où elle est située. La Tour du Bassin, la Porte Croquenault, qui étoit une ancienne tour, la Porte du Héron, autrefois de l'Abreuvoir, & plus

anciennement encore, de St. Michel. La Porte de la Faux, & l'ancienne Porte du Pont. Toutes ces Portes & Tours ont été abattues, ainsi que leurs murs, pour faire place aux nouveaux ouvrages dont je viens de parler, & qui ne sont pas encore sinis. On n'a conservé que la Porte du Pont, joignant le Châtelet: cette Porte qui conduisoit à l'ancien Pont bâti vis-à-vis, a deux tours qui l'accompagnent. On trouve ensuite la Porte du Soleil, la Tour de la Crêche-Béfroy, la Poterne, (35) le guichet de St. Benoît, le guichet des Bouchers, la Tour cassée, la Porte des Tanneurs, où il n'y a plus qu'un guichet; la Tour-Neuve,) 36) la Porte de la Tour - Neuve, & ensin la Tour, ou le Fort Alleaume. (37)

Le temps a endommagé quelques - unes de ces tours, & on en a abattu pour l'embellissement de la promenade & la beauté de la vue, plusieurs autres, sur-tout du côté du Mail, jus-

qu'à la hauteur des murailles.

Toute la Ville est environnée d'un fossé sec, & d'une contrescarpe : du côté du midi, elle est

baignée par les eaux de la Loire.

La Ville, dans saplus grande longueur, d'orient en occident, depuis la Porte Bourgogne jusqu'à la Porte Madeleine, a plus de mille toises, & elle n'en a pas six cens dans sa plus grande largeur du midi au septentrion, depuis la Porte du Pont jusqu'à la Porte Bannier.

On compte aujourd'hui dans cette enceinte quarante-cinq Eglises ou Chapelles en tout, y compris la Chapelle Episcopale, le Séminaire,

l'Hôtel-Dieu, & l'Hôpital Général.

Pour ce qui est des autres Monumens publics; ils ne sont pas en grand nombre : tout se réduit à l'Hôtel - de - Ville, au Châtelet, au Collége, (38) à la Bibliothéque publique (39) chez les Bénédictins, au grand Cimétiere, aux Ecoles

de Droit, & aux Prisons.

Il n'y a que deux Places confidérables, mais qui n'ont rien de régulier. L'une, qui est la plus grande, appellée le Martroi; (40) l'autre qu'on nomme l'Etape, (41) auxquelles on peut joindre les Quatre - Coins, autre Place de beaucoup moindre étendue, avec les Cloîtres de Ste. Croix, (42) de St. Aignan, de St. Samson, de St. Pierre-le-Puellier, & le Champ.St. Euverte. Il y a aussi quatre Marchés publics, qu'on peut joindre aux autres Places. Le grand Marché, qui cependant est le plus petit; le petit Marché, qui est le plus grand, & qu'on appelle aussi le Marché de la Porte-Renard; le vieux Marché, & le Marché à la Volaille. On y peut ajouter les grandes Boucheries, les Halles & la Poiffonnerie.

On ne voit dans Orléans aucune Fontaine publique. (43) Depuis le mois de Novembre 1776, la Ville & les Fauxbourgs sont éclairés

par plus de 500 reverberes.

Premiere Sous le regne de Philippe de Valois, la Ville enceinte de n'étoit pas encore d'une grande étendue; elle étoit renfermée du côté du midiou de la riviere, entre la Tour-Neuve à l'orient & le Pont à l'occident; & du côté du nord, entre l'Eglise de St. Samson, aujourd'hui St. Maclou, à l'occident, & l'Eglise Cathédrale à l'orient; ce qui formoit

un quarré presque parsait, dont chacun des côtés pouvoit avoir, à quelque chose près, deux cens cinquante toises. Ainsi la Ville n'avoit alors que la sixième partie de l'étendue qu'elle a

aujourd'hui.

Ce quarré étoit partagé, comme il l'est encore, en quatre autres quarrés égaux, sormés d'orient en occident par la grande rue, qui va depuis la Porte Bourgogne jusqu'à la Porte de la Madeleine; & du midi au septentrion, par celle qui monte depuis la Poterne jusqu'à l'Hôtel-Dieu.

J'appelle le Quartier le plus occidental des deux septentrionaux, le Quartier de l'Hôtel-de-Ville; & le plus oriental, le Quartier de la Cathédrale: le plus occidental des deux méridionaux, je l'appelle le Quartier du Châtelet; & le plus oriental, le Quartier de l'Université.

QUARTIER DE LA CATHÉDRALE.

Dans le Quartier de la Cathédrale, il y a l'Eglise Cathédrale même, (44) entre le Palais Episcopal (45) à l'orient, & l'Hôtel-Dieu (46) à l'occident: plus bas, au midi, est l'Eglise Paroissiale de St. Pierre-Lentin, (47) & outre cela la Chapelle de St. Sauveur, (48) qui appartient à la Commanderie de St. Marc, de l'Ordre de Malthe, & qu'on croit avoir autresois servi de Synagogue.

Il y avoit dans ce Quartier l'Eglise Paroissiale de St. Etienne; (49) aujourd'hui détruite, & la Chapelle de Ste. Colombe, (50) qui ne subsisse plus.

Au coin de l'Hôtel - Dieu étoit l'ancienne Porte de Paris, abattue depuis long-tems, mais dont on voit encore les gonds, & une partie de la vieille maçonnerie.

Au coin du Palais Episcopal, étoit une tour ancienne, appellée la Tour de la Fauconnerie.

QUARTIER DE L'HOTEL-DE-VILLE.

Dans le Quartier de l'Hôtel-de-Ville, il y a l'Hôtel-de-Ville, (51) cinq Paroisses; sçavoir, Ste. Catherine, (52) joignant l'Hôtel-de-Ville même, St. Mesmin-l'Aleu, (53) St. Maurice, alias St. Eloi, (54) St. Pierre-Empont, (55) Collégiale, & dans la même Eglise, la Paroisse de la Madeleine; & l'Eglise de St. Maclou, (56) autresois St. Samson.

La Place des Quatre-Coins se trouve presqu'au milieu de ce Quartier, (57) dans lequel on remarque, entr'autres, la rue des Pâtoureaux, (58) ainsi nommée de ces brigands qui désolerent le Royaume en 1251, sous St. Louis.

L'ancienne Eglise de St. Maclou est entiére-

ment démolie,

QUARTIER DU CHATELET.

Dans le Quartier du Châtelet, il y a le Châtelet, (59 la Paroisse de St. Hilaire, (60) Prieuré-Cure, la Chapelle de St. Jacques, (61) proche le Châtelet, St. Donatien, (62) les Prisons, le grand Marché, le Marché à la Volaille, les grandes Boucheries, la Poissonnerie & les Halles. (63)

DE LA VILLE D'ORLÉANS. II

La Chapelle de St. Louis (64) ne subsiste plus aujourd'hui, & l'Hôtel de la Prévôté (65) est loué à un Particulier.

Entre ce Quartier est celui de l'Hôtel-de-Ville; au nord étoit une ancienne Porte, nommée la Porte-Dunoise, parce qu'elle conduisoit au Pays Dunois.

QUARTIER DE L'UNIVERSITÉ.

Dans le Quartier de l'Université, il y a les Grandes Ecoles, (66) qui fervent aux Leçons publiques de Droit; les anciennes Ecoles, (67) où les Membres de l'Université tiennent encore leurs affemblées. La Paroisse de St. Benoît-du-Retour, (68) l'Eglise Paroissiale de St. Pierre-le-Puellier, (69) la Paroisse de St. Flou, aujourd'hui la Conception, (70) Prieuré - Cure; celle de St. Liphard, (71) le Prieuré de Notre - Dame de Bonne - Nouvelle (72) aux Bénédictins, la Bibliothéque publique dans le même Monastere, les Carmes Déchaussés (73), autrement dits les Petits - Carmes. Il y a encore le Petit-Ambert, (74) avec Chapelle, qui étoit un hofpice des Célestins d'Ambert, à trois lieues d'Orléans, dans la Forêt : l'Eglise de St. Germain (75) étoit dans ce Quartier, entre lequel & celui de la Cathédrale, au nord, étoit l'ancienne Porte de Bourgogne, dont on voit encore des restes dans la rue de ce nom, entre celle du Bourdon-blanc & le Cloître St. Etienne, & qui depuis a été reculée vers l'orient, à la distance d'environ deux cens trente toises.

Dans toute cette ancienne clôture les rues ne font ni belles, ni larges; les maisons y sont étroites, serrées, & presque toutes bâties de bois.

enceinte.

Seconde Le Roi Philippe de Valois ayant donné la Ville d'Orléans à Philippe de France son Fils, crut devoir en étendre l'enceinte, & y fit aussitôt travailler. Il y avoit à l'occident de cette Ville, un Bourg ou Village, nommé Avenum, dont le territoire servit à cette augmentation; & ce fut là le premier aggrandissement de la Ville. On remarque qu'aujourd'hui même encore il y a dans ce Quartier une rue qui porte le nom de rue d'Avignon, nom probablement venu de celui d'Avenum, qui étoit le Vincent Bourg dont je viens de parler. Vincent de Beau-Bellov. spe-vais, qui vivoit sous le regne de St. Louis, sait mention de ce Bourg, & en parle de maniere à faire connoître que de son tems il ne faisoit pas encore partie de la Ville : Est quoddam municipium, dit-il, Aurelianensi civitati proximum,

QUARTIER DU BOURG D'AVIGNON.

quod Avenum nuncupatur.

Ce Quartier, auquel je conserve son ancien nom, ne fut pas mieux bâti que l'ancienne Ville : la plupart des rues, à l'exception de celle qu'on nomme rue Royale (76) qui le traverse à peu-près dans son milieu, n'en sont pas plus belles, ni les maisons plus commodes.

Ce Quartier est renfermé entre la Loire au midi, l'ancienne Ville à l'orient, la Place du

Martroi au nord, & les rues qui descendent depuis cette Place jufqu'à la riviere, à l'occident.

On y remarque le Monument de la Pucelle, (77) qui étoit autrefois sur l'ancien Pont, & qu'on a placé à l'angle où la rue Royale se coupe avec celle de la vieille Poterie. On y voyoit anciennement la Chapelle de Notre-Dame des Miracles; (78) on y voit aujourdhui l'Eglise Paroissiale de St. Paul, (79) celle de Notre - Dame de Recouvrance, (80) succurfale de la Paroisse de St. Laurent, hors la Ville; le vieux Marché & le petit Marché, ou Marché de la Porte-Renard, (81) ainsi appellé du nom d'une ancienne Porte qui étoit en cet endroit, & qui ne subsiste plus; l'Eglise de St. Sulpice, annexe de la Paroisse de St. Maclou, qui fert aujourd'hui de magafin. Il y avoit encore au vieux Marché, l'Aumône des Filles, (82) qui a étéréunie à l'Hôpital Général. Telle fut l'étendue de la Ville, augmentée par Philippe de Valois, jusqu'au regne de Louis XI.

Sur la fin du quinzième siècle, Louis XI Troisiéaggrandit la Ville du côté de l'orient ; on me encein-

continua les mêmes travaux à l'occident & au feptentrion, fous Charles VIII fon fucceffeur, & sous Louis XII, qui acheva l'enceinte où la Ville est renfermée aujourd'hui, sans qu'elle ait reçu depuis de nouveaux accroissemens. (83) Cette nouvelle Ville, élevée fous le regne de ces trois Rois, peut être com-

modément partagée en six Quartiers, deux à l'orient, deux au septentrion, & deux à

l'occident. Les deux premiers sont séparés

par la rue qui vient de la Porte Bourgogne. J'appelle le plus méridional, le Quartier de St. Aignan; & le plus septentrional, le Quarde St. Euverte. Les deux septentrionaux sont séparés par la place de l'Etape, qui se trouve entr'eux & l'ancienne Ville, & par les rues qui vont de cette Place jusqu'au Mail. J'appelle le plus oriental, le Quartier du Cimetiere; & le plus occidental, le Quartier de l'Oratoire. Les deux occidentaux sont séparés par la même rue qui vient de la Porte Bourgogne, & qui traversant toute la Ville d'orient & d'occident, se fourche en deux à l'approche des deux Portes St. Jean & de la Madelaine; en sorte qu'elle laisse entre ces deux Portes un terrein en forme de triangle qui n'a rien de remarquable. J'appelle le plus septentrional des deux, le Quartier des Minimes; & le plus méridional, le Quartier de l'Hôpital Général.

QUARTIER DE SAINT AIGNAN.

Dans le Quartier de St. Aignan, il y a l'Eglife Royale & Collégiale de St. Aignan, (84) & dans la même Eglife, la Cure du Crucifix. Il y a encore la Paroisse de Notre-Dame du Chemin, (85) autresois appellée la Chapelle de St. Aignan, qui touche presque à la Porte Bourgogne.

QUARTIER DE SAINT EUVERTE.

Dans le Quartier de St. Euverte, il y a l'an-

cienne Abbaye de St. Euverte, (86) où sont des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, & dans la même Eglise, la Cure de St. Jean - Baptiste: il y a encore la Paroisse de St. Victor, (87) la Chapelle de St. Michel, (88) l'Hospice, appellé le petit St. Loup, (89) appartenant aux Religieuses de St. Loup, sans Chapelle, quoiqu'il y en ait eu une autrefois; les Dames de St. Euverte qui tiennent école pour les filles, & les Freres des Ecoles Chrétiennes, pour les garçons, dont l'établissement est dû à M. Paris, Evêque d'Orléans, en 1740.

QUARTIER DU CIMETIERE.

Dans le Quartier du Cimetiere, il y a la Paroisse de St. Michel, (90) les Jacobins, (91) les Carmélites, (92) la Maison du Bon-Pasteur, (93) destinées pour les Filles repenties, avec la Chapelle; le Séminaire, (94) l'Ecole Royale de Chirurgie, (95) & le Grand Cimetiere, (96) y compris la Chapelle de St. Lazare, dite la Chapelle de la Communité, la Chapelle du St. Esprit & la Chapelle de Ste. Anne. (97) On y voyoit, il y a plusieurs années, la Chapelle des Trois Rois, dont le terrein a servi à aggrandir le Cimetiere de ceux de la Religion Prétendue Réformée, & la Chapelle de St. Hubert qu'on a détruite. Il y avoit encore autrefois dans le. même Quartier, l'Eglise Collégiale de St. Avit, & dans la même Eglise, la Cure de St. Georges; mais l'une & l'autre ne subsistent plus; le Chapitre a été réuni au Séminaire, & la Paroisse ; à celle de St. Michel.

QUARTIER DE L'ORATOIRE.

Dans le Quartier de l'Oratoire, (98) il y a l'Eglise Paroissiale de St. Paterne, (99) proche la Porte Bannier, & dans la même Eglise, un Prieuré de même nom. La Paroisse de St. Pierre-Ensentelée, (100) les Prêtres de l'Oratoire, (101) Les Récollets, (102) dans le Couvent que tenoient autresois les Cordeliers; les Ursulines (103): on y voyoit l'Aumône des Garçons, (104) réunie à l'Hopital Général. Dans ce même Quartier, proche les Prêtres de l'Oratoire, étoit aussi le Cimetiere des Huguenots, dont la place a servi depuis à l'établissement d'une Académie de Musique qui n'a pas subsissé.

QUARTIER DES MINIMES.

Dans le Quartier des Minimes, il y a les Minimes, (105) les Filles de la Visitation, (106) les Nouvelles Catholiques, (107) autrement dites les Filles de la Croix; l'Hôtel de la Monnoie, (108) & celui des Spectacles. (109) Il y avoit encore autrefois la Chapelle de St. Mathurin, (110) qui a été absorbée dans les bâtimens des Religieuses de la Visitation, & la butte des Arbalestriers. (111)

La Place du Martroi se trouve entre ces deux derniers Quartiers & celui du Bourg d'Avignon.

QUARTIER DE L'HOPITAL GÉNÉRAL.

Enfin, dans le Quartier de l'Hôpital, il y a l'Hôpital Général, (112) les Grands Carmes, (113) de la même réforme que les Billettes de Paris; les Filles du Calvaire, (114) & le Collége de Médecine (115); la butte des Arquebusiers, (116) qui est dans ce Quartier, sert aujour-d'hui de logement aux recrues de Soldats qui passent par Orléans.

En général on peut dire que dans toute cette nouvelle Ville, les rues & les maisons sont plus spacieuses, plus régulieres & plus commodes que dans les deux premieres enceintes.

DEHORS.

FAUXBOURGS.

Les dehors & les Fauxbourgs de la Ville ne sont pas à négliger. Dabord, du côté du midi, on trouve le Pont, qui communique de l'autre côté de la riviere au Fauxbourg St. Marceau. Ce Pont est composé de neus arches, dont la plus grande a 100 pieds d'ouverture, & la plus petite 92, surbaissées en anse de panier. Il y a 1000 pieds de longueur d'une culée à l'autre, & sa largeur est de 46 pieds, y compris les parapets de 18 pouces d'épaisseur, & les trottoirs ou banquettes, chacun de 8 pieds de largeur, ensorte qu'il reste 27 pieds pour le passage des voitures. Il est ter-

miné du côté du Portereau par deux jolis pas villons, entre lesquels est une grille fort simple

qui le ferme.

Ce Pont, qui passe pour un des plus beaux qu'il y ait en Europe, a été bâti sur les desseins de M. Hupeau, premier Ingénieur des Ponts & Chaussées, qui en a dirigé lui-même la conduite & l'exécution. La premiere pierre en sut posée le 7 Septembre 1751, à la culée du côté de la Ville, & il sut entiérement achevé en 1760.

A l'extrêmité on a pratiqué dans son alignement, entre le Portereau St. Marceau & le Portereau de Tudelle, une route plantée de deux rangées d'arbres. Cette route est précédée d'une vaste demi-lune entourée de murs à hauteur d'appui, des deux côtés de laquelle partent les deux levées qui bordent la Loire à

l'orient & à l'occident.

Un peu au-dessus de ce Pont, du côté de l'orient, vis-à-vis l'ancienne Porte du Pont, à côté du Châtelet, étoit placé l'ancien Pont, (117) dont il ne reste plus que la premiere arche: on ne voit aucunes traces des deux mottes qui le partageoient. (118)

PORTEREAU.

FAUXBOURG ST. MARCEAU.

Le Fauxbourg St. Marceau est ainsi appellé de la Paroisse & du Prieuré de ce nom. (119) On y voit le Couvent des Augustins; (120) plus haut, en remontant la riviere, l'Hôpital Royal, autrefois les Ursulines, de St. Charles, (121) la Paroisse de St. Jean-le-Blanc, (122) & encore plus haut, le Couvent des Capucins. (123) Ce Fauxbourg est divisé en trois parties, qui ont chacune le nom de Portereau. (124) On appelle Portereau des Capucins, celui que l'on trouve à main gauche, au fortir du Pont, en remontant la riviere; Portereau de Tudelle, celui qui est à main droite en descendant, & le long duquel se trouve un nouveau Quai, terminé par une fort belle route, ornée de deux rangées d'arbres; le troisiéme placé au milieu des deux autres, & qui renferme la route qui est dans l'alignement du Pont, se nomme le Portereau St. Marceau.

Les autres Fauxbourgs tirent leurs noms des

Portes auxquelles ils communiquent.

FAUXBOURG BOURGOGNE.

Dans ce Fauxbourg il y a la Paroisse de St. Marc, (125) la Chapelle de St. Phalier, (126) aliàs de St. Gervais; au même lieu, un Prieuré du même nom, & les Religieuses de St. Loup. (127)

FAUX BOURG ST. VINCENT.

On ne remarque dans ce Fauxbourg que la Paroisse de St. Vincent, (128) & dans la même Eglise, un Prieuré du même nom.

FAUXBOURG BANNIER.

Dans le Fauxbourg de la Porte Bannier, il

y a proche la Ville, le Monastere des Chartreux, (129) & la nouvelle Chapelle des Aydes, (130) sur le territoire de la Paroisse de St. Paterne. Le Village des Aydes, qui est contigu à ce Fauxbourg, peut être regardé comme en faisant partie; il n'y a dans ce Village que l'ancienne Chapelle des Aydes, sur le territoire de la Paroisse de Saran, Village voisin.

FAUXBOURG ST. JEAN.

Dans le Fauxbourg de la Porte St. Jean, il n'y a aucune Eglise, ni aucun endroit remarquable: la Paroisse de St. Jean-de-la-Ruelle qui lui donne son nom, est hors du Fauxbourg, & même de la Banlieue.

FAUXBOURG MADELEINE.

Enfin, dans le Fauxbourg de la Madeleine; il y a la Paroisse de St. Laurent-des-Orgerils, (131) dont l'Eglise de Notre Dame de Recouvrance, dans la Ville, n'est que succursale. Dans l'Eglise de St. Laurent il y a un Prieuré de même nom. On voit encore dans ce Fauxbourg le Monastere de la Madeleine, (132) aux Religieuses de Fontevrault, & une Léproserie ou Maladrerie, sous le nom de Sanitas. (133) Auprès de la Madeleine, il y avoit autresois la Chapelle & Prieuré de St. Jean l'Evangéliste, (134) dite de l'Habit, destinée pour les Religieux du même Ordre de Fontevrault.

Il y avoit autrefois à Orléans des Béguines (135) & des Freres aux Sacs, (136) dont les Maisons Maisons ne subsistent plus, & l'on ignore le

Quartier où elles étoient établies.

La division des Quartiers de la Ville, adoptée dans cet Ouvrage, quoique conforme aux enceintes fuccessives d'Orléans, & propre à les faire connoître, est différente de celle que fuit le Corps Municipal, pour celle qui regarde la manutention de la Police & les autres objets relatifs à l'administration publique. Cette derniere a été établie par un Réglement de Police concernant les Incendies, du 7 Avril 1770; elle est marquée dans les inscriptions du nom des rues, portées à chaque coin, en exécution d'une Ordonnance du même Siege, du 10 Février de la même année.

Selon ce Réglement, la Ville est distribuée Réglm. en cinq Quartiers. Le premier, marqué sur les de Police, inscriptions, No. 1, comprend ce qui est ren- les Incenfermé entre la Porte de la Tour-Neuve, la dies, Art. Poterne, le nouveau Quay, la rue Royale, le Martroi, la rue des Cures, l'Etape, les rues de l'Evêché, du Bourdon-blanc & de la Tour-Neuve, jusqu'à la Porte de ce nom; c'est à dire,

à peu-près toute la premiere enceinte.

La partie de la Ville située entre les Portes de St. Vincent, de Bourgogne & de la Tour-Neuve, bornée au midi, à l'orient & au nord, par les murs; & au couchant, par les rues de la Tour-Neuve, du Bourdon-blanc & de Hurepoix, jusqu'à la Porte St. Vincent, forme le second Quartier, marqué No. 2, auquel on a joint le Fauxbourg Bourgogne.

Le troisième, marqué No. 3, s'étend depuis

la Porte St. Vincent, dont il comprend le Fauxbourg, en passant par les rues de Hurepoix, de l'Evêché, l'Etape, la rue des Cures, le Martroi & la rue Bannier, jusqu'à la Porte de ce nom.

Cette porte, la rue qui la suit, le Martroi, les rues de la Hallebarde, des Carmes & de la Porte St. Jean, jusqu'à la Porte de même nom, & le petit Mail, renferment le quatriéme Quartier, marqué No. 4, dont le Fauxbourg Ban-

nier fait partie.

Le reste de la Ville, borné par le Quay de Cypierre, au midi; les remparts des Portes Madelaine & de St. Jean, à l'occident; les rues de la Porte St. Jean, des Carmes, de la Hallebarde & le Martroi, au nord; & la rue Royale jusqu'au Pont, à l'orient, y compris les Fauxbourgs St. Jean & de la Madelaine, compose le cinquième Quartier, marqué No. 5.

Enfin, le Fauxbourg St. Marceau, qui comprend les trois Portereaux, fait le fixiéme,

marqué Nº. 6.

BANLIEUE D'ORLÉANS, ET SES LIMITES.

La Banlieue d'Orléans, terminée du côté de la Porte Bannier par la Croix qui est un peu en deçà de la Chapelle des Aydes, & par celle de la Barriere, du côté de la Porte St. Vincent, s'étend du côté de la Porte Bourgogne, jusqu'à la rue de Gradou & la Sente-au-Veneur, un

23

peu au - delà de l'Eglise de St. Jean-de Braye, 125 toises par - delà la Croix des Châtaigniers. Elle finit du côté de St. Jean-le-Blanc, un peu au - delà de la Maison des Bruslis, 220 toises en deçà de la ferme des Cassines; & du côté d'Olivet, à une maison située dans le Bourg de ce nom, dans le pignon de laquelle on voit une fleur de. lys. En remontant le pavé de la Source, elle va jusqu'à la Croix-Baudry, & du côté de l'Eglise d'Olivet, à la ruelle Marie, située sur la droite du chemin, 80 toises pardelà l'Eglise. La maison de la Fariniere, peu éloignée de celle du Paradis, la borne du côté de St Mesmin. Enfin, elle finit du côté de la Porte Madeleine, au sentier qui va du pavé à la Gabilliere, 140 toises en deçà de la maison du Pressoir aux Fagoues, & à la maison nommée le petit St. Jean, du côté de la porte de ce nom.

ENVIRONS D'ORLÉANS.

On peut assurer, sans contredit, qu'il ne se peut rien voir de plus beau ni de plus riche, que tous les environs d'Orléans. Le cours de la Loire lui est commun avec plusieurs autres Villes assisses sur cette riviere; mais ce qui distingue celle-ci, ce sont ses vins, sa Forêt, son Canal, ses grands chemins, & la source du Loiret.

VIGNOBLE D'ORLÉANS.

Le terroir d'Orléans a toujours été, depuis plusieurs siécles, fécond & abondant en vignes,

& aujourd'hui c'est le plus grand vignoble de France: il a dix à onze lieues d'étendue, & comprend 25 à 30 Paroisses, entre les Villes de Jargeau & de Baugenci. On prétend qu'année commune il peut donner cent mille tonneaux de vin. Il n'est peut-être point de plus agréable spectacle à la vue, que tous ces Villages dispersés au milieu des vignes, & que la quantité surprenante de belles maisons bourgeoises semées, pour ainsi dire, entre ces vignes & ces Villages. D'ailleurs ce canton est extrêmement peuplé, & on y compte plusieurs Paroisses qui passent huit & neuf cens feux, comme Olivet, Îngré, Marigny, & quelques autres. On recueille aux environs d'Orléans de deux fortes de vin, du blanc & du rouge: parmi le blanc, celui de St. Mesmin, appellé le Génetin, est particulier au Pays. On distingue le rouge en deux especes. La premiere est connue sous le nom d'Auvernat, parce que son plant est, à ce qu'on croit, venu d'Auvergne; celui-ci a la réputation d'être fumeux & piquant, (137) ce qui n'est pas; il est au contraire très-bon à boire, mais un peu violent. Les raisins de cette espece ne sont pas fort gros; ils sont connus à Paris sous le nom de Morillons, & sous celui de raisins de Blois, dans l'Anjou. Les grains en sont noirs, fort agréables au goût, & plus sains à manger que les raisins blancs; mais ils se gardent plus difficilement : les feuilles de cette espece de vigne deviennent rouges quand le raisin est mûr.

Le vin de lignage, qui est le second connu dans la Province, se fait avec différentes es-

peces de raisins, dont les ceps sont mêlés dans le même terroir, & que l'on confond dans la cuve. Ce vin, d'une médiocre qualité, n'est point mal-faisant. Sur quoi donc sont fondées ces imputations graves que l'on fait aux vins de l'Orléanois? Quelques Auteurs * ont avancé * Simon. qu'il étoit défendu d'en servir à la table de nos Paulli, de Rois; mais ce fait n'est peut-être rien moins que & herb. thé. véritable. (138) Quoique les vins d'Orléans Quercitan. n'aient pas aujourd'hui la réputation des vins de 6. p. 106. Bourgogne & de Champagne, ils ne sont point à mépriser, sur-tout ceux de St. Denis-en-Val, de la Chapelle, de Fourneaux & de St Ay, en rouge; de St. Mesmin, de Marigny & de Rebrechien, en blanc, qui auront toujours leur prix, & qui peuvent le disputer à tous les autres vins de France.

FORÉT D'ORLÉANS.

La Forêt d'Orléans étoit autrefois fort vaste. On sçait que du tems des premiers Gaulois, le Pays Chartrain n'étoit, à proprement parler, qu'une grande étendue de bois; les Druides mêmes à qui ce canton des Gaules sembloit être affecté, paroissent avoir tiré leur nom d'un mot Grec, qui signifie un chêne; & comme Orléans étoit alors compris dans le territoire des Chartrains, sa Forêt faisoit aussi partie des grands bois dont tout ce pays étoit couvert. Du tems de François Ier elle contenoit encore cent quarante mille arpens. Rabelais lui donne trente - cinq lieues de long, sur dix - sept ou

C 111

environ de large, si ce qu'il dit à ce sujet est plus sérieux que l'histoire de la Jument de Gargantua, & l'origine du nom de Beauce. (139) Elle commence dans le Gâtinois, proche le Bourg de Dampierre-en-Burly, à deux lieues de la Ville de Cien, d'où s'étendant en longueur durant 16 à 17 lieues, elle vient couvrir une partie de la Beauce, & sinit au Bourg d'Huisseau, vers la Ville de Meung - sur - Loire, dont elle suit le cours, sans s'en éloigner que d'une lieue & demie au plus. Elle n'a dans sa plus grande largeur, qui est aux environs de la Paroisse de Courcy, que quatre à cinq lieues, & en d'au-

tres, seulement deux ou trois.

La qualité du terrein sur laquelle est plantée, est différente. La partie qui se trouve dans le Gâtinois, & qui en fait près de la moitié, est d'un fond sec, sablonneux & léger; au lieu que ce qui se trouve dans la Beauce, est d'une terre glaise, fort argilleuse & difficile à pénétrer, l'un & l'autre néanmoins affez propres à la nourriture des bois jusqu'à l'âge de l'oixante ou soixante-dix ans; après quoi ils deviennent chargés de mousse, leur cime se desséche, ainsi que l'extrêmité des branches. Comme elle étoit autrefois d'une trop vaste étendue, par la suite des tems & l'augmentation des Peuples, il s'y est formé différentes habitations. Elle est maintenant traversée de plusieurs Abbayes, de dix-neuf Bourgs & Paroisses, d'un grand nombre de Villages & Hameaux avec leur territoire, & d'une infinité de métairies, de maisons, terres, prés & vignes.

Cette Forêt est la plus grande du Royaume: elle contient quatre-vingt-dix mille arpens ou environ, dont cinquante-sept mille au tréfond de Mgr. le Duc d'Orléans, qui s'usent à son profit seul; quarante mille en gruerie à l'Eglise, & le restant à différens Particuliers.

Le débit du bois de cette Forêt se fait avec assez de facilité dans la Ville d'Orléans, & aux Paysans voisins, en charpenterie, solives & autres bois de construction, en merrein, lattes, échalats & cercles; ou en bûches de quatre pieds & demi de long, cotrets, fagots, charbons & autres pour chauffage. Deux petites rivieres prennent leur fource dans cette Forêt: celle du Pont-aux-Moines; qu'on appelle le Cense, & la Bionne. Celle - ci commence aux étangs des Célestins d'Ambert, passe à Boigny, & tombe dans la Loire à St. Jean-de-Braye. Le Cense a différentes sources, dont les eaux s'étant réunies dans un même canal, paffent à Ingrande, à Fay, à Donnery, au Pont-aux-Moines, & se jettent dans le Canal d'Orléans, au-dessus de Checy.

Nos Rois avoient anciennement le Palais de Vitry (140) dans cette Forêt, où ils prenoient le divertissement de la chasse; & comme ils y logeoient des relais en différens endroits, plusieurs Villages qui s'y sont élevés depuis, en ont retenu le nom de Loges, (141) comme Vitry - aux - Loges , Fay - aux - Loges , Neuville - aux - Loges, &c. Au reste, il y a peu de gibier & de bêtes fauves, dont cette Forêt n'abonde; on y nourrissoit des Buffles & des

Chameaux du tems d'Henri III, & on en voit fortir des Loups & d'autres bêtes féroces qui causent bien du désordre dans les campagnes voisines.

Toute cette Forêt est partagée en six Gardes, qui ont chacune leur Justice particuliere, & qui ressortissent toutes à la Maîtrise des Eaux & Forêts d'Orléans. La premiere de ces Gardes, à commencer du côté de Gien, s'appelle la Garde de Chaumontois; la seconde, est la Garde du Milieu; ensuite, sont celles de Vitry, de Courcy, de Neuville & de Goumâts, qui est la derniere du côté de Montpipeau. Outre la Forêt d'Orléans, il y a aux environs de cette Ville, & dans toute la Généralité, des Pépinieres Royales établies en vertu de Lettres de M. Dodun, Contrôleur Général des Finances, des 11 Mai 1723, & 15 Juillet 1724. ces Pépinieres renferment des arbres fruitiers & des arbres d'agrément : parmi ces derniers, on y trouve des ormes, des tilleuls, &c. Les pommiers, poiriers, châtaigniers, noyers, amandiers, sont les plus communs des arbres fruitiers qu'on peut s'y procurer.

CANAL D'ORLEANS.

Le Canal d'Orléans (142) est un des plus beaux & des plus utiles ouvrages, qui aient été entrepris dans le dernier siècle. Par le moyen de ce Canal toutes les marchandises qui remontent la Loire, depuis son embouchure jusqu'à Orléans, sont sacilement transportées à travers la Forêt, depuis cette Ville jusqu'à Paris, sans essuyer les incommodités des voitures de terre. Il commence à Combleux sur la Loire, une lieue au-dessus d'Orléans, passe ensuite au Pont-aux-Moines, à Donnery, à Fay, à Vitry, à Châtenoy, à Coudroy, ensin à Chailly, d'où il va se jetter dans le Loing, un peu au-dessous de Montargis. Entre Vitry & Coudroy, est ce que l'on appelle le Canal de distribution, vulgairement le grand Bié, parce que les eaux qui y sont dans un parfait niveau, se distribuent du côté de Vitry, où elles commencent à couler vers Orléans, & du côté de Coudroy, où elles commencent à couler vers Montargis.

La longueur du Canal est de 18 lieues, &

il est soutenu par trente écluses.

GRANDS CHEMINS D'ORLÉANS.

Les grands chemins (143) qui aboutissent à Orléans, rendent encore cette Ville fort recommandable. Orléans est regardé comme le plus grand passage qui soit en France, & la nécessité de ce passage en a fait naître la commodité. On en trouve toutes les avenues pavées jusqu'à une distance considérable; & du côté de Paris, le pavé n'est point interrompu entre ces deux Villes.

LE LOIRET ET SA SOURCE.

Le Loiret est une petite riviere qui naît à une lieue au sud-est d'Orléans; dans les jardins du Château de la Source, que Mylord Bolinbrocke,

*Receveur & depuis, M. Boutin *, ont rendu la plus belle général des maison des environs d'Orléans. Sa source est trèsdigne d'exciter la curiosité des Voyageurs, & on la regarde, avec justice, comme une des merveil-· les de la France. On la distingue en grande & en petite. Ces deux sources sont à 70 toises de distance l'une de l'autre. La petite sort de dessous terre par une bouche de cinq à six pieds de circonférence; l'eau s'en éleve avec plus ou moins de force & d'abondance, selon que les eaux de la Loire sont plus hautes ou plus basses, ce qui prouve qu'elle n'est qu'un épanchement des eaux de cette riviere dont elle tire son origine. Elle s'étend ensuite dans un bassin circulaire, d'où elle s'échappe pour former un beau canal quirégne le long de la terrasse du Château, dont il fait l'ornement. La grande source, qui est au-dessous du la petite, sort par une ouverture de huit à neuf pieds de circonférence, d'un abyme dont on n'a pu trouver le fond. On en sonda la prosondeur en 1583; mais on y employa trois cens brasses de corde inutilement. Mylord Bolinbrocke a renouvellé cette expérience sans aucun succès. Ces deux sources, par leurs crues inopinées, & sur-tout par l'impétuosité du bouillon de la petite, annoncent ordinairement les débordemens de la Loire, vingt-quatre heures avant qu'on apperçoive à Orléans aucune augmentation dans cette riviere. Ces crues, qui prouvent la communication dont nous avons parlé, indiquent que la Loire est déja débordée à quelques journées au-dessus d'Orléans.

La riviere que cette source produit, n'a que deux lieues d'étendue, & se jette dans la Loire un peu au - dessous de St. Mesmin, ancienne Abbaye de l'Ordre de St. Benoît, possédée aujourd'hui par les Feuillans: son cours est d'orient en occident, au lieu que celui de la Loire décrit un arc qui monte de l'orient au nord, & qui descend ensuite du nord à l'occident.

Le Loiret a ceci de remarquable, qu'il ne gele presque jamais dans les hivers, même les plus rudes; propriété qu'ont la plupart des eaux souterraines, ensorte que les moulins de la Loire devenant inutiles, ceux du Loiret ne cessent pas de traviller, ce qui est d'une extrême commodité pour la Ville. Il est clair & froid en été; mais en hiver, plus le froid est cuisant, plus ses eaux fument de chaleur, & cette fumée engraisse les terres voisines, & les empêche de geler. Au reste, cette riviere est assez large & profonde. On y pêche des carpes, brochets, perches, anguilles, barbeaux, plies, faumons, & d'autres poissons en abondance. On le passe fur deux ponts de pierre, dont l'un est à Olivet, Village situé vers le milieu de son cours, à une petite lieue au midi d'Orléans, & l'autre auprès de l'Abbaye de St. Mesmin. (144)

Les eaux du Loiret sont dormantes, & ont un mouvement à peine sensible; elles sont transparentes & d'un verd soncé; leur saveur est herbacée, & cependant agréable. C'est le sel marin qui y domine, & non le nître, comme le dit M. l'Abbé Expilly, dans son Dictionnaire Géographique, Historique & Politique, d'après M. l'Abbé de Fontenu. On a toujours regardé l'eau du Loiret comme très-bonne à boire: le Duc de Pasterane, Ambassadeur d'Espagne en France, en 1612 & 1613, en envoyoit chercher de Paris toutes les semaines; on la puisoit à la source même, & il n'en buvoit point d'autre. Cependant ces eaux ne sont ni insipides, ni légeres; leur mouvement est à peine sensible, leur lit est bourbeux, & elles sont remplies de substances hétérogenes. Toutes ces qualités, & la froideur qui leur est propre, nous portent à croire que leur usage habituel deviendroit dangereux.

FIN de la Description de la Ville & des Environs d'Orléans.



REMARQUES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LA DESCRIPTION DE LA VILLE ET DES ENVIRONS D'ORLEANS.

(1) ORLÉANS est une Ville, &c.

In prononçoit, & on écrivoit autrefois Orliens, & cette ortographe est suivie dans tous les anciens titres. On trouve cependant Orleens dans des Lettres du Roi Charles V, de l'an 1367, & Olliens, dans le testament de Jeanne de Châtillon, Comtesse de Blois, de l'an 129... mais ces deux noms ne sont au plus que des adoucissemens du premier. Les Coutumes dûes au Vicomte d'Orléans, qui se trouvent manuscrites à l'Hôtel-de-Ville, portent Orlians; & Rabelais a employé une fois Aurelians. Cette derniere dénomination feroit la meilleure, comme Liv. II. p.79edit. goth.
plus conforme au nom latin de cette Ville, Aurelianum, de 1537à l'usage ne prévaloit pas sur les regles.

(2) La Loire, riviere la plus confidérable de France, pour l'étendue de son cours, &c

Les fources de la Loire font dans le haut Vivarais en Languedoc, & au pied du Mont Gerbier-le-Joux. Elle coule d'abord de l'orient au septentrion, tourne ensuite vers l'occident; & après avoir traversé le Velai & le Forez, où elle devient navigable dès la petite Ville de Saint - Rambert, bien au - dessus de Roanne, elle arrose le Bourbonnois, qu'elle fépare de la Bourgogne; le Nivernois & le Gâtinois, qu'elle sépare également du Berry; entre dans l'Orléanois, continue son cours par le Blaisois, la Touraine, l'Anjou, une partie de la Bretagne,

& va se rendre enfin dans l'Océan, après une course de plus de cent cinquante lieues, par une seule embouchure, à douze lieues au-dessous de Nantes.

Les débordemens de cette riviere sont connus par les dommages qu'ils ont occasionnés en différens tems. Le pays situé entre la Loire & le Loiret paroît en avoir été inondé à une hauteur extraordinaire. On voit encore aujourd'hui à la Paroisse Saint - Nicolas - Saint - Mesmin une pierre, dans le pignon de l'Eglise, derriere la porte, à main gauche en entrant, fur laquelle ont lit ce Quatrain.

> L'an mil cinq cent soixante-sept; Du mois de Mai le dix - sept, En cette place & endroit Se trouverent Loire & Loiret.

Ces inondations proviennent de la fonte des neiges des montagnes du Forez & de l'Auvergne. Nos Rois n'ont rien négligé pour les prévenir, ou du moins pour les rendre Capit. L. moins fréquentes. Dès le tems de Charlemagne, on construisit des levées pour contenir la Loire dans son lit. Les successeurs de ce Prince les ont fait entretenir avec foin. Charles IX ordonna en 1560, que les Villes d'Orléans, Blois, Tours & Angers nommeroient des Commissaires pour veiller à cet entretien. On a depuis Lemaire, créé des Officiers en titre, sous le nom de Turcies & Tom. I. ch. Levées, avec lesquels MM. les Intendans des Généralités d'Orléans, Moulins, Bourges & Tours, chacun dans fon département, font les adjudications des Ouvrages, qui doivent être faits chaque année, selon les Etats ar-

rêtés au Conseil, pour reparer les levées.

La Loire, excepté dans les tems d'inondation & de grosse crue, coule assez tranquillement. Son lit est formé d'un beau sable fin & de gros cailloux, dont la plupart

font transparens.

Elle est médiocrement poissonneuse : parmi ses poissons de passage, on distingue le Saumon, l'Alose & la Lamproie. Ses eaux font diaphanes, absolument sans odeur & sans des eaux de la Loire, par faveur, légeres & très falubres.
M. Guindant

IV. cap. 10.

Exam. chym. p. 9, 21, &c.

D. Dupleff.

(3) L'antiquité de cette Ville remonte jusqu'aux tems les plus recules de l'Histoire des Gaules, &c.

La Ville d'Orléans est-elle la même que celle qui est nommée Genabum par César dans ses Commentaires? Cest de bell. Cette question a donné lieu à plusieurs Dissertations pour cap. 2. · & contre. Les bornes d'une note ne me permettent pas de l'éclaircir avec quelque étendue. Je me contenterai de dire que les preuves en faveur de l'affirmative, apportées par le sçavant Adrien de Valois, & plus récemment, Vales. not. par MM. Lancelot & d'Amville, Académiciens, D. Du- Gal. plessis, Bénéd. & beaucoup d'autres, me paroissent sans Mém. de l'Aréplique. En effet, il sussit de lire ce que César, Stra-Let. T. 8.
bon, & les autres Anciens ont écrit de Genabum, pour D'Amville, éclaircisseêtre convaincus, que tout ce qu'ils en disent convient par-ment sur la faitement à Orléans, & nullement à Gien.

En vain, pour accorder les deux fentimens, l'Auteur Merc. Août d'un Traité manuscrit sur les Antiquités de la Ville de Meung a-t-il pris le parti de supposer deux Villes du nom de Genabum, l'une in Carnutibus, qui est Orléans, ou, selon lui, Meung peut-être; & l'autre in Senonibus, qui est Gien. Cette supposition n'est aucunement fondée, & par malheur pour son Auteur, Genabum in Senonibus est encore inconnu, & le sera probablement toujours.

Il ne faut donc reconnoître, d'après tous les anciens Historiens, qu'un seul Genabum. Selon eux, ce Genabum étoit situé in Carnutibus; mais Orléans, ainsi que personne n'en doute, étoit de l'ancien territoire des Peuples Carnutes. Placée vers le milieu du cours de la Loire, dans une position qui la rendoit propre à être l'entrepôt des marchandifes de ces mêmes Peuples, cette Ville étoit leur Marché commun; & c'est elle que Strabon appelle Emporium Carnutum. La communication entre elle & Chartres, étoit établie par un grand chemin, dont il subfifte encore des vestiges dans la Beauce, & qu'on nomme dans le Pays, le chemin de César. Cette Ville étoit distante de 160 mille pas, aux confins de l'Auvergne; ce qui revient aux 54 lieues qu'il y a d'Orléans à Riom. Céfar employa quatre jours de marche pour se rendre de Sens à Genabum, avec une Armée qui faisoit diligence & marchoit sans équipages. Toutes ces preuves tirées de Céste & de Strabon, jointes à celles que fournissent l'Itinéraire d'Antonin, & la Table de Peutinger, ne permettent pas de douter que le Genabum ou Cenabum des Anciens ne soit Orléans.

(4) Sa grandeur, &c.

L'ancienne Ville contenoit 70000 toises quarrées de superficie. La premiere accrue, en 1329, l'augmenta d'environ 30000, & la seconde, en 1456, de 200000; ce qui donne aujourd'hui (en 1777) 270 arpens de surface, non compris les Fauxbourgs, qui sont très-étendus. Célui de la Porte Bannier a 1500 toises (environ une lieue) de longueur. Celui de St. Marceau, du côté d'Olivet, en a plus de 1000.

On compte dans la Ville, les Fauxbourgs & les franchifes, plus de 6000 maisons, 11400 feux, & 260 rues.

(5) Son Commerce est l'un des plus florissans du Royaume, &c.

Orléans doit en partie à la Loire l'étendue de son Commerce. Cette riviere lui fait part des richesses des deux Mers. C'est elle qui lui apporte les denrées du Languedoc, de la Provence, du Lyonnois, de la Bourgogne, du Bourbonnois, du Nivernois, du Berry, du Blaisois, de la Touraine, de l'Anjou, de la Bretagne & du Poitou.

Sa situation, presque au milieu de la France, dans un Pays très - sertile en vins & en bleds, augmente ses avantages. Les grandes routes qui y aboutissent, & qui vont se se rendre aux extrêmités du Royaume, lui ouvrent de nouveaux débouchés.

Outre le Commerce de spéculation, qui y est très-considérable, on y compte, 1° quatorze Rasineries, qui sont ensemble annuellement 6 à 7 millions de sucre, qui passe pour le meilleur de France; 2° plusieurs Manusactures, une de Porcelaine, une de Toiles peintes, une de Bonnets, saçon de Tunis, une de Bonneterie, toutes Royales & établies par dissérens Arrêts du Conseil; 3° cinq Blanchisseries de cire, dont une a le titre & le Privilége de Manusacture Royale. Les objets principaux de son Commerce, sont les Laines, les Draps, les Etosses de soie, les Toiles, les Merceries, l'Epicerie & Droguerie; la Bonneterie, sabrique la plus considérable du Royaume; les bois de construction, de charronnage, de sciage, &c. le fer; les bleds qu'elle récolte dans ses campagnes; ses Vins; son Vinaigre, qui l'emporte sur tous ceux de France; la Mégisserie, renommée chez l'Etranger; la Tannerie, branche très-étendue de commerce, dont il se fait aussi une grande exportation; les Arbres fruitiers & d'ornement; le Safran; la Faïance; la Poterie; la Biere; les Papiers à sucre & communs, les papiers peints; les couvertures de laine, dont il y a cinq ou six fabriques; & le Commerce de réception.

On y remarque encore les fabriques de Chapellerie en commun; & celles de Coûtellerie, dont les forces pour tondre les draps & les laines sont très-estimées, très-bonnes, & les meilleures après celles d'Angleterre; les Teintures tant du grand & bon teint, que du petit; elles réussissent, parce que les eaux y sont propres. On trouve aux environs d'Orléans, & dans quelques lieux de la Genéralité,

plusieurs des drogues qu'on y emploie.

Les Confitures, connues sous le nom de Cotignac, se

font à Orléans; elles ont de la réputation.

On y compte deux Corps de Marchands, celui des Drapiers & anciens Marchands de foie, qui ont un Bureau dans l'Hôtel-de-Ville; & celui des Marchands Bonnetiers, tant au tricot qu'au métier, érigé en 1739. Il y a en outre soixante-dix Communautés, ou Corps de métiers, dont trente - neuf sont en Jurande. Il y avoit depuis longrems à Orléans, une Compagnie appellée des Marchands fréquentants la riviere de Loire, dont les Officiers étoient choisis par ceux qui font leur commerce par le moyen de cette riviere ou de celles qui s'y jettent, pour tenir en tout tems la riviere navigable dans toute l'étendue de son cours; & veiller à ce que son lit sût toujours de la largeur & de la profondeur nécessaires pour le passage des bateaux : c'étoit à eux à la faire curer & nettoyer quand il étoit besoin, & faire exécuter les Arrêts & Régle= ments rendus pour l'emplacement des moulins à eau, & pour l'entretien des chemins qui la bordent, &c. Cette Compagnie avoit aussi le soin d'augmenter le Commerce & la Navigation de la Loire, d'en procurer la liberté & la sûreté. Elle avoit la même inspection sur les autres ri-

vieres qui y abordent.

Charles VI paroît avoir été le premier qui ait songé à cet établissement de la sûreté de la Navigation & du Commerce de la Loire. Il supprima par ses Lettres-Patentes du mois de Décembre 1380, premiere année de son regne, tous les Péages établis sur cette riviere, depuis Philippe-Auguste. Charles VII ordonna, en 1458, qu'on rendroit libre le cours de la riviere, par le démolissement de ce qui pouvoit y nuire; & Louis XI prescrivit aux chemins qui la bordent une largeur convenable.

Au commencement du XVIIIe siècle, les atteintes portées à ces priviléges firent solliciter de nouveaux Réglemens, qui furent accordés par une Déclaration du 24 Avril 1703, par laquelle on octroya à la Compagnie le droit de Boîte, qui consistoit dans une imposition modique sur les marchandises, & on consirma ses anciennes prérogatives. Cet établissement si utile a été supprimé par Edit du

mois de Décembre 1772.

(6) Elle s'est distinguée par son amour pour les Sciences, &c.

Ville qui m'a vu naître, que n'est-il en mon pouvoir de la peindre aussi respectable aux yeux des François & des Etrangers, qu'elle est chere à mon cœur! Mais ne cherchons point à nous le dissimuler. Je ne le dis qu'à regrer, sans aigreur, & ut videntes sequamur meliora; avec beaucoup d'esprit & des talens naturels, mes Compatriotes ont rarement ce goût vis pour les Arts & pour les Sciences, qui seul peut saire valoir l'un, & régler l'usage des autres. Je me tairai sur les causes de ce phénomene moral. Mais examinons les saits, & nous verrons combien il s'en saut que nous conservions pour les Arts & pour les Sciences, cet amour qui sait éclorre, qui encourage, & qui récompense les talens & les études. L'Homme de cabinet y vit ignoré, ou cultivé par un petit nombre échappé à l'épidé.

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 39

mie commune, & affez fage pour préférer sa médiocrité; ses lectures & ses veilles, à l'aisance d'un état moins pénible peut-être, mais plus fûr & plus court pour aller à la fortune. Les Scavans, les Amateurs éclairés des Arts, qui honorerent cette Ville, ceux qui l'honorent encore, y note à la fin furent-ils, y font-ils encore accueillis avec cette distinc- del'Avertiff. tion qui leur est due ? Virtus laudatur & alget. Que sont de l'Auteur. devenus les deux ou trois mille Etudians en l'Université? Fuimus, disoit, il y a quelques années, un des Professeurs M. Breton, actuels, bien capable cependant de soutenir la réputation cours public de cette célebre Ecole. Que sont devenus les deux So- de rentrée. ciétés Littéraires, qu'Orléans posseda quelque tems ? Qu'est devenu l'établissement du Concert ? Qu'est devenu, &c. &c.

(7) Les Grands-Hommes qu'elle a produits, &c.

Orléans compte parmi ses Théologiens, Denis Petau; si célebre par la variété de ses talens & la profondeur de ses connoissances; Nicolas Isambert, Docteur de Sorbonne; Siméon Demuys, Professeur Royal: parmi ses Jurisconsultes, l'immortel Robert-Joseph Pothier: parmi ses Historiens, Gerard Dubois, Prêtre de l'Oratoire; Abraham - Nicolas Amelot de la Houssaie, Politique profond; Michel Levassor, Ecrivain hardi & satyrique : parmi ses Littérateurs, Jacques Bongars, habile Politique, & critique éclairé; Nicolas Thoynard, sçavant Antiquaire; Nicolas Gédoin célebre par ses Traductions. Je ne nomme point Etienne Dolet, cet habile Imprimeur, qui eut une fin si malheureuse; le Chevalier de Cailly, ce Poëte ingénieux & délicat, dont la Muse étoit si facile, qu'il est rare de trouver une invertion dans toutes ses Pièces; Tassin, Ingénieur & Géographe ; Guillemeau , excellent Chirurgien ; les Corneille & les Perelle, Peintres; Château & les Simonneau, Graveurs; Ducerceau, Architecte; Hubert & Godard, Sculpteurs, &c. &c.

Si l'Histoire manuscrite des Grands-Hommes de l'Orléanois, qui se trouve dans le cabinet d'un Magistrat M. Jouste; qu'Orléans se glorisiera d'avoir vu naître, devient un jour ancien Conpublique, on y verra que cette Ville a été le berceau Bailliage.

d'une foule d'hommes distingués dans les Arts & dans les Sciences. Heureux, fi ces exemples pouvoient ranimer un jour l'amour des belles connoissances & le goût des études utiles!

(8) A la tête d'une Duché-Pairie, &c.

Les Historiens ne disent point dans quel tems l'Orléanois fut érigé en Pairie. Il y a apparence que ce fut sous la seconde Race ; il appartenoit alors au Duc de France, qui avoit sous lui les Duc des Provinces. Robert-le-Fort, tige de la Maison qui est aujourd'hui sur le Trône, est connu dans nos Histoires, sous le nom de Comte & de Marquis d'Orléans, qu'il transmit à sa postérité. Cette Ville faisoit alors partie du Duché de France, réuni à la Couronne par Hugues Capet, arriere-petit-Fils de Robert.

On ne sçait pas précisément l'époque de l'érection

d'Orléans en Duché. Il est certain que cette Ville portoit ce nom avant Philippe de Valois; quoique M. Polluche ait avancé le contraire dans la premiere Edition de cet Ouvrage, & qu'il ait repris Lemaire, d'avoir attribué à cette Ville un titre qu'elle ne portoit pas. La preuve s'en tire des Lettres-Patentes de ce Prince, où il est dit qu'il baille à Philippe son second Fils...pour sa provision & apanage, le Duché d'Orléans, & la Comté de Valois. Hist. Gé-Philippe de Valois donna cet Apanage à Philippe son néal. de Fr. fecond Fils, en échange du Dauphiné, qui avoit été cédé Manufc. de à ce Prince par Humbert, dernier Dauphin de Viennois, Givès, pag. & qu'il lui ôta pour en avantager Jean, son aîné. Les Lettres en furent données à Maubuisson le 16 Avril 1344, selon

le P. Anselme, ou le 11, selon M. Dupuy.

T. I.p. 85. Lemaire, qui écrit que le Roi St. Louis, avant de partir pour son second voyage d'Afrique, avoit donné en apanage à son Fils Philippe, depuis Roi, surnommé le Hardi, la Ville & Duché d'Orléans, s'est trompé, en prétendant, Hift. Gé- quoiqu'après MM. de Sainte-Marthe, que Philippe, avant néal. de Fr. de monter sur le Trône, avoit possedé Orléans; erreur Onlatrou- que l'on croit être démontrée dans une Dissertation parve dans ce ticuliere à ce sujet, où l'on rapporte les Lettres d'Apanage de ce Prince, en 1269, dans lesquelles non-seulement

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 41

Orléans n'est point compris, mais d'où il est au contraire formellement exclus.

Ce que Lemaire & nos autres Historiens ont oublié, c'est qu'Orléans avoit auparavant fait partie du douaire des Reines, Isabelle de Hainaut, & Marguerite de Provence ; l'une Femme de Philippe-Auguste , l'autre Femme de St. Louis. Le douaire de cette derniere Princesse, composé de la Cité d'Orliens, é Chassiau-nuef, é Checi, é Nonvilliers, sans en excepter Clari, lui fut échangé contre Corbeil, Poissy, Dourdan, &c. Par Lettres du Roi son Mémoires Mari, données à Paris au mois de Juin 1260, Jeanne de Dourdan, de Bourgogne, Femme du Roi Philippe de Valois, eut de Lescorn, pareillement son douaire assigné sur Orléans, pour quoi Manusc. de Givès, pag. il sur fait réserve à cet égard dans les Lettres d'Apanage 268. de Philippe son second Fils, premier Duc d'Orléans.

(9) Un des plus anciens Diocèses de l'Eglise Gallicane, &c.

Les Auteurs de notre Histoire, pour relever la gloire de , sausseius, l'Eglise d'Orléans, en rapportent les commencemens au L. I. n. 20. temps même des Apôtres, & prétendent que St. Altin, l'un T. II. p. 133. des 72 Disciples, avec un Diacre nommé Eodal, en a été I. p. 15. le fondateur, l'an 69 de J. C. Mais rien n'est moins certain que cette origine. Les actes du Martyre de St. Savinien, fur lesquels seuls elle est appuyée, sont des piéces si peu authentiques, que les Réformateurs du Bréviaire d'Orléans en 1700, en ont non-seulement ôté l'Office de St. Altin, qui s'y lisoit, & qui étoit composé fur ces actes, mais en ont encore effacé jusqu'au nom de ce Saint, qu'on ne trouve plus dans le Calendrier. Ajoutez ce qu'on lit dans Sulpice Sévere, que la Religion sacra Hift. Chrétienne fut reçue affez tard dans les Gaules, où elle L. II. p. 150. ne s'établit, selon M. de Tillemont, que dans le second Mém. pour l'Hist. Eccl. siécle; & comme alors Orléans étoit une Ville ruinée, T. IV. & par-là peu propre à devenir le Siege d'un Evêque, il p. 5. De est plus naturel de croire, que ce n'est que depuis le rétablissement de cette Ville par l'Empereur Aurélien, c'està-dire, sur la fin du 3°. siecle, qu'elle a reçu cet honneur. St. Euverte même, le premier Evêque d'Orléans que nous

D. 111

connoissons avec quelque certitude, n'a siégé que beau-

coup plus tard, étant mort vers l'an 391.

L'Evêché d'Orléans étoit autrefois suffragant de l'Archevêché de Sens; mais en 1626 il en fut démembré, & mis sous l'Archevêché de Paris.

Ce Diocèfe se divise en six Archidiaconés, qui sont ceux, I d'Orléans, ou le grand Archidiaconé; 2 de Pithiviers, 3 de Beauce, 4 de Sologne, 5 de Baugenci, 6 de Sully.

(10) Un Gouvernement de Province, &c.

Nic. de La-

Le Gouvernement de l'Orléanois renferme plusieurs croix, Géo-Provinces, qui sont l'Orléanois propre, la Beauce & Pays Chartrain, le Perche-Gouët, le Vendômois, le Blaisois, & la plus grande partie du Gâtinois, qu'on appelle Gâtinois-Orléanois. Il est borné au nord par l'Isle de France, dont une partiejointe à la Bourgogne, le borne encore à l'orient ; au midi par le Nivernois & le Berry ; & à l'occident, par la Touraine & le Maine. Autrefois il étoit plus étendu, & comprenoit en outre le Nivernois, le Berry, la Touraine, l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis & l'Angoumois.

> Les Gouverneurs d'Orléans ne remontent pas plus haut que nos guerres avec les Anglois. Avant cette époque, les Ducs, les Comtes & les Baillis en faisoient les fonctions. Depuis même, il arriva fouvent que ces derniers furent en même tems Gouverneurs, ou Capitaines, comme on

les appelloit alors.

Le premier Gouverneur connu à Orléans, est Henri de Lemaire . T. I. p. 224. Louvain, fous Charles V, déplacé en 1368, parce qu'il fut foupçonné d'avoir autorifé une querelle entre les Officiers du Duc d'Orléans & les Ecoliers de l'Université. Il paroît qu'il n'étoit Gouverneur que de la Ville; du moins il ne prenoit que ce titre ; mais ses successeurs le furent de toute la Province.

En 1522, l'Office de Bailli fut séparé pour la seconde fois de celui de Gouverneur; mais on y joignit, en 1567, la Place de Lieutenant au Gouvernement, en la personne de M. de Balzac d'Entragues ; ce qui dura jusqu'en 1645. Voy, la rem. Ces Lieutenans au Gouvernement datent de presque aussi loin que les Gouverneurs. Il y en avoit à Orléans dès 1393.

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 43

Aujourd'hui il y a un Gouverneur & trois Lieutenans Généraux dans ce Gouvernement, sans compter les Gouverneurs particuliers, les Lieutenans de Roi des Villes & Châteaux des différentes Provinces qui le composent.

Ce Gouvernement ressortit entiérement du Parlement de Paris. On y compte quatre Présidiaux & trois Bailliages Royaux. Les Présidiaux, sont ceux d'Orléans, de Chartres, de Blois & de Montargis, tous établis par Henri II, à l'exception de celui de Montargis, qui est de la création de Louis XIII, en 1638. Les trois Bailliages, sont ceux de Gien, de Dourdan & de Vendôme.

(11) Une Intendance , &c.

On pourroit tirer l'origine des Intendans, de ces Commissaires appellés Missi Dominici, qu'on commença à envoyer dans les Provinces, sous le regne de Louis le Gros, pour éclairer de près la conduite des Ducs & des Comtes. Ce qu'il y a de certain, c'est que Henri II jugea à propos d'établir des Commissaires-Intendans dans les Provinces, pour y exécuter ses ordres. La Généralité d'Orléans sut créée par ce Prince en 1558. Suivant le Code Marillac, leur Commission ne devoit durer qu'un an; elle sut ensuite sixée à trois, comme elle l'est encore aujour-d'hui. Le premier Intendant connu à Orléans, est M. Charles de Lamoignon, Maître des Requêtes en 1569.

La Généralité comprend douze Elections, qui sont celles, 1. d'Orléans; 2. de Pithiviers; 3. de Baugenci; 4. de Montargis; 5. de Gien; 6. de Clameci; 7. de Blois; 8. de Romorantin; 9. de Dourdan; 10. de Chartres; 11. de Châteaudun; 12. de Vendôme. Elle renferme 1149 Paroisses, en ne comptant le principal lieu de l'Election que

pour une seule.

(12) Un Bailliage & Siege Présidial, &c.

La création des Baillis est très ancienne: on en trouve à T. Lemaire, Orléans, dès l'an 1107, sous Philippe, pere de Louis le Gros. Charles VI, en 1388, les rendit sédentaires, & leur ordonna de s'adjoindre des Lieutenans Généraux, qui pussent les aider dans leurs sonctions. Dès avant cet Edit, en 1348, il y en Div

avoit un à Orléans. Depuis on y joignit des Lieutenans particuliers. Le premier qui soit connu, est de 1460.

Au mois de Septembre 1537, François I. créa six Conseillers au Bailliage d'Orléans, pour connoître & juger de toutes les causes civiles & criminelles, & avoir voix délibérative avec le Bailli & ses Lieutenans. Enfin , Henri II, par un Edit du mois de Janvier 1551, établit des Juges Préfidiaux dans tous les Grands Bailliages. Ils furent installés à Orléans le 18 Juin 1552, au nombre de douze. Depuis cette époque, il a paru différens Edits, qui ont accru & diminué successivement le nombre de ces Officiers. Par celui du mois d'Août 1764, les deux Offices de Présidens au Présidial ont été réunis à ceux de Lieutenant Général & Criminel. Déja par celui du mois de Mars 1749, la Prévôté avoit été réunie & incorporée au Bailliage. Cette Jurisdiction étoit très-ancienne, & l'on voit, dès l'an 1067, Lemaire, un Malbertus, Prévôt d'Orléans, qui signa en cette qua-T. I. p. 254. lité une Charte du Roi Philippe I. Cet acte, que Lemaire de Campis, qualifie mal-à-propos de donation faite à l'Abbaye de St. aut. Marie. Symphorien & St. Samson d'Orléans, est au contraire la donation de cette Abbaye à l'Eglise de St. Martin-des-

Champs de Paris.

Aujourd'hui le Bailliage & Siege Présidial, est composé d'un Grand Bailli, d'un Lieutenant Général, d'un Lieutenant Criminel, d'un Lieutenant Particulier Assesseur Civil & Criminel; d'un Chevalier d'Honneur, de deux Conseillers d'Honneur, dont les charges seront supprimées à la mort des titulaires; de seize Conseillers, de deux Avocats & d'un Procureur du Roi; d'un Greffier Civil, & d'un Greffier Criminel. Le Lieutenant de Police y a séance.

Lorsque le Bailliage marche en Corps dans les cérémonies publiques, il se fait accompagner par le Guet. Cette Compagnie est fort ancienne à Orléans. Celui qui la commandoit, se nommoit autresois le Maître du grand & du Lemaire, perit Guet. Il existe une Ordonnance de Charles, Duc J. I. p. 307. d'Orléans, en date du 10 Mars 1460, qui contient cin-S. Guion, d'Orléans, en date du 10 Mars 1460, qui contient cin-T. II. p. 408. quante-cinq Articles, & qui a été approuvée par le Roi Henri II, le 25 Janvier 1549, dans laquelle, entre autres dispositions, on voit que le Maître du grand Guet avoit commandement sur les Bigames, & non Clercs; qu'il pou-

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 45

voit faire marcher au nombre de trente, au lieu & à l'heure que le Sergent leur ordonnoit, ayant chacun une falade en tête, une cuirasse, des gantelets aux mains, une hache & une épée. Ce même Officier étoit tenu de conduire les mariées Bigames, c'est-à-dire, celles qui épousoient des hommes veuss, ou les veuves qui se remarioient, jusqu'à la Cour-le-Roi au Châtelet, où se faisoit une danse, & de les ramener à leur logis; pour quoi on lui faisoit préfent d'une pièce de gâteau pour aller boire. Il accompagnoit aussi le Roi de l'An-gui-l'an-neuf, & partageoit avec lui les présens que ce dernier recevoit.

L'Office du Maître du grand Guet fut supprimé au mois de Juin 1564, par Charles IX, qui créa en sa place un Chevalier & Capitaine du Guet, à l'instar de celui de Paris, avec les mêmes droits & prérogatives, dont jouissoit le Maître du grand Guet. Le premier qui en sut pourvu, sut Rolland de Semellon, Ecuyer, Homme d'Armes de la Compagnie de M. de Sipierre, Gouver-

neur d'Orléans, le 3 Juillet 1564.

Cette Compagnie est composée aujourd'hui d'un Chevalier-Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Greffie -Contrôleur, de huit Brigades, & de vingt-deux Archers. Leur uniforme est un habit bleu, paremens, doublure, veste & culotte rouges, & boutons jaunes, avec l'étoile dessus.

Les Clercs des Notaires & des Procureurs au Châtelet d'Orléans, ont une Jurisdiction connue sous le nom de Bazoche, qui jouit des mêmes prérogatives que celle de Paris. Les Officiers qui la composent, & qui sont élus tous les trois ans par la Communauté des Procureurs, ont de tems immémorial le droit appellé communément le droit de Ban, qui consiste à percevoir douze livres seize fols aux premieres nôces, & fix livres huit fols aux fecondes, de tous les Gentishommes, Officiers d'Epée & de Robe, Bourgeois vivans noblement, Employés dans les affaires du Roi, & Praticiens. Les Huissiers n'en payent que la moitié. Ce droit s'étend fur tout ce qui est gouverné par la Coutume d'Orléans. Baugenci seul en est exempt, en envoyant une fois l'année, le jour de St. Nicolas, comparoître pardevant les Officiers de cette Bazoche. Ils sont aussi en possession d'installer les LieuArt, 54.

Brigadiers

tenans du Bailliage, la premiere fois qu'ils montent à l'Audience.

Cette Jurisdiction n'est pas nouvelle. On trouve dans Œuvres de les Œuvres de Clément Marot, une Ballade, sous le titre Marot, la Haye, 1700, de Cry du Jeu de l'Empire d'Orléans, concernant cette T. I. p. 222. Bazoche, dont le premier Officier se nomme Empereur.

Outre le Bailliage & le Présidial, on compte dans Orléans dix-fept Justices Seigneuriales, dont chacune est composée d'un Bailli, d'un Procureur-Fiscal, & d'un Greffier.

(13) Un Bureau des Finances, &c.

T. 1. p. 253. de France en quatre Départemens ou Généralités, qui comprennent tout le Royaume, Orléans se trouva dans la Généralité de Languedoui, qui fut établie à Bourges, sous laquelle il est resté jusqu'à l'établissement de la Généralité d'Orléans. Ce fut le Roi Henri II qui la créa par Edit du mois de Septembre 1558; mais elle fut supprimée peu de tems après. Le Roi Charles IX la créa de nouveau par son Edit donné à Paris au mois de Septembre 1573, & vérifié à la Chambre des Comptes le 23 du même mois. Lemaire observe que cependant elle n'eut heu que deux ans après, en 1575.

> Par l'Edit de Juillet 1775, enregistré à la Chambre des Comptes de Paris, le 12 Août de la même année, la connoissance du Domaine, qui ressortissoit à la Chambre des Comptes de Blois, a été attribuée au Bureau des Finances de la Généralité d'Orléans.

Ce Bureau, après plusieurs changemens dans le nombre de ses Officiers, & qui lui sont communs avec les autres Bureaux du Royaume, se trouve aujourd'hui composé de deux Présidens, vingt-cinq Trésoriers, dont un est Chevalier d'Honneur, deux Avocats & deux Procureurs du Roi, & d'un Greffier.

(14) Une Université, &c.

L'Etude du Droit est très - ancienne à Orléans, quoi-Lettre manusc. de M. de Givès. que l'établissement de l'Université ne date que du 14.

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 47

siécle. Marthieu Paris, dans la Vie de Henri III, Roi d'Angleterre, parle d'une sédition arrivée à Orléans, l'an 1236, dans laquelle furent tués par les Habitans, plufieurs Ecoliers de Droit de grande condition. Adrevalde, Moine de Fleury, aujourd'hui St. Benoît - fur - Loire, nous donne encore un témoignage bien antérieur & plus singulier de l'ancienneté de cette Etude. On voit aussi dans un ancien Cartulaire de St. Euverte, que des par- S. Bened. L. ticuliers demeurans à Orléans, prenoient la qualité de 1. cap. 25. Professeurs ès Loix. Quoiqu'il en soit, cette Université composée de la seule Faculté de Droit, a toujours été célebre, foit par le mérite de ses Professeurs, soit par le nombre & par la qualité de ses Etudians. Parmi les premiers, on distingue Anne du Bourg, depuis Conseiller au Parlement, pendu & brûlé à Paris en 1559, pour cause de Religion; le Docte Charles Dumoulin; Jean Coras, depuis Conseiller au Parlement de Toulouse, tué aussi pour cause de Religion en 1572; Guillaume Fournier; Antoine Leconte; François Florent; François Ory, en latin Ofius ; Jacques de la Lande ; Michel Prévôt de la Jannés; R. J. Pothier; & plusieurs autres que cette Université célebre compte encore de nos jours parmi ses Professeurs. Les plus connus de ses Etudians, ont été Jean Renchlin, connu par ses démêlés avec les Moines; Erasme; Guillaume Budée; Jean Sleidan; Jean Calvin; François Hottman; Lambert Daneau; Guy Coquille; Théodore de Beze ; Paul Mérule ; Jacques - Auguste de Thou ; Charles Fevret ; le sçavant du Cange ; Denis Godefroy ; Vincent Placcius; Charles Perrault; Christophe Wagenseil, &c. &c.

Cette Université, fameuse sur-tout par l'Etude du Droit Canon, fut consultée par Henri VIII, Roi d'Angleterre, Rapin de Thoyras, H. sur l'affaire de son divorce. Les députés que ce Prince lui d'Angl. T.6. envoya, surent le Chevalier François Brian; Fox, depuis 297, édit. de Evêque d'Hereford, & M. Paget. Sa décision sut absolu- 1749. ment semblable à celles que donnerent les autres Univer-Leures. sités que l'on avoit également consultées. Henri III, Roi de France, eur aussi recours à ses lumieres, & lui demanda son avis sur la validité des mariages des enfans de famille,

sans le consentement de leurs peres.

(15) Une Maîtrise des Eaux & Forêts, &c.

Les Grands-Maîtres des Eaux & Forêts d'Orléans sont fort anciens. Les Ducs d'Orléans en avoient établi dès le 14^e. siécle. Le premier, nommé Messire Jean d'Huy, se trouve en 1322. Ils sont aujourd'hui au nombre de deux. Les Officiers qui tiennent ce Siege à Orléans, sont deux Maîtres Particuliers; un Lieutenant de Robe-Longue; un Garde-Marteau; un Procureur du Roi & un Gressier en Ches. Il y a en outre deux Capitaineries des Chasses; celle de Beauce & celle de Sologne.

(16) Une Jurisdiction Consulaire, &c.

L'établissement de la Jurisdiction Consulaire dans la Ville T. I. p. 312. de Paris, par le Roi Charles IX, parut si avantageux, que ce Prince en fit bientôt de semblables dans les principales Villes du Royaume. L'Edit de création pour Orléans, fut donné à Fontainebleau au mois de Février 1564, vérifié au Parlement le 6 Mars suivant, & enregistré au Bailliage d'Orléans, le 21 du même mois. Le 18 Juin de Regist. des la même année, se fit la premiere nomination par cent nominations notables Marchands convoqués, qui élurent pour Juge, François Colas, Sieur des Francs; & pour Confuls, François Stample, Louis le Masne, Jean Salomon, & Guillaume Aubry. Ces Officiers allerent prêter serment au Parlement, le 13 Octobre; ce qu'ils ont continué de faire à chaque Election jusqu'en 1566, que le Roi, sur la représentation qui lui fut faite, des dépenses que les Jurisdictions Consulaires étoient obligées de faire pour ces voyages, rendit une Déclaration, portant qu'à l'avenir le serment se feroit sur les lieux, pardevant les Baillis, Sénéchaux, ou leurs Lieutenans. Le Parlement, dans l'enregistrement de cette Déclaration, réserva que ledit serment se seroit par préférence devant le premier des Présidens, Conseillers & Maîtres des Requêtes, qui pourroit se trouver sur les lieux. Aujourd'hui ils prêtent serment devant le premier d'entre eux.

L'Election des Consuls se fait en présence des Maire & Echevins, & des notables Négocians qui votent tous.

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 49

Trois députés du Consulat ont droit d'affister à celle des Maire & Echevins, & ils ont place dans le banc des anciens Maires, en vertu d'une transaction passée le 6 Mars 1696, entre les Maire & Echevins d'une part, & les Confuls d'autre part; par laquelle ceux-ci convinrent que les Charges & Offices des Affesseurs, qu'ils avoient achetés, seroient réunis au Corps de Ville. Cette transaction a été confirmée par le Conseil de Monseigneur le Duc d'Orléans, & depuis par un Arrêt du Conseil d'Etat.

Les Consuls, à leur établissement, occuperent la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, qu'ils quitterent ensuite pour prendre une maison devant l'Eglise de St. Pierre-Ensentelée, où ils demeurerent jusqu'en 1596, qu'ils reprirent leur Salle, qui leur fut échangée au mois de Juillet 1688, pour celle qu'ils occupent aujourd'hui.

Ce n'est qu'en 1716 qu'on a commencé à nommer quatre Conseillers affistans, mais sans voix délibérative, pour aider les Consuls dans l'examen des affaires, & leur

en faire le rapport.

(17) Une Chambre des Monnoies, &c.

Orléans est une des Villes de France où l'on a le plus Leblanc; frappé de Monnoie, sous la premiere Race de nos Rois. Traité des Monnoies, Le grand nombre qui s'en trouve dans les cabinets des p. 85, 143, curieux de ces sortes de monumens, le justifie assez. Sous la seconde Race, cette Ville fut une des dix que l'Empereur Charles le Chauve choisit en 854, pour y ouvrir de nouveau des Hôtels de Monnoie, que Charlemagne, pour arrêter la hardiesse des faux monnoyeurs, avoit restreint à un feul, qu'il avoit établi dans son Palais. Sous la troisiéme Race, on continua de monnoyer à Orléans, juiqu'au regne de François Ier, durant lequel il ne paroît pas qu'on y travaillât. Ce Prince ne fait aucune mention de cette Ville dans son Edit, donné à Soissons le 14 Janvier 1540, par lequel il enjoint de mettre fur les monnoies une lettre de l'alphabet, pour faire connoître le lieu de leur fabrique.

Le Prince de Condé s'étant saissi d'Orléans en 1562, les

P. 353.

Histoire de Religionnaires y établirent une Monnoie , pour y frapper France de la Popeliniere, au coin du Roi; ce qui dura jusqu'à la Paix, qui se sit T. I. p. 350. l'année suivante. Depuis, en 1646, le Roi Louis XIV, par de la Cour Arrêt de son Conséil d'Etat, du 19 Septembre, ordonna des Monn. le rétablissement d'une Monnoie dans Orléans, au vieux Hôtel de la Monnoie, ou autre lieu plus commode en ladite Ville, & en envoya l'exécution à la Cour des Monnoies. Nous ne voyons cependant pas que cette dispotion ait eu son effet. Enfin, la Monnoie d'Orléans a été rétablie par Edit du Roi, donné à Paris au mois d'Octobre 1716, qui ordonne que les especes qui y seront fabriquées ou réformées, seront marquées de la lettre R. On commença à y travailler le 25 Août 1718.

> La Jurisdiction de la Monnoie est aujourd'hui composée de deux Juges-Gardes, d'un Contrôleur Contre-Garde, d'un Procureur du Roi & d'un Greffier. Il y a en outre un Directeur-Trésorier, un Essayeur, un Graveur, & plusieurs Monnoyeurs & Ajusteurs du Serment de France.

(18) Une Election, &c.

Les Conseillers en l'Election datent leur institution Lemaire, T.I. ch. 72. de la prison du Roi Jean, en 1356: ils n'étoient alors que pour un tems. Ce fut sous Charles VII, & felon quelques - uns, sous Louis XI, qu'on les créa en titre d'Office. Il y avoit en 1403, un Jean de l'Etoile Elu à Orléans. Lors de la réformation de la Coutume, en 1509, on ne comptoit dans cette Jurisdiction qu'un seul Officier ; mais lors de la derniere réforme, en 1585, il s'en trouva jusqu'à sept. Ce Siege est aujourd'hui composé d'un Président, d'un Lieutenant, de six Assesseurs, d'un Procureur du Roi, & d'un Greffier.

(19) Un Grenier à Sel, &c.

Philippe le Long fut le premier qui mit un impôt sur Lemaire, le sel, par un Edit du 25 Février 1318; mais il déclara en même tems, que son intention n'étoit point que la T. I. ch. 74. Gabelle du sel fût incorporée à son Domaine, & qu'elle durât toujours. En 1344, Philippe de Valois l'augmenta, & institua les Magasins & Greniers à Sel; ce qui lui fis

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 51

donner le nom de Salique par les Anglois. Cet impôt n'est devenu perpétuel, que sous François Ier; la Gabelle sur mife ensuite en Ferme par Henri II. Le premier Bail est

de 1547.

Il y avoit un Grenier à Sel à Orléans dès 1389, dont étoit Grenetier M. Etienne Molet. Charles VII, en 1455, accorda aux Echevins d'Orléans le privilége de vendre cette denrée; privilége dont ils jouirent sous les regnes suivans, jusqu'à celui de Henri II. On voit encore dans l'Hôtel - de - Ville un magasin souterrein, qui a retenu le nom de Sallouer.

Cette Jurisdiction est composée aujourd'hui d'un Président, d'un Grenetier, d'un Contrôleur, d'un Procureur

du Roi, & d'un Greffier.

(20) Une Marechausse, &c.

Avant 1720, il y avoit à Orléans deux Compagnies de Maréchaussée, l'une sous les ordres du Prévôt Général, & l'autre fous ceux du Prévôt Provincial. Mais en cette année le Roi supprima par un Edit du mois de Mars, toutes les Maréchauffées du Royaume; & par une Déclaration du 9 Avril suivant, il établit à Orléans un Prévôt Général, & cinq Lieutenans, dont deux à Orléans, l'un desquels a depuis été transféré à Gien; un à Chartres, un à Blois, & un à Montargis. Ces quatre Départemens forment ensemble trente-six Brigades.

Outre ces Officiers, il y a dans la principale Ville de chaque Département, un Assesseur, un Procureur du Roi de la Maréchaussée, & un Greffier, qui servent pour l'instruction des Procès criminels qui se poursuivent au nom

du Prévôt.

(21) Chef d'un Royaume, autrefois détaché, &c.

Après la mort de Clovis I, en 511, les Etats de ce Prince furent partagés entre ses enfans, qui prirent tous le nom de Rois. Thierry fut Roi de Metz; Clodomir, d'Orléans; Childebert, de Paris; & Clotaire, de Soissons. Le Royaume d'Orleans comprenon tout le mineu de la Touraine, Notit. Gall. c'est-à-dire la Beauce, le Maine, l'Anjou, la Touraine, Notit. Gall. & le Berry. Clodomir ayant été tué la seconde année de p. 226. Royaume d'Orléans comprenoit tout le milieu de la France,

la guerre de Bourgogne, en 524, & ses freres, au préjus dice de leurs neveux, s'étant mis en possession de ses Etats, le Royaume d'Orléans prit fin, après avoir duré l'espace de 13 ans seulement. Il est vrai que dans le second partage de la France, fait entre les enfans de Clotaire, en 561, les Provinces que Clodomir avoit possédées, étant tombées pour la plus grande partie dans le lot de Gontran, cela a donné lieu à plusieurs Ecrivains de l'appeller, aussi-bien que ses successeurs, Roi d'Orléans, quoique cette Ville eût été regardée comme faisant alors partie du Royaume de Bourgogne, dont Gontran prit le titre, & que conserverent les Princes qui lui succederent.

(22) La part qu'on l'a vu prendre aux grands événemens de la Monarchie, &c.

Conquise par Clovis, après avoir passé successivement fous la domination des Druides, & sous celle des Romains, la Ville d'Orléans, est restée inviolablement attachée aux Monarques qui, depuis ce Prince, ont gouverné l'Empire François. Cette fidélité à ses Souverains légitimes, lui a fait partager les vives secousses dont notre Monarchie a été Rem. 24 & agitée en différens tems. Les Normands, si funestes à la France dans le 9e. siécle, ravagerent cette Ville, & y mirent le feu à deux reprises. L'or seul put l'en garantir une troisiéme fois. Dans des tems moins reculés, les Anglois, sous le Roi Jean, en 1356, & sous Charles V, en 1367, tenterent, mais envain, d'attaquer Orléans. Le patriotisme de ses Habitans, leur avoit sait abattre les Fauxbourgs, & les principales Eglises qui pouvoient servir de retranchement à l'ennemi. Il s'en vengea sur les environs, qu'il dépeupla d'hommes & d'animaux. Les malheurs de la France augmenterent sous Charles VI. A la mort de ce Prince infortuné, la plus grande partie du Royaume passa aux Anglois. Orléans devint le boulevard de ce qui restoit au légitime héritier de la Couronne. Tout le monde connoît la belle résistance que firent nos peres affiégés, sous la conduite de la Pucelle, & du célebre Bâtard de Dunois; résistance qui sauva le Royaume. Orléans prit aussi beaucoup de part aux affaires de l'Etat, pendant la

prison de François I. Elle fut une des Villes données pour caution à Henri VIII, Roi d'Angleterre, lors du Traité Rapin-Thoyde Moore, signé le 30 Août 1525, par lequel on conclut Liv. 15, édit. une alliance défensive entre cette Couronne & celle de de 1749. France; & elle s'empressa d'envoyer ses Lettres d'obligation. Mais enfin, Orléans éprouva, dans le seizième siécle, les influences de cet esprit de discorde & de fanatisme qui s'étoit emparé de toute la France, à l'occasion des guerres de religion. On peut consulter nos Annalistes sur le détail des excès qui s'y commirent dans l'es-marque 24, pace de trente-deux ans. Le Protestantisme s'y étoit introduit en 1557, par un jeune homme, nomme Colombeau, S. Guyon, qui s'associa un Serger, nommé François de Lafie; un Cardeur, nommé Jean Chenet; un second appellé François Doubte; & cinq autres personnages semblables. Ils firent en peu de tems un grand nombre de prosélytes. Le premier Ministre de cette Société naissante, sur Ambroise le Balleur, envoyé par les Protestans de Paris; on y joignit ensuite Antoine Chandieu, aussi député de Paris, & Faget, Genevois.

La mort du Duc de Guise, tué aux Etats de Blois, en 1588, sut le signal de nouveaux troubles. La Ville d'Or-léans se joignit à celles de Paris, Chartres, Rouen &c. Elle eut le malheur d'entrer dans cette Ligue sameuse, qui disputa si long - tems le Trône à ce Héros, que ses vertus auroient dû y faire monter, si sa naissance ne l'y eût pas placé; à ce Prince, dont la mémoire est si chere à tous les cœurs François; à ce Roi, que de tous je nommerois le meilleur, si le jeune Héritier de son sceptre, qui marche si glorieusement sur ses traces, né dans des tems plus heureux, & avec des qualités semblables, ne nous promettoit de plus belles destinées encore, en nous faisant entrevoir des sentimens aussi nobles, aussi

tendres, auffi paternels.

Les plus zélés partifans de cette Ligue à Orléans, y formerent en 1590 une Confrairie, sous le nom de Jesus, ou du petit Cordon, qui sut dirigée par un Cordelier, célebre Prédicateur, nommé le P. Maurice Hilaret. » Cette » nouvelle dévotion, dit Symphorien Guyon, établie sans » autorité légitime, sous prétexte de religion, tendoit insen» siblement à une espece d'anarchie contraire à l'Etat, & au » bien de la République. » Le Moine séditieux, qui en avoit été le principal moteur, reçut à sa mort, arrivée à la fin de 1591, des honneurs qu'on ne rend qu'aux personnes les plus distinguées ; l'Evêque & les différens Corps de la Ville affisterent à ses funérailles, qui furent faites aux dépens du public , le premier Janvier 1592. On y prononça une Oraifon funebre; & il existe encore dans les cabinets des curieux, un Recueil in-4° de vers en plusieurs langues, à son honneur, imprimé à Orléans

par Saturnin Hotot, en 1592.

L'abjuration de Henri IV, en 1593, porta le dernier coup à cette Ligue , dont les plus honnêtes gens étoient déja dégoûtés. Dès le mois de Février 1594, avant le Sacre du Roi, les Habitans d'Orléans, qui n'avoient pris le parti de la Ligue, que pour la conservation de la Foi Catholique, envoyerent leurs Députés vers Sa Majesté, pour en obtenir une treve de trois mois, qu'elle leur accorda par Lettres - Patentes, données à Mantes le premier Fevrier 1594. Ils n'en attendirent pas l'expiration ; car vers la fin de ce même mois, M. de l'Aubespine, Evêque d'Orléans, ayant affisté au Sacre avec quelques Députés de cette Ville, sollicita l'Edit de réduction, qui fur vérifié au Parlement, le dernier jour de Février, & enregistré au Bailliage d'Orléans le 5 Mars, malgré les oppositions des Membres de la Confrairie du petit Cordon.

(23) Les diverses révolutions qu'elle a souffertes, &c.

L'époque précise de la fondation d'Orléans, est couverte de ténebres, comme celle de presque toutes les grandes Villes. Il y a apparence que c'est aux Carnutes, dans le territoire desquels elle se trouvoit, qu'elle doit fon établissement. Sans doute elle se soumit aussi au gouvernement des Druides. Mais conjecturer, comme a fair Lemaire, Lemaire, que ceux-ci la bâtirent environ 350 ans après T. 1. p. 3. le Déluge, ce n'est point éclaircir la question, & c'est trop donner à l'esprit de système. Pour ne rien dire qui ne foit appuyé d'autorités respectables, nous avouons n'avoir rien trouvé de certain sur cette Ville, jusqu'à Jules - César

qui, à l'occasion de Vercingentorix, s'en empara, l'an de cast de Beld Rome 702 , la ruina presque totalement , & réduisit tout lo gall. Lib. le pays sous son obéissance. Elle étoit connue alors sous le nom de Genabum, & continua de le porter juiqu'à l'an 274; qu'Aurélien, selon l'opinion la mieux fondée & la plus accréditée, étant venu dans les Gaules, la rebâtit, Crév. Hin. l'augmenta, & lui donna son nom, qu'elle conserve encore des Emp. T. II. L. 27. aujourd'hui, en la nommant Aurelianum, dont s'est formé, par corruption, le nom d'Orléans. Cette Ville devint, à cette époque, plus importante qu'elle n'étoit auparavant, lorsqu'elle ne tenoit que le second rang parmi les Places des Carnutes.

Telle est l'étymologie la plus probable du nom d'Orléans, dont quelques Auteurs ont mal-à-propos attribué le rétablissement à Marc-Aurele. Les médailles de cet Empereur, trouvées en 1643, fous les fondemens de quelques murailles de l'ancienne enceinte d'Orléans, que M. de Netz, Evêque de cette Ville, faisoit abattre pour T. I. p. 11. achever fon Palais Episcopal, prouvent seulement que Marc - Aurele y a fair faire quelques travaux, mais non qu'il l'ait rebâtie en entier. Tous les Historiens déposent en faveur d'Aurélien.

Orléans, conquise par Jules-César, resta sous la domination Romaine, & eut sans doute le même gouvernement que le reite des Gaules, jusques vers l'an 498, que

Clovis la foumit à fon Empire.

Après la mort de ce Prince, elle devint Capitale d'un Royaume particulier, qui cessa bientôt, par la réunion de toute la Monarchie Françoise, que sit en sa personne marque 21, Clotaire I, en 558. Son Fils Gontran prit le titre de Roi d'Orléans & de Bourgogne, en 563. Il eut pour fuccesseurs, Childebert, mort en 596, & Thierri II, mort en 616. Dès l'an 613, Clotaire II s'étoit emparé de tout l'Empire François. Les Provinces, qui avoient formé fous les regnes précédens le Royaume d'Orléans, firent partie de celui de Bourgogne & de Neustrie, sous Clovis II, en 644, & Clotaire III, en 660. Thierri III, premier Roi Fainéant, mit fin pour la derniere fois à ces petits Royaumes particuliers, & régna feul. Sous ses successeurs il se sit des démembremens sans nombre, qui à la

vérité ne porterent pas le nom de Royaume, mais n'en furent pas moins de petites Souverainetés indépendantes. Orléans éprouva le fort commun des autres Villes. Elle devint le partage des Comtes qui la gouvernoient, & qui se rendirent héréditaires sous la seconde Race. Hugues Capet, Duc de France, Comte de Paris & d'Orléans, qui parvint à la Couronne, en 987, réunit Voy. la re-Orléans au Domaine Royal. Philippe de Valois l'en démarque 8. tacha en 1344, pour en apanager Philippe, son second Fils. Plusieurs Princes de la Maison de France en ont joui successivement à ce titre. Monseigneur le Duc d'Orléans, aujourd'hui Apanagiste, est le 16°. depuis Philippe, & le 4e. en ligne directe, depuis Monsieur, Frere de Louis XIV.

(24) Les Sièges remarquables qu'elle à soutenus, &c.

L'an de Rome 702, & 52 ans avant J. C. Orléans; to gall. L.7. appellé alors Genabum, fut pris par Jules-César, qui y mit Hirtius, c. le seu, & le ruina de telle sorte, que l'année suivante y étant venu camper avec deux Légions, il fallut construire des barragues pour logar le Soldet

des baraques pour loger le Soldat.

Greg. Turon. Lib. 2. léans. Il étoit déja entré dans la Ville, qu'il commençoit à piller, lorsqu'il fut obligé de se retirer à l'arrivée de l'armée Romaine, conduite par Aëtius, à qui St. Aignan, Evêque d'Orléans, étoit allé demander du secours à Arles, où ce Général résidoit. Cette retraite se sit le 14 Juin, jour voit. Gall. que M. de Valois voudroit qu'on solemnisat, de la même p. 227. col 1. maniere qu'on solemnise le 8 Mai, en mémoire de ce que les Anglois, en 1429, leverent à pareil jour le siege qu'ils

Annal. Ber- En 856, quelques Normands vinrent jusqu'à Orléans; qu'ils pillerent le 18 Avril.

Neuf ans après, en 865, ces Barbares, qui avoient re
Adrevald. monté la Loire une seconde sois, pillerent dereches Or-

léans, & mirent le feu à la Ville.

Hist. du En 1428, le 12 Octobre, les Anglois, sous la conduite Siege d'Orl. du Comte de Salisbury, assiegerent Orléans, dont le siege p. 1 & 32. dura jusqu'au 8 Mai de l'année suivante, qu'ils surent

contraints de le lever, par la valeur de la Pucelle & du Bâtard de Dunois.

En 1562, pendant les premiers troubles de la Religion, Lemaire; le Prince de Condé surprit Orléans le 2 Avril. Les Ré-41. formés y abolirent l'exercice de la Religion Romaine, &

renverserent les Eglises.

Le 5 Février de l'année suivante, le Duc de Guise, qui commandoit l'armée Catholique, vint mettre le fiege devant Orléans ; & sur le point de s'en rendre maître, il fut assassiné par Poltrot. Après sa mort, on travailla à la Paix, dont les articles furent signés le 10 Mars, & Orléans remis fous l'obéissance du Roi.

En 1567, le 28 Septembre, le Capitaine la Noue Ibid. Chapi furprit Orléans; les Réformés acheverent d'y ruiner 42. les Eglises, &, entr'autres, la Cathédrale qu'ils avoient épargnée aux premiers troubles. Cette Ville ne revint au Roi, qu'après les Edits de pacification, du 23

Mars 1568.

La nouvelle de la mort du Duc de Guise, & du Cardinal son frere, tué au Château de Blois, le 23 Décembre 1588, fit prendre les armes aux Orléanois, qui affiegerent la Citadelle, dont ils s'emparerent le dernier jour de Janvier 1589. Ils se déclarerent pour la Ligue, & ne se soumirent à Henri IV, qu'après la conversion de ce Prince, en 1594.

(25) Les Conciles qui y ont été affemblés, &c.

Il s'est tenu à Orléans onze Conciles, Synodes ou Assem- J. Strmunde blées de Prélats.

Concil.antiq. Gallia.

Le premier Concile fut tenu sous Clovis I, le Dimanche 10 Juillet 511, par les Evêques des Provinces sujerres à ce Prince. On y fit divers réglemens pour la Discipline Ecclésiastique. Ce Concile est le premier qui se soit tenu dans les Gaules Françoises. (On y trouve les vrais principes du droit de Régale.)

Le second fur tenu par l'ordre de Childebert & de ses.

freres, le 23 Juin 533, sur le même sujer.

Le troisième, sous le même Childebert, & pour le même fujet, le 7 Mai 538.

Em

Le quatrième, en 541, sous le même Prince, pour le rétablissement de l'Evêque Marc.

Le cinquieme, encore sous le même, le 28 Octobre

549, contre les Nestoriens & Eutychiens.

Le fixième Concile, en 645, fous Clovis II, contre un Hérétique Monothélite, qui étoit venu répandre ses erreurs en France.

En 766, le Roi Pepin tint à Orléans une Assemblée; composée des Prélats & des Grands Seigneurs de son

Royaume, à l'occasion de la guerre d'Aquitaine.

Sous le Roi Robert, Etienne & Lisoie, Cleres d'Orléans, qui suivoient les erreurs des Manichéens, furent condamnés dans une assemblée de Prélats qui se tint à Orléans, en présence de ce Prince, en 1022. Glaber écrit 1017; mais il se trompe. La preuve s'en tire d'une charte du Roi Robert, donnée en faveur de l'Abbaye de Saint-Mélanges Mesmin, & datée d'Orléans: Anno Incarnationis Domini du P. Labbe, M. XXII, Regni Roberti Regis 28, indictione quintà, quando Stephanus heresiarches & complices ejus damnati sunt & arsi Aurelianis.

> Environ l'an 1127, il se tint un Concile à Orléans, où présida Umbault, Légat Apostolique, ainsi qu'il se voit par une Lettre de Godefroy, Abbé de Vendôme; mais on ignore quel en fut le motif, & ce qui s'y passa.

> En 1411, dans le différend des Maisons d'Orléans & de Bourgogne, on assembla un Synode, auquel présida l'Archevêque de Sens. Il y fut jugé que l'excommunication lancée par le Pape Urbain V, contre ceux qui troubloient le Royaume, ne pouvoit regarder le Duc d'Orléans.

> Enfin, la derniere Assemblée de Prélats, tenue à Orléans, fut ouverte le 15 Décembre 1478, au sujet de la Pragmarique-Sanction, que le Roi Louis XI vouloit faire observer

dans fon Royaume.

Il ne fera pas inutile de remarquer, qu'en 1562, après que le Prince de Condé se sur rendu maître d'Orléans, les Réformés y assemblerent le 25 Avril un Synode national, qui est le troisième de ceux qu'ils ont tenus en France.

Aux Conciles & Assemblées de Prélats, tenus à Orléans, nous croyons devoir joindre les Etats généraux, qui y ont été convoqués plusieurs sois par nos Rois.

Les premiers s'y tinrent l'an 649, sous Clovis II. La Reine Nanthilde sa mere, Régente du Royaume, y sit élire Flaochat, Maire du Palais de Bourgogne.

En 666, fous Clotaire III, Ebroin, Maire du Palais, convoqua les seconds, dont on ignore le sujet, dans un Fauxbourg de la Ville, nommé de St. Marc, ou de St. Marceau.

Nous avons mis au rang des Conciles, l'Assemblée tenue par Pepin, en 766, que quelques Auteurs mettent au

nombre des Etats généraux.

Selon Lemaire, & Guyon qui l'a copié, Louis le Débonnaire les assembla de nouveau en 830, à l'occasion de la révolte de ses enfans.

Les annales de St. Bertin, sous l'année 832, parlent d'un Parlement qui devoit se tenir à Orléans au mois de

Septembre. On ignore s'il eut lieu.

Hugues Caper, en 988, assembla à Orléans les Seigneurs François & Bourguignons, pour affocier, en leur préfence, Robert ion fils à la couronne.

Philippe I, en 1077, tint son Parlement, comme on parloit alors, dans son Palais du Châtelet, où il fit plu-

fieurs donations à l'Abbaye de Fleury.

Sous Louis Legros il se tint à Orléans un Parlement, devant lequel ce Prince renvoya le Comte d'Auvergne, pour l'obliger à dédommager les Eglises de cette Province

qu'il avoit ruinées.

Au mois d'Octobre 1439, Charles VII fit l'ouverture des Etats généraux qu'il avoit assemblés à Orléans, pour y traiter de la Paix avec les Anglois & de la délivrance de Charles, Duc d'Orléans, fait prisonnier à la Bataille d'Azincourt, en 1415.

Enfin, les derniers y furent convoqués par François II ? au mois d'Octobre 1560; mais ce Prince mourur avant leur ouverture, qui ne fut faite que le 13 Décembre suivant, huit jours après sa mort, par Charles IX son frere,

qui succéda à sa Couronne.

(26) Cent autres choses de cette nature, &c.

Parmi les choses remarquables, autres que celles expliquées ci-dessus, je me contenterai d'en distinguer deux: L IV

1º la Société Royale d'Agriculture, autorisée par Arrêt du Conseil d'Etat du 18 Juin 1761, présidée par M. l'Intendant de la Généralité, en qualité de Commissaire du Roi, & composée de vingt Membres, un Sécretaire perpétuel, douze Associés résidens, & douze Correspon-

dans, presque tous Laboureurs.

20. La Jurisdiction du Point d'honneur, composée de deux Lieutenans des Maréchaux de France, dont un par Commission, d'un Conseiller-Rapporteur, & de deux Secretaires-Greffiers. Ce Tribunal a fous ses ordres plusieurs Archers, qui se nomment de la Connétablie. L'Office de Lieutenant sut créé par Edit du mois de Mars 1693. Le premier pourvu fut Jean-Maximilien Midou, Chevalier, Seigneur de Cormes,

(27) Le contour de ses murailles, &c.

Catherine de Médicis ayant eu Orléans pour son douaire; I. I. p. 274 en 1566, commenca à y planter, sur les remparts, des ormes, dont on prétend que quelques-uns subsistent encore aujourd'hui derriere l'Eglise de St. Euverte. Charles IX en ordonna la continuation, par ses Lettres du 25 Septembre 1571, & ils ont été renouvellés en différens tems, depuis qu'on a pris le dessein d'embellir la Ville, & d'y faire des promenades plus régulieres.

Celle que l'on connoît aujourd'hui fous le nom de Mail, a tiré cette dénomination d'un jeu de Palmail, établi sur ce rempart, & autorisé par des Lettres-Patentes du Roi Henri IV, du 10 Juillet 1598; & au sujet duquel il existe une Ordonnance du Prévôt d'Orléans, du 14 Avril 1601, qui prescrit au Fermier de ce Jeu, & aux Joueurs, de laisser cette promenade libre en hiver, à quatre heures

après midi; & en été, à sept heures du soir.

(28) La Porte Bourgogne, &c.

Au-dessus de cette Porte, est une statue en pierre, de Lemaire , T. I. P. 174 Louis XI, qui y est représenté à genoux devant celles de la Vierge & de St. Aignan. Elle fut posée, lorsque ce Prince sit ensermer de murs le Fauxbourg, appellé alors Fauxbourg de St. Aignan, & accroître la Ville de ce côté

en 1466. La tête en fut abattue aux seconds troubles de la Religion, en 1567; & celle qu'on y a substituée, fait un très-mauvais effet. La statue de St. Aignan, qui avoit été abattue, sut replacée.

On lit au-dessous de celle de Louis XI, ces vers en let-

tres gothiques.

Ici voyez le Roi pourtraict, Louis onziéme, qui parfaict A Saint Aignan, puis en briefs jours A clos les murs, fossés & tours. Ses bienfaits lui soient examen. Priez pour lui, dites Amen.

(29) La Tour-le-Roy, &c.

Vis-à-vis cette tour, étoit une butte, ou cavalier, appellée la Motte-Tonneau, qu'on avoit rasée pour embellir la promenade, & sur le terrein de laquelle on avoit disposé un plan d'ormes en quinconce. Mais depuis deux ou trois ans, cette butte a été fermée de murs, & le terrein abandonné aux particuliers qui possédoient des maifons dans le voisinage, & qui y ont planté des jardins. Outre ce cavalier, il y en avoit quatre autres sur les remparts; un près le guichet de la Brebis, nommé la Motte-Sanguin, qui est aujourd'hui applani & planté d'ormes en quinconce; un autre également applani au chevet de l'Eglise St. Euverte; la Motte-Gauthier, dans l'enclos des nouvelles Catholiques; & la Motte-Bruneau, sur laquelle est placé le moulin de l'Hôpital-Général, près la Porte Madelaine.

(30) A la place même de la Citadelle, &c.

Les partis qu'entretenoit dans Orléans la différence de T.I.p. 318. religion, engagerent le Roi Charles IX, en 1563, à y faire construire une Citadelle qui pût lui répondre de la sidélité des Habitans. L'ordre en sut donné au Sieur de Sipierre, Gouverneur, qui y sit travailler vivement, & la mit en état de désense l'année suivante. Il devoit aussi

I. p. 349.

faire démolir les fortifications de la Ville ; mais quelle qu'en fût la raison, l'ordre ne s'exécuta que sur deux ou trois tours, qui même n'avoient jamais été entiérement achevées. Après la mort des Guises, en Décembre 1588, Antiquités Roscieux, Écuyer du désunt Duc, à qui Duchêne donne des Villes de mal-à-propos la qualité de Maire d'Orléans, étant venu en poste de Blois dans cette Ville, y sit prendre les armes aux Habitans, qui affiegerent la Citadelle, où M. d'Entragues, Gouverneur, avoit laissé son Lieutenant & quelques Soldats. Ils s'en rendirent les maîtres le dernier de Janvier suivant, & acheverent de ruiner ce poste, qui les incommodoit si fort, qu'en 1594, lorsqu'ils retournerent à Mémoires l'obéissance du Roi, ils demanderent avec instance, &

de la Ligue, obtinrent qu'il ne seroit à l'avenir fait, construit, ni bâti aucune Citadelle dans leur Ville, sous quelque prétexte que Lemaire, ce fût. Lemaire se trompe, en ne datant la démolition de

cette Citadelle que de 1594.

(31) La Tour Saint-Louis, &c.

Tous les ans, le troisième jour de Mai, les Chevaliers de l'Arc faisoient élever sur cette tour un oiseau, qu'ils abattoient à coups de fleches. Cet usage ne subsiste plus depuis 1734.

(32) Jardin de la Ville, &c.

Les appartemens du bâtiment, qu'on y voitaujourd'hui; T. I. p. 318. ont été pratiqués dans le corps de l'ancienne porte St. Laurent, cette Porte étoit autrefois défendue par une grosse tour, située sur le bord de la riviere, que M. de Sipierre fit renverser en 1564, & à la place de laquelle, en 1591, au tems de la Ligue, on éleva un cavalier, qu'on a ruiné depuis pour applanir le Quay, & rendre l'abordage plus facile. Dans l'enceinte de ce ravelin, les Apothicaires d'Orléans avoient un jardin orné des plantes les plus rares, qui subsistoit encore à la fin du dernier siècle.

(33) Dont les façades sont régulieres, &c.

C'est aux soins de MM. Ducoudray & Hudault, les. deux derniers Maires, que la Ville est redevable de ces embelliffement.

(34) La Porte brûlée, &c.

Dans le terns de la guerre des Princes, en 1652, que Mémoires l'Armée du Roi étoit campée à Sandillon, & celle des de Mile. de Princes à Toury, les Orléanois, qui vouloient se con- T. II. p. 4. server dans une exacte neutralité, s'étoient mis en état de la foutenir, en refusant leurs portes aux deux partis; mais Mademoiselle de Montpensier s'étant présentée d'un côté, tandis que le Garde des Sceaux, que la Cour envoyoit à Orléans, paroissoit de l'autre, & qu'on tenoit Conseil dans la Ville sur ce qu'il y avoit à faire dans une conjoncture aussi délicate, cette Princesse quitte les Chartreux, où elle étoit, vient sur le Quay, où, à l'aide des Bâteliers du Portereau, qui s'offrirent à elle, ayant fait rompre la Porte brûlée, elle entra dans la Ville, qu'elle sçut bientôt mettre dans ses intérêts, en engageant les Habitans à ne pas recevoir le Garde des Sceaux. On trouve dans le Recueil des piéces contre le Cardinal Mazarin, une Harangue burlesque en vers, faite à Mademoiselle, au nom des Bâteliers d'Orléans, contenant le narré de son entrée dans la Ville, imprimée à. Orléans chez Hotot, & composée par un nommé d'Angerville.

(35) La Poterne, &c.

Je trouve différens noms donnés à cette Porte. Adrevalde, qui vivoit du tems de Louis le Gros, l'appelle la Poterne de St. Benoît, du nom de l'Eglise de ce Saint, dont elle De Miraouse est voisine: Posterula, quæ us que hodie Santli Benedicti di- L. I. cap. 19. citur. Elle est appellée Postica aglerii, dans un Diplôme Histor. Flor du Roi Philippe I, de l'an 1080, qui confirme entr'au- Chatal. ms. tres donations faites à l'Abbaye de Fleury, aujourd'hui de P. 763, St. Benoît, par Théodoric d'Orléans, celle de la Seigneurie de St. Benoît du Retour. J'ignore entiérement la fignification de ce mot aglerii. Enfin, dans l'Histoire du siege de la Ville d'Orléans par les Anglois, écrite peu de tems après le siège, cette Poterne est appellée la Poterne-Chesneau.

(36) La Tour-Neuve, &c.

Charles de France, Duc de Lorraine, fut envoyé pri- De Gestis sonnier, en 989, à Orléans, où il mourut. Le continua- p. 357.

teur d'Aimoin, parlant de la prison où ce Prince insortune fut enfermé, se sert du mot de Tour : Manens verò Carolus in custodià Aurelianis in turri; sur quoi les Auteurs de notre Histoire d'Orléans conjecturent, avec assez de vraisemblance, que cette Tour est celle qu'on nomme aujourd'hui la Tour-Neuve. Cette épithete n'a rien qui puisse donner atteinte à ce sentiment.

D'Aceilly eu de Cailly.

Le Pont-neuf dans mille ans, s'appellera Pont-neuf.

Elle a sans doute été donnée à cette tour, après quelques réparations confidérables faites dans des tems postérieurs, s'il est vrai qu'elle ne la retienne pas même du tems de sa fondation. Pour fixer l'époque de cette fondation, on ne peut mieux faire, ce me semble, que de la rapporter à la fin du neuviéme siécle, lorsque les fréquentes incursions des Normands obligerent nos Rois à faire fortifier les bords des rivieres, par lesquelles ces Peuples remontoient jusques dans le cœur du Royaume. La situation de cette Tour qui commande la Loire, & qu'une tradition constante nous a toujours dit avoir été ajoutée à l'ancienne clôture de la Ville, semble nous en Voy. la Re- perfuader. On sçait d'ailleurs combien Orléans a souffert marq. 24. & des Normands.

Après Charles, Duc de Lorraine, la Tour-Neuve servit

De Gestis

Franc. c. 46. de prison en 991 à Arnoult, Archevêque de Rheims; T.I. p. 318: & depuis lui, Fromond, frere de Rainard, Comte de Sens, y fut renfermé en 1015. Au reste, cette Tour n'a pas été toujours isolée, comme elle l'est aujourd'hui; elle étoit accompagnée d'autres ouvrages, qui en faisoient comme un petit Fort séparé, dont elle étoit le donjon, & qui a eu des Capitaines ou Gouverneurs particuliers, jusqu'en 1579, que sur la démission d'Æneas Coustelly, au profit des habitans, la Capitainerie en fut éteinte par Lettres du Roi Henri III, & de la Reine sa mere, Duchesse d'Orléans, à cause de son douaire; laquelle suppression sut confirmée depuis par Lettres-Patentes du Roi Louis XIII, du 2 Mai 1618. Aux premiers troubles de la Religion, en 1562, les Prétendus Réformés s'étant saissis de la Tour-Neuve, en renverserent la couverture, pour y placer du canon; &

depuis ce tems-là elle a toujours demeuré découverte.

(37) Le Fort Alleaume, &c.

Ce Fort, qui n'est autre chose qu'une grosse tour quarrée, Lemaire; & élevée seulement à la hauteur des murs de la Ville, T. I.p. 273; qu'elle flanque, a pris son nom de Jacques Alleaume, Bourgeois d'Orléans, qui étant Receveur de la Ville, dans les années 1569 & 1570, prit soin de le faire construire. Il est aujourd'hui presque entiérement démoli.

(38) Au Collège, &c.

Le Roi Louis XIII, par ses Lettres du mois de Mars 1617, relatives de précédentes Lettres du Roi Henri IV, son pere, du mois de Janvier 1609, confirma l'établissement d'un Collége à Orléans, en faveur des PP. Jésuites, avec permission d'acquérir les lieux qui leur seroient nécessaires. En vertu de ce pouvoir, ces Peres ouvrirent leurs classes à la St. Luc de la même année 1617, dans une maison qu'ils avoient achetée, rue de la Monnoie, près les Quatre-Coins, où ils demeurerent jusqu'en 1619, que le même Roi Louis XIII, par ses Lettres du 17 Janvier, approuva la résignation que M. de Gazille avoit fait en leur faveur du Prieuré de St. Samson, occupé alors par d'anciens Religieux de l'Ordre de St. Augustin: ils en furent mis en possession le 14 Mars de la même année, après s'être accommodés avec quatre Religieux qui restoient, & qui furent trans- T. II. p. 96. férés à l'Abbaye de St. Euverte. Les conditions de cet accommodement furent réglées par MM. Denis Boucher & Pierre Fougeu, Grands-Vicaires de l'Evêché d'Orléans, qui installerent les Jésuites, conjointement avec M. de Beauharnois, Lieutenant-Général.

Les Jésuites ont conservé ce Collége jusqu'au mois d'Avril 1762, qu'en vertu d'un Arrêt du Parlement, du mois d'Août de l'année précédente, on leur a substitué des Professeurs séculiers, qui y furent installés le premier de ce mois, par une députation du Bailliage.

Cette Maison étoit anciennement un Collége de Chanoines séculiers, sous le nom de St. Symphorien, qui, suivant l'usage de ces temps-là, portoit le nom d'Abbaye,

Lemaire ,

II. p. 524.

& dans laquelle Menon, Evêque de Dol en Bretagne déposa le corps de St. Samson qu'il avoit apporté à Orléans en 878, pour le soustraire à la fureur des Danois-Normands, pendant une irruption que firent ces Barbares en Bretagne. Le concours de peuples, que la dévotion pour ces reliques attira dans cette Eglise, lui sit prendre bientôt le nom de St. Samson, qu'elle joignit d'abord à celui de St. Symphorien, & qu'elle a depuis conservé seul. Hugues le Grand, Comte d'Orléans, pere du Roi Hugues Capet, se démit au mois de Mai 930, en faveur d'Agave, Doyen, & des Chanoines de St. Samson, de cette Abbaye, dont il jouissoit en commande laïque & héréditaire; il leur en abandonna le titre & les revenus, aussi-bien que deux Mélang. du Eglises dans le Fauxbourg d'Orléans, St. Sulpice & Ste. Lée, & leurs dépendances. Le Roi Louis le Jeune, à son retour de la Terre-Sainte, amena avec lui quelques Religieux du Mont de Sion, qu'il mit dans cette Abbaye: elle appartenoit alors à St. Martin des Champs de Paris, Voy. la Re- à qui le Roi Philippe I en avoit fait don dès 1067, want le mis avec tous les droits de Justice & de Coutumes, d'une Foire qui se tenoit tous les ans le 1er. Novembre, aux environs de l'Eglise. Il ne paroît pas cependant que les Chanoines Réguliers, qui desservoient alors l'Eglise de St. Martin des Champs, aient fait un établissement à St. Samson; car il y avoit encore des Chanoines séculiers au commencement du siécle suivant. Les Lettres de Louis le Jeune sont datées d'Orléans, l'an 1152, & la 16e. de son regne. Ces Religieux, auxquels Hervé, Seigneur de Vierzon, donna en 1175 le Prieuré de Framée en Histor. s. Sologne, furent réformés par le Pape Leon X, & obligés Mart. D. de vivre en communauté, dont le dernier Prieur, qui possédoit ce Prieuré en commande, a été M. de Gazille, par les libéralités duquel, & de M. Lhuillier, Docteur-Régent en l'Université, le Collège a été mis en l'état où nous le voyons. Du tems des Jésuites, on lisoit cette

> Deo optimo maximo, sanctissimaque Matri ac Virgini, necnon Radulphi Gazilei Parisiensis, aterna memoria consecratum, qui Sancti Martini apud Turones ex-Decanus, ac S.R.E. Pronotarius, & Doctor Sorbonicus, Societatis Jesu Collegium

hâc in urbe fundavit, anno CIO IOC XVIII.

inscription fur la porte:

Cette inscription a été enlevée, & on y a substitué celle-ci sur un marbre noir, en lettres d'or : Collegium

Regium. M. DCC. LXIII.

Avant l'établissement du Collége actuel, en saveur des Jésuites, il y en avoit eu deux à Orléans, sur lesquels on n'a point de détails; le premier, appellé le Collège de Justice, & le second, le Collège de Champeaux. Ce dernier est probablement le même que le Collège de Champagne, dont étoit principal en 1564, Louis Miqueau, en Latin Miquellus, connt par une Histoire latine du siège d'Orléans. Je n'ai pu découvrir d'autres actes concernant ces Collèges, que des Lettres testimoniales du 15 Février 1599, données par le Sr. Duval, Principal du Collège de Justice, & qui se trouvent au Trésor de Ste. Croix.

Il paroît qu'il y a eu dans le siècle dernier à Orléans, une Académie pour l'instruction de la jeune Noblesse. J'en tire la preuve des Lettres du Grand - Ecuyer de France & du Gouverneur d'Orléans, qui permettent au Sr. Akakia d'y tenir Académie publique & ouverte. Elles surent registrées au Bailliage le 12 Octobre 1660.

(39) La Bibliothèque publique chez les Bénédictins, &c.

Le Public est redevable de cette Bibliotheque à la libéralité de M. Guillaume Prousteau, Docteur-Régent en la téré du Cal'Université d'Orléans, où il est mort le 15 Mars 1715, talogue de
âgé de 89 ans, étant né à Tours le 28 Mars 1626. Il avoit théque.
d'abord eu dessein de confier ce dépôt à MM. de la Cathédrale; mais quelques difficultés qui survinrent, lui firent
jetter les yeux sur les PP. Bénédictins de Bonne-Nouvelle,
qui accepterent ses propositions, & auxquels il en sit une
donation entre-viss, passée devant Rou & son Confrere,
Notaires à Orléans, le 6 Avril 1714. La premiere ouverture s'en sit après la mort du Donateur, le 9 Décembre
1716. Cette Bibliotheque, sormée en partie de celle de
Henri de Valois, que M. Prousteau avoit achetée en 1679,
pouvoit contenir alors environ six mille volumes d'un
très-bon choix, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs
remplis d'excellentes notes & remarques manuscrites, de
ta main de ce Sçavant.

Elle a été successivement augmentée par plusieurs donations qu'y ont faites, en différens tems, MM. l'Abbé de Hautefeuille, sçavant Mécanicien d'Orléans, en 1724; l'Abbé le Jay de Massuere, ex-Oratorien de Rouen, mais originaire d'Orléans, en 1738; Vastins des Breaux; Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Bourges, en 1742; Arterié, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Aggrégé au Collége de Médecine d'Orléans, en 1764; Pothier, Docteur-Régent en l'Université d'Orléans, & Conseiller aux Bailliage & Siege Présidial de la même Ville, en 1772.

Cette Bibliotheque est ouverte trois jours de la semaine, les Lundi, Mercredi & Vendredi, depuis huit heures du matin jusqu'à onze, en tout tems; & depuis une heure après midi jusqu'à quatre heures, en hiver; & en

été, depuis deux heures jusqu'à cinq.

Les Conservateurs sont MM. le Lieutenant-Général; le le Procureur du Roi au Bailliage; le Scholastique de l'Eglise d'Orléans; le Maire de la Ville, & le R. P. Prieur de Bonne Nouvelle, qui y font la visite deux sois l'année.

(40) Le Martroi, &c.

Ducange, Gloff, au

Martyrium, dont a été formé Martroy, fignifie proprement un Oratoire, ou Chapelle dans laquelle reposent les corps de quelques Marryrs ; & c'est en ce sens que l'ancienne Chapelle du Grand - Cimétiere de cette Ville est appellée le Martroy-aux-Corps; mais Martyrium, dans une signification plus étendue, est un nom qu'on a donné, cele. Helle- quoiqu'abusivement, aux Places destinées, comme celle-ci

nism. de L. l'est, aux exécutions.

Dans la Chronique de Léon de Nangis, en 1314, à l'endroit où il est parlé du supplice de Philippe & de Gautier d'Aunoy, freres, accusés d'avoir débauché les femmes des enfans de Philippe le Bel, cette Place est appellée Martré: in communi platia Martré cunctis videntibus vivi excoriari, &c. & ad commune patibulum Mff. de Gi- tracti, &c. M. de Givès croyoit que ce mot étoit formé de nacrusion, qui signifie témoignage, sondé sur ce que les Députés de la Police vont chaque jour de marché

tirer

tirer des témoins du bled, afin d'affeoir le prix du pain pour la semaine, sur le prix & la qualité du bled du

marche précédent.

Sauval dit que quelques-uns font venir Martroy de Descript: Matfroy, Comte d'Orléans, sous le regne de Louis le I. p. 145. Débonnaire : sa conjecture pourroit avoir quelque apparence, si ce mot étoit particulier à Orléans; mais c'est un nom générique & commun.

Dans quelques Villes, comme à Loudun, on prononce Martray: St. Pierre du Martray, dont l'infortuné

Urbain Grandier étoit Curé.

Piganiol de la Force, & après lui, M. l'Abbé de Vayrac, Nouv. Des en parlant d'une Croix qui est encore aujourd'hui dans le France, T. Martroi d'Orléans, se sont trompés, en donnant à cette V. p. 289. Explication Croix le nom de Martroy, qui est celui de la Place : le histor. & tofecond ajoute à cette erreur, en disant que cette Croix Pog. Merc. est très-belle. C'est une Croix de pierre très-sumple.

(41) L'Etape, &c.

Ce mot dérivé du Grec staps, uva passa; ou bien σταφυλή, uva, selon Léon Tripault, est un lieu auguel ordi- cele. Hello nairement s'expose en vente le vin ès Villes. Le Roi Fran- nism. çois II, ayant convoqué les Etats du Royaume à Orléans, arriva dans cette Ville le 17 Octobre 1560, & logea sur Guyon, Ti cette Place de l'Etape, dans la maison appellée autresois la I. p. 382. maison du Gouverneur, & aujourd'hui l'Intendance, bâtie par Jacques Groslot, Chancelier de la Reine de Navarre, & Bailli d'Orléans. Ce Prince y mourur le 5 Décembre suivant, avant l'ouverture des Etats, pour lesquels on avoit dressé au milieu de la Place, & vis-à-vis son Hôtel une grande falle en charpente, où Charles IX les ouvrit le 13 du même mois, huit jours après la mort de son Frere.

Le Prince de Condé, venu aux Etats avec son Frere le Roi de Navarre, fut arrêté en sortant de l'audience du Roi, le jour de son arrivée, le 31 Octobre. On l'enferma dans une maison, près l'Eglise des Jacobins, sur cette Place, que l'on garnit de barreaux de fer, & on fit

élever devant un Fort de briques, sur lequel on mit trois pieces de canon, qui répondoient aux trois rues principales qui y aboutissent. Ce Prince fut condamné à perdre la tête; mais la mort du Roi empêcha qu'on n'exécutât la Sentence, & il fut mis en liberté dès les premiers jours du regne de Charles IX.

(42) Les Cloîtres Ste. Croix, &c.

Groteste, Au-

Dans celui de ces Cloîtres, appellé le Cloître des Libraires, est la Bibliotheque du Chapitre. De obitu & Groteste Desmahis, mort Chanoine de l'Eglise d'Orléans, virtutibus M. le 16 Octobre 1694, après avoir été auparavant Ministre de la Religion prétendue réformée à Bionne, légua, en mourant, ses livres au Chapitre. Son exemple sut suivi depuis, en différens tems, par MM. Guillon & Jousset; le premier, Chantre de la même Eglise; & le second, Curé de l'Aleu-St.-Mesmin. Mais cette Bibliotheque resta pour l'usage particulier des Chanoines, jusqu'en 1713, que François Morel, Horloger, mort le 1er. Décembre de cette année, légua au Chapitre, par son testament du 13 Avril, son Cabinet, composé d'un ample recueil d'Estampes des plus sameux Maîtres, de quelques Livres, & d'un amas assez considérable de Médailles antiques d'argent & de bronze, avec quelques autres curiofités, à condition, par les acceptans, de tenir ledit Cabinet ouvert au Public une fois la femaine, pendant deux heures, & de le représenter tous les trois ans au Procureur du Roi au Bailliage d'Orléans, qui en feroit la visite. Le Chapitre accepta le legs, & joignit au Cabinet les Livres qu'il avoit, & qui pouvoient monter à deux mille En 1735. volumes. Ils ont été ensuite augmentés par ceux que M. Gabriel de Mareau, Doyen de la Cathédrale, y a légués

en mourant. Cette Bibliotheque s'ouvre tous les Mardis à une heure après midi, jusqu'à trois heures, en hiver; & depuis quatre heures jusqu'à six, en été. Le soin en est consié à deux Chanoines, que le Chapitre nomme ou continue

tous les ans.

(43) On ne voit dans Orléans aucune Fontaine publique, &c.

M. Polluche ajoutoit dans la premiere édition de cet Ouvrage, que " ce n'est pas un défaut, parce qu'on n'y » en a aucun besoin, & que l'eau des puits, qui y sont » en très-grand nombre, même dans chaque maison par-" ticuliere, y est très-bonne. " Cette assertion est un peu hasardée; des expériences chymiques, très-bien faites par MM. Toussaint Guindant , Docteur en Médecine de Exam. chym. la Faculté de Montpellier, Aggrégé au College de Méde. & prat. des cine d'Orléans, & aujourd'hui Docteur-Régent de la Loire, &c. Faculté de Médecine de Paris; & Prozet, Apothicaire par M. Guine d'Orléans, soumises au jugement de l'Académie des 26. & suiv. Sciences & de la Société Royale d'Agriculture de cette Ville, semblent démontrer que l'eau des puits est en général contraire à la fanté, & qu'il faudroit préférer l'eau de la Loire, dont ces mêmes expériences prouvent la bonté & la falubrité.

(44) L'Eglise Cathedrale, &c.

On lit dans la vie de St. Euverte, que nous a donnée T. II. p. 28. Surius, que ce Saint Evêque d'Orléans, mort vers l'an 391, voyant dans les premieres années de son Pontificat, que l'Eglise de St. Etienne, qu'on prétend avoir servi jusques-là de Cathédrale, étoit trop petite pour la multitude de son peuple, en fit élever une autre plus spacieuse & plus commode; que le jour de la Dédicace, pendant la célébration des SS. Mysteres, St. Euverte, qui disoit la Messe, St. Baudille, qui lui servoit de Sous-diacre, & deux autres personnes, apperçurent au milieu d'une nuée éclatante, une main qui bénit par trois fois l'Oblation, le Temple, le Clergé & le Peuple; & qu'ainfi Dieu fit lui-même la Dédicace de cette nouvelle Cathédrale, qui en mémoire de cette bénédiction miraculeuse, prit alors le nom de Ste. Croix, qu'elle a toujours retenu depuis.

Cette Eglise fut bâtie sur les vieux fondemens d'un Château, qui contenoit autant de terrein que toute l'Eglise Rapport des & une grande partie du Palais Episcopal. En 1628, on Architectes découvrit les fondemens des Tours & des endroits où saires du Roi

étoient placées les portes, dont il restoit encore le massif de dehors, bâti en pierres de moëllon fort proprement taillées. On trouva aussi quelques Médailles de l'Empereur Marc-Aurele, avec la légende, Concord. Augustor.

Antiq. hift. St. Aignan ,

St. Aignan, successeur de St. Euverte, enrichit cette del'Eglise de Eglise d'une nouvelle architecture, & en fit élever le bâtipar Hubert, ment. C'est ce que nous apprenons des Actes de la vie de ce Saint. Il est vrai que ces Actes, aussi bien que ceux de St. Euverte, sont désectueux en bien des endroits : cependant rien ne nous empêche d'ajouter foi à ce que disent leurs Auteurs, qui n'ont pas eu intérêt de tromper en tout, sur le tems de la fondation, & sur les premieres

augmentations de Ste. Croix.

Demirac. S. Bibl. vet. Flo-

Cette Cathédrale, après avoir subsisté près de 500 ans, Bened. p. 64. fut brûlée avec les autres Eglises d'Orléans, en 865, lorsque les Normands, qui s'étoient emparés de cette Ville, y mirent le feu. Adrevalde écrit cependant que Ste. Croix avoit été préservée de l'incendie, quelques efforts qu'eussent faits les Barbares pour l'envelopper. Mais la preuve du contraire se trouve dans une Charte de Spiciles. d. Carloman, donnée en faveur de cette Église, l'an 883: L. d'Acheri, lamentabili Normanorum persecutione... matris ipsius Ecclesiæ Basilicæ à supràdictis regni persecutoribus concremata... S'étant relevée de ses ruines, elle éprouva le même sort en 999, qu'elle fut réduite en cendres une seconde fois, fous le regne du Roi Robert. L'Evêque Arnoul, Prélat riche & libéral, la fit rebâtir en partie de ses deniers, & en partie d'un trésor que les Ouvriers trouverent en creufant les fondemens. Ce troisième bâtiment beaucoup plus magnifique que les précédens.

En 1278, comme il menaçoit ruine, Robert de Courtenay, alors Evêque, songea à le faire rétablir; il céda, pour cet effet, au Chapitre toutes les oblations qu'il perçevoit dans l'Eglise, ne se réservant que dix livres pour la cire. Il leur permit encore, suivant le consentement qu'il en avoit obtenu du Roi Philippe le Hardi, de couper autant de bois dans ses forêts, & de prendre autant de pierres dans ses carrieres, qu'il en seroit besoin, abandonnant en outre une partie confidérable du terrein de l'Hôtel Episcopal, pour servir à accroître l'Eglise, suivant

le dessein qui en avoit été pris. On se servit aussi, pour subvenir à cette dépense, des 3000 liv. que les habitans d'Orléans avoient données pour se rédimer d'un droit que prétendoit le Doyen de l'Eglise d'Orléans, sur la succession de ceux qui mouroient ab intestat. Malgré ces préparatifs, ce ne fut néanmoins que fous Gilles de Pastay, successeur de Robert, que l'on commença les ouvrages, & que l'on y travailla avec force. Le chef de l'ancienne Eghie étant déja tombé, l'Evêque, accompagné des Abbés de St. Benoît, de St. Euverte, de Baugenci, & de tour le Clergé, posa la premiere pierre le 7 Septembre 1187. 1287 L'ouvrage fur continué sous Berthaud de St. Denis, qui en 1300 céda au Chapitre les 10 liv. que Robert de Courtenay avoit retenues sur l'Eglise. François de Brilhac fit commencer, en 1479, les croisées du bas de la nef; mais, quoiqu'on eût travaillé en différens tems à cer édifice, il n'étoit point encore achevé en 1567, lorsqu'après la furprise d'Orléans par le Capitaine la Noue, les Calvinistes le ruinerent pour la dernière fois le 24 Mars. Il ne resta sur pied que la croupe & les onze Chapelles qui l'accompagnent, avec fix piliers de la nef; tout le reste fut renversé.

Voy. la re-

Dès avant ces derniers troubles, il paroît que cette Eglife avoit beaucoup fouffert des fureurs des Calviniftes : ce fut du moins le motif qu'allégua le Chapitre pour obtenir l'abolition d'une redevance richcule à laquelle il étoit tenu, conjointement avec les Administrateurs de la Maladrerie de St. Lazare, envers les Bouchers de la Ville & Fauxbourgs d'Orléans. Elle confistoit en repas appellés Ouances. où ces Bouchers assistoient avec leurs enfans, quelquefois au nombre de plus de cent vingt. On leur fournissoit douze torches, six devant & derriere, & ce n'étoit pas tout; chaque Boucher emportoit avec lui, après le repas, la fixième partie d'un porc, & quelques langues; & pour tous ces priviléges, ils n'étoient tenus à payer au Chapitre qu'une modique somme de 20 sols 7 deniers. Charles IX, fur les représentations des Chanoines, abolit cette double redevance, par ses Lettres Patentes en date du 6 Août 1565.

L'Eglise resta dans un triste état jusqu'en 1598, que le Roi Henri IV, revenant de Bretagne, fit son entrée

dans Orléans le 2 Juillet, & promit aux Habitans de la faire rebâtir. Ce Prince, par ses Lettres du 10 Août 1599, assigna les fonds nécessaires pour cette réédification; & étant revenu à Orléans avec la Reine son épouse, en 1601, il y mit la premiere pierre le 18 Avril. On a toujours continué à y travailler. Le clocher fut commencé en 1643, & fini en 1663. On l'a démoli dans la fuite, sçavoir, la fleche, en 1691, & le reste en 1708, pour la construction d'un nouveau clocher qui s'y voit aujourd'hui, & qui a été posé en 1711. Les anciennes Tours qui accompagnoient la principale entrée, ont été démolies en 1726, pour faire place aux fondemens des nouvelles, & du portail qu'on commença à jetter la même année, & auxquels on a travaillé depuis à diverses reprises. Ils furent conduits au rez de chaussée en 1735.

On voyoit précédemment, à un des jambages de l'ancienne Tour des cloches de Ste. Croix, une inscription ancienne de fix cens ans, gravée dans la pierre, qui contenoit l'acte d'une manumission ou affranchissement d'un esclave, nommé Letbert, par Albert son Maître, qui étoit vassal de Ste. Croix. Elle étoit conçue en ces termes: Ex beneficio S. Crucis per Johannem Episcopum, & T. H. p. 41. per Albertum, S. Crucis Cafatum, factus est liber Letbertus, teste hâc Sancta Ecclesia. Quelques personnes Lembertus au lieu de Letbertus ; mais elles se trompent.

L'Evêque, dont il est fait mention dans cet acte, est Jean Ier. du nom, Evêque d'Orléans en 1091, sous le

regne de Philippe I.

Depuis 1735 jusqu'en 1766, on n'avoit élevé les nouvelles Tours qu'à la hauteur de 42 pieds. Tous ces travaux avoient été conduits d'après les desseins, dans un goût gothique, de M. Gabriel, premier Architecte du Roi. Mais en 1766, M. de Jarente de la Bruyere, Evêque actuel d'Orléans, obtint de Sa Majesté, que les fonds pour l'entier achevement de ce Portail seroient pris sur les Economats, dont il étoit alors Directeur-Général. Il chargea M. Trouard, Intendant & Contrôleur des Bâtimens du Roi, de faire de nouveaux desseins, toujours dans le goût gothique, sur lesquels on a rectifié la partie du Portail déja élevée, & continué le reste. On a frappé, à

cette occasion, une Médaille, qui représente d'un côté la figure du seu Roi, avec ces mots: Ludovicus XV, Rex Christianissimus.; & de l'autre, le Portail de Ste. Croix, avec cette légende: Basilica SS. Crucis Aurelianensis; & pour exergue, Henrici IV votum persolvit Ludov. XV. On observera que sur cette Médaille, les Tours n'ont que deux étages, au lieu qu'elles doivent en avoir trois, selon les desseins de M. Trouard; mais le dernier ordre n'a été ajouté que depuis que la Médaille a été frappée. Ces nouveaux travaux n'ont été commencés qu'au mois de Mars 1768.

Les vitres de cette Eglise ont été peintes par Guillaume Levieil, célebre Peintre sur verre, de notre siecle, con-

jointement avec fon pere.

Le Jubé qui sépare le chœur de la nef, est un des plus magnisiques qu'on trouve en France; il a été élevé aux dépens du Roi Louis XIV, sur les desseins de M. Lebrun. L'Image de J. C. en croix, la Vierge, St. Jean, & les autres ornemens de sculpture, sont de la main de Jean - Baptiste Tuby, Sculpteur renommé. M. de Coislin, alors Evêque, & depuis Cardinal, posa la premiere pierre de cet ouvrage, le 26 Juin 1690. Elle porte cette inscription:

Anno Christi M. D. C. X. C. mense Junio, istius novi ambonis primarius lapis positus est, regnante, & sumptus verè regios suppeditante Ludovico Magno XIV, hujus Basilica Restauratori munificentissimo, haresi Calviniana à cujus sequacibus

destructa fuerat, intra Galliarum fines extinctà.

Ponebat Petrus du Cambout de Coislin, Episcopus Aurel. Regiorum Ordinum Commendator, ac Regis primus ab Eleemosynis, Consiliisque eidem Basilicæ abs Rege ipso

præfecti. P. C. C.

Des Tableaux placés aux deux autels qui accompagnent la porte d'entrée de ce Jubé, l'un est une belle copie de la Descente de croix, de Daniel de Volterre, saite en Italie par les ordres & aux frais de M. de Coislin; & l'autre, qui représente J. C. au Jardin des Olives, est de Jouvenet.

Celui qui est placé dans le fond du chœur à l'Aurel, dit de St. Mamert, a été peint par Claude Vignon, de Tours. L'Autel, qui est à la Romaine & en rombeau, placéau

milieu du Sanctuaire, est de différens marbres les plus rares, & orné de bronzes sculptés par M. Vassé, dans le goût le plus achevé. C'est un présent du feu Roi,

fait à l'Eglise de Ste. Croix, en 1729.

Les stalles des Chanoines, qui ornent le chœur, sont d'un travail exquis. Elles sont ornées de médaillons qui représentent les principaux traits de la vie de J. C. & de trophées & de grouppes d'un très-bon goût de dessein, & de l'exécution la plus parfaite. Elles ont été faites par Jules Dugoulon, en 1706, ainsi qu'il se voit dans le ruban de la premiere médaille, en entrant par la porte du Jubé.

Dans la Chapelle de la Ste. Vierge, qui est placée au rond-point de cette Eglise, & où se trouve la sépulture de la Maison de Longueville, qui l'a fait décorer en marbre blanc & noir, on voit dans une niche, au-dessus de l'Autel, une figure de Notre-Dame de Pitié, en marbre blanc, d'une grande beauté. Elle est de la main de Michel Bourdin, Sculpteur célebre, né à Orléans, & pendu à Cléry, pour y avoir volé dans l'Eglise de Notre-Dame une lampe, après avoir fait, par ordre de Louis XIII, en 1622, le tombeau & la statue en marbre blanc de Louis XI, placés dans cette Eglise, & que l'on y voit encore.

Lemaire, T. I. p. 85.

léans,

C'est dans le chœur de Ste. Croix, & devant l'aigle, que Philippe de France, fils du Roi Philippe de Valois, premier Duc d'Orléans, est enterré, & non pas, comme l'écrivent nos Historiens, dans la Chapelle appellée des Ducs. Il y avoit autrefois un tombeau élevé en cet endroit; mais comme il incommodoit pour le Service, Trésor de sur la requête présentée par le Chapitre à Charles, Duc l'Eglifed'Or- d'Orléans, le 5 Février 1419, il fut ôté & placé dans le Sanctuaire du côté de l'Epître, vis-à-vis de cette Chapelle des Ducs, où s'acquittoient quatre Messes sondées par Blanche de France, épouse de Philippe, dont le cœur repose auprès du corps de son mari. Ce tombeau a subsisté jusqu'aux troubles de la Religion, qu'il fut ruiné. Le cœur de François II, déposé dans cette Eglise le lendemain de la mort de ce Prince, arrivée à Orléans le 5 Décembre 1560, éprouva de même la fureur des Calvinistes, qui en dissiperent les cendres,

On conserve encore aujourd'hui dans cette Eglise Voyag. Liturg. p. 185. quelques traces de la Pénitence publique : l'Evêque, ni le reste du Clergé ne prennent aucune part à la cérémonie. Le Pénitencier seul en est chargé. Le Jeudi Saint, de grand matin, il conduit, après plusieurs prieres, les Pénitens qui se traînent à genoux, en procession autout du chœur en dehors ; il les ramene ensuite dans la Chapelle de St. Jean, derriere le chœur, où est son tribunal, & d'où ils sont partis. Après qu'ils ont baisé la terre, & qu'ils se sont prosternés à ses pieds l'un après l'autre, il prononce sur eux l'absolution, les asperse d'eau bénite, & les renvoie, en leur disant: faites pénitence & ne péchez plus.

Autrefois l'Eglife de Notre-Dame de Chartres, & tout le Clergé de la même Ville, avoient coutume de venir en procession à l'Eglise de Ste. Croix dans certains jours de l'année. C'est ce que nous apprenons des Lettres de Fulbert, Evêque de la premiere de ces Eglises. Ce Prélat écrivant à Thierry, Evêque d'Orléans, lui marque que Epist. 624 les grandes occupations où ils se trouvoient à Chartres pour la réédification de leur Eglise, que le seu venoit de ruiner entiérement, (en 1200) les empêchoient de se rendre à Orléans au jour destiné, & qu'il le prioit de vouloir fouffrir qu'ils remissent cette obligation à un tems plus convenable. Le même Evêque, dans une autre de ses Lettres, écrite sur le même sujet au Roi Robert, qui avoit trouvé mauvais qu'on n'eût point fait cette procession, dit à ce Prince, que le triste état où son Eglise est réduite, ne lui permet pas, non plus qu'à son Clergé, de songer à des processions éloignées, & par conséquent coûteuses. L'origine & le motif de cette procession nous sont tout-à-fait inconnus, ausli-bien que le tems où elle a cessé de se faire; à moins qu'on ne veuille dire, pour ce dernier article, que l'interruption occasionnée par l'incendie de l'Eglise de Chartres, ayant duré quelques années, elle s'est ensuite perpétuée insensiblement.

Le Chapitre est composé de dix Dignitaires, qui sont le Doyen, le Sous-Doyen, le Chantre, les Archidiacres de Pithiviers, de Beauce, de Sologne, de Baugenci, de Sully, le Scholastique, & le Sous-Chantre; de deux Personnats, le Pénitencier & l'Archiprêtre; de quarante-fix

Canonicats, dont un affecté à la Théologale, six demi-Prebendés, & six sont de résidence étroite; & de quatre Chanoines nés, qui sont les Abbés de St. Euverte, de

Sr. Mesmin, de Cluny & de St. Benoît.

Outre ces dignités & prébendes, il y a encore deux Chanoines non capitulans, appellés Mamertins, établis en 1355, & nommés par le Chapitre, pour remplacer au chœur, dans le Service divin, les Chanoines malades ou absens.

L'Evêque d'Orléans nomme à toutes les Dignités & à tous les Canonicats, excepté au Doyenné, qui est électif par le Corps des Chanoines capitulans. A cette dignité est annexée celle de Grand-Archidiacre. La nomination de l'Archiprêtre se partage alternativement entre l'Evêque & le Doyen.

Les Dignitaires ont droit de porter l'habit violet & les paremens d'écarlate, les jours des grandes Fêtes & aux processions solemnelles : il paroît même, par d'anciens Actes capitulaires, que tous les Chanoines avoient anciennement le même droit, qui depuis & insensiblement

a été restreint aux seuls Dignitaires.

Le Chapitre d'Orléans est uni par les liens d'une confraternité particuliere, avec le Chapitre de l'Eglise de Bourges, celui de Rheims & l'Abbaye de Cluny.

Jesus - Christ est regardé comme le premier Chanoine de cette Eglise, & le Chapitre paye tous les ans au Bureau de l'Hôtel-Dieu, deux portions pour les pré-

bendes qui lui sont affectées.

Les curieux peuvent se faire montrer à Ste. Croix le modèle en petit de cette Eglise, qui est exécuté en bois avec la plus grande délicatesse; ainsi que les livres d'Epîtres & d'Evangiles écrits sur vélin, par Damoiselet, & le magnifique dais qui sert aux processions de la Fête-Dieu.

(45) Le Palais Episcopal, &c.

Rem. précéd. un peu après le commencement. fidérable de l'Hôtel Episcopal, pour accroître l'Eglise de Ste. Croix qu'on vouloit rebâtir, les Evêques, ses

successeurs, se virent obligés dans la suite de demander au Chapitre une maison dans le Cloître pour s'y loger; ce que le Chapitre leur accorda, en exigeant néanmoins d'eux, qu'auparavant ils déclareroient ne prétendre aucune Jurisdiction dans ledit Cloître, & qu'ils n'y demeureroient que fous le bon plaisir & du consentement du Chapitre, comme il se pratiqua envers Jean de Montmorenci, par acte que ce Prélat en donna le 2 Janvier T. II. p. 249. 1358. Cela a duré jusqu'à M. de Netz, qui ayant retiré une maison bâtie sur l'ancien terrein de l'Hôtel Episcopal, qui avoit été donné à longues années, fit élever le Palais que nous voyons, & qui ne fut achevé que sous M. d'Elbene son successeur, qui fit faire le magnifique portail qui subsiste encore aujourd'hui. Pour faire ces ouvrages, on abattit une ancienne tour, appellée appellée la Tour de la Fauconnerie, du nom d'une Châtellenie appartenante à l'Evêque, de laquelle releve un grand nombre de Vaffaux.

L'architecture de ce Palais, celle fur-tout du portail, en niche, qui est de la plus belle proportion, est estimée des connoisseurs. La galerie est ornée de tableaux de Bon Boulogne. On y distingue quelques dessus de porte, de la main de Snelle. Les deux statues qui étoient ci-devant dans le grand vestibule, & dont l'une représentoit un Philosophe, aujourd'hui changé en St. Pierre, placée dans le pallier de l'escalier; & l'autre offroit la Vérité, un flambeau à la main, dont on a fait une Ste. Hélene, sont de la main d'Hubert; mais elles ont été regrattées.

(46) L'Hôtel-Dieu, &c.

L'établissement des Hôpitaux auprès des Eglises Cathédrales, est d'une haute antiquité, aussi-bien que leur Lemaire, dépendance de ces mêmes Eglises. Le Chapitre d'Orléans, auguel appartient la Jurisdiction spirituelle de celui-ci, Rem. 44. à a fondé deux prébendes, dont le revenu lui est affecté. la fin. Elles furent confirmées par le Pape Alexandre III, en 1170, fous le nom de J. C. que le Chapitre regarde comme fon premier Chanoine.

Cette maison étoit autrefois desservie par des Freres

Religieux de l'Ordre de St. Augustin, que nous voyons en 1235 avoir été relevés par le B. Philippe le Berruyer, Evêque d'Orléans, de l'excommunication qu'ils avoient encourue, & dont le motif n'est point parvenu jusqu'à nous. Ces Freres y resterent jusqu'au regne de François Ier., qui confidérant le mauvais état dans lequel les Hôpitaux étoient tombés, ordonna que dans la fuite ils seroient régis pour le temporel, par des séculiers, qui rendroient leurs comptes devant les Juges Royaux. Cette Ordonnance fut confirmée par Charles IX en 1561. On mit, pour le soulagement des malades, des Filles qui, de même que les anciens Freres, suivent la regle de St. Augustin. Les constitutions qu'elles en ont tirées pour leur conduite particuliere, furent approuvées par le Chapitre de l'Eglise d'Orléans, en 1603, 1621 & 1666. Il existe une Sentence du Bailliage d'Orléans, du 28 Juillet 1604, contre les Chanoines & Chapitre de Ste. Croix, comme se prétendant les fondateurs & maîtres absolus de cette maison; mais il paroît que cela n'eut pas de suite, & ils confervent encore aujourd'hui l'inspection fur cette maison, pour ce qui concerne le spirituel.

Quant au temporel, dont les revenus sont considérables, il est gouverné par neuf personnes; sçavoir, trois Députés de la Cathédrale, & six Bourgeois nommés par

les Maire & Echevins.

L'ancienne Eglise de cet Hôpital, la seule que ses Calvinistes laisserent sur pied aux troubles de 1567, a été rasée entiérement sur la fin de 1733, pour faire place aux ouvrages de Ste. Croix; & on enaélevé une autre beaucoup plus propre, quoique moins commode, dans le Cloître voisin, qui sut bénite la veille de Noël de la même année.

Le tableau de l'Autel de cette Eglise, représentant la guérison du Paralytique, se fait remarquer des connoisseurs. C'est une excellente copie faite par Estiemart. La sculpture en bois de ce même Autel est d'un nommé Verchasseld, Eleve & d'après les desseins de Veitbrecht, célebre Sculpteur de l'Académie; ainsi que le Portail de l'Eglise, & les sculptures dont il est orné.

T. II. p. 99. Le P. Héliot, dans son Histoire des Ordres Religieux, a suivi de mauvais Mémoires, lorsqu'il a dit que l'Hôtel-

Dieu d'Orléans étoit autrefois l'infirmerie des Chanoines de la Cathédrale, au tems qu'ils étoient Chanoines Réguliers; mais qu'ayant été fécularisés, ils laisserent cette infirmerie pour les pauvres malades de cette Ville. Toutes ces particularités, dont aucuns titres ne font mention, paroissent autant de suppositions faites à plaisir.

(47) St. Pierre-Lentin , &c.

Guyon estime que le nom latin de cette Eglise, Sanctus His. d'Orl, Petrus Lactentium, lui a été donnée de l'usage où l'on est T. I. p. 42. encore aujourd'hui d'y porter au baptême les enfans qui naissent dans l'Hôtel-Dieu, qui en est voisin; mais s'il m'est permis, comme à lui, de donner quelque chose à la conjecture, j'aimerois autant dire, qu'ayant autrefois fervi de demeure à ces mêmes enfans, c'est de-là que lui est venu son nom. Il est certain du moins que ces enfans étoient élevés hors de l'Hôtel-Dieu; nous les voyons en maison locante, l'an 1256; & il est passé en dépense dans un compte de la Baillie d'Orléans: pro locagio Mr. de Gidomûs baptisator. XII l. 15. f.

Quoiqu'il en foit, car nous n'avons rien de certain sur l'origine de St. Pierre-Lentin, on voit dans un vieil Ordinaire Msf. de l'Eglise d'Orléans, que le Clergé de la Cathédrale alloit en procession à cette Eglise, le Mercredi turg. p. 184. des Cendres après Sexte, & que c'étoit là qu'on donnoit les Cendres. Die Cinerum fit Processio post Sextam ad S. Petrum Lactentium, & ibi donantur Cineres Canonicis, &

illis qui volunt accipere.

(48) La Chapelle de St. Sauveur, &c.

En 1183, le Roi Philippe-Auguste, qui venoit de chasser les Juifs de son Royaume, ayant ordonné que leurs Synagogues seroient converties en Eglises, les Orléanois exécuterent avec zèle les ordres de ce Prince, & fonderent des prébendes pour des Clercs, qu'ils placerent dans la nouvelle Eglise qui avoit servi de Synagogue dans leur Ville. In Ecclesia quæ quondam Aurelianis fuerat Syna-lippi Augusti, goga, præbendas perpetud instituerunt, dit l'Historien Rigord, nium, T. V.

de l'Ordre

la Langue

Françoise,

p. 831.

p. 56.

Sausseius, qui nous apprend cette circonstance. Sur quoi l'Annaliste Ajourez la de l'Eglise d'Orléans soupçonne, avec assez de vraisemremarque 75. blance, que cette Collégiale est l'Eglise aujourd'hui

connue sous le nom de Chapelle de St. Sauveur. Sa conjecture se trouve appuyée par le don que sit le même Philippe-Auguste de cette Chapelle, quelque tems après, aux Freres du Temple d'Orléans; les Templiers, comme chacun sçait, ayant profité presque entiérement des dépouilles des Juifs. Les Lettres de cette donation sont de

l'an 1200, & datées de Lorris.

L'Ordre des Templiers ayant été aboli au Concile de Vienne, & le Pape Clément V, qui y présidoit, ayant, par sa Bulle du 2 Mai 1312, uni les biens de cet Ordre à celui des Freres de l'Hôpital de St. Jean de Jérusalem, Priviléges appellés aujourd'hui Chevaliers de Malthe; ces derniers de S. Jean de Jérusalem, en surent mis en possession dans le Royaume, en vertu des Lettres Patentes du Roi Philippe le Bel, du 26 du même mois, adressées, pour l'exécution, au Bailli d'Orléans, où ces Chevaliers étoient déja entiérement établis, le 6 de Juin de l'année suivante, qu'ils affer-Origine de merent à Vincent Bogi, harencher d'Orliens, & Adelot de Lour sa femme, un estaçon à harens vendre, qui fut de Menage, jadis du Temple, assis au coing de la porte Harencherie d'Orliens.

(49) L'Eglise Paroissiale de St. Etienne, &c.

Le titre paroissial de cette Eglise, une des plus Mémoires du Prieuré anciennes, & peut-être la premiere d'Orléans, fut supde la Conprimé par un décret d'Alphonse d'Elbene, Evêque, du ception. 8 Janvier 1655, & l'Eglise réduite en Chapelle, dont le bâtiment a été depuis détruit en 1722; la desserte & les fondations portées à la Conception, où les Paroissiens, lors de la suppression de la Paroisse, avoient déja été transférés. Ce dernier décret fut rendu fur la réquisition des Habitans de la Paroisse de la Conception, qui représenterent à l'Evêque, combien les réparations de la Chapelle St. Etienne, dont ils étoient tenus, leur étoient à charge.

Les Auteurs de notre Histoire d'Orléans écrivent que Lemaire, T. H. p. 23.

St. Etienne a servi de Cathédrale, avant que Ste. Croix Ren fût bâtie; mais ce que j'ai dit sur ce sujet, à l'article de cette Eglise, peut suffire pour faire regarder ce sentiment comme une pure conjecture.

(50) La Chapelle de Ste. Colombe, &c.

L'Eglise de Ste. Colombe étoit autresois Paroissale; Guyon, T. mais le titre en sut supprimé sous M. de Netz, & par décret du 7 Juillet 1645, l'Eglise convertie en Chapelle, qui a été abattue en 1750. Les Paroissens furent attribués aux Paroisses voisines de St. Liphard, de St. Pierre-Lentin, & de Bonne-Nouvelle. Cette derniere sut unie, en 1709, à la Paroisse de la Collégiale de St. Pierre-Empont. On voit par une Charte du Roi Robert, de l'an 1028, qui consirme les dons que Roger, Evêque la Maisson de Beauvais, & Odolric, Evêque d'Orléans, son neveu, Duchène, p. avoient sait à l'Abbaye de Colombs, dans le Diocèse de ves. Chartres, que l'Eglise de Ste Colombe d'Orléans, & tous les biens qui en dépendoient, surent donnés par le dernier de ces Prélats, à cette Abbaye de Colombs. Aujourd'hui néanmoins ce bénésice est à la nomination d'Orléans, du Doyen de l'Eglise d'Orléans.

(51) L'Hôtel de Ville , &c.

Avant le regne de Charles VII, les Notables, qui composoient le Corps de Ville, s'assembloient dans une Chambre du Châtelet, laquelle répond sur la rue au Lin, & qui a été occupée par MM. du Bureau des Finances. Mais la grande Cour qu'amena avec lui Charles, Duc d'Orléans, lorsqu'il vint dans cette Ville avec sa nouvelle Epouse, en 1442, après sa prison d'Angleterre, sit connoître combien cette place étoit incommode. C'est pourquoi la Ville acheta, le 22 Mai 1443, l'Hôtel des Carneaux, & quelques maisons voissines, sur le terrein desquelles on a élevé depuis les bâtimens que nous voyons, & qui n'ont été achevés qu'en 1498. Cet Hôtel a eu quelque beauté en son tems, & feroit encore aujourd'hui assez d'esset, s'il répondoit sur

quelque Place. La Salle d'entrée est vaste & grande ? avec deux cheminées aux deux extrêmités; elle est ornée des portraits des derniers Ducs d'Orléans, qui sont de bonne main.

Celui de la Pucelle qu'on y voit, & qui est trèsancien, représente cette Héroïne en habit de fille, mais la tête couverte d'un chapeau, noué d'un ruban sous le menton, & tenant une épée à la main. Il offre sur le visage & dans le maintien de Jeanne d'Arc, des traits de modestie & de douceur, que M. de Marcenay, qui l'a gravé en 1769, a rendu d'une maniere sçavante & délicate.

Sur la porte de l'Hôtel de Ville, qui donne dans la rue Ste. Catherine est un cœur ouvert, tenu par des Anges, au milieu duquel est une sleur de lis. Lemaire affure que ce fut Louis XII, auparavant Duc d'Orléans, qui fit placer cet emblême Le même Prince avoit donné

à la Ville pour devise : Hoc vernant lilia corde.

La cloche du gros horloge, qui sert aussi de Bestroi; est posée sur une ancienne Tour de la premiere enceinte. que l'on a élevée considérablement, & où elle sut placée au mois de Juin 1459. Elle avoit été fondue le 22 Septembre 1453, par un nommé Louis Carrel, de Moulins. Le Connétable de France, Arthus de Richemont, depuis Duc de Bretagne, lui donna le nom de Cœur de lis.

Le Gouvernement Municipal d'Orléans, comme celui d'une partie des Villes du Royaume, a subi des variations. On peut conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, que cette Ville jouissoit, de tems immémorial, du droit de Commune & de Bourgeoisse, quoiqu'on ne trouve point de titres qui en fassent mention. L'importance d'Orléans, sa situation au milieu de la France, son commerce, tout porte à croire qu'elle avoit ce privilége.

Un texte de l'Abbé Suger appuie ce sentiment : il y est dit que le Roi Louis le Jeune vint à Orléans pour réprimer l'insolence des Chefs de sa Communauté, qui vouloient Suger. Hip. s'élever contre le Roi: Cui sub obtentu communitatis sua, Franc. script. in tantam præsumptionem elati, quasi contrà Regem insurgere thou, p. 136. videbantur. Il n'appartenoit qu'aux Rois de donner ces Priviléges, & nos Souverains les multiplierent, fur-tout fous Charles le Simple & fous Hugues Capet, lorsque les

Comtes

Comtes se rendirent héréditaires & presque indépendans, pour balancer leur autorité. Mais Philippe - Auguste se disposant à partir pour la Terre Sainte, & s'étant apperçu que l'autorité de ces Communautés affoiblissoit celle des Juges Royaux; n'ayant plus d'ailleurs les mêmes raisons de politique pour les conserver, parce que les guerres, connues sous le nom de Croisades, avoient fait rentrer bien des Comtés dans le Domaine de la Couronne, publia un Edit en 1190, par lequel il donna pouvoir à ses Baillis d'établir dans chaque Ville quatre Prud'hommes pour vaquer aux affaires de ces Villes, & les régler comme il feroit convenable. Le nombre de ces Prud'hommes s'accrut fucceffivement à Orléans, & en 1383 ils étoient jusqu'à dix; mais l'année fuivante, les habitans obtinrent du Roi Charles VI, par des Lettres de ce Prince, données à Paris le 2 Mars 1384, & enregistrées à la Chambre des Comptes le 9 des mêmes mois & an, permission d'élire pour l'administration de la Ville, douze notables Bourgeois, appellés Procureurs de Ville; nom qu'ils ont conservé jusqu'en 1504, qu'ils prirent celui d'Echevins, autorisés par des Lettres Patentes de Louis XII. En 1563, les douze Echevins étant tous Protestans, on leur en joignit douze autres Catholiques; mais cela ne dura que peu d'années, & le nombre continua d'être fixé à douze, jusqu'en 1686, que par une Lettre de cachet, du 23 Avril, les Echevins furent réduits à six. Dès 1564, Charles IX, par ses Lettres Patentes en forme d'Edit, données à Châlons le 21 Avril, avoit ordonné qu'on élût un Maire de Ville; mais des raisons particulieres firent différer l'exécution de cet Edit jusqu'en 1568, que le Prince donna de nouvelles Lettres, le 23 Novembre à Orléans, qu'il confirma par d'autres, données à Châlons le 23 Janvier 1569, portant justion au Parlement de procéder à la vérification & enregistrement des précédentes. En conséquence, M. Jean Brachet, Ecuyer, Sieur de Froville & de Pormorand, &c. Secretaire du Roi , Maison & Couronne de France , nommé par le Roi, ayant été agréé par les Habitans, prêta serment pardevant M. d'Entragues, Bailli d'Orléans, le 29 Mars 1569.

remarq. 63.

les Halles; elle étoit annoncée, quelques jours devant ? Voyet la par un Crieur public. Les Habitans assemblés nommoient sept personnes notables choisies pour électeurs à la pluralité des voix. Ils se retiroient sous la Halle des Tanneurs pour y conférer entr'eux. Le plus ancien des sept venoit ensuite, en présence de ses Confreres, annoncer à l'Assemblée le choix qu'ils avoient fait des Echevins, que les Notaires proclamoient à haute voix, pour être confirmés & approuvés. Les Echevins, après avoir essuyé plusieurs réductions, font enfin fixés à cinq.

> Par Lettres Patentes de Mgr. le Duc d'Orléans, du 10 Novembre 1772, il est statué qu'il y aura désormais à l'Hôtel de Ville quatorze Députés, dont sept Officiers &

sept Négocians; ce qui subsiste aujourd'hui.

La Police d'Orléans est exercée par le Lieutenant de Police, avec les Maire & Echevins : ce Magistrat y préside, & en son absence, il est remplacé par le Maire. Le siège de cette Jurisdiction, où assistent quatre Conseillers du Bailliage, qui changent tous les trois mois, & les deux Avocats & le Procureur du Roi, se tient dans la

grande Salle de l'Hôtel de Ville.

Le Corps de Ville a fous ses ordres immédiats une Compagnie de cinquante hommes, qui dans son institution, en 1517, avoit été portée jusqu'à cent. Elle sut réduite au nombre de cinquante, non compris le Capitaine, le Porte-Enseigne & les Dixainiers, par des Lettres-Patentes du Roi François I. des 16 Juillet & 21 Août 1546. Ses fonctions sont d'obéir aux ordres des Officiers, en ce qui concerne l'utilité publique, le fervice de la Ville & des Habitans, & d'empêcher les féditions. Ils accompagnent les Maire & Echevins dans les Processions & autres cérémonies publiques. Ils étoient autrefois armés de hallebardes; mais depuis quelques années on y a substitué des fusils. Leur uniforme est un habit rouge, paremens, doublures, veste & culotte bleus, avec une bandouliere de velours cramoisi brodée aux armes du Roi & de la Ville. Quand cette Compagnie marche, le Porte-Enseigne a un étendard de taffetas blanc rouge & jaune.

Outre ce Corps, destiné particulièrement au service des Officiers Municipaux, il y a dans Orléans dix Compagnies

de Bourgeoisse, composées chacune d'un Capitaine, d'un Lieutenant & d'un Enseigne, & commandées par un Colonel & un Major. Elles furent établies, en 1569, sur la requête des Habitans d'Orléans, par des Lettres Patentes du Roi Charles IX, du 15 Juillet, pour obvier aux séditions civiles & aux incursions des Huguenots, qui désoloient alors Orléans. Ces Charges qui avoient été érigées en titre d'Office par un Edit du mois de Mars 1694, furent maintenues à la nomination des Maire & Echevins, & réunies au Corps de Ville d'Orléans, par Arrêt du Conseil du 21 Décembre de la même année, à la charge d'en payer la finance; mais par un arrangement particulier, les anciens titulaires Capitaines, & leurs fuccesseurs, ont disposé & disposent encore de ces Offices, & choisissent leurs Lieutenans & Enseignes, ainsi que leurs Sergens, qui tous doivent être agrées par la Ville.

(52) Ste. Catherine , &c.

Cette Eglise n'étoit autresois qu'une Chapelle dépen- Lemaire; dante de St. Pierre-Ensentelée; mais en 1359, lorsque 23. l'armée d'Edouard, Prince de Galles, vint ravager les environs d'Orléans, l'Eglife de St. Pierre ayant été démo-remarq. 61. lie, ainsi que toutes les Eglises qui se trouverent dans les Fauxbourgs, que les Orléanois ruinerent eux-mêmes, dans l'appréhension d'être assiégés; les Paroissiens se retirerent à la Chapelle de Ste. Catherine, à laquelle le titre Paroissial de St. Pierre sut attaché, par Décret du 13 Janvier 1365, & l'emplacement de cette derniere Eglise, destiné à servir de cimétiere à la nouvelle. Les choses resterent en cet état, jusqu'au tems de la derniere enceinte de la Ville, que quelques particuliers ayant contribué au rétablissement de St. Pierre-Ensentelée, cette Eglise fut séparée de Ste. Catherine en 1501, par une Bulle du Pape Alexandre VI, qui annexa à cette derniere la Pénitencerie de l'Eglise d'Orléans, que Jean de Constans avoit auparavant unie à la Paroisse de St. Pierre, par Décret du 1er. Octobre 1344, confirmé par Bulle du Pape Clément VI, du 20 Avril 1345. Elle en a été séparée depuis. La Cure est encore à la présentation du Pénitencier de l'Eglise d'Orléans,

3 ij

On voit des deux côtés du maître-autel de cette Eglise, deux tableaux qui pourroient bien être de Pérelle l'aîné, d'Orléans; ce qu'il y a de certain, c'est que celui du milieu, qu'on y voyoit autrefois, étoit de ce Maître; un autre, de Michel Corneille le pere, aussi d'Orléans, dans la Chapelle des Fonds - baptismaux, qui représente St. Pierre recevant les clefs de la main du Sauveur; & un troisiéme, d'un Maître inconnu, mais qui est fort beau, dans celle de l'Adoration.

Dans la rue & vis-à-vis l'Eglise de Ste. Catherine, est une maison appellée la maison du cheval blanc, qui sur donnée à l'Abbaye de Bonneval, le 12 Mars 1364, par Jean Christianisati, Bourgeois d'Orléans, & qui a servi d'hospice aux Religieux de cette Communauté, jusqu'en

1552.

(53) St. Mesmin - l'Aleu, &c.

Le Roi Clovis le Grand, en fondant l'Abbaye de Micy connue depuis sous le nom d'Abbaye St. Mesmin, lui donna Avertiffe- cet Aleu, ainsi qu'on le voit par une Charte de Louis le l'examen des Débonnaire, & de Lothaire son fils, du 16 Février 837; Mesmin, p. car dans l'acte de fondation de cette Abbaye, il n'en est 1. des titres. aucunement parlé : & in civitate Aurelianis possidet prafatum Conobium Miciacense claustrum, quod dicitur Capella Sancti Maximini ... hac Clodovaus primus , Rex Francorum, Miciacensi loco jure hareditario condonavit. Ce lieu fervit d'hospice aux Religieux de Micy, qui y bâtirent une Chapelle, & y formerent une Communauté, qui étant tombée dans la suite des tems, comme bien d'autres, devint Eglise Paroissiale, à laquelle celle de St. Martin de Atrio, autrement de la Mine, qui étoit dans son voisinage, fut unie & incorporée par l'Evêque, & du consentement du Chapitre de l'Eglise d'Orléans, par acte du 10 Mars Tréfor de 1408, comme nous l'apprenons d'un ancien registre : fit annexa Parochiarum Sanctorum Maximini de Allodio, & Martini de Atrio, per D. Episcopum Aurel. de consensu Capituli. Le Patronage de cette Cure appartient à l'Abbaye de St. Mesmin, & lui a été confirmé par Manasses de Garlande, en 1158.

l'Eglife d'Or léans.

Tom. I.p. Lemaire rapporte un acte passé le 25 Juin 1246;

entre Pierre Descantillis, Bailli du Roi, & Adam de Montroyal, Bailli de l'Evêque d'Orléans, par lequel ceux-ci empruntent de l'Abbé de St. Mesmin, la cour de la maison de l'Aleu-St. Mesmin, pour y décider, par le duel, du différend survenu entre eux sur la compétence, au sujet d'un meurtrier que l'un & l'autre vouloient

juger.

l'Evêque.

Dans la maison Abbatiale de l'Aleu St. Mesmin, on voit un ancien mur Romain. Il a 8 pieds 8 pouces d'épaiffeur, est revêtu de gros moëllons & de cailloux en parpin de trois rangs; après lesquels sont encore trois rangs de grosses briques, qui ont 14 à 15 pouces de longueur, sur 10 à 11 de largeur & 2 d'épaisseur, chacune avec une brochette, comme on le voit par quelques-unes qui font détachées. Le mur est fait avec du mortier de chaux, de gros fable & de brique pilée.

(54) St. Maurice, aliàs St. Eloi, &c.

L'Eglife de St. Maurice ayant été abattue aux feconds troubles de la Religion, en 1567, il ne resta sur pied T. II. p. 253. qu'une partie d'une Chapelle dediée à St. Eloi, où se sit le service jusqu'au rétablissement de l'Eglise. Les Habitans qui dans l'intervalle ne voyoient plus que l'image de St. Eloi devant leurs yeux, s'accoutumerent insensiblement à donner le nom de ce Saint à leur Paroisse, qui, depuis plusieurs années, a repris son ancien & véritable nom. Telle est la tradition commune sur l'origine du nom de St. Eloi qu'a porté cette Paroisse. Il paroît cependant que dès la fin du quatorziéme fiecle, on lui donnoit les deux noms de St. Eloi & de St. Maurice, suivant deux titres conservés au Trésor de l'Hôtel de Ville; l'un de l'an 1388, & l'autre de 1390. Un nommé Jean de la Tour est appellé, dans le premier, Curé de St. Eloi, & Curé de St. Maurice dans le second. Le Curé de Saint Maurice est qualifié Chapelain de l'Evêque, &, comme tel, a droit de porter sa Crosse dans les grandes cérémonies. Cette Cure est à la collation entiere de-

(55) St. Pierre-Empont, &c.

Annal. Eccl.

Selon M. de la Saussaie, Diopet, Evêque d'Orléans, qui Aurel. L. 1. vivoit dans le quatriéme fiecle, établit deux grands Baptistaires dans la Ville; l'un pour le baptême des hommes, qui est l'Eglise de St. Pierre-Empont, appellée dans les titres anciens, Sanctus Petrus virorum; l'autre, pour le baptême des femmes, qui est St. Pierre-le-Puellier, Sanctus Petrus puellarum ; mais tout cela est dénué de preuves. Nous ne sçavons autre chose de Diopet, sinon qu'il a été Evêque d'Orléans; encore faut-il pour cela reconnoître Annal. Ba- pour légitimes les actes d'un Concile de Cologne, tenu n. 7. p. 620. en 346, où son nom se trouve; ce qui souffre de grandes

85. & 91.

difficultés. Tout ce qui regarde cet Evêque nous est T. II. p. inconnu. Ce que Lemaire écrit, qu'autrefois St. Pierre-Empont étoit un Monastere de Religieux, ne mérite pas

plus de croyance. Le témoignage même d'Etienne de Tournay, qu'il apporte en preuve, est directement contre lui ; puisque cet Auteur marque expressément que St.

Epit. 18. Pierre-Empont étoit un Collége de Chanoines, ou, pour Dumoulinet me servir de son expression, une Abbaye de Clercs : tres P. 75. aliæ Clericorum Abbatiæ, scilicet, Sancti Petri virorum,

Sancti Petri puellarum , & Sancti Aviti.

Cette Eglife paroît avoir plufieurs fiecles d'antiquité, ce que l'on reconnoît à sa structure, principalement du côté du Cloître, cette partie de l'Eglise n'ayant jamais été abattue.

La sculpture de l'arcade du maître - autel de cette Eglise est de Leclerc, fils du célebre Graveur, & frere du Peintre. Elle représente St. Pierre & St. Paul, & plusieurs Anges en adoration, d'un goût affez paffable.

On ignore l'origine du nom qu'elle porte aujourd'hui, Quelques personnes le dérivent de sa situation au milieu

de la Ville, in puncto Civitatis.

Le Chapitre de St. Pierre-Empont est composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Chévecier, & de treize autres Chanoines; tous à la nomination de l'Evêque, à l'excep-Voyez la tion du Chévecier, nommé par le Doyen, & qui est en même-temps Curé de la Paroisse établie dans cette Eglise.

fous le titre de la Madelaine.

Le Doyen avoit autrefois le droit d'entrer dans l'Eglife, le jour de son installation, revêtu d'un habit séculier, avec T. II. p. 85. des éperons dorés, une ceinture, une épée, & l'oiseau sur le poing. En 1471, Guillaume Compaing, Prédicareur de

Louis XI, prit possession en cet équipage.

Il existe encore une redevance singuliere envers ce même Voyage li-Doyen, & qui a lieu chaque année. Le Maire & Seigneur de Bapaume, de la Paroisse d'Ouvrouer-les-Champs, est obligé de lui présenter tous les ans, la veille de l'Ascension, pendant qu'on chante le Cantique Magnificat, un bélier furanné, vêtu de sa laine, avec les cornes dorées, auxquelles doivent être attachés deux écussons aux armes de St. Pierre, & portant au col une bourfe qui contient cinq fols parifis. La cérémonie se fait hors de l'Eglise dans le Cloître. Les Officiers de la Justice du Doyenné s'y trouvent, accompagnés d'un Boucher, auquel on fait prêter serment avant de lui faire visiter le bélier, pour sçavoir s'il est recevable. Comme cet examen étoit sujet à bien des contestations, les Fermiers sont convenus avec le Doyen d'un prix pour ledit bélier, à condition cependant que la présentation auroit toujours lieu. On dresse un procèsverbal, dont il réfulte que le bélier est défectueux, & le prix convenu le paie.

Avant qu'on eût élevé la Tour sur laquelle est placé le gros Horloge de la Ville, la Tour de St. Pierre-Émpont servoit de beffroi. On y sonnoit le Couvre-feu, les réjouisfances publiques, les alarmes, &c. comme nous l'apprend un Arrêt du Parlement de Paris, du 10 Avril 1323, rendu Annal. Eccl. en faveur du B. Roger le Fort, Evêque d'Orléans, contre Aurel. L. 10. le Prévôt de la même Ville, au sujet du Privilége de nos Evêques, au jour de leur Entrée : Usque ad horam quâ pulsatur ad igni tegium in Ecclesia Sancti Petri virorum.

On y fonnoit aussi pendant la nuit la levée, retraite & continuation du Guet, & la cloche qui servoit à cet usage, s'appelloit la Trompille de la Guette, autrement

Chasse-ribault.

Dans une maison qui répond dans le Cloître de St. Pierre-Empont, & fur la rue du Coq-d'Inde, les Dames de Voisins, Abbaye de l'Ordre de Citeaux, à trois lieues d'Orléans, aujourd'hui éteinte & supprimée, avoient un

GIV

hospice, loué à des particuliers; mais où ily avoit eu anciennement une Communauté de Religieuses, gouvernées par une Prieure, qui étoit nommée par l'Abbesse de Voisins, comme on se voit par plusieurs titres, entr'autres de l'an 1417, tems auquel cette Communauté subsistoit encore. Ce fut dans cette maison qu'en 1428, lors du siège des Anglois, les Religieuses de Voisins se retirerent.

(56) L'Eglise de Saint Maclou, autrefois Saint Samfon , &c.

On lit dans un Martyrologe de cette Eglise, écrit vers le commencement du seizième siecle : » c'est le Marty-" rologe de l'Eglise Paroissiale de Monsieur St. Maclou » d'Orléans, fondée en l'honneur de la triomphante " Croix de N. S. & Rédempteur J. C. " La Bulle du Pape Innocent II, du 11 des Calendes de Mars 1139, Cartul de qui contient l'énumération des bénéfices dépendans de l'Abbaye de Baugenci que ce Pape lui confirme, ne fait aucune mention de St. Maclou, qui cependant est aujourd'hui à la présentation de l'Abbé de Baugenci.

Baugenci.

L'ancien tableau du maître-autel, placé aujourd'hui au fond de l'aîle des Ecoliers, vis-à-vis l'autel de la Vierge, où se voient St. Ignace & St. François-Xavier sur un globe terrestre, une gloire & les quatre parties du Monde person-

nisiées, est peint dans le goût de Vignon. Celui de l'autel de la Chapelle de St. Samson, qui représente ce Saint, & St. Symphorien à genoux devant St. Joseph qui tient l'Enfant Jesus, est de ce Maître; Simon Vouet a peint la Vierge assise, placée à l'autel sous son invocation. Sur la porte qui répond sur le cloître de St. Samson, sont quelques peintures à fresque, à présent gâtées, de la main de Coypel, Le portail principal de cette Eglise, qui répond sur la rue Ste. Catherine, est du dessein de Frere Martel Ange, Jésuite,

(57) La Place des Quatre-Coins se trouve presque au milieu de ce Quartier, &c.

Le terrein qui forme aujourd'hui cette Place, étoit occupé autrefois par une grande maison, appellée la maison des Quatre-coins, qui dans le tems des troubles de la

Religion fut brûlée par les Catholiques, en Juillet 1569, parce qu'elle servoit aux Calvinistes pour y tenir leurs assemblées. Les propriétaires de cette maison, réversible aux Célestins d'Ambert, ayant toujours négligé de la faire rebâtir, cela fit naître le dessein d'en faire une Place, d'autant que ses ruines ne servoient plus qu'à retirer la nuit des vagabonds ou des débauchés. Il y eut à ce sujet une grande assemblée à la Ville, le 26 Octobre 1579, où l'affaire fut conclue. Les Maire & Echevins, en conséquence, après s'être accommodés avec les Célestins d'Ambert, moyennant 30 liv. de rente, obtinrent des Lettres du Roi, données à Paris le 19 Janvier 1581, portant permission d'abattre ces masures pour faire une Place. Elle les autorisoit en même-tems à contraindre les propriétaires des maisons voisines à contribuer aux frais, tant de la démolition que de l'achat du terrein ; ce qui s'exécuta immédiatement après.

(58) La rue des Pastoureaux, ainsi nommée de ces brigands, &c.

Cette troupe fanatique, composée principalement de Lemaire, Bergers, & qui couroit la France, sous prétexte de former T. I. p. 221. une Croisade pour la délivrance de St. Louis, après avoir commis plufieurs dégâts dans fon paffage, vint à Orléans le 11 Juin 1251. Là, un des chefs s'étant mis à prêcher sur la Place publique, sut traité d'imposteur par un Etudiant de l'Université. Sa réponse sut un coup de hache, dont il fendit la tête de l'Ecolier. Les autres Pastoureaux se jettent à l'instant sur l'assemblée, qu'ils dispersent & poursuivent. Le massacre commença dans la rue qui a pris leur nom, & fut considérable. Ils s'attacherent principalement au Clergé & aux Etudians. Matthieu Paris, Historien contemporain, écrit qu'il y eut plus de ving-cinq Eccléfiastiques tués & jettés dans la riviere. Un plus grand nombre fut blessé. Le peuple d'Orléans sembla ne prendre aucune part à cet événement, & ne chercha point à défendre le Clergé; ce qui fit que l'Evêque Matthieu de Buffy mit la Ville en interdit.

(59) Le Châtelet, &c.

T.I.p.253. Lemaire, à qui les dates ne coûtent rien, veut que l'Empereur Auguste ait fait bâtir le Châtelet; mais, sans donner comme lui dans des suppositions hasardées, on peut, avec quelque vraisemblance, en rapporter la fondation à nos Rois d'Orléans, que chacun sçait avoir eu un Palais dans cette Ville. L'architecture unie & groffiere de ce bâtiment, telle qu'on la remarque dans ce qui nous reste du tems de ces Princes, donne un grand poids à ce sentiment. Au reste, tout l'édifice n'est pas d'égale ancienneté; on y a travaillé à diverses reprises sous les Comtes d'Orléans, & sous les premiers Rois de la troisiéme Race, qui y ont fait leur demeure; ce qu'on reconnoît par les différentes parties qui le composent. C'est fous ces derniers, du regne du Roi Robert, que fut élevé le portail, qu'on abattit en 1732, pour construire celui d'aujourd'hui, dont Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans a bien voulu faire la dépense. Il a été bâti sur les desseins de Veitbreiet, Académicien. L'ancien portail étoit fait en forme d'une haute Tour quarrée & couverte, dont les appartemens servoient autrefois aux Baillis & à leurs Lieutenans, qui y rendoient la Justice.

Nos Ducs d'Orléans n'ont pas eu eux-mêmes d'autre Palais que cette maison; ils y avoient leur Cour, & y ont tenu plusieurs sois leurs Grands Jours. Ce n'est que depuis eux, que les dissérentes Jurisdictions, que ce bâtiment renserme, y ont été établies; sçavoir, le Bailliage & Siége Présidial, le Bureau des Finances, le Siége des Eaux & Forêts, l'Election, &c.

Dans le tems de nos premiers Ducs, & lorsqu'ils avoient une Chambre des Comptes à Orléans, de laquelle cependant je ne vois pas qu'aucun de nos Historiens fasse mention, cette Chambre se tenoit dans une maison, près le Châtelet, comme nous le voyons par un acte du Trésor de l'Eglise Cathédrale, du 9 Février 1432, par lequel Charles, Duc d'Orléans, déclare au Chapitre, que quoique sa Chambre des Comptes se

Davy, Chanoine de Ste. Croix, & son Conseiller, ledit Davy ne pouvant, à cause de son grand âge, aller & venir dans la maison, près le Châtelet, où elle se tenoit ordinairement, il n'entend cependant point donner atteinte, en aucune maniere, aux droits du Chapitre.

Nos derniers Ducs, depuis Gaston de France, se sont Lett. d'Ap. servis de la Chambre des Comptes de Blois, & n'en de Gaston. ont point créé de particuliere, quoiqu'ils en eussent le

choix.

(60) St. Hilaire, &c.

Helgaud, Moine de Fleury, dans la Vie du Roi Robert, Apud Chefqu'il composa vers l'an 1050, écrit que ce Prince sit nium, T. 4. bâtir à Orléans une Eglise en l'honneur de St. Hilaire: in ipsa Civitate Aurelianis ædisscavit monasterium in honore Sancti Hilarii. Et nous apprenons d'une vieille chronique, que cette Eglise sut bâtie devant son Palais, ante Palatium suum. Ce Prince prit six Chanoines de St. Euverte de la même Ville, pour la desserte de cette Eglise, qui devint la Chapelle du Palais, ainsi qu'elle est appellée dans une Charte du Roi Louis VII, de l'an 1176: pro majore Capellà nostrà Sancti Hilarii. Ces Chanoines embrassernt la Regle de St. Augustin, lorsqu'elle sut reçue dans St. Euverte, & il se forma à St. Hilaire un Lemaire, Prieuré, qui a subsisté jusqu'aux premieres guerres des édit. in-4. p Anglois, & a toujours dépendu de cette Abbaye, dont Eccles. l'Abbé nomme encore aujourd'hui au Prieuré-Cure de Voyer la cette Paroisse. Le titulaire est Chanoine né de l'Eglise de à la fin. St. Aignan,

(61) St. Jacques, &c.

La Chapelle de St. Jacques, qui est fort ancienne, T. II. p. 24. tenoit à une porte du Pont, détruite depuis long-tems, & dont on voit encore aujourd'hui un jambage sur la rue, attenant au mur de cette même Chapelle. Lemaire Rem. 53. pense qu'elle sut bâtie vers l'an 1300. Il est du moins constant qu'en 1359, quand l'Eglise de St. Pierre-Ensentelée sut ruinée, une partie des Habitans de cette Paroisse que l'on réunit à Ste. Catherine, ne pouvant

pas affister commodément à l'Office dans cette Eglise; qui n'étoit alors qu'une Chapelle, choifit celle de St. Jacques pour y faire le Service divin; ce qui dura quelques années. L'architecture de la principale porte de cette Chapelle, dans le goût gothique, est affez délicate; les vîtres peintes, dont les couleurs font fort belles, se font bien conservées.

(62) St. Donatien, &c.

Cette Eglise sut donnée, en 1178, par le Roi Louis VII à l'Abbaye de St. Euverte, dont Roger II étoit alors Abbé, pour la posséder après la mort ou la démission volontaire d'un Prêtre, nommé Henri, qui la tenoit de la libéralité de ce Prince. La donation, ainsi T.H. p. 95. que l'a remarqué Lemaire, fut confentie, l'année suivante, par Hugues, Doyen, & par le Chapitre de Ste. Croix, dont l'Abbaye de St. Euverte est regardée comme Membre; sous la réserve de la Jurisdiction que l'Evêque, le Doyen & l'Archiprêtre avoient de tout tems sur cette Eglise; d'un pastum ou collation dûe le jour de la Fête des SS. Donatien & Rogatien, lorsque le Chapitre y alloit en procession, & du service que le Desservant devoit à l'Eglise Cathédrale. Le Roi Philippe-Auguste, imitant la piété de son pere, confirma à l'Abbaye de St. Euverte la donation qu'il lui avoit faite de l'Eglise de St. Donatien, par ses Lettres données à Châteauneuf-sur-Loire, l'an 1183, la quatriéme année de son regne. C'est l'Abbé de St. Euverte qui nomme encore aujourd'hui au Prieuré-Cure de St. Donatien.

Louis VI, par des Lettres données à Lorris, en 1123, Prenves de confirmatives des biens de l'Eglise de Nantes, fait Phist. de Bre-tagne, de D. présent à Brice son Evêque, & à ses successeurs, d'une Lobineau, p. Eglise des SS. Martyrs Donatien & Rogatien, in pago Aurelianensi, & de ses dépendances : eo tenore, portent les Lettres, ut jura à cæteris Episcopis nostris debita, tanquam Episcopi & Capellani nostri nobis & haredibus nostris persolvant. On pourroit soupçonner que cette Eglise n'est autre que celle dont nous parlons, si le mot pagus ne sembloit désigner quelqu'autre Eglise de l'Orléanois.

(63) Les Halles, &c.

C'étoit sous les Halles que les Habitans s'assembloient autresois pour délibérer sur les affaires de la Ville, ou pour l'élection des Echevins; mais depuis l'an 1600 ou environ, ces assemblées se tiennent dans la Salle de l'Hôtel de Ville. Les Halles s'écroulerent tout-à-coup un Dimanche au soir, 16 Décembre 1569, & n'ont point été rétablies depuis. Leur terrein sert aujourd'hui de décharge au grand Marché, qui y est contigu.

Lemaire , T. I. p. 299.

Voyez la emarq. 51.

(64) La Chapelle de St. Louis, &c.

Nous avons dit que l'Eglise de St. Hilaire servoit autrefois de Chapelle au Palais; mais il y avoit en outre dans les jardins de ce même Palais, une Chapelle particuliere dédiée à St. Etienne, qui n'est autre que la Chapelle de St. Louis, que le Roi Louis VII donna avec quelques autres biens à l'Abbaye de St. Euverte, pour augmenter les revenus de sa grande Chapelle de St. Hilaire. La donation est datée d'Orléans, in Palatio nostro, l'an 1176. Capellam nostram Sančti Stephani, quæ Aureliæ in virgulio nostro sita est, Ecclesia B. Euvertii concessimus. Cette Chapelle éroit desservie par les PP. Augustins, depuis que fous les troubles elle leur avoit été accordée avec quelques bâtimens contigus, par Lettres Patentes des Rois Charles IX, Henri III & Henri IV, pour s'y retirer & célébrer le Service divin en ladite Chapelle, jusqu'à ce que leur Eglise & Monastere, détruits par les Calvinistes, fussent rétablis. Ces Religieux furent maintenus dans le droit de garder ces bâtimens & Chapelle, par un résultat du Conseil de S. A. R. Monsieur, Frere du Roi, Duc d'Orléans, de l'année 1670, pour n'en jouir néanmoins qu'autant qu'il plairoit à Son Altesse. Elle a été démolie en partie, au mois d'Avril 1758, & sert aujourd'hui de magafin à un Négociant qui l'a acquise, moyennant deux cens livres de rente fonciere qu'il fait au Domaine,

Rem. 60i

(65) L'Hôtel de la Prévôté, &c.

Cette maison affectée de tout tems aux Prévôts d'Orz

98

léans, a été rébâtie telle que nous la voyons, sous le regne de Louis XII. Les Prévôts y tenoient leur Siege de la Cage, Justice qui leur étoit particuliere, & où ils jugeoient seuls les affaires. Ce mot de Cage a été formé de celui de Case, qui signifie maison, & en ce sens, le Siége de la Cage ne fignifie autre chose que la Justice de l'Hôtel du Prévôt. Dans la Salle d'audience étoient conservés les étalons des poids & mesures reçus dans la Ville, & qui sont aujourd'hui entre les mains du Juré Etalonneur.

Depuis la réunion de la Prêvôté au Bailliage, cet Hôtel, devenu inutile, a été loué à différens particuliers. C'est un

Négociant qui l'occupe aujourd'hui.

(66) Les Grandes-Ecoles, &c.

C'est beaucoup hasarder, que de vouloir fixer les comremarq. 14. mencemens de cette Université. De tous les sentimens fur ce sujet, le moins soutenable est celui de Hugues Lemaire, de Fay, Evêque d'Orléans, qui dans un Rescrit du 4 T. I. p. 354. Octobre 1367, donné au sujet du béjaune, que les Ecoliers exigeoient des nouveaux venus, & qu'il leur défend, sous peine d'excommunication, veut que l'Université ait commencé sous l'Empire de Marc-Aurele, & qu'elle air reçu la forme du Pape Vigile. Antiquiùs & solemniùs, tâm civilis quam canonicæ Facultatis studium, cui à tempore Aurelii, gloriosissimi Imperatoris, mirificè plantato & per Vigilium (cientifice inchoato.

Contentons-nous de la regarder, avec Chassaneux, comme Catal. glor. mundi. X. 32. établie depuis un tems immémorial, cujus initii memoria non extat. Ce fut le Pape Clément V, qui lui donna des priviléges en 1305, par quatre Bulles datées de Lyon, du

même jour 27 Janvier. Ces Priviléges ne furent pleinement confirmés par le Roi Philippe le Bel, que sept ans des Rois de après, par Lettres données à Pontoise au mois de Juillet la troisième après, par Lettres données qui, jusqu'à ce jour, s'étoient Race, T.III. 1312. En 1337, les Ecoles qui, jusqu'à ce jour, s'étoient toujours tenues dans le Couvent des PP. Jacobins, furent transférées dans la rue de l'Ecrivinerie où elles sont restées jusqu'en 1498, que par la libéralité du Roi Louis XII, qui venoit de monter sur le trône, on éleva le bâtiment qu'elles occupent aujourd'hui, & qui est composé de

Ordonn. P. 500.

deux grandes Salles, l'une sur l'autre. Dans celle d'enhaut, a été placée, depuis bien des années, la Bibliothéque des Allemands, composée pour la plus grande partie de livres de Droit à l'usage des suppôts de la Nation Germanique, qui jouissent de très-beaux priviléges dans cette Université. C'est au célebre Gyphanius, qui reçut le Bonnet de Docteur à Orléans, en 1567, qu'on doit l'éta- de Bayle,

blissement de cette Bibliothéque.

Après avoir subi quelques variations dans le nombre de ses Professeurs, l'Université est aujourd'hui composée d'un Chancelier, qui est Scholastique de l'Eglise Cathédrale; de cinq Docteurs-Régens, dont un de Droit François, qui donnent tous les jours des leçons, & de huit Docteurs-Aggrégés. Le Recteur, qui est chef de l'Université, est toujours un des Professeurs. Il change tous les trois mois.

(67) Les anciennes Ecoles, &c.

Cette Maison est située dans la rue de l'Ecrivinerie; ainsi nommée du grand nombre d'écrivains & copistes qui y demeuroient avant l'invention de l'Imprimerie. Les premiers Imprimeurs & Libraires, qui leur succederent depuis que cet Art fut apporté à Orléans, vers la fin du quinzième fiecle, y fixerent aussi leur demeure. La traduction francoise du Manipulus Curatorium, imprimé en 1490 par Matthieu Vivian, est le premier livre connu, qui soit sorti des presses d'Orléans.

(68) St. Benoît-du-Retour, &c.

De la Saussaye, sur le témoignage d'Adrevalde, écrit Liv. VI. ni que l'Eglise & la Communauté Religieuse, qui étoit autre-71. fois à St. Benoît-du-Retour, fut fondée par Medo, Abbé de Fleury, aujourd'hui St. Benoît-fur-Loire, qui vivoit, selon lui, dans le milieu du huitiéme fiecle; mais il paroît qu'on doit rapprocher cette fondation jusqu'à la fin du siecle suivant. Celase prouve par un passage du Moine Diedericus, Bibl. ver. dans son Ouvrage de illatione corporis Santti Benedicti, où 224. il est dit qu'environ l'an 890, les Religieux de Fleury ayant apporté à Orléans le corps de St. Benoît, pour le soustraire

Dictionn.

à la fureur des Normands, ils le déposerent dans l'Eglise de St. Aignan. Or, il n'y a gueres d'apparence que si St. Benoît-du-Retour eût existé alors, ils eussent choisi une autre Eglise que celle-ci, qui leur auroit appartenu, & qui se trouvant enfermée dans la Ville, étoit par-là bien moins exposée aux insultes, que celle de St. Aignan, qui étoit dans le Fauxbourg. C'est pourquoi on peut dire,

T. II. p. 127. avec Lemaire, que les fréquentes irruptions des Normands engagerent les Religieux de Fleury à bâtir dans Orléans une Eglise qui, dans l'occasion, pût leur servir d'un asyle assuré, & que c'est-là la véritable époque de la fondation

de St. Benoît-du-Retour.

Il y a sur cette Paroisse une Justice assez étendue, donnée à l'Abbaye de St. Benoît-fur-Loire, par un Théodoric d'Orléans, l'an 1080, qui, aussi-bien que la nomimp. Flo- nation de la Cure, étoit affectée autrefois au Camérier, un des Offices claustraux de l'Abbaye de St. Benoît; mais par la réunion de ces Offices à la mense conventuelle, lors de l'introduction des Religieux de la Congrégation de St. Maur, dans cette Maison, l'une & l'autre tomberent à la Communauté, dont elles dépendent aujourd'hui.

(69) St. Pierre-le-Puellier.

L'Eglise de St. Pierre-le-Puellier, ainsi que le remarque Temp. L. 2. Glaber Rodulphe, étoit anciennement un Monastere de Filles, comme son nom le fait assez entendre, S. Petrus Puellarum; mais nous ignorons jusqu'à quel tems ces Religieuses ont subsisté: nous voyons seulement que sur la fin du dixiéme siécle, il y avoit des Chanoines établis Guyon, T. dans leur Eglise, & qu'un nommé Renauld en étoit Doyen,

lors du miracle du Crucifix, que rapporte le même Glaber.

Le Roi Robert enrichit fort cette Collégiale, à qui Louis le Gros, en 1125, confirma, par ses Lettres datées de Lorris, l'union qui avoit été faite quelque tems auparavant, par Jean, Evêque d'Orléans, des revenus de l'Abbaye de St. Pierre-le-Puellier, au Doyenné de cette Eglise, lesquels revenus étoient depuis long-tems en main laique.

Le Chapitre de cette Eglise, autrefois composé de trois Dignités

Dignités & de dix Chanoines, a été supprimé en 1775 & la mense capitulaire réunie au Séminaire d'Orléans par un Décret de M. Louis-Sextius de Jarente, Evêque d'Orléans, en date du 7 Avril 1775. Le Chévecier du Chapitre étoit Curé né de la Paroisse.

Les figures en pierre de l'Autel, & le Christ, passent pour être de la main d'Hubert ; elles font cependant

médiocres, & n'ont rien du goût de ce Maître.

Quelques Auteurs ont avancé que cette Eglise ser- Lemaire ; voit originairement de Baptistaire pour le baptême des T. I. p. 28. filles; mais ce que j'ai écrit sur le sujet de ces Bap- Remarq. 56. tistaires, à l'article de St. Pierre-Empont, peut servir

pour celui-ci.

Tous les ans, le 13 Janvier, Fête de l'Invention de Lemaire, St. Firmin, Patron de la Nation de Picardie, dans l'Unisité d'Orléans, les détempteurs de certains héritages sis à Baugenci, sont tenus de venir présenter, pendant l'Epître de la Messe qu'on y célebre solemnellement, une maille d'or de Florence, en espece, du poids de deux deniers dixsept grains trébuchans; & à faute par eux de le faire, il est permis aux Suppôts de cette Nation, de se transporter à Baugenci en Corps, accompagnés de leurs Bédeaux & Officiers, pour demander ladite maille; le tout aux dépens des redevables, ainsi qu'il a été plusieurs fois jugé, & notamment par Sentence contradictoire du Bailliage d'Orléans, le 25 Janvier 1577. Cette redevance est très-ancienne. & un titre du 14 Janvier 1417, l'a qualifiée d'immémoriale: tantoque tempore, quod de initio memoria hominum non existit. Le motif qui l'afait naître ne nous est pas plus connu; & tout ce qu'on a voulu dire à ce sujet de la guérison miraculeuse de Simon de Baugenci, lors de l'invention du corps de St. Firmin; ou de la reconnoissance de quelques Chanoines de l'Eglise d'Amiens, qui a pris ce Saint pour son Patron, n'est appuyé que sur de pures conjectures. Il paroît seulement que les Seigneurs de Baugenci en sont les auteurs, & cela fondé, sur ce que cette redevance, qui n'a rien de si particulier, est assise en partie sur des droits qu'autres que ces Seigneurs n'ont pu gueres posséder, comme la dîme des vins & le rouage de Baugenci.

Н

(70) St. Flou, aujourd'hui la Conception, &c.

Deaurata.

du Prieuré.

maire.

Cette Eglife, que nos Annalistes écrivent avoir porté L. 2. n. 32.
Guyon, T. dans ses commencemens les noms de Ste. Marie de la I. p. 87.
Regle, & de Ste. Marie la Dorée ou de la Daurade, a été 5. M. Regularis, s.M. long-tems un monastere de Religieux de l'Ordre de St. Augustin, dépendant de l'Abbaye de St. Jean de Sens, Mémoires dont l'Abbé nomme encore aujourd'hui au Prieuré-Cure de cette Eglise. Il en est fait mention dans une Bulle du Pape Eugene III, de l'an 1152, qui confirme les biens appartenans à cette Abbaye : in Aurelianensi Parochia Écclesiam Beatæ Mariæ quæ nuncupatur inter murum & fossatum. Ce nom de Notre-Dame d'entre le mur & le fossé, a rapport à sa situation d'autresois sur les murs de la premiere enceinte de la Ville. Quant'à celui de St. Flou, qu'elle portoit conjointement avec le nom de Notre-Dame, dès l'an 1477, il y a apparence qu'il lui est venu depuis le changement arrivé à cette Eglife, lorsqu'après la dispersition de ses Religieux, & réduite à un Prieuré simple, elle est devenue Eglise Paroissiale. Le nom de la Conception, quoique le plus en usage, lui est cependant comme étranger; c'étoit proprement celui d'une Chapelle bâtie dans son voisinage en 1483, & consacrée sous ce nom, à la priere des Marguilliers & des Paroissiens, par Bertrand, Evêque titulaire d'Ascalon, le 16 Novembre de cette même année, & qui ayant été ruinée dans la suite, a donné son nom à Notre-Dame, dont elle dépendoit.

On croit communément que l'Eglise de la Conception est un monument de la piété de Charlotte de Savoie , seconde femme de Louis XI, qui la fit élever dans le tems Observ. sur que ce Roi sit bâtir celle de St. Aignan. Hestor Desfriches l'Hist. de Le- prétend que c'est à la Duchesse Jeanne de France, fille de Louis XI, & femme de Louis XII, depuis canonisée, à qui l'on en doit la construction. Il y a dans l'Eglise Hist. de St. de St. Aignan une Prébende canoniale attachée au Prieuré Aignan , p. de St. Flou, dont le Prieur, par un privilége qui lui est commun avec celui de St. Hilaire de cette Ville, peut

Remarç. 6. commettre un Vicaire à sa place, pour satisfaire à la résidence à laquelle il est obligé dans sa Paroisse.

(71) St. Liphard, &c.

On croit que cette Eglise est bâtie sur un terrein qu'occupoit la maison où est né St. Liphard, Religieux de Micy; & le Patronage en appartenoit, dès le douziéme siecle, au Chapitre de St. Liphard de Meung, comme plusieurs actes en font foi.

(72) Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, &c.

Le nom de Sancta Maria Puellaris, qu'a porté autrefois Histor. Mocette Maison, insinue assez qu'elle a été, dans ses commen- nast. S. M. de cemens, un Monastere de filles; mais cet établissement Ms. Nunt. n'a duré que jusqu'au neuvième siecle, où nous voyons des Chanoines établis à la place des Religieuses, & le nouveau nom de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle déja uni à l'ancien. C'est ce qu'on apprend d'une Charte de Gaufredus, & de son fils, qui possédoient, comme on parloit alors, l'Abbaye de Bonne-Nouvelle, & qui rendirent aux Chanoines, qui y demeuroient, certains biens que leurs Doyens avoient usurpés sur eux. La Charte est sans date ; mais par les noms de ceux qui l'ont fignée , on voit qu'elle a été donnée entre les années 869 & 888.

Cette Abbaye, que la négligence des Abbés laïcs avoit laissé ruiner, fut rebâtie par le Roi Robert, qu'on avoit cru jusqu'ici, sur le témoignage d'Helgaud, en être le premier fondateur. Ce Prince lui donna, en outre, plusieurs autres biens, par Lettres datées de la trente-quatriéme année de son regne, en 1021. Depuis, en 1149, Simon I. Seigneur de Baugenci, à qui appartenoit Bonne-Lib. 8. n. 36. Nouvelle, jure hareditario, ayant retiré cette Abbaye des mains d'un Chevalier d'Orléans, nommé Hugues, qui la renoit de lui en fief, il la remit à Manasses de Garlande, alors Evêque, qui, suivant la disposition de Simon, la donna à l'Abbé de Marmoutier. Ce dernier y établit la discipline monastique, en y envoyant de ses Religieux; mais, dans la fuite des tems, le relâchement occasionné par les longues guerres qui furvinrent en France, s'étant introduit dans cette maison, la Communauté sut dispersée

Sauffeius ;

& réduite en Prieuré simple. Enfin l'Eglise & les bâtimens qui en dépendoient, furent ruinés aux seconds troubles de la Religion, en 1567. Les choses resterent en cet état Jusqu'en 1653, que les PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur, ayant jetté les yeux fur le Prieuré de Bonne-Nouvelle, pour y établir des études monastiques, qui pussent suppléer à celles qui se faisoient auparavant à Paris dans le Collége de Marmoutier, dont ils venoient de s'accommoder avec les Jésuites, traiterent avec le Prieur titulaire de Bonne-Nouvelle, nommé François Brachet, & y entrerent l'année suivante, 1654. Le titre du Prieuré fut supprimé quelque temps après, & les biens réunis att Monastere, en 1673. Dès 1670, ces Peres avoient commencé à bâtir la maison, qui ne fut cependant achevée

qu'en 1683.

En fouillant, pour établir les fondemens de ce nouveau bâtiment, on trouva plusieurs médailles des Empereurs, & des Gouverneurs des Gaules, ainfi qu'une grande quantité de petits bronzes de Constantin le Grand, de ses fils Constantin & Constance, sans qu'il s'en soit rencontré aucun de ses successeurs. De nouvelles fouilles faites en 2741, en creusant les fondemens de l'Eglise actuelle de ces Religieux, ont fait découvrir plusieurs monumens, qui attestent qu'il y avoit eu autrefois, à la place qu'occupe ce Monastere, un Palais bâti par les Romains. Ces monumens confistent en sculptures, représentant des Divinirés, des Satyres, des Faunes, &c. qui faisoient partie des ornemens de cet édifice. Presque toutes ces figures ont été remises dans les fondemens, & on n'en a conservé qu'un très-petit nombre.

La nouvelle Eglise bâtie sur l'emplacement de l'ancienne, qui étoit, à ce qu'on croit, du 8e. ou 9e. siecle, & que l'on a démolie en 1740, est d'un assez bon goût d'architecture. Elle est richement décorée au-dedans par des marbres & des dorures. Les tableaux qu'on y voit en affez grand nombre, font des meilleurs Maîtres modernes. On y distingue sur-tout celui du maître Autel, qui représente le Jardin des olives, qui est du bon tems de Jouvenet; & le sublime tableau de St. Benoît, rece-

Vant le St. Viatique, de M. Deshaies. MM. Halle, Vien, Restout, Pierre, &c. ont donné dans les autres des preuves

de leurs talens. La coupole est de M. Parrocel.

La Paroisse de la Madelaine, qui étoit dans l'Eglise de Bonne - Nouvelle, avant l'an 1456, fut incorporée à la Paroisse de l'Eglise Collégiale de St. Pierre-Empont, l'an 1709. Les PP. Bénédictins, en faveur de cette union, firent rebâtir le chœur de cette derniere Eglise, qui avoit été autrefois ruinée par les Calvinistes.

(73) Les Carmes Déchausses, &c.

Ces Peres qui, dès le 2 Juillet 1646, avoient fait représenter aux Corps du Clergé, des Magistrats & de la Lemaire; Ville, les Lettres-Patentes qu'ils avoient obtenues de leurs T. II. p. 258. Majestés & de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, portant permission de s'établir à Orléans, ne surent reçus qu'à condition de faire un fonds suffisant pour leur établissement, fans quêter, ni être à charge aux autres Mendians, suivant Trésor de l'intention du Roi. En effet, dès le 25 Janvier 1644, les Re-Ville. ligieux Mendians d'Orléans s'étoient opposés à ce qu'ils fussent reçus. Ils ouvrirent leur Chapelle l'année suivante, le 14 Juillet, dans une maison sise rue du Bourdon-blanc, Guyon, Ta sur la Paroisse de St. Victor, où ils demeurerent deux ans, après lesquels ils s'établirent dans la grande rue, vis-àvis l'Eglise de St. Pierre-Empont, & y resterent jusqu'au 14 Mai 1654, qu'ils sont venus où ils sont aujourd'hui.

En 1677, les Carmes Déchaussés voulurent changer de maison, & laisser la leur à des Religieux qui n'étoient pas de la Province, à quoi les Maire & Echevins s'opposerent, Annales des par acte du 13 Janvier de cette année. Leur Eglise, dont Carmes Déle chœur reste encore à élever, n'a été bâtie qu'en 1703, c. 59. fous la conduite du nommé Lefevre, Architecte, né à Orléans, & sur le modèle de celle du Noviciat des Jésuites, rue Pot de Fer à Paris. Jusques - là ces Peres s'étoient

contentés d'une Chapelle.

C'est dommage que le Portail, qui est d'un fort beau

deslein, soit dans un emplacement si serré.

La fausse coupole du plasond, peinte en camayeu, représentant le ravissement d'Elie, est d'un Peintre de

H 111

l'Académie, nommé Elie. Le tableau du maître-Autel, représentant St. Joachim & Ste. Anne, dans le goût de Vignon, paroît de bonne main. Il y en a un au-dessus, peint par un Huquier, d'Orléans, qu'on voit avec plaisir.

(74) Le Petit-Ambert, &c.

Mémoires d'Ambert.

Les PP. Célestins d'Ambert acquirent cette maison le 29 Janvier 1363, moyennant 700 royaux d'or, sur les enfans mineurs de Pierre & Jean Moireau, autorifés à vendre par Sentence de la Prévôté d'Orléans, rendue le jour d'auparavant, confirmée par autre Sentence du 15 Février de l'année suivante; pour laquelle vente, les Religieux obtinrent, au mois d'Août 1365, des Lettres de Philippe I. Duc d'Orléans, portant amortissement de cette Maison, qui dépendoit de la Haute-Justice du Duché. On ne voit pas qu'il y ait jamais eu en ce lieu de Communauté établie, & ç'a toujours été un simple hospice, dans lequel les Célestins d'Ambert pouvoient se retirer dans des tems de guerre. En 1568, les PP. Augustins, dont le Monastere avoit été détruit pendant les troubles de la Religion, se retirerent au Petit-Ambert, sur une permission qu'ils en obtinrent du Gouverneur, & s'y établirent si bien, qu'il fallut une Ordonnance du Conseil Privé du Roi pour les en faire fortir.

situé dans la forêt, à trois lieues d'Orléans, ne soit celui que le Roi Robert avoit fait bâtir auprès de Chanteau, dont parle Helgaud dans la vie de ce Monarque; edificavit Duchêne, in Cantogilo villa, & que le Roi Philippe-Auguste donna T.IV.p. 77. en 1198 aux Religieux de St. Victor, auxquels Louis le Gros & Louis le Jeune, son pere & son ayeul, avoient donnés, en 1134 & 1138, le lieu de Chanteau & celui d'Ambert dans la forêt d'Orléans, & qu'il nomme sa Chapelle de Chanteau, Capellam nostram de Cantolio. Les Religieux de St. Victor en ont été en possession, & y

ont demeuré jusqu'en 1300, que le Roi Philippe le Bel ayant fait venir d'Italie douze Religieux Célestins, leur donna le Prieuré de Chanteau & d'Ambert, qu'il échangea

On ne peut gueres douter que le Monastere d'Ambert,

avec Eudes, Abbé de St. Victor, contre une rente de 40 liv. Trésor parifis, fur le péage de la riviere de Loire. Les nouveaux d'Ambert. Religieux demeurerent d'abord à Chanteau; mais trouvant ce lieu moins solitaire qu'Ambert, ils se retirerent dans ce dernier, après trois ou quatre ans. Le Roi Louis Hutin confirma, en 1315, la fondation de son pere; & Philippe de Valois leur donna, en 1343, six cens liv. de rente à prendre sur la recette d'Orléans. Les Célestins ne furent pas payés long-tems de cette fomme en entier. Comme ils n'en touchoient que la moitié, & que les arrérages s'accumuloient tous les jours, il leur étoit dû de groffes fommes, lorsque Louis Ier. du nom, Duc d'Orléans, eut ce Duché en apanage, en 1392. Ce Prince, qui avoit une affection singuliere pour les Célestins, voulant acquitter son Domaine, & satisfaire en même tems sa piété, donna aux Religieux d'Ambert la Terre de Chane, Paroisse de St. Sigismond en Beauce, plusieurs maisons à Paris & à Orléans, & leur assigna une rente de 300 liv. fur la recette de la derniere de ces Villes. Il fit de plus bâtir l'Eglise & le Monastere d'Ambert; mais de tous ces bâtimens, il ne reste plus que l'Eglise, tout le reste à été abbatu pour faire place aux nouveaux bâtimens qu'on y voit aujourd'hui, & qui sont d'une grande magnificence Depuis qu'il est question de la suppression du Monastere d'Ambert, dont les Moines ont été dispersés, tous ses

(75) L'Eglise de St. Germain, &c.

biens & la Mai son du Petit-Ambert sont restés en séquestre.

L'Eglise Paroissiale de St. Germain, qui, de tems immémorial, étoit de la dépendance de St. Aignan, fut réunie au Chapitre, par la résignation pure & simple que Hubert, lui en sit Jean Pelin, qui en étoit Curé; laquelle résigna-Hist. de St. Aignan, Retion fut confirmée par une Bulle d'Eugene IV, donnée 139. à Rome le 24 Septembre 1431, la premiere année de son Pontificat. Le motif de cette réunion fut, que l'Eglise de St. Aignan ayant été démolie trois ans auparavant, durant le siège des Anglois, & n'y ayant pas d'apparence Le même ; qu'elle sût si-tôt rebâtie, les Chanoines n'ayant plus Preuves, P.

où célébrer leurs Offices, avoient besoin d'une Eglise; la Chapelle de St. Aignan, aujourd'hui l'Eglise de Notre-Dame du Chemin, ayant été pareillement abattue.

Il est dit dans les titres anciens, que St. Germain étoit situé dans le Quartier des Juiss, in Judæaria: ce qui appuie, en quelque sorte, le sentiment où l'on est que la Chapelle de St. Sauveur, qui se trouve dans le voisi-

Remarq. 28. nage, a pu servir autresois de Synagogue. On trouve encore dans ce Quartier une rue de la Roche aux Juiss,

& le Puiss de la Circoncisson.

Le titre paroissial de cette Eglise a été supprimé par un Décret de M. de Jarente, Evêque d'Orléans, & les Paroissiens répartis entre les Paroisses de St. Pierre-le-Puellier, de St. Liphard & de St. Pierre-Empont. L'Eglise a ensuite été abattue en 1770, & le terrein donné aux PP. Bénédictins pour accroître leur Jardin.

(76) Rue Royale, &c.

Cette rue qui conduit du Martroi au Pont, a quarante pieds de largeur. Les facades des maisons qui la forment, sont régulieres, & ont été construites sur les desseins de M. Hupeau, premier Ingénieur des Ponts & Chaussées. Elle est terminée, à ses deux extrêmités, par quatre gros Pavillons, dont deux donnent sur le Quay, & les deux autres sur le Martroi. L'un de ces deux derniers n'est pas encore sini; & l'autre qui a été bâti aux frais de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, renserme les archives du Domaine du Prince, & le Bureau des personnes occupées à la consection de son Terrier.

(77) Le Monument de la Pucelle, &c.

Ce Monument de la piété & de la reconnoissance de Charles VII, qui le sit faire en 1458, étoit placé sur l'ancien Pont, du côté de la Ville, & en sut enlevé à l'occasion des ouvrages de charpente, que l'on y sit en 1745, pour empêcher sa ruine. Les Huguenots, aux seconds troubles, en 1567, en avoient brisé les figures,

l'exception de celle du Roi, quoique du Haillan Etat des afficerive qu'elles furent abattues par hasard d'un coup de de France, canon. Elles furent resondues le 9 Octobre, trois ans après, aux dépens de la Ville, par un nommé Hector Lescot, dit Jacquinot, & replacées sur leurs bases, le 15 Lemaire, Mars de l'année suivante 1571. Tous les membres de ces sigures forment un jet séparé, & on croit que ce sont les secondes qui aient été sondues en France. En 1606, parut un Recueil in-4°. d'inscriptions en vers & en prose, & en plusieurs langues, destinées à remplir les tables d'attente qui se trouvoient sur la base du Monument élevé sur le Pont.

Enlevé depuis près de trente années de dessous les yeux du Public, & relegué dans l'obscurité, ce Monument destiné à perpétuer la reconnoissance des Orléanois, & le souvenir de leur Patriotisme, faisoit naître leurs justes regrets. Les Etrangers partageoient avec eux le desir de le voir rétablir d'une maniere convenable. Ensin, en 1771, MM. les Officiers Municipaux le sirent replacer à l'endroit qu'il occupe aujourd'hui, par les soins & sous la conduite de M. Dessriches, Citoyen distingué par ses talens supérieurs pour le dessein, & dont le bon goût est bien connu.

Ce Monument porté sur un piedestal en pierre, de neuf pieds de longueur, sur autant de hauteur, est composé de quatre figures de bronze, à peu-près de grandeur naturelle, & d'une grande Croix de même métal. La Vierge est assise au pied de la Croix, sur un rocher ou Calvaire en plomb, qui réunit toutes les figures. Elle tient fur fes genoux le corps de Jesus-Christ étendu; au-dessus de la tête du Sauveur, à quelque distance, est un coussin qui porte la couronne d'épines; à droite est la statue du Roi Charles VII; & à gauche, celle de Jeanne d'Arc; l'une & l'autre à genoux sur des coussins qu'on a ajoutés au nouveau Monument. Ces deux figures, qui ont les mains squintes, sont armées de toutes pièces, à l'exception des casques, qui sont posés un peu en avant; celui du Roi est furmonté d'une couronne. L'écu des armes de France est entre les deux, appuyé fur le rocher, sans aucun support, fans couronne, ni autre ornement. La lance de la Pucelle

est étendue en travers de ce Monument. Cette Fille célebre est en habit d'homme, & distinguée seulement par la forme de ses cheveux, qui sont attachés avec une espece de ruhan, & qui tombent au - dessous de la ceinture. Derrière la Croix est un Pélican qui paroît nourrir ses petits de son sang. Ils sont rensermés dans un nid ou panier, & étoient autresois au haut de cette même Croix, au pied de laquelle, sur le devant, on a ajouté un serpent tenant une pomme.

Le piedestal, qui sert de base, est orné de carrouches & de tables de marbre noir, sur lesquelles on a gravé, en lettres d'or, deux Inscriptions, dont on doit la composition à M. Jacque du Coudray. Sur la premiere table,

qui regarde la rue Royale, on lit ce qui suit :

DU REGNE DE LOUIS XV.

Ce Monument érigé sur l'ancien Pont
Par le Roi CHARLES VII, l'an 1458,

En action de graces de la délivrance
De cette Ville, & des Victoires remportées
Sur les Anglois par JEANNE D'ARC,
Dite LA PUCELLE D'ORLÉANS,
A été rétabli dans sa premiere forme,
Du vœu des Habitans, & par les soins de
M. JACQUE DU COUDRAY, Maire.

MM. Stambert De Bagnaux, Vandebergue de Villebouré, Boilleve de Domcy, Deloynes de Gautray,

Desfriches, Chaubert, Colas de Malmusse, Arnault de Nobleville, Boilleve, Lhuillier de Planchevilliers, L'an M. DCC, LXXI.

L'Inscription de la face opposée est remarquable par sa noble simplicité.

D. O. M.

Pictatis in Deum,

Reverentiæ in Dei - Param,

Fidelitatis in Regem,

Amoris in Patriam,

Grati animi in Puellam,

Monumentum

Instauravêre Cives Aureliani,

Anno Domini M. D C C. L X X I.

Les desseins du piedestal & de la grille simple & élégante qui l'entoure, sont de M. Soyer, Ingénieur des Turcies & Levées; & l'ensemble de ce Monument est

dû à M. Desfriches.

Ce Monument élevé à la Pucelle d'Orléans, n'est pas la feule marque subfistante de l'hommage que les Orléanois rendent à cete Fille vertueuse, qui releva le courage de la Nation dans la crise où elle se trouvoit, & arrêta le cours des armes, jusqu'alors prosperes, de nos ennemis. Ils confacrent chaque année à fa mémoire, le 8 Mai, époque de la levée du Siege de leur Ville, une Fête destinée à peindre toute leur reconnoissance. Ce jour-là, dès le matin, le Corps de Ville se rend en cérémonie à la Cathédrale, où l'on prononce un Discours en l'honneur de Jeanne d'Arc. Il se fait ensuite une Procession générale, qui va de cette Eglise à celle des Augustins. Elle passe, en revenant, pardevant le Monument de la Pucelle, A cette Procession assiste un jeune garçon vêtu d'un habit tailladé, aux couleurs de la Ville, dans le costume du tems. Il porte un drapeau, & est précédé d'une banniere : cet enfant est destiné à représenter la Pucelle.

(78,79) On y voyoit autrefois la Chapelle de Notre-Dame des Miracles. On y voit aujourd'hui l'Eglise Paroissiale de St. Paul, &c.

Avant 1750, il y avoit deux Curés à St. Paul; celui de St. Paul, & celui de Notre-Dame des Miracles;

mais non pas deux Cures, comme bien des gens le Guyon, croyoient. Voici la raison de cette diversité. St. Paul & T. I. p. 313. Notre-Dame étoient anciennement deux Chapelles séparées & indépendantes l'une de l'autre, dont le Patronage appartenoit à différentes Eglises; sçavoir, celui de St. Paul, au Chapitre de St. Pierre-le-Puellier, à qui le Roi Robert en avoit fait don en 1012; & celui de Notre-Dame, à l'Abbaye de St. Mesmin, qui l'avoit eu d'Odolric, Evêque d'Orléans, à qui Arnoul, Archevêque de Tours, l'avoit donné en 1029. Après l'union de ces deux Chapelles, les Collateurs conserverent leurs droits, &, suivant l'ancien usage, nommerent chacun séparément à une portion, au lieu de nommer alternativement au total, comme il s'est pratiqué presque par - tout ailleurs.

Dans le treizième siècle, Jean, Prêtre de la portion de St. Paul, dependante de St. Pierre-le-Puellier, étant allé Mém. mír. à Rome, représenta que c'étoit un abus qu'il y eût deux Chefs dans une même Eglise; sur quoi il obtint du Pape Grégoire IX un Rescript, du onze des Nones de Mai, de la seconde année de son Pontificat, adressé au Doyen d'Orléans, pour examiner cette affaire & la décider.

5. Mesmin. Durant de St. Mesmin, à cette nouvelle, députerent au Légat du Pape, Raynold, Evêque d'Ostie & de Vélétri, qui après avoir écouté les parties, jugea que le Rescript du Pape ne devoit avoir aucun lieu, & confirma les Religieux dans leurs droits, par Sen-

tence du 25 Mai 1238.

Cette Eglise composée étoit déja Paroissiale, sous le nom de St. Paul, en 1329, quand Jean de Conflans, Evêque d'Orléans, confirma les droits du Chapitre de St. Pierrele-Puellier, pour leur portion qu'il unit à la mense Capi-Trésor de tulaire, ordonna que cette portion seroit desservie par St. Pierre-le- un Chanoine Prébendé seulement, & non par un autre. Les fonctions & les revenus des deux Curés n'étoient nullement divisés, & se partageoient également entre eux. Le Titulaire actuel a tout réuni sur sa tête en 1750, par Décret de l'Evêque d'Orléans, du 20 Mai; & depuis la suppression du Chapitre de St. Pierre-le-Puellier, la nomination de la Cure appartient à Mgr. l'Evêque d'Orléans.

La Chaire de cette Eglise, & le Banc d'œuvre, ont été exécutés sur les desseins & dans l'attelier de Verbreicht. Le Soleil, dans lequel on fait l'exposition du St. Sacrement, est de la main du célebre Germain. La grille qui ferme le chœur du côté de la nef, mérite aufli quelque attention.

Il y a dans cette Eglise la Chapelle du St. Esprit, Fondation fondée au mois de Mars 1628, par Guillaume Turpin, du S. Esprit. & Gilon sa semme, Bourgeois d'Orléans, dont le béné- in-8.

fice est à patronage laic, & à la présentation du plus ancien & plus proche en dégré de parenté des fondateurs.

Outre cette Chapelle, il y a encore celle de St. Jean, qui est à la nomination des Marguilliers de ladité Paroisse. Elle a été fondée en 1397, par Jean le Tessier

& fon épouse.

On voit aussi, par un acte relaté dans un Réglement; Trésor de du 10 Octobre 1611, concernant la Fabrique de cette la Fabrique de St. Paul. Paroisse, qu'un Seigneur, nommé Raoul d'Orléans, fonda, en 1297, un Autel, & institua un Vicaire perpétuel en cette Eglise, en l'honneur de la Vierge & de St. Gilles.

(80) Notre-Dame de Recouvrance, &c.

Cette Paroisse, annexe de celle de S. Laurent-des-Orgérils, a essuyé, de la part de cette derniere, bien des contestations au sujet de la qualité qu'elle devoit prendre. Les habitans de St. Laurent ont soutenu long-tems qu'on N.D. de Rene devoit la regarder que comme une Chapelle qui n'avoit point droit d'avoir des Marguilliers Gagiers, mais seulement des Proviseurs : ils prétendoient que ses titres, contrats de rente, & autres biens étoient du patrimoine de St. Laurent; ce qui fut la source d'un procès qui dura bien des années. Jusqu'en 1709, le territoire de ces deux Paroisses étoit indivis; mais à cette époque, le temporel de l'une & de l'autre fut exactement distingué, & elles n'ont plus de commun aujourd'hui que le Curé. Avant la derniere crue de la Ville, cette Eglise n'étoit qu'une simple Chapelle bâtie sur les fondemens d'une de ces forteresses élevées par les Anglois, lors du siege

Ville.

P. 27.

P. 27.

d'Orléans, sous le nom de bastilles; celle-ci portois

celui de Windsor.

La Tour de cette Eglise sut respectée par les Calvi-Trésor de nistes en 1562, puisqu'il paroît, par une consultation d'Avocats, du 4 Janvier 1570, qu'elle avoit été choisie pour y placer la cloche de l'Université, la seule qui n'eût pas été fondue, & que l'on y avoit mise pour sonner à l'effroi.

> On voit dans l'Eglise de Recouvrance quelques ouvrages du célebre Hubert, qu'on peut mettre au rang de ce qu'il a fait de mieux. Ce sont les quatre Peres de l'Eglise, d'après le Cavalier Bernin; la Ste. Vierge, St. Joseph, & un grouppe d'enfans; les caracteres de tête de ces figures, sont admirables & d'un choix épuré.

La Cure est à la présentation du Prieur de St. Laurent-

des-Orgérils.

(81) La Porte-Renard, &c.

La Pucelle, dans son séjour à Orléans, logea près de Hift. du cette Porte, dans une maison qui appartenoit à Jacques Siege d'Orl. Bouchier, Trésorier du Duc d'Orléans, appellée aujourd'hui la maison de l'Annonciade : on y montre encore la chambre, qu'on dit qu'occupoit cette courageuse fille. Je crois qu'il n'est pas hors de propos de rapporter deux circonstances de la conduite que tint la Pucelle dans cette maison, parce qu'elles nous font connoître sa sobriété & l'attention qu'elle eut toujours à éloigner les foupçons qu'on pouvoit avoir de sa conduite. » On lui Histoire de » avoit fait appareiller, dit un Historien, (chez le Charles VII, " Trésorier Boucher) à souper bien & honorablement; » mais elle fit seulement mettre du vin en une tasse » d'argent, où elle mit moitié d'eau, & cinq ou six » fouppes dedans, qu'elle mangea, & ne prit autre » chose tout ce jour , pour manger ni boire ; (cepen-» dant elle avoit été tout le jour à cheval,) puis s'alla » coucher en la chambre qui lui avoit été ordonnée, » & avec elle étoient la femme & la fille dudit Tréso-

n rier; laquelle fille coucha avec ladite Jeanne. n

(82) L'Aumône des Filles, &c.

Avant l'établissement d'un Hôpital Général en cette Etablissem. Ville, les pauvres invalides étoient distribués dans trois gén. d'Orl. Hôpitaux ou Aumônes particulieres; sçavoir, les hommes & les garçons, dans l'Aumône de St. Paterne, fituée près l'Eglise Paroissiale de ce nom; les semmes & filles, dans l'Aumône de St. Paul; & les étrangers passans, dans celle de St. Antoine. Cette distribution se fit en 1556, en vertu des Lettres Patentes du Roi Henri II, données à Blois le 16 Février, qui autorisoient les Réglemens qui avoient été dressés sur le fait des pauvres, par les Echevins & Habitans, dans une assemblée générale de la Ville. Pour l'administration de ces Hôpitaux, il fut établi un Bureau composé de dix-sept personnes, à qui ces Lettres donnoient le nom de Commis de l'Aumône; sçavoir, trois Députés du Corps de Justice, trois du Clergé, un Docteur de l'Université, deux Echevins & huit Bourgeois, qui s'assembloient toutes les semaines dans une chambre de l'Hôtel-de-Ville. Comme les biens de ces Hôpitaux ne suffisoient pas pour l'entretien des pauvres, il fut assis sur les Habitans une Taille, au paiement de laquelle ils pouvoient être contraints en vertu des Rôles qui étoient dressés chaque année par les Administrateurs de l'Aumône; comme il avoit été ordonné par les Lettres d'Henri II.

(83) Sans qu'elle ait reçu depuis de nouveaux accroissemens, &c.

On pourroit, dans cette derniere enceinte, distinguer deux augmentations dissérentes, si le peu de tems qui & T. I. p. 116. s'est écoulé entre l'une & l'autre, n'autorisoit en quelque maniere à les consondre. Le Roi Louis XI étant à Orléans sur la sin de l'année 1466, résolut d'accroître la Ville; mais il se borna à y rensermer le Fauxbourg de St. Aignan, qui étant ouvert, laissoit l'Eglise de ce Saint exposée à des ruines fréquentes. Il ordonna, pour cet esser, aux Echevins de saire passer ce dessein par un résultat d'assemblée des Habitans; ce qui sut exécuté le 31

Décembre de la même année. En conséquence, les Eches vins firent venir des Architectes, qui dresserent, en présence du Roi, le plan de cette nouvelle enceinte, à laquelle on travailla aussi-tôt, & qui ne sut néanmoins achevée que quatorze ans après, en 1480. Cette augmentation comprend toute cette partie de la Ville, qui s'étend sur la droite, depuis la Tour-Neuve, en montant à l'Evêché, jusqu'à St. Euverte, la Porte de Bour-

gogne & le Guichet de la Brebis.

Quelques années après, en 1486, les Echevins, à la sollicitation de Louis II du nom , Duc d'Orléans , qui fut depuis le Roi Louis XII, obtinrent du Roi Charles VIII, permission d'accroître la Ville, des Fauxbourgs de St. Vincent, de Bannier & de St. Laurent; & ce Prince, pour subvenir en partie à la dépense qu'il convenoit faire, leur accorda cinq deniers à prendre fur chaque minot de sel qui seroit vendu dans tous les Greniers du Royaume. Les Commissaires qui furent chargés de travailler au devis de ces ouvrages, & qui étoient MM. Yvon d'Illiers, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi; & Jean de Gourville, Ecuyer & Pannetier ordinaire du Roi, dont deux rues de cette nouvelle enceinte ont retenu le nom, ayant fait leur rapport; Sa Majesté, par ses Lettres-Parentes du mois de Novembre 1489, les approuva, & en ordonna l'exécution, avec défenses à toutes personnes de bâtir aucune maison à une lieue aux environs, pour faciliter par-là le moyen de peupler entiérement ce Quartier. Louis XII, en 1508, renouvella ces défenses, & commit, pour leur exécution, M. de St. Mesmin, Lieutenant Général au Bailliage d'O léans, qui, l'année fuivante, fit abattre, dans l'étendue d'une lieue, plusieurs maisons construites à leur préjudice. On travailla ensuite avec ardeur, & il paroît que la clôture étoit finie, ou du moins fort avancée en 1498, que le Roi Louis XII, Procès-ver- par Lettres données à Compiegne le 8 Juin, ordonna qu'on prendroit le terrein des vieux fossés & boulevards, pour y faire des places & lieux publics & convenables, pour y bâtir une Boucherie & plusieurs marchés, distans & séparés les uns des autres; ce qui étoit devenu nécessaire, attendu l'accroissement & augmentation de la Ville.

bal de vifite des lieux.

(84) L'Eglise Royale & Collégiale de St. Aignan, &c.

Nous n'avons aucune connoissance certaine, ni de Antiquités l'année, ni de l'auteur de la premiere fondation de cette historiq de l'Eglise de S. Eglise. Ce n'est que par conjecture, que Hubert, dans Aignan. l'Histoire qu'il a composée de cette Collégiale, en rapporte les commencemens à Diopet, Evêque d'Orléans, vers l'an 374. On voit par les actes de la Translation du corps de St. Baudille, & par ceux de la vie de St. Ay, que cette Eglise porta d'abord le nom de St. Pierre, (quelques-uns lui donnent celui de St. Pierreaux - Bœufs;) nom qu'elle changea dans la fuite, pour prendre celui de St. Aignan, qui y fut inhumé vers l'an 453. Ce changement de nom paroît avoir été fait du tems du Grand Clovis, cinquante ans ou environ après la mort du St. Evêque, ainsi que les actes que je viens de citer. ceux de St. Euspice & de Ste. Geneviéve, & le testament de l'Abbé Leodebode le font présumer; on croit même que ce Prince fit rebâtir l'Eglise, & l'enrichit d'une infinité de dons précieux. En 641, selon le P. Mabillon, l'Abbé Leodebode ordonna, par son testament, quelques ouvrages qui furent exécutés après sa mort; mais foit qu'il fût arrivé quelque accident à cette Eglise, ou qu'elle ne parût pas affez magnifique, on lit dans la Chronique de Hugues, Moine de Fleury, que l'Empereur Charlemagne la fit entiérement rebâtir. Elle ne subsista pas long-tems après cette réédification; car en 865, fous Remarq. 246 le regne de Charles le Chauve, les Normands s'étant emparés d'Orléans, brûlerent toutes les Eglises, tant du dedans que du dehors. Celle de St. Aignan ne tarda pas à être rétablie, puisque nous voyons, quinze ans Remarq. 682 après ou environ, qu'on y mit en dépôt les corps de St. Martin & de St. Benoît, pour les soustraire à la fureur de ces mêmes Peuples. Elle demeura en cet état. jusqu'en 999, qu'elle périt une seconde fois dans un grand incendie qui, au rapport de Glaber, consuma toutes les Eglises & toutes les maisons d'Orléans. Le Roi Robert. qui avoit une dévotion particuliere à St. Aignan, rétablit son Eglise, qu'il sit élever sur de nouveaux sondemens, à quelque distance du terrein qu'elle occupoit

auparavant. La Dédicace en fut solemnelle; elle se fit le 14 Juin 1029, par les Archevêques de Bourges & de Tours; les Evêques de Chartres, de Meaux, d'Orléans, de Beauvais & de Senlis; les Abbés de Cluny, de St. Mesmin, & de St. Pere-lès-Chartres, en présence du Roi , & d'un grand nombre de personnes distinguées de tout ordre. On peut voir dans la Vie du Roi Robert, composée par Helgaud, le détail de cette cérémonie, & la description de la nouvelle Basilique de St. Aignan. Remarq. 22. Après avoir duré l'espace de 341 ans, elle sut démolie en 1370 par les habitans, qui dans l'appréhension d'être affiégés par l'armée Angloise que commandoit Robert Kanolle, qui avoit ravagé tout le Pays d'alentour, abattirent eux-mêmes, pour la seconde fois, les Fauxbourgs de leur Ville, & toutes les Eglises qui s'y trouverent. Le Roi Charles V commança à rebâtir St. Aignan; mais prévenu de la mort en 1380, son dessein ne fut achevé que sous Charles VI son fils. En 1428, cette Eglise qui avoit été démolie tant de fois, le fut encore lors du siege des Anglois; mais après la levée du siege, Charles VII octroya au Chapitre de St. Aignan, en 1439, fix deniers sur chaque minot de sel qui seroit vendu aux Gabelles de Languedouy & Languedoc, pour être employés à relever l'Eglise qu'il commença, & que Louis XI mit presque dans sa perfection. Charles VIII y fit travailler après lui; mais l'ouvrage ne reçut la derniere main que fous le Roi Louis XII, qui fit bâtir fix Chapelles pour accompagner la nef. Alors n'y ayant plus rien à desirer aux bâtimens de cette Eglise, elle sut de nouveau consacrée par l'Archevêque titulaire d'Arcadie, Suffragant de Michel de Bussy, Archevêque de Bourges, & Doyen de St. Aignan, le 28 Août 1509. Enfin, en dernier lieu, aux seconds troubles de la religion, lorsque les Calvinistes abattirent les Eglises d'Orléans, celle de St. Aignan fut une des premieres qui éprouva leur fureur; ils en ruinerent la nef, qui depuis n'a pas été rétablie.

La Châsse d'argent, où sont rensermées les Reliques de St. Aignan, est placée au fond du Chœur, au-dessus de l'Autel, dans une niche. Elle est d'un très-bon goût

& du dessein de M. Meyssonnier. On ne la découvre qu'aux Fêtes de St. Aignan & dans les calamités publiques.

Autrefois le Chapitre de cette Eglise Royale, qui est la premiere Collégiale d'Orléans, & qui dans les processions publiques tient le côté gauche de la Cathédrale, relevoit immédiatement du St. Siége; mais il fut soumis à l'Ordinaire, par Arrêt du Parlement, du 4 Juin 1674, rendu en faveur de Messire Pierre du Cambout de Coislin, alors Evêgue. Le Roi & les Ducs d'Orléans, comme Apanagistes, prennent le titre d'Abbés de St. Aignan, & en cette qualité, la premiere fois qu'ils viennent dans cette Eglise, il leur est présenté un surplis, une aumuce & une bourfe avec cinq fols dedans. On le fit à l'égard de Louis XIII en 1614. Le Doyen étoit mis anciennement en possession de sa dignité, par la tradition, d'une épée, d'une ceinture, d'une gibeciere, & d'une peire d'éperons dorés, avec un épervier qu'on lui mettoit sur le poing; mais depuis Gabriel Prévôt, reçu Doyen le 13 Février 1538, ses successeurs ont négligé cette espece d'investiture, peu convenable à l'Ordre Ecclésiastique.

Cette Eglise a de très - beaux droits. Les deux jours de Fêtes de St. Aignan & de la Translation de son corps, qui sont le 17 Novembre & le 14 Juin, le Bailli de St. Aignan est le seul Juge dans la Ville d'Orléans. Les droits d'entrée dans la Ville appartiennent, pendant ces mêmes jours, au Chapitre qui les afferme au Fermier de Mgr. le Duc d'Orléans, & chaque boutique ouverte dans la

Ville, doit un droit de cinq deniers.

Le Chapitre de St. Aignan est composé, outre l'Abbé, & le Doyen qui est à la nomination de l'Abbé, d'un Sous-Doyen, d'un Chantre, d'un Chévecier, d'un Sous-Chantre, de trois Prévôts, de Tillay, de Sologne & d'Herbilly, à la nomination du Doyen; de trente-un Chanoines, dont deux d'étroite résidence; de deux Chanoines semi-Prébendés, à la collation du Chapitre; de deux Prébendés Réguliers, aussi de résidence, qui sont les Prieurs de la Conception & de St. Hilaire; le premier, à la nomination de l'Abbé de St. Jean de Sens, & le second, à celle de l'Abbé de St. Euverte; & de quatre Chanoines Honoraires, qui sont l'Evêque d'Orléans, les

Abbés de St. Mesmin, de St. Pierre de Cluny, & de

St. Pere en Vallée.

Ce Chapitre étoit originairement une Communauté Antiquités de Moines, dont on ne connoît pas précisément l'étade S. Aignan blissement, non plus que la sécularisation. Cette derniere avoit déja lieu sous le Roi Pepin, comme le démontrent deux Chartres, l'une de Charlemagne, & l'autre de Louis le Débonnaire, son fils, par lesquelles ces deux Empereurs confirment les priviléges accordés par Pepin, leur pere & ayeul, aux Chanoines de St. Aignan.

On voyoit dans une Salle où les Chanoines tiennene Chapitre, un beau tableau représentant un Christ mort, descendu de la Croix, que l'on croit être d'Annibal Carrache. Le Chapitre vient de le faire placer dans une des Chapelles de l'Eglise qui a été décorée à cette occasion.

Il y avoit anciennement près la grande porte du Cloître de St. Aignan, une Eglise Paroissiale, sous l'invocation des SS. Sergius & Bacchus, dont le bâtiment & le cimétiere tenoient à une maison appellée, dans les titres, Porta patens, qui est de la Jurisdiction de St. Aignan, & qui fut acquise par le Chapitre de cette Eglise, des Trefor de Maître & Freres & Sœurs de l'Hôtel - Dieu d'Orleans,

la veille de la Pentecôte 1261. Le Chapitre, à la Procession du troisième jour des Rogations, s'arrête devant la porte de cette maison, pour y chanter le Répons, le

Verset & la Collecte des SS. Martyrs.

Il y a dans l'Eglise de St. Aignan une Paroisse, sous le nom du Crucifix St. Aignan. Ce nom lui venoit de ce que l'Autel Paroissial étoit adossé au Jubé, sous le Crucifix; il a été depuis porté dans une Chapelle de la nef. Depuis plusieurs années, St. Euspice est devenu Patron de cette Paroisse. Dans une transaction passée le lendemain de Pâques 1286, entre Guillaume de Crespy, Doyen, & le Chapitre de l'Eglise de St. Aignan, il fut accordé, entr'autres choses, que la collation de l'Eglise Paroissiale du Crucifix demeureroit au Doyen, auquel le Chapitre la disputoit, quoique les Doyens en eussent joui long-tems auparavant, & qu'on trouve même qu'en 1192, Cadurque, Doyen, assigna un revenu de trois muids de bled au Curé du Crucifix pour son gros. Depuis

Id. ibid. p. 240.

St. Aignan.

ce tems le patronage en a été abandonné aux Chanoines, qui conferent cette Cure, avec cette circonstance, que depuis que le Chapitre a été soumis à l'Ordinaire, en 1674, les Curés nommés font tenus de prendre le visa de l'Evêque d'Orléans; ce qu'ils ne faisoient pas auparavant.

(85) Notre Dame du Chemin, &c.

Dans le milieu du neuvième siecle, les Chanoines de Antiquirés St. Aignan avoient, attenant leur Eglise, un Cimétiere Aignan, p. si rempli de corps, qu'ils se trouverent obligés d'en 139. prendre un ailleurs. Ils s'adresserent à Agius, Evêque d'Orléans, pour avoir la permission de choisir, pour cet effet, un endroit qui leur appartenoit, & d'y bâtir une Chapelle, fuivant l'usage d'alors. Agius leur accorda ce qu'ils demandoient, par Lettres du 13 Janvier 855. C'est cette Idem, p. 554 Chapelle bâtie dans le nouveau Cimétiere, & dediée en des Preuves. l'honneur de St. Aignan, dont elle a long-tems portée le nom, qui dans la suite étant devenue Eglise Paroissiale, est aujourd'hui connue sous le nom de Notre Dame du Chemin; nom qu'elle a emprunté de sa situation, anciennement au bout du Fauxbourg, & sur le grand Chemin qui conduit en Bourgogne. La Cure est à la présentation du Chapitre de St. Aignan.

(86) St. Euverte, &c.

Après la mort de St. Euverte, arrivée sur la fin du Annal. Eccl. quatriéme siècle, les Habitans d'Orléans bâtirent sur n. 30. son tombeau un Oratoire ou Eglise, qui porta d'abord le nom de Notre Dame du Mont, par rapport à sa situation sur une hauteur, mais qui prit dans la suite le nom du St. Evêque, & fut desservie par des Chanoines séculiers. Vers le milieu du douziéme siécle, les Chanoines embrasserent la Régle de St. Augustin, & la Maison de St. Euverte devint une Abbaye célebre, dont un nommé Rogerius fut le premier Abbé. Quant au tems précis de ce changement, la plus commune opinion le fixe vers l'an 1163; mais M. Polluche a prouvé dans un Mémoire imprimé qu'il faut reculer de beaucoup

1 111

l'introduction du Monachisme dans St. Euverte. Les anciens Religieux qui, par un malheur commun à tous les Ordres, s'étoient peu-à-peu relâchés de la régularité de leur premier institut, surent résormés en 1636, & les Chanoines Réguliers de la Congrégation de France introduits à leur place.

L'Eglise & le Monastere, ruinés en dernier lieu par les T. II. p. 94. Calvinistes, en 1562, ont été rebâtis par les libéralités du Roi Henri IV, à la sollicitation de M. Fougeu d'Escures, Maréchal Général des Camps & Armées de Sa Majesté, & de M. Charles Fougeu, son frere, premier Abbé Commendataire de cette Maison.

Le dessein de l'Autel en baldaquin, est de M. Gabriel fils, Architecte & Contrôleur des bâtimens du Roi.

Je ne dois pas oublier une particularité que nous apprend Epift. 280. Étienne de Tournay, qu'autrefois les Evêques d'Orléans fe faisoient inhumer dans St. Euverte, & que c'étoient l'Abbé & les Religieux qui leur administroient les Sacremens dans leur maladie. Tenetur & ipsa... & infirmitatibus exhibere solatium, & decedentibus præstare sepulchrum.

M. de Cougniou, Chanoine de la Cathédrale, a légué, en 1754, à cette Maison sa bibliothéque, à condition qu'elle seroit ouverte au Public les Jeudis, pendant l'hiver, depuis deux heures après midi jusqu'à quatre; & après Pâques, depuis cinq heures jusqu'à six.

(87) La Paroisse de St. Victor , &c.

Nothia Entre les Eglises dépendantes de la Cathédrale d'OrGalliarum léans, dont il est fait mention dans les Lettres de Charles le Chauve, de Hugues le Grand, de Hugues Caper, & de Robert son fils, conservées dans les archives de cette Eglise, est celle de Notre Dame des Forges, Cella Sancta Maria Fabricata, qui n'est autre que l'Eglise Paroissiale de St. Victor, dont la Cure est encore aujourd'hui à la nomination du Chapitre. Le nom de Notre Dame des Forges avoit été donné à cette Eglise, par rapport au Quartier où elle se trouve située, & où il reste encore un puits public, appellé le Puits des Forges.

Guyon, T. Quant au titre de St. Victor, sous lequel elle sut con-

facrée, conjointement avec celui de Notre Dame, le 30 Décembre 1524, & qu'elle portoit déja fous le régne de Charles VII, il y a apparence qu'il lui vient de quelque Histoire du translation de reliques du St. Martyr de Marseille; mais fiege d'Orl. on ne trouve point en quel tems ce changement a pu arriver. Cette Eglise qui avoit péri dans l'incendie de 999, stut rebâtie par le Roi Robert, en 1029, ainsi que l'écrit Vita Rosellegaud, qui la qualisse de Monastere; nom qu'on donnoit berti Regis apud Chesnium, T. 4. P. 77.

(88) La Chapelle de St. Michel, &c.

Guyon est le seul de nos Annalistes qui nous parle de T. I. p. 2927 cette Chapelle, dont il attribue la fondation aux Couvreurs, Maçons & Charpentiers, mais fans en fixer le tems. On voit seulement qu'elle n'étoit pas bâtie en 1358, puisque dans les Lettres de Jean de Montmorenci, Evêque d'Orléans, du 5 Février, données au sujet de son entrée, il n'est fait mention que d'une Croix élevée en cet endroit : Et ad portam claustri Sancti Aniani, per magnum vicum, versus Crucem Sancti Michaelis accedere. Mais elle l'étoit avant 1469, qu'on trouve que Gilles Marie, Couvreur Guyon, & Maçon d'Orléans, lui donna en cette année quelques rentes, à la charge que tous les ans, le lendemain de la Fête de St. Michel, on y diroit une Messe pour les trépassés. C'est dans cette Chapelle que les Couvreurs, Maçons & Charpentiers font acquitter les fondations de leur Confrairie.

(89) L'Hospice, appellé le petit St. Loup, &c.

Cette Maison a servi pendant quelque tems de demeure une partie des Religieuses de l'Abbaye de St. Loup. Elles étoient devenues propriétaites de ce terrein depuis 1655; elles ne s'y établirent néanmoins qu'en 1657, en vertu d'un acte capitulaire du dernier Mars, par lequel il sut résolu qu'on feroit bâtir l'Hospice, qui ne connoîtroit d'autre Supérieure que l'Abbesse, & qui seroit gouverné par une Religieuse, avec le nom de Mere des Novices, sans mense particuliere. Madame Louise-Charlotte

de Châtillon, troisième Abbesse, les en ôta en 1685, & les réunit à celles de l'Abbaye. Depuis ce tems l'Hospice a été donné à loyer à différens Particuliers.

(90) La Paroisse de St. Michel, &c.

L'Eglise de St. Michel, alors hors des murs, & qui Aurel. L. 8. n'étoit encore que Chapelle, fut donnée avec celle de St. Paul, au Chapitre de St. Pierre-le-Puellier, en 1012, par le Roi Robert, suivant les Letres de ce Prince, datées d'Orléans le 15 du mois de Décembre de cette année,

Puellier.

Trésor de la seiziéme de son régne. L'une & l'autre étant devenues dans la suite Eglises Paroissiales, celle de St. Michel a été accrue, en différens tems, des Paroisses voisines de St. Martin de lata area, & de St. Georges; peut-être même que l'union de la premiere, qui ne subsistoit déja plus en

1428, lorsqu'au mois de Novembre, pendant le siège Histoire du des Anglois, les Habitans d'Orléans abattirent les Eglises,

fiege des An-glois, p. 4. qui se trouverent dans leurs Fauxbourgs, est l'origine & le commencement du titre Paroissial. Cette Eglise de St. Martin étoit située aux environs du Cimétiere, près de la rue qui conduit au Mail, & qui en a retenu le nom de rue St. Martin. Nous apprenons par un titre de Manassés de Signelay, Evêque d'Orléans, du mois de Juin 1221, qu'alors le Chapitre de la Cathédrale dimoit dans la Paroisse de St. Martin; pourquoi le desservant avoit droit de prendre chaque année dans les greniers du Chapitre, deux muids de seigle pour sa subsistance. Quant à la Paroisse de St. Georges, elle étoit dans l'Eglise Collé-

giale de St. Avit.

Le tableau du maître - Autel de l'Eglise de St. Michel passe pour être de de Seve, Peintre de l'Académie; & les deux statues qui l'accompagnent, sont d'Hubert, d'Orléans. La chaire du Prédicateur servoit au Temple que les Protestans avoient à Bionne, avant sa suppression.

Depuis la réunion des deux titres de St. Paul sur la rête d'un seul Curé, la présentation de la Cure de St. Michel a été affectée à l'Abbé de St. Mesmin, en dédommagement de la portion de St. Paul, dont il perdoit la nomination.

(91) Les Jacobins, &c.

La notice des Maisons de l'Ordre de St. Dominique, qui se trouve à la tête de l'Histoire de ses Ecrivains, place, en 1219, l'établissement de la Maison d'Orléans, que Lemaire & Guyon veulent être de l'année précé- T. II.p. 100. dente. Cette différence peut venir de la maniere de T. II. p. 15. compter que les uns ou les autres auront suivie. Les Orléanois donnerent aux Religieux, que St. L'ominique, qui pour lors étoit à Paris, avoit envoyés pour cet établissement, une Eglise hors des murs, dédiée en l'honneur de St. Germain d'Auxerre, & dépendante du patronage des Chanoines de St. Pierre-Empont. Le mérite & la science de ces Religieux firent qu'on plaça chez eux les Ecoles publiques, tant de Théologie que de Droit : ces dernieres y sont demeurées jusqu'en 1337. Cette Maison, Remarq. 66. avant d'être renfermée dans la Ville, avoit été ruinée deux fois dans les guerres des Anglois, en 1370 & en 1428; & depuis qu'elle s'est trouvée dans les murs de la derniere enceinte, elle le fut en 1567, au second trouble de la Religion; mais elle ne resta pas long-tems dans cet état, car quelques années après, Jacques Alleaume, Bourgeois d'Orléans, & ancien Receveur de la Ville, la fit rebâtir à ses dépens, aussi-bien que le résectoire & une partie des dortoirs. Le Pape lui adressa, à cette occasion, un Bref de félicitation, en date du 18 Juin 1571. Quant aux Cloîtres, ils sont dûs en partie à la libéralité de M. d'Escures, Maréchal des Logis Général des Camps & Armées du Roi ; c'est ce que témoignent les armes placées dans le lieu le plus éminent. Les Religieux viennent d'abattre ces Cloîtres & presque tout l'ancien bâtiment, & ont commencé à jetter les fondemens d'un nouveau corps de logis plus commode & mieux entendu. On lit sur la porte de l'Eglise cette Inscription, que la reconnoissance des Peres Jacobins envers leur bienfaiteur y a fait placer.

Cette présente Eglise des Jacobins sut détruite l'an 1567, & depuis réédissée des deniers & aumônes de Noble Homme Jacques Alleaume, & Magdelaine Compaing, sonépouse, l'an 1575. Les deux figures de Saints, qui sont sur des piedestaux,

aux deux côtés, dans le fond du chœur de cette Eglise; sont l'ouvrage de Hubert, ainsi que le bas-relief qui est au-dessus. On doit à Perelle le tableau de l'Autel qu'elles

accompagnent.

Recueil des

La Chapelle de Notre-Dame de Pitié fut fondée dans Titres des cette Eglise, & bâtie des deniers de la Communauté des fréquentans, Marchands fréquentans la riviere de Loire, fur un terrein dont lesdits Marchands acheterent une partie, & dont l'autre fut donnée par le Sr. Compaing, Bourgeois d'Orléans, en Avril 1473 ; laquelle fondation fut acceptée par le Chapitre général de l'Ordre de St. Dominique, assemblé à Bâle le 6 Juin de la même année.

(92) Les Carmélites, &c.

Ces Religieuses furent reçues à Orléans le 25 Mars Guyon, T. II. p. 472. 1617. Elles demeurerent d'abord dans une maison, près l'Eglise de St. Pierre-Ensentelée; d'où cinq ans après, le 9 Juin 1622, elles sortirent pour venir s'établir où elles sont aujourd'hui; trois jours après leur entrée dans cette nouvelle maison, on célébra la Canonisation de Ste. Thérese. L'Evêque d'Orléans, le Comte de St. Paul, Gouverneur, les Corps de Justice & de la Ville assisterent à la cérémonie.

(93) La Maison du Bon-Pasteur, &c.

Cette Communauté, dont le principal objet est de fervir de retraite aux pauvres filles repenties, s'est formée à Orléans, par les soins de M. de Coislin, alors Evêque. Ce Prélat, en 1703, obtint à cet effet des Lettres Patentes du Roi au mois de Septembre, enregistrées au Parlement le 11 Juin de l'année suivante 1704. Dès le 30 Avril, M. le Lieutenant-Général de Police & le Procureur du Roi, donnerent leur consentement à cet établissement, » pour y être les filles de mauvaise con-» duite, qui s'y retireront volontairement, reçues gratis, » & fans aucune penfion. »

Cette maison, qui n'a aucun fonds, ne subsiste que par son travail, & par les secours qu'elle reçoit des personnes charitables. Les Evêques d'Orléans, Supérieurs nés, com-

mettent sous eux quelques Prêtres séculiers pour en avoir la direction. Elle est de plus du ressort de la Police, & a pour protecteur le Lieutenant-Général, auquel on a recours au besoin.

(94) Le Séminaire, &c.

Le Corps de St. Avit, mort dans un hermitage près de Châteaudun, ayant été apporté à Orléans, fut inhumé à quelques pas de la Ville, au même lieu où est aujourd'hui le Séminaire, & où le Roi Childebert fit bâtir une Eglife en l'honneur de ce Saint, fuivant le vœu qu'il en avoit fait, au cas qu'il réufsit dans la guerre d'Espagne; ce qu'il exécuta vers l'an 542. Cette Eglise fut ruinée du tems des Normands, & depuis, lors du fiege des Anglois. Elle éprouva ensuite les fureurs des Calvinistes, durant les troubles de 1562; ce qui en restoit encore sur pied, ainsi que les maisons qui en dépendoient, fut entiérement renversé en 1710, pour élever sur leur terrein le bâtiment du nouveau Séminaire que M. de Coislin y avoit établi, dès l'an 1670, & auquel il avoit réuni les prébendes de cette Eglise, qui étoit une Collégiale, composée d'un Doyen, d'un Chévecier, de dix Chanoines & de quatre Chapelains, à la collation de l'Evêque, & qui fut supprimée alors. Les Lettres Patentes du Roi font du mois de Mars 1667. L'Evêque passa tranfaction avec le Chapitre le 9 Juillet 1668, & accorda 150 liv. de pension à chaque Chanoine. En 1671, au mois d'Août, M. de Coissin obtint des Lettres Patentes qui ne furent enregistrées que le 28 Janvier 1674, pour l'union du Prieuré de Notre-Dame des Champs, Diocèle de Paris, dont il étoit titulaire, au Séminaire. Cette union avoit déja été faite par l'Archevêque de Paris, le 24 Mai 1671, & l'Abbé & les Religieux de Marmoutier, desquels ce Prieuré dépendoit, avoient donné leur confentement le 22 Avril 1672.

La Paroisse de St. Georges, qui étoit dans l'Eglise de Lemaire, St. Avit, avoit été précédemment supprimée sous M. T. II. p. 63. de Netz, par décret du 12 Novembre 1632, & les Paroissiens donnés à celle de St. Michel.

On comprit dans l'enclos du Séminaire la rue St. Georges, qui étoit entre l'Eglise St. Avit & l'Evêché, & cela sur une permission de Mgr. le Duc d'Orléans, du 18 Mars 1682.

Les Prêtres de la Communauté de St. Sulpice de Paris ont la direction de ce Séminaire depuis 1707, en vertu d'une transaction passée entre ces MM. & Mgr. l'Evêque d'Orléans, le 19 Novembre de cette année.

La Chapelle du Séminaire est fort bien décorée; le dessein de l'Autel est de Gilles - Marie Oppenord, & le tableau où est peinte la Présentation de la Vierge au Temple, est de Leclerc, sils du célebre Leclerc, Graveur. Il y a dans cette Maison une assez belle Bibliothéque, dont les sondemens ont été jettés par M. Jean de Fourcroy, Doyen de l'Eglise d'Orléans, qui y légua ses livres, par son testament du 11 Février 1681.

(95) L'Ecole Royale de Chirurgie, &c.

Cette Ecole, établie par Lettres Patentes du 23 Juin 1759, enregistrées au Parlement le 7 Septembre, & au Bailliage d'Orléans le 4 Décembre de la même année, & dont les Réglemens sont contenus dans d'autres Lettres Patentes du 2 Septembre 1763, enregistrées au Parlement le 12 Décembre de la même année, & au Bailliage d'Orléans le 10 Janvier suivant, est composée d'un Président, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, de trois Prosesseurs Démonstrateurs qui y enseignent l'Anatomie, les Opérations, les Institutions chirurgicales, l'Ostéologie, les Maladies des os & les Accouchemens; de deux Prévôts qui changent tous les ans, d'un Trésorier, d'un Grefsier du premier Chirurgien du Roi, & de tous les Maîtres en Chirurgie de la Ville.

Quoique la fondation de cette Ecole soit très-récente, comme nous venons de le dire, il paroît cependant que depuis assez long-tems il y avoit des Ecoliers étudians en Chirurgie à Orléans, qui étoient obligés d'aller entendre les leçons des Docteurs en Médecine & des Maîtres en Chirurgie; ces Etudians élisoient un d'entre eux, qu'ils nommoient Abbé. Il avoit pour Adjoints un

Lieutenant, quatre Conseillers, un Trésorier & un Gressier, tous à sa nomination. La fonction de cet Abbé & de ces Officiers, étoit de veiller au maintien du bon ordre, & de percevoir les deniers nécessaires pour les honoraires des leçons que recevoient les Etudians en Chirurgie. Cette élection se faisoit du consentement & en présence du Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, qui leur faisoit prêter serment, comme le prouvent des Lettres (imprimées,) données à cet effet par Jean Roubault, Maître Chirurgien & Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, à Orléans, en date du 3 Septembre 1676.

La rue où est située l'Ecole de Chirurgie, & qu'on nomme rue du Petit-Sanitas, & anciennement rue du Pommier-rouge, tire son nom actuel d'un Sanitas ou Maison de santé, qui y sut bâtie en Juillet 1583, pour y retirer les pestisérés, & dont il ne reste plus de vestiges. Cette maison avoit été achetée, par les Maire & Echevins,

de Jean Lami, & d'Agnès Fillon, sa femme.

(96) Le Grand-Cimétiere, &c.

Le Cimétiere doit originairement son établissement à la Confrairie des Maîtres Ecrivains, qui formoient à Orléans une Communauté très-nombreuse avant l'invention de l'Imprimerie. On connoît des Lettres de Louis XII & de François Ier. portant permission de prendre une petite rue & des jardins pour son alignement, en remboursant les particuliers; & le 20 Mars 1515, les Echevins assemblés consentirent à l'exécution de ces Lettres.

Sa principale entrée avoit toujours été entre la Chapelle de la Communité & celle de Ste. Anne. Le portail même, sur lequel sont sculptées les armes de la Ville, se voit encore en partie. Mais en 1521, comme on voulut travailler aux charniers de ce Cimétiere, qui venoit d'être renfermé dans la Ville par la derniere clôture, on jugea plus à propos d'en faire l'entrée vis-à-vis de la Cathédrale, avec laquelle le Cimétiere pouvoit communiquer, au moyen d'une porte qu'on ouvrit en même-tems dans les anciens murs de la Ville, n'y ayant

point eu jusques-là de sortie de ce côté, plus proche que celle de la Porte Parisis, près l'Hôtel-Dieu. Ce sut alors qu'on commença ces superbes galeries qu'on y voit, & dont les dernieres arcades ne furent achevées qu'en 1645. Il feroit à souhaiter qu'on pût parfaire un si bel ouvrage, le seul peut-être en son genre, qui mérite d'être vu. En 1691, on élargit aussi, & on embellit la porte qui répond sur la rue Pavée, du côté de l'Étape, & l'on y plaça les deux squelettes de pierre qui sont couchés sur le fronton, où ils font un fort bel effet. Ils font l'ouvrage d'un habile Orléanois, Claude Godard, Ingénieur du Roi, qui a donné aussi les desseins de cette porte.

Orléans en 1645, in-4.

Pyrrhus d'Angleberme, Docteur-Régent en l'Univer-Imprimé à fité d'Orléans, dans l'Eloge qu'il composa de cette Ville, en 1517, parle en termes magnifiques de ce Cimétiere, où l'on voit, dit-il, des ouvrages de sculpture & de peinture que Praxitele & Apelle n'auroient pas désavoués : ubi sculptura, picturaque, vel Praxitelis, vel Apellis manum referentes. Ces paroles ressentent bien le style oratoire; mais si ces miracles de l'Art ont existé, tout a disparu; rien n'est plus uni & plus simple que ces monumens qu'on y voit aujourd'hui. Les Gens de Lettres peuvent néanmoins se faire montrer le tombeau de Germain Audebert, connu par ses Poésies latines, qui lui mériterent le Collier de l'Ordre de St. Michel, & celui de St. Marc de Venise; ce Sçavant, mourut en 1598, le 24 Décembre. Le tombeau de Marie de l'Etoile, qu'on veut avoir été maîtresse de Théodore de Beze, dans le tems qu'il étudioit à Orléans, est un peu plus loin; mais l'épitaphe qu'on y lisoit en prose latine & françoise, de la composition de ce prétendu Résormateur, a été entiérement biffée à coups de couteau, & n'est plus lisible. On peut encore remarquer l'épitaphe latine de deux sœurs de la famille des Beauharnois, mortes le même jour 21 Juillet Pag. 227. 1597, qui paroît être de Jean Passerat, dans les Œuvres de ses Œu-vres latines. duquel il s'en trouve une presque semblable pour l'aînée: celle de M. Gendron, mort le 2 Juillet 1688, & connu pour avoir traité la Reine mere, d'un cancer qu'elle portoit depuis long-tems; cette Piéce est de la composition de M. Julien Fleury, Chanoine de Chartres: celle de

M. Perdoulx de la Perriere, sçavant dans l'Histoire d'Ortéans: enfin, le Monument élevé, par le Corps de Ville, à la mémoire du célébre Jurisconsulte M. Pothier, mort le 2 Mars 1772.

(97) La Chapelle de Ste. Anne, &c.

La Communauté des Maîtres Ecrivains d'Orléans obtint de Robert de Courtenay, Evêque d'Orléans, la permission de construire dans le Cimétiere commun de la Ville, une Chapelle fous l'invocation de Notre Dame & de St. Vrain. Ce Prélat leur laissa la nomination d'un Chapelain pour la desservir; ce qui leur fut confirmé par Ferry, successeur de Robert de Courtenay, par des Lettres du mois d'Août 1298. C'étoit proprement la Chapelle du Cimétiere, Capella Cameterii Aurelianensis, comme elle est appellée dans des Lettres de Milon de Chailly, Evêque Mff. de l'Hôd'Orléans, de l'an 1313, dans laquelle s'acquittoient les tel de Ville. fondations pour les morts, par des Prêtres & des Clercs nommés par lesdits Confreres. En 1480, un certain Nicolas Duchesne, Clerc du Diocèse de Tulles, ayant obtenu du Cardinal Jahin, Evêque de Sabine, Légat en France, la provision de cette Chapelle, comme si effectivement elle eût été un bénéfice, en fut débouté par Sentence de l'Official d'Orléans, qui avoit été commis par le Cardinal Légat, en date du 20 Septembre 1483.

Les Ménuisiers ayant été admis à célébrer leur Confrairie dans cette Chapelle, elle a pris le nom de Ste. Anne, Patronne de ces Ouvriers. Les Maire & Echevins, qui sont au lieu des anciens confreres Ecrivains, la leur ont abandonnée depuis bien des années, & ont transporté tous les Services des morts à la Chapelle du St. Esprit

qu'ils ont fait réparer.

(98) Le Quartier de l'Oratoire, &c.

C'est improprement que quelques personnes appellent ce Quartier, le Quartier de l'Intendance, puisque l'Hôtel que ces Magistrats y occupoient ne leur étoit point affecté, & qu'ils le tenoient à loyer seulement. Cet Hôtel qui

est vaste, & qui conserve toujours un air de grandeur? Lemaire, est appellé la grande Maison dans quelques relations d'enpag. 97. des trées de nos Rois & de nos Ducs d'Orléans qui y ont lustres Fa- logé. Il a été bâti par François Brachet, Seigneur de Marigny & de Tillay-le-Gaudin, Intendant de la Maison de la Reine Isabelle d'Arragon, veuve de Louis, Duc d'Anjou & de Touraine, Roi de Jérusalem, morte en 1441.

(99) St. Paterne, &c.

Je n'ai pu rien trouver sur les commencemens de cette Histoire du Eglise, dont les titres ont été dissipés durant les troubles fiege des An-glois, p. 4. de la Religion; il n'en est même fait aucune mention dans la liste des Églises qui furent abattues dans les Fauxbourgs au tems du siège des Anglois, où il est seulement parlé de l'Aumône St. Pouaire, ou St. Paterne; car c'est le même nom, quoiqu'assez déguisé. Cette Eglise néanmoins est beaucoup plus ancienne, comme le Prieuré, qui y est Gyon, T. attaché, le fait assez connoître. Lorsqu'en 1620 on dé-II. p. 473. molit la Chapelle de St. Mathurin, pour faire place aux bâtimens des Religieuses de la Visitation, dans l'emplacement desquels elle se trouvoit, ce sut à St. Paterne que furent portées l'image du Saint & la desserte de la Chapelle. Cette Cure est au patronage de l'Abbé de St. Pere en Vallée, Diocèse de Chartres.

(100) St. Pierre - Ensentelee, &c.

Nous apprenons par une Chartre de Hugues le Grand; pere de Hugues Capet, de l'an 930, que ce Prince donna aux Chanoines de St. Samson d'Orléans, l'Abbaye de St. Symphorien dans la Ville, & deux Eglises dans le Fauxbourg, Ste. Lée & St. Sulpice: Abbatiam Sancti Symphoriani positam dans ses Me- intrà muros Aurelianis . . . cum duabus Ecclesiis in honorem T. II. pag. Santta Lata, Santtique Sulpitii in suburbio prafata urbis positis. La situation de St. Pierre-Ensentelée, autresois dans le même Fauxhourg que St. Sulpice, & sa proximité de l'Abbaye de St. Symphorien qu'occupoient les Peres Jésuites, nous persuadent que cette Eglise n'est point différente de celle de Ste. Lée, & que le nom d'Ensentelée ,

524.

telée, qui la distingue des autres Eglises dédiées au Prince des Apôtres, a été corrompu de ceux-ci, St. Pierre & Ste. Lée; deux titres sous lesquels cette Eglise a pu dans la suite des temps être consacrée, & dont, à l'exemple d'une infinité d'autres, elle n'en a plus conservé qu'un seul. En tout cas, si c'est une conjecture, elle vaut bien celle de nos Annalistes qui traduisent Ensentelée par in semita lata, comme qui diroit St. Pierre situé dans le chemin large; maniere de s'exprimer assez extraordinaire, & qui en outre ne convient point à l'Eglise de St. Pierre, qui n'étoit point alors sur le grand chemin, n'y ayant que la fausse porte ou Porerne de St. Samson qui répondit de ce côté. La Cure de cette Eglise est à la présentation du Pénitencier de l'Eglise d'Orléans.

Le dessein du maître-Autel de cette Eglise est de Verbreicht, ainsi que la statue en terre cuite, de la Vierge qui tient l'Ensant Jesus entre ses bras, & qui est placée dans la Chapelle sous son invocation. Ce même Autel est décoré de trois tableaux de M. Restout, de l'Académie, dont le principal représente ce Saint délivré de prison par un Ange. Le Médaillon du rétable en sorme de tombeau, qui représente la tête du Sauveur, est du ciseau de le Lorrain, Sculpteur distingué; c'est aussi lui qui a exécuté les ornemens du tombeau de M. Benoît, ancien Directeur de la Monnoie d'Orléans, que l'on voit

dans la Chapelle des fonds baptismaux.

Glaude d'Étufo de Pradines, Baron de Sirot, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont nous avons des Mémoires imprimés à Paris en 1683, tué au siege de Jargeau en 1652, est enterré dans cette Eglise. Voici son épitaphe, telle qu'elle s'y lisoit, & qui a été enlevée en 1720.

» Passant, tu vois dans ce Tombeau celui qui a fait des ac» tions dignes d'une gloire immortelle. C'est désunt Messire
» Claude d'Etuso de Pradines, Baron de Sirot, Lieutenant
» Général dans les Armées du Roi, descendu de l'illustre
» Maison d'Etuso, Néapolitaine, qui a eu des Vicerois
» & autres Grands Hommes, dont quelques-uns d'entre
» eux, pour avoir pris les intérêts de la France, comme
» le reste de leur famille, surent après les Vêpres Sici» liennes obligés de se rendre en France. Toute l'Europe

» a été le théatre de sa valeur. La Hollande l'a connu " l'Italie l'a admiré; l'Empire en a profité; les Souve-» rains en ont été jaloux, puisqu'il a paru dans la lice » contre le Roi de Danemarck & celui de Suede, avec » tant de succès, qu'il a abattu d'un coup de pistolet le » chapeau de celui qui a enlevé la Couronne à plusieurs » Princes. Il s'est particuliérement signalé ès siéges " d'Arras , secours d'Ouville , bataille de Rocroy ; à » Courtray, à Armentieres. Ces exploits lui ont fait » avoir les principales Charges dans les armées Roya-» les , & lui en ont mérité de plus grandes. Sa récom-» pense a été l'affection des Rois, parce qu'il y en avoit » peu d'autres qui égalassent ses services. Toutes les » vertus d'un grand Guerrier se sont trouvées en lui, & » celles d'un vrai Chrétien y ont encore été plus remar-» quables. Comment est - ce donc que la mort a vaincu ce » victorieux, après l'avoir attaqué souvent sans le pou-» voir abattre, après l'avoir chargé de plaies, sans pouvoir entamer son courage? Parce qu'il combattoit pour » la liberté du Roi, & celle du Royaume, elle lui a » donné le coup fatal devant Gergeau, dont il est mort " à Orléans le 8 d'Avril 1652. Passant, prie Dieu pour » fon ame, & pense que cette vie n'est qu'une milice. » Les deux Rois, dont il est parlé dans cette Epitaphe, sont Christian IV, & Gustave-Adolphe. Il tua le cheval du premier d'un coup de pistolet, & d'un autre abattit le chapeau & brûla les cheveux du fecond. Mademoiselle T. II. p. 12. de Montpensier, dans ses Mémoires, écrit qu'on la soupconna d'avoir fait faire cette Epitaphe, parce qu'elle étoit fort frondeuse. Ce Seigneur est enterré sous l'aigle du lutrin, & on apperçoit encore une portion de la pierre d'ardoise qui le couvre.

(101) Les Prêtres de l'Oratoire , &c.

Les Prêtres de l'Oratoire se sont établis à Orléans en 1.1. p. 108. 1614. Le terrein qu'ils occupent, appellé le Grand Jardin, sur acquis, par échange, de M. Lhuillier d'Interville, des libéralités que leur sit M. Raoul Fournier, Docteur-Régent en l'Université d'Orléans, dont le corps repose dans leur

Eglise. On y voit aussi celui du R. P. Michel Lesevre, Prêtre de cette Congrégation, & Théologal de l'Eglise Gathédrale, mort à Orléans en très-grande odeur de piété. On assure qu'il avoit sait des miracles pendant sa vie, & il en existe des procès-verbaux pardevant Notaire. Le tableau du maître-Autel, qui se fait admirer des connoisseurs, est du nommé Remi, excellent copiste.

On leur offrit, dans le commencement de leur établissement, le Collège de la Ville, que le Cardinal de

Bérulle, leur instituteur, refusa.

Ils conservent dans leur Sacristie le chapeau de la Pucelle

d'Orléans, de velours bleu, brodé en or.

Depuis 1763, ils sont dépositaires d'une Bibliothéque publique, donnée par M. Carré de Bouchetault, qui s'ouvre tous les Samedis en hiver, à deux heures après midi jusqu'à quatre; & après Pâques, à trois heures jusqu'à six.

(102) Les Récollets, &c.

Plusieurs personnes, saute d'attention, se persuadent que l'affaire arrivée aux Cordeliers en 1533, au sujet de 6dit. in-4. P. la Prévôte d'Orléans, qui venoit d'être inhumée dans leur Eglise, & qu'ils publioient être damnée, les avoit sait chasser de cette Ville; mais quoiqu'il intervint alors Canon. de un Jugement terrible contre eux, le 18 Février 1534, II. ce ne sur qu'en 1611, qu'étant tombés dans un grand relâchement, les PP. Récollets, en vertu des Lettres Patentes qu'ils en avoient obtenues auparavant du Roi Henri IV, prirent possession du Monastere de ces Religieux, où ils surent installés le 10 de Juillet par Gabriel de Laubespine, alors Evêque.

Les PP. Cordeliers, auxquels les Récollets ont succédés, vinrent à Orléans environ l'an 1240, & s'établirent en une place que la Ville leur donna hors de murs, vers les Jacobins. Ce Couvent se rendit bientôt si célebre, qu'en 1271 St. Bonaventure, alors Général des Freres Mineurs, dans un Chapitre de son Ordre qu'il tint à Orléans, mit ce

Couvent le premier de la Province de Touraine.

On voit, sous les Cloîtres de cette Maison, l'ancienne épitaphe de noble Homme Jacques de Thou, qui décéda

Lemaire

le 4 Octobre 1447. C'étoit un des ancêtres du célebre Historien de ce nom; & on trouve qu'il avoit été Echevin d'Orléans en 1439 & 1440, continué en 1445 & 1446. Tout le monde sçait que la famille des de Thou est originaire de cette Ville.

On lit sur la porte de l'Eglise, l'inscription suivante; qui nous apprend les révolutions qu'elle a essuyées, &

par qui elle a été rebâtie en dernier lieu.

Templum hoc Pr. B. Francisci temporibus Constructum semel ab Anglis . . . 1428. Iterum ab hæreticis destructum . . . 1562. Gastonis 1. Aureliorum Ducis pietas, Civium benevolentia restituit, Anno D. M. DC. XXXVI. Emply, wight

Cette Eglise est décorée de deux tableaux que les connoisseurs estiment. Celui du maître-Autel, qui représente le Baptême de Jesus-Christ, est de Frere Luc, Religieux de cette Maison, ainsi qu'un autre qui est dans la Sacristie. Celui de l'Autel de la Chapelle du Tiers-Ordre, où l'on voit St. François donnant des cordons à un Roi, est de la main de Snelle.

Il paroît par un titre de l'an 1348, qui étoit entre les mains de M. de Chaussy, d'Orléans, qu'il y avoit autrefois, dans cette Ville, des Freres de Ste. Croix & de St. Lazare, qui formoient une Communauté établie dans une grande maison située rue des Cures, vis-à-vis les

Récollets, alors les Cordeliers.

(103) Les Ursulines , &c.

Les Dames Ursulines de Poitiers, sur les Lettres d'obécommuniqué dience qu'elles obtinrent du Vicaire Général de l'Evêque, en date du 23 Février 1622, envoyerent à Orléans six de leurs Religieuses & une Sœur converse, pour former un établissement, qu'elles y commencerent dès le 2 du mois suivant, & qui sut confirmé par Lettres de Gabriel de Laubespine, Evêque d'Orléans, du 14 Juin de la même année. Par ces Lettres, l'Evêque nomme pour

premiere Prieure, la Sœur Catherine de St. Paul, & M. Simon, Doyen de l'Eglise d'Orléans, pour Supérieur. L'année suivante, ces Religieuses obtinrent des Lettres-Patentes du Roi pour leur établissement, qui leur furent données à Fontainebleau au mois d'Avril, & qui leur sont communes avec la Maison de Poitiers. Elles reçurent, en 1633, un don de trente-cinq mille livres que leur fit Antoinette Godard, veuve de René Bidault, Sieur de Rion. Le bâtiment que nous voyons, fut commencé le 13 Août 1675, & achevé cinq ans après. C'est de cette maison, dont la Communauté a toujours été nombreuse, que sont sorties celles de Blois, en 1624; de Beaugenci, en 1629; d'Issoudun, en 1630; & de St. Charles, dans le Fauxbourg d'Orléans, en 1656.

(104) L'Aumône des Garçons, &c.

Lorsqu'en 1556, on résolut de retirer les Pauvres, & de les enfermer, on prit l'Hôpital de St. Paterne pour Mff. de l'Hô y loger les hommes & les enfans mâles. Cet Hôpital qui tel de Ville, changea alors de nom, & fut appellé l'Aumône des Garçons, devoit fon origine aux Confreres Ecrivains établis à Orléans, qui le fonderent sur la fin du treizième siécle, pour y retirer pendant la nuit, particuliérement en hiver, les pauvres qui n'avoient pas où loger, comme on le voit par les Lettres de Ferri de Lorraine, Evêque d'Orléans, du mois d'Août 1298, portant permission auxdits Confreres de faire cet établissement, dont l'Evêque Etablissem. leur laisse l'entiere disposition quant au temporel; ce que de l'Hôpisal confirmerent les Evêques ses successeurs. Les biens de l'Aumône des Garçons furent réunis à l'Hôpital Général, lors de son établissement en 1672.

(105) Les Minimes, &c.

Ces Peres furent reçus à Orléans en 1612, & la Ville; dans son assemblée du 26 Avril, leur donna le terrein qu'ils demandoient, & qu'occupoient ci-devant les Arbalestriers (dont les Buttes furent portées plus loin, vers les remparts de la Porte St. Jean,) pour y établie un

l'Hôtel de Ville.

Couvent, & non pour autre usage; & aux conditions Trésor de que si lesdits Peres venoient à changer de lieu, la Ville rentreroit dans lesdites Buttes. Les Archers & Arbalestriers intenterent procès à la Ville & aux Minimes, fur lequel intervint un Arrêt du Parlement du 28 Mars 1613, au profit des derniers. Ils avoient voulu traiter Réponse auparavant avec les anciens Religieux de St. Samson pour apol. à l'an-leur maison; mais l'affaire ayant manqué, sur quelques difficultés qui survinrent, les PP. Jésuites s'accommoderent avec ces derniers, comme nous l'avons vu, (Rem. 38.)

On voit au-dessus de la porte d'entrée du Couvent des Minimes, la statue de St. François de Paule, leur Fondateur, de la main d'Hubert. Elle est dans une niche; mais les injures du tems l'ont bien dégradée. Les figures & le dessein du grand Autel de ces Religieux, qui est bien entendu, sont de Claude Godard, Sculpteur Orléanois. Le tableau représentant la Pentecôte, est de M. Hallé, pere.

(106) La Visitation, &c.

Les Religieuses de la Visitation vinrent en 1620 s'établir à Orléans, où elles arriverent le 7 Septembre, & y commencerent leur établissement dès le 9, dans une maison près la Porte St. Jean. Elles venoient du Monastere d'Annecy, & avoient été envoyées par St. François de Sales. Elles acheterent le 24 Mars, des Directeurs de l'Aumône Générale d'Orléans, la Chapelle de St. Mathurin, & les jardins qui en dépendoient, où elles ont fait bâtir leur maison, qui n'a été achevée qu'en 1684. L'Eglise qui avoit été construite dès 1656, n'a été consacrée que le 19 Avril 1727, sous le titre de St. Joseph, par M. l'Evêque d'Orléans, (Nic. Jos. Paris,) qui alors étoit Evêque titulaire d'Europée, & Coadjuteur d'Orléans.

> Les curieux en peinture ne doivent pas manquer d'aller voir dans cette Eglife, qui est des mieux entendue, & d'une très-grande propreté, & dont le dessein est dû au R. P. Dom Louis de St. Bernard, Religieux Feuillant de la Ville de Tours, le Tableau du grand Autel, de la main de Mignard le Romain; ceux des deux Chapelles, qui sont de Bourdon & de Challes, Peintres de l'Académie;

& le grand Tableau représentant la Présentation de la Vierge au Temple, qui est en face de la grille du chœur des Religieuses; ce dernier est de Bon Boullogne. Les sigures en pierre des douze Apôtres, qu'on y voit dans des niches, & celles de St. Joseph & du St. Ange Gardien, placées des deux côtés de l'Autel, sont du célebre Hubert. On prétend qu'il ne les a qu'ébauchées, parce qu'on ne voulut pas lui en donner le prix: quoiqu'il en soit, elles sont belles, bien variées pour les attitudes & pour les airs de tête, qui sont d'un beau caractere.

On voit, dans le parloir de la Prieure de cette Maison, un St. François de Sales prêchant aux Montagnards de

Savoie, affez bien peint.

Les Maisons de Rennes, de Tours, de Montargis & de Chartres, sont sorties de la Maison d'Orléans.

(107) Les Nouvelles Catholiques, &c.

La Communauté des femmes & filles affociées en la Ville d'Orléans pour retirer les Nouvelles Catholiques, dont une Dame veuve de Gland étoit Supérieure en 1651, fut approuvée & déclarée capable de tenir en mainmorte des biens fonds, & des rentes, par Lettres-Patentes du Roi, du mois de Janvier en cette année, lesquelles Lettres servirent pour le don qui fut fait à ces Filles par la Demoiselle de Lasont, de la maison qu'elles occupoient, & de cinquante livres de rente. En 1685, M. de Coislin, alors Evêque, obtint de nouvelles Lettres de Sa Majesté pour cet établissement, & ayant acheté, le 22 Octobre de la même année, une maison plus com- Mémoire de mode derriere l'Hôpital, il y plaça les Nouvelles Catho-la Ma.Son. liques, qui y ont demeurées jusqu'en 1716, qu'elles sont venues occuper la maison où elles sont aujourd'hui, & que M. Fleuriau, Evêque d'Orléans, leur avoit achetée le 28 Octobre de l'année précédente. Le motif de ce dernier changement, fut l'union que fit ce Prélat aux Nouvelles. Catholiques de la petite Communauté des Filles de la Croix. Ces dernières ont commencées à Orléans en 1712, & one demeuré successivement dans les Cloîtres de Ste. Croix & de St. Etienne, où elles étoient lors de leur union.

Kiv

(108) L'Hôtel de la Monnoie, &c.

L'ancien Hôtel de la Monnoie étoit situé près les Quatre-Coins, dans une rue qui en a retenu le nom de rue de la vieille Monnoie. Ajoutez à cette remarque ce que nous avonst dit ci-dessus, (Remarque 17.)

(109) Celui des Spectacles, &c.

L'emplacement de l'Hôtel des Spectacles étoit autrefois occupé par un Jeu de paume, connusous le nom de la Perle, dont cet Hôtel a retenu le nom. Le feu prit à la Salle au mois de Novembre 1757, & la brûla entiérement. Elle fut rebâtie l'année suivante par les libéralités de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans.

Cette Salle, située dans un Quartier assez retiré, & à laquelle on ne peut parvenir qu'en traversant une longue allée obscure & étroite, pourroit être plus commode &

d'un meilleur goût.

(110) Il y avoit autrefois la Chapelle de St. Mathurin, &c.

En 1556, les Cordeliers de Meung présenterent Trésor de requête aux Echevins d'Orléans, à ce qu'il leur plût leur donner un logis dans la Ville d'Orléans, où il y eût une Ville. Chapelle, afin de pouvoir loger lorsqu'ils y venoient pour leur quête, ou pour confesser ceux qui les demandoient. " On jetta les yeux sur la Chapelle de St. Mathurin, sise » sur la grande rue de la Porte Bannier, & logis de " ladite Chapelle, où y avoit deux petites chambres, » appellées vulgairement l'Hôpital des Aveugles ... On » s'adressa à Me. Louis Dubois, Chapelain de ladite » Chapel'e, qui répondit qu'il ne délaissera ce que dessus, n sinon qu'on lui payât 20 livres tournois de rente par an, » & faisant célébrer deux Messes par chacune sepmaine, » dont il étoit chargé comme Chapelain susdit, & que » ladite Chapelle étoit de fondation royale, montrant des " " Lettres qui en font mention. " C'est ce qu'on apprend de l'Acte d'affemblée tenue à l'Hôtel de Ville le 8 Juin

en cette même année 1556. Cette Chapelle étoit à la nomination de Mgr. le Duc d'Orléans.

(111) La Butte des Arbalestriers , &c.

Le nom que les Chevaliers de cette Académie por- Lemaire, toient, dénote assez leur ancienneté. Ils étoient autrefois partagés en deux Compagnies, qui avoient chacune leur Butte, l'une sur les sossés de la premiere enceinte de la Ville, entre la Porte Parisis & la Poterne St. Samson; l'autre sur les fossés du Bourg de Dunois ou d'Avignon, dans l'endroit où est la rue qui descend du Martroi au Marché de la Porte-Renard, appellée encore aujourd'hui la rue des Arbalestriers, ou de la Hallebarde. Le dessein qu'on prit en 1485 d'accroître la Ville du côté de la Beauce, fit abattre ces deux Buttes, qui furent réunies & placées dans la nouvelle rue d'Illiers. Les Arbalestriers y ont demeuré jusqu'en 1613, que leur terrein ayant été donné aux PP. Minimes, ils se retirerent dans la même rue plus haut. Cette Académie, qui depuis quelques années commençoit à prendre une nouvelle forme, sous la protection de M. de Pomponne, Abbé de St. Medard de Soissons, & en cette qualité, regardé comme Maître des Arbalestriers de France, est tombée entiérement en 1734, sans espérance de pouvoir jamais se relever.

Rem. 104.

(112) L'Hôpital-Général, &c.

Les Orléanois dans le dessein d'établir à Orléans un Statuts & Hôpital-Général, qui pût servir à retirer les pauvres, tant pour l'établ. de l'un que de l'autre sexe, auquel on réuniroit les biens d'un Hôpital génér. à Ordes trois autres Hôpitaux ou Aumônes, de St. Paterne, léans, impr. de St. Paul & de St. Antoine, obtinrent, pour ledit en 1692. établissement, des Lettres Patentes du Roi au mois de Rem. 82. 93. Mars 1652, vérifiées & enregistrées au Parlement, suivant & 116. l'Arrêt du 25 Février 1655; après quoi S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans fit dreffer des Statuts & Réglemens, & donna ses Lettres sur iceux, qui surent enregistrées au Parlement le 23 Juillet suivant. On différa de procéder à cet établissement, sur quelques difficultés qui survinrent;

mais ayant été levées dans plusieurs assemblées qui se tinrent au mois de Mars 1671, tant à l'Hôtel Episcopal, qu'à la Ville, il fut arrêté qu'on se pourvoiroit de nouveau vers Son Altesse Royale, & ensuite vers Sa Majesté, pour obtenir de nouvelles Lettres confirmatives des précédentes : S. A. R. donna de nouveaux Réglemens au mois de Juillet 1671, qui furent approuvés par le Roi, & confirmés par Lettres Patentes du mois d'Avril 1672, enregistrées au Parlement le 4 Juillet suivant. Par ces Lettres, la Taille qui se levoit dans la Ville & dans les Fauxbourgs pour l'entretien des pauvres, en vertu des Lettres d'Henri II, du 6 Février 1556, fut supprimée, & il fut permis de prendre un lieu convenable pour l'établissement dudit Hôpital. On jetta les yeux fur l'arfenal, qui étoit vacant depuis long-tems; le Grand-Maître de l'Artillerie y donna son consentement. C'est à ce changement que fait allusion l'inscription qu'on lit fur la porte.

Pauperibus tuta est, quæ fuit Ætna Domus.

Le plan qui fut dressé pour la construction des bâtimens nécessaires, sut approuvé le 15 Juillet 1675 par M. de Coislin, Evêque, & par les Administrateurs; on y travailla sans relâche: la premiere Chapelle, qui ne subsiste plus, sut bénite le 27 Novembre de la même année; quant à la nouvelle, M. Fleuriau, Evêque d'Orléans, mit la premiere pierre de l'Autel le 4 Septembre 1716, & elle sut bénite par ce Prélat, sous l'invocation de St. Charles.

La maison de force, destinée à renfermer les filles débauchées, a été construite sur l'arrêté qui en sut sait le 19 Septembre 1674. Enfin, sur les remontrances saites au Bureau, que les enfans, dans les dortoirs qu'ils occupoient, étoient très-mal, il sur arrêté le 18 Août 1730, qu'on feroit élever pour eux un nouveau bâtiment qui a été exécuté.

Le Bureau des Pauvres est composé de l'Evêque d'Orléans qui y préside, du Lieutenant-Général au Bailliage; du Lieutenant-Général de Police, Directeurs nés; & de quinze autres personnes, trois Ecclésiastiques, & douze

principaux Habitans, Officiers, Bourgeois & bons Marchands de la Ville, dont deux Echevins en charge font partie.

(113) Les Grands Carmes, &c.

On ignore en quel tems précisément les PP. Carmes Mémoire font venus demeurer à Orléans. Selon la Saussaye, ces des PP. Car-Religieux s'y établirent vers l'an 1265, & y bâtirent mes. hors la Ville, & assez près de l'Eglise de St. Laurent, un Monastere qui fut bâti sur un terrein qui en a retenu le nom des vieux Carmes, qui fut entiérement ruiné dans les guerres des Anglois, lorsque l'armée du Prince de Galles ravagea tout l'Orléanois, en Octobre 1358. Quelque tems après, en 1366, un nommé Hervé, Libraire, Bourgeois d'Orléans, leur ayant donné un terrein beaucoup plus proche de la Ville, ils obtinrent à ce sujet des Lettres d'amortissement de Philippe, premier Duc d'Orléans, datées de cette Ville, le 20 Février 1366, & s'y vinrent établir ; mais cette seconde Maison eut le sort de la premiere, & fut renversée en 1428, lors du siege des Anglois. Après la levée du siege, les Orléanois, pour indemniser en quelque façon les PP. Carmes, leur accorderent un terrein, joignant le leur, où ils bâtirent de nouveau.

Ce fut dans l'Eglise de ces Peres, qu'en Octobre 1561, Lemaire, les Calvinistes firent les premiers exercices publics de leur Religion, Mais cette espece de prérogative ne la garantit pas fix ans après de leur fureur, car ils la renverferent comme les autres. Charles IX, pour donner moyen à ces Religieux de se relever, leur permit en 1568 d'aliéner la partie la moins nécessaire de leurs fonds, à la charge d'employer le prix de la vente à la réédification de leur Eglise, Cloîtres & lieux réguliers; de plus, il leur assigna, par ses Lettres du 5 Septembre 1570, une pension de 250 liv. qui devoit servir à payer le ci-desius. loyer d'une maison qu'ils étoient obligés d'occuper, jusqu'à ce que leur Monastere fût entiérement bâti, mais qui néanmoins leur a été continuée depuis. En 1601, pendant le Jubilé accordé à l'Eglise d'Orléans, le Roi Henri IV, & Marie de Médicis, son Epouse, étant venus en cette

Mémoire

Ville, ce Prince donna aux PP. Carmes une somme de mille écus pour faire la couverture de leur Eglise, & la Reine leur donna pareillement dequoi faire construire le grand-Autel. Ces libéralités ont engagé ces Peres à faire, à certains jours de l'année, de particulieres & solemnelles Frieres pour la prospérité de l'Etat & la personne de leurs Majestés.

On voit à un Autel de leur Eglise une figure en pierre de Ste. Madelaine de Pazzy; elle est de la main d'Hubert, & c'est une des plus belles piéces de ce Maître; mais les Religieux de cette Communauté l'ont fait barbouiller, & ont par-là dérobé la finesse de l'ouvrage aux yeux des

Artistes & des connoisseurs.

Ce n'est pas la seule sigure d'Hubert que renserme cette Eglise. Le grand-Autel en a trois, qui sont Elie, Elisée, & la Ste. Vierge; à la Chapelle de cette Sainte, est une autre Vierge tenant l'Enfant-Jesus dans ses bras; une Ste. Anne avec la Vierge encore enfant. Les deux ensans qui sont sur le fronton de l'Autel de Ste Madelaine de Pazzy, & le Christ en croix, qui est placé du côté de l'horloge, sont des monumens de la sécondité & du talent de cet habile Sculpteur.

Le plafond de cette même Eglise passe pour être de la main de Perelle l'aîné, Peintre de réputation, né à Orléans. Ces Religieux ont dans leur Cloître un tableau de Michel Corneille, pere, aussi d'Orléans, qui représente St. Joseph.

(114) Le Calvaire, &c.

Lemaire, Le fameux P. Joseph, Capucin, est regardé comme le Fondateur de ce Monastere, & il conçut le dessein de l'établir dès l'an 1628, à la solsicitation de Marguerite Mallier, semme de Jean Cardinet, Ecuyer, Sieur du Bois des Armes, Prévôt d'Orléans, qu'il dirigeoit. Quelques dissicultés survenues, tant de la part de M. de Netz, Evêque, que des Maire & Echevins qui craignoient de surcharger la Ville, en reculerent l'exécution jusqu'en 1637, que six Religieuses choisses entre celles du Monasteres du Marais à Paris, ayant obtenu au mois d'Août de cette année des Lettres du Roi XIII, portant permission

d'un établissement de leur Ordre à Orléans, & sur le consentement de S. A. R. Mgr. le Duc d'Orléans, de l'Evêque & de la Ville, vinrent en cette Ville le 20 Mars de l'année suivante, & se logerent dans la maison des mst. du Mo-Barbe - cannes, au fond d'un cul-de-sac de même nom, Calvaire. devant l'Hôtel-Dieu, où elles demeurerent jusqu'au 24 Juin 1640, qu'elles prirent possession de la Maison qu'elles occupent aujourd'hui.

On voit au grand-Autel de leur Eglise une Descente de Croix, de Boullogne l'ainé, & une Sainte Famille fort

belle, à une des Chapelles.

(115) Le College de Médecine, &c.

Les Médecins d'Orléans, réunis en Corps depuis un Lemaire; tems immémorial, forment un Collége, auquel il est T. I, p. 395. nécessaire d'être aggrégé pour pouvoir exercer dans cette Ville; & nul Médecin n'y peut être admis qu'il ne foit Docteur d'une des Universités du Royaume, & qu'il ne subisse un examen rigoureux, en présence du Collége assemblé, sur toutes les parties de la Médecine théorique & pratique. Ce droit qui leur a été confirmé par Lettres Parentes du Roi Henri III, du 26 Octobre 1582, & enregistrées au Bailliage d'Orléans le 7 Janvier 1583, & depuis, par les Sentences du même Bailliage des 27 Août 1737 & 14 Janvier 1738, paroît fort ancien. Dès l'année 1405, un Prêtre, nommé Fulcon, qui se disoit Médecin, ayant refusé d'obéir à la Justice Royale, qui l'avoit envoyé pardevant le Collége pour être examiné. les Echevins députerent un d'entre eux, nommé Jean Poirier, vers M. de Prunelay, Evêque d'Orléans, qui en obtint des défenses à ce Fulcon de pratiquer la Médecine dans son Diocèse. Pareilles défenses furent faites au nommé Jehan Loiseau, par Arrêt du Parlement du dernier Février 1577. Les Membres du Collége ont toujours joui des Priviléges accordés à l'Université d'Orléans, & il existe plusieurs Lettres Patentes, Arrêts du Grand-Conseil, & Registres du Jugemens du Bailliage qui leur en confirment la possession. Coilége de Médecine.

Le Président, accompagné d'un Aggrégé, est tenu de faire tous les six mois la visite des Apothicaires de la

Ville, à l'usage desquels le Collége, composé pour lors de quatorze Médecins, sit imprimer à Orléans, en 1648, un Dispensaire, sous le titre de Pharmacopea Aurelianensis.

Les assemblées se tenoient autresois chez le Doyen; mais depuis 1744, par la libéralité de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, qui a accordé une gratification annuelle au Collége, elles se tiennent dans une maison particuliere, rue du Four - à - chaux, où il y a un jardin de plantes usuelles; c'est - là où se donnent aussi les consultations gratuites établies dans la même année en faveur des pauvres, depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, les Mercredi & Samedi de chaque semaine.

Nos Rois ont plusieurs fois tiré leurs premiers Médecins du Collége des Médecins d'Orléans. On trouve, entr'autres, Jacques Ponceau, Médecin du Collége d'Orléans, Maître des Comptes à Paris, premier Médecin de Charles VIII; & Antoine Petit, Aggrégé à Orléans en 1582, premier Médecin des Rois Henri IV & Louis XIII, &c. &c.

(116) La Butte des Arquebusiers, &c.

Depuis l'usage des armes à feu, il se forma insensible-Voyez la ment dans la Butte des Arbalestriers une Compagnie de l'Arquebuse, qui devint bientôt plus nombreuse que celle Céremonial des premiers. Quand l'Empereur Charles - Quint passa par Franç. Entr. Orléans le 20 Décembre 1539, cette Compagnie, alors de Charles-Quint à Orl. composée de deux mille quatre cens hommes, sur jusqu'à T. II. p. 759. Cléry lui donner le réveil-matin, & en delaschant tous ensemble, firent grand bruit. En 1559, François II, à son avénement à la Couronne, ayant défendu par tout son Royaume le port des armes à feu, les Echevins d'Orléanss'adresserent à ce Prince, qui, sur leur représentation, permit aux habitans de s'assembler à l'ordinaire, & de tirer de l'arquebuse dans leur Butte. Aussi voyons-nous Les ordres l'année suivante les Arquebusiers sous les armes, à l'entrée renus à la ré- du Roi, le 28 Octobre, mais réduits alors au nombre de Roi François quatre cens. Dans la suite, les dissérends qui survenoient II. & de la Roine, impr. tous les jours entre les Arbalestriers & les Arquebusiers, obligerent les Echevins à les séparer. Ils acheterent, pour en 1560. cet effet, en 1577, le jardin de la Nivelle, derriere l'Ar-

fenal, où ils placerent les Arquebusiers qui y sont demeurés jusqu'en 1700, que leur terrein sur pris pour aggrandir les cours de l'Hôpital, & qu'on les transféra un peu plus

loin, où les exercices recommencerent le 8 Mai.

Cette Académie de l'Arquebuse sur approuvée par Lettres Mémoire de Patentes du Roi Louis XIII, du mois de Juillet 1614, l'Arquebuse. dans lesquelles il est dit que ce Prince avoit tiré à cette Butte, & fait tirer en sa présence les Confreres. En 1731, suivant les ordres de M. le Duc d'Antin, Gouverneur, adressés à Messieurs de Ville, par une Lettre du 30 Décembre, le nombre des Chevaliers fut fixé à cent, non compris les quatre Officiers, & il fut ordonné que dorénavant ils se serviroient dans leurs exercices de fusils à pierre, uniformes & de longueur convenable, au lieu d'arquebuses à mêches, dont l'usage leur sut interdit. Cet établissement a cessé vers 1746.

(117) L'ancien Pont, &c.

Ce Pont étoit composé de dix-neuf arches, & séparé en deux parties à peu-près égales, par une Isle à laquelle on avoit donné le nom de Motte. Sa longueur étoit de 182 toises. On y voyoit le Monument de la Pucelle, Rem. 77. ainsi qu'une Croix de même métal, appellée la belle Croix. Aux troubles de la Religion, les Réformés en avoient déja abattu une de ce nom, qui avoit été pofée le 14 Octobre 1407, par les soins de Pierre de St. Mesmin, Octobre 1407, par les soins de Pierre de St. Mesmin, Lemaire, Lieutenant-Général au Bailliage d'Orléans. La derniere des Familles nobles, pag. avoit été placée le 22 Mai 1578, avec cette inscription: 84.

» Mors Christi in cruce, nos contagione labis æternorum » morborum sanavit, Clodovæus Rex in hoc signo hostes » profligavit, & Johanna, Virgo Aurelianensis, obsidione tot » annos Galliam servitute Britannica liberavit. Factum est " illud, & est mirabile in oculis nostris, in quorum memo-

» riam hæc nostræ fidei insignia, non diù ab impiis dirupta,

» restituta sunt, anno 1578.»

Au bout de ce Pont, sur la rive gauche de la riviere, il y avoit une Porte flanquée de deux tours, qu'on appelloit les Tourelles ou Tournelles, & fortifiée d'un ravelin environné d'eau, sur lequel étoit un petit Pont communi-

quant à cette porte, nommé le Pont Jacquin. Il y avoit au-dessus de la Porte des Tourelles une fort belle Vierge en pierre, tenant l'Enfant Jesus, de la main d'Hubert. Cette statue, dont on voit le modèle à l'Abbaye des Feuillans à St. Mesmin, a passé d'abord chez les Augustins, & depuis au Chapitre de St. Aignan, qui l'a fait restaurer & placer dans la Chapelle de la Vierge . que l'on a décorée à cette occasion.

Histoire du

La prise de ce Fort des Tourelles par les Anglois, le siege d'Orl. Dimanche 24 Octobre 1428, fut funeste au Comte de Salisbury qui commandoit le siège. Ce Général y étant monté avec quelques Officiers, comme il regardoit par une fenêtre qui donnoit sur la Ville, y sut blessé d'un coup de canon, dont il mourut trois jours après à Meungfur-Loire, où on l'avoit transporté.

> Tous les ans, la Ville faisoit placer sur les Tourelles un oiseau, que l'Académie des Arquebusiers venoit tirer aux Fêtes de la Pentecôte, & qui plus anciennement étoit élevé pour cet effet sur la Tour de l'Eglise de

St. Aignan.

(118) Deux Mottes qui le partageoient, &c.

L'Isle qui portoit ce nom, se trouvoit presque au milieu de la riviere, plus près cependant de la Ville que du Fauxbourg. La partie de cette Isle, qui étoit à l'orient du Pont, s'appelloit la Motte St. Antoine, où on y voyoit une Chapelle de ce nom. Celle qui étoit à l'occident s'ap-T. II. p. 26. qu'éroir l'Aumône des étrangers autrement appellée qu'étoit l'Aumône des étrangers, autrement appellée l'Hôpital de St. Antoine. Cette maison fut de tems immémorial destinée à recevoir les pauvres passans. Une enquête des Commissaires nommés pour la réformation des Hôpitaux, en 1625, nous apprend que les Propriétaires des Mottes du Pont, sur lesquelles étoient fondées les deux principales arches de ce Pont, avoient accordé ces Mottes aux Habitans d'Orléans, à la charge qu'on y feroit bâtir une ou deux chambres » pour retirer à coun vert les pauvres Pélerins & autres passans, & leur v donner le gîte & couvert pour une nuit seulement. » Il paroit

paroît par un compte des Proviseurs de ce Pont, de 1383 à 1386, que c'étoit une femme qui en avoit la direction :

» à Marguerite la Chaumette, Maîtresse de l'Hôtel-Dieu Ibid. » dessus ledit Pont, pour la garde qu'elle prend dudit

» Hôtel-Dieu, dont elle a c. sols par an, ci c. sols. » Cette disposition a duré jusqu'au nouvel établissement

d'un Hôpital-Général, auquel celui-ci fut réuni avec tous les biens qui en dépendoient en 1672. Cet Hôpital qui avoit été ruiné pendant le siège des Anglois, fut rebâti par le Roi Louis XII, en 1501. La Chapelle, telle qu'on la voyoit dans ces derniers tems, ne fut rétablie qu'en 1637, luivant l'inscription qui étoit sur la porte.

(119) La Paroisse & le Prieure de ce nom ... St. Marceau.

En 1105, Baudouin, Abbé de Bourgueil, céda aux Moines de Micy, aujourd'hui St. Mesmin, l'Eglise de St. Marceau dans le Fauxbourg d'Orléans, sous certaines Annal. Beconditions. Il y joignit le revenu d'une demi-Prébende p. 478. dans celle de St. Liphard de Meung ; ità ut, dit l'Auteur d'où nous tirons ce fait, Monachi S. Maximini, tantim Canonici vocarentur. Il paroît cependant que le droit de l'Abbé de Bourgueil sur l'Eglise de St. Marceau n'étoit pas bien certain; car en 1082 une femme dévote, nommée Maussende, donna également à l'Abbaye de St. Mesmin L. 8. n. 48. cette même Eglise, qui par Sentence arbitrale de Richer, Archevêque de Sens, venoit de lui être adjugée fur les Religieux de l'Abbaye de Bourgueil qui la lui disputoient. Reynier, Evêque d'Orléans, confirma cette donation; & c'est de-là que l'Abbé de St. Mesmin est Patron & Présentateur, tant de la Cure, que du Prieuré de St. Marceau.

Les figures en pierre, qu'on voit dans cette Eglise; passent pour être d'Hubert; & la Croix mort-tua-le-vif. située dans l'étendue de cette Paroisse, pourroit bien être de lui.

Dans cette même Paroisse, au Quartier des Montées, on a depuis quelques années, dans le jardin d'une maison nommée l'Hermitage, fait la découverte d'une source minérale, ferrugineuse & alkaline, dont M. Prozet,

Sauffeius;

Apothicaire d'Orléans, a donné une très-bonne analyse dans le Nº. 38 des Affiches Orléanoifes 1774.

(120) Le Couvent des Augustins, &c.

Les Augustins vinrent à Orléans dans le treizième siecle & les habitans leur firent bâtir un Couvent au Fauxbourg nommé le Portereau, avec une Eglise sous l'invocation de la Vierge. Leur Couvent plusieurs fois détruit, soit par les incursions des Anglois, soit par les Huguenots, au rems des troubles, soit par les inondations de la Loire, fut rebâti en dernier lieu par Louis XIII, comme on le peut voir par l'inscription qui est attachée au portail de l'Eglise.

" Le Roi Louis XIII ayant égard que le Couvent des » Augustins qui leur avoit été donné par Philippe le Long, » son prédécesseur, situé ci où présentement sont le rave-» lin & fossés des Tourelles, pour être trop proche de » la porte du Pont, avoit été démoli pendant les guerres » des Huguenots & de la Ligue, afin de le rebâtir dans un » lieu plus assuré, & sans crainte de nouvelles ruines » a du consentement de MM. les Maire & Echevins de » la Ville, fait acheter cette place, & commencé la réé-» dification des deniers de fon épargne ; &, par ses Lettres » Patentes, amorti, fait don & délaissement à perpétuité » de tous les cens & rentes, que les lieux nécessaires » pour la construction dudit Couvent pourroient lui être » redevables. M. Fougeu d'Escures, Maréchal des Logis » Général des Armées, mit la premiere pierre de l'Eglise » au nom de la Reine, Mere de Sa Majesté, & Mgr. Voyez la " l'Evêque Gabriel de l'Aubespine en sit la cérémonie

" le 6 Novembre 1613. " Rem. 132.

Ces Religieux ont de nos jours fait orner leur Chœur de ménuiseries affez belles, & qui sont du dessein & de la main de M. Bonnaire, Sculpteur Lorrain, ainsi que leurs stalles. Ils conservent dans une falle de leur Maison un grand Crucifix de bois, qu'on croit de la main d'Hubert. Sur la porte de la Chapelle de N. D. des Aides, en dehors de cette Eglise, il y a un cartouche en pierre, où sont sculptées les armes de la Châtre & de Chabot, qui sont d'une exécution très-finie.

(121) L'Hôpital Royal, autrefois les Ursulines de St. Charles , &c.

La Communauté des Ursulines de St. Charles, détruite en 1769, ne subsistoit que depuis l'année 1656. Elle avoit été tirée par M. Alphonse d'Elbene, Evêque d'Orléans, de celle des Ursulines de la Ville, alors composée de près de quatre-vingt Religieuses, dans une grande pauvreté. Il en fit mettre douze en possession de la Maison de Guigni, Mém. de la Maison de S. Maison de S. au Fauxbourg du Portereau, le 22 Août 1656, après en Charies. avoir obtenu de Mgr. Gaston de France, Duc d'Orléans, la permission, datée de Blois le 14 Avril 1655, avec le consentement des Maire & Echevins d'Orléans, le 5 Juin suivant, & sur les Lettres Patentes de sa Majesté, données

à la Fere le même mois.

L'Hôpital Royal de St. Charles, qui a remplacé ces Religieuses, que l'on avoit laissé éteindre, est autorisé par Lettres Patentes du 20 Décembre 1771, enregistrées au Parlement le 9 Mai 1772. Il sert de Dépôt général pour les Mendians. C'est une Maison de force & non de charité. On n'y reçoit que les personnes qui y sont transférées par ordre du Roi, ou en vertu de Jugemens ou Ordonnances de la Maréchaullée, en payant une pension annuelle, dont le prix ne peut être au-dessous de 150 liv.

Il y a des Infirmeries dont le fervice se fait par des Sœurs de St. Maurice-lès-Chartres. L'Administration est composée de l'Intendant de la Province, Commissaire du Roi, qui en est le chef; de deux Inspecteurs, &

d'un Caiffier.

Avant la mutation de cette Maison Religieuse en Hôpital, on voyoit à l'Autel de la Chapelle un beau tableau de Champagne, représentant St. Charles à genoux, qui a passé depuis entre les mains de M. l'Evêque d'Orléans, qui en a orné sa Chapelle particuliere.

(122) La Paroisse de St. Jean-le-Blanc, &c.

Un aveu rendu à l'Evêque d'Orléans par Lancelot-Barat, Chevalier, Vicomte d'Orléans, en 1334, fait Cartul. de connoître que le patronage de cette Eglise appartenoit l'Evêché.

alors au Vicomte d'Orléans, Seigneur de la Maison de St. Jean-le-Blanc. Cela a changé depuis, & cette Cure est aujourd'hui à la présentation du Prieur de St. Flou d'Orléans.

(123) Le Couvent des Capucins, &c.

Guyon, T. Les Capucins furent envoyés à Orléans, en 1578; par le Roi Henri III. La Reine Catherine de Médicis sa Mere, qui jouissoit pour son douaire du Duché d'Orléans, leur donna un terrein qu'on appelloit les Jardins La Duché des Ducs d'Orléans, depuis que l'achat en sut fait par Louis, Duc d'Orléans, & Frere du Roi Charles VI, de Gyvès, de Guillaume de Giversay, Chevalier, au mois de Février 1396, & où il y avoit un vieux Château alors en ruines, à cause des guerres civiles, & que l'on appelloit le Château de St. Jean-le-Blanc.

L'Eglise bâtie des aumônes des Habitans, sut consacrée par Mathurin de la Saussaie, Evêque d'Orléans, le 2 Août

1583.

Cette Eglise qui se trouvoit, par la situation de sont terrein bas, sujette aux inondations de la Loire, sur Guyon, T. abattue, & on rebâtit celle qui subsisse actuellement, qui sut dediée par Mgr. Nicolas de Netz, Evêque d'Orléans, le 17 Novembre 1641, sous le titre de la Visitation de la Vierge Marie, autrement de Notre-Dame de Bon Secours.

Les curieux y admirent un tableau qui représente un Pape accompagné de quelques Cardinaux, qui fait l'ouverture du tombeau de St. François. Ce morceau précieux est de Snelle, d'autres disent de Blanchard. Dans le Chœur des Religieux, on peut voir une Annonciation du Chevalier Lanfranc, mais qui a été gâtée par quelques draperies qu'on y a fait ajouter. Celui qui est au maître-Autel, & qui représente une Visitation, est, à ce qu'on croit, de la Hire.

(124) Le nom de Portereau, &c.

Ce nom est un diminutif de celui de Port. Les titres latins n'appellent point autrement ce Fauxbourg que Porticellus, petit Port. Le Roi Louis XI, au rapport de

Lemaire, avoit eu dessein de le faire clorre de murailles; T. I. p. 17: mais il en sut empêché par la considération des fré- & T. II. p. quens débordemens de la Loire auxquels il se trouve exposé.

(125) La Paroisse de St. Marc, &c.

Si l'on en croit l'Annaliste de l'Eglise d'Orléans, Alixte, Liv. 1. n. 414 que cet Auteur prétend avoir succédé à St. Altin dans le Siège Episcopal d'Orléans, bâtit l'Eglise de St. Marc hors des murs; mais quel fond faire fur les actions d'un Evêque dont l'existence est aussi peu assurée que celle d'Alixte.

L'Eglise de St. Marc, avant d'appartenir à l'Ordre de Malthe, avoit appartenu aux Templiers, qui en avoient pris le nom de Fratres Militiæ Templi S. Marci Aurelia- Trésor de nensis, comme on le voit dans un titre de l'an 1213.

Hift. Flow

Cette Cure est à la présentation du Commandeur de St. Marc d'Orléans, de l'Ordre de Malthe.

(126) La Chapelle de St. Phalier, &c.

L'ancien titre est au contraire St. Gervais & St. Protais. On ignore la fondation de ce Prieuré, & en quelle année il est venu à l'Abbaye de St. Benoît-sur-Loire, dont il est dépendant. On voit seulement que sous le régne de Philippe, il y avoit déja en ce lieu une Communauté Religieuse, à laquelle ce Prince, par ses Lettres datées riac. Mff. 2. d'Orléans en 1077, donna, à la priere de Jean & d'Herbert, & des autres Profès, l'Eglise de Chanteau dans la forêt, & les biens qui en dépendoient, avec un clos de vignes qui lui appartenoit au même endroit, & que Baudouin, Comte de Flandres, son tuteur, avoit fait planter. La Cure de Chanteau est encore aujourd'hui à la nomination du Prieur de St. Gervais.

(127) Les Religieuses de St. Loup, &c.

Ces Religieuses se trouvent établies à Orléans dès le Guyon, T. commencement du treizième siecle. Elles étoient connues II. p. 432 autrefois sous le nom des Religieuses de la Calle, ou plutôr

1 111

de la Chaussée, du mot latin Calceata, du lieu qu'elles occuperent d'abord entre l'Aumône de St. Paterne & la Léproserie de St. Lazare, sur un terrein où est aujourd'hui bâtie l'Hôtellerie du Cygne, dans le Fauxbourg Bannier. Cette maison, où il ne reste plus aucun vestige de l'ancien Monastere, est chargée aujourd'hui d'une rente fonciere de 15 liv. envers l'Abbaye de St. Loup. Saint Louis leur donna en 1234 & 1237 quelques biens pour le repos de l'ame de Louis VIII, son pere. Douze ans après, en 1249, au mois de Juillet, Guillaume de Bussy, Evêque d'Orléans, leur donna l'Eglise de St. Loup qu'il avoit obtenue pour elles du Chapitre de St. Pierre-Empont, à qui le Patronage en appartenoit.

Cette Eglise, suivant le témoignage des Auteurs de Lemaire, T. II. p. 117. notre Histoire, avoit été bâtie peu de tems après la mort du Saint Archevêque de Sens, arrivée dans le septiéme siécle, sur le lieu même où il étoit né. C'étoit un Château appartenant à la famille de ce Prélat. Lorsque les Religieuses de la Chaussée y entrerent, l'Eglise étoit depuis long-tems Paroissiale, comme le témoigne l'acte Trésor de de donation d'un quartier de vignes, faite au mois de S. Loup.

Septembre 1227, à la Fabrique & au Desservant de cette Eglise.

Cependant les Religieuses prétendirent depuis que c'étoit une tolérance de leur part de laisser faire l'Office & autres actes Paroiffiaux dans une aîle de leur Eglise; & que les habitans n'y avoient aucun droit. Cela occasionna, en 1581 & 1582, plusieurs contestations entre ces Habitans & les Religieuses. Une partie des premiers Ibid. se retira dès-lors à St. Jean-de-Braye & à Notre-Dame du Chemin. Les Religieuses, après la mort de Jean de Tygni, dernier Curé, ne voulurent plus nommer à la Cure. L'Evêque d'Orléans les appuya dans leurs prétentions, & refusa de viser les Lettres du Sr. Illon, qui s'étoit fait pourvoir en Cour de Rome, en 1608; ce qui fut confirmé par Sentence du Bailliage d'Orléans du 23 Février 1609. Enfin, en 1672, les Habitans ayant fait quelques tentatives pour faire rétablir leur Paroisse, M. de Coissin, Evêque d'Orléans, ordonna qu'ils se retireroient dans les Paroisses de St. Jean-de-

Braye, de Semoy & de St. Marc, chacun selon son district qu'il fixa, enjoignant aux Curés de les recevoir; & leur défendant d'exiger plus d'eux, qu'une pinte de vin, mesure d'Orléans, par chaque arpent de vignes, & une gerbe de bled par arpent de terres ensemencées.

La Communauté des Religieuses de St. Loup, qui n'étoit qu'un Prieuré, fut érigée en Abbaye, par Bulles du ibid. p. 482. Pape Urbain VIII, l'an 1639. Anne de Cochefilet de Vaucelas, qui en étoit alors Prieure, en fut la premiere Abbesse. Elle fut depuis transférée à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, en 1647, & Marie de Lénoncourt, nommée à fa place. Louise-Charlotte de Châtillon succéda à celle-ci en 1685, & mourut en 1711. Marie-Olympe de Châtillon, sa niéce, qui, du vivant de sa tante, avoit été nommée Grande-Prieure, gouverna après elle cette Maison jusqu'à sa mort, arrivée en 1731. Gabrielle Jubert de Bouville lui a succédé, & est morte en 1775. Aujourd'hui Madame de Beynac en est Abbesse.

La Fête de St. Loup, qui tombe au 1er. Septembre, Lemaire, étoit autrefois célébrée dans l'Eglife de cette Maison avec un tel concours de peuple, que nous voyons dans les Ordonnances du Grand Guet, faites par Charles, Duc d'Orléans, le 9 Mars 1460, que le Maître de ce Grand Guet étoit tenu de s'y transporter avec fa Compagnie, Rem. 12. vers pour maintenir le bon ordre, tant dans l'Eglise que dans les environs, la veille & le jour de la Fête; & qu'il étoit donné à ladite Compagnie, par la Communauté, une Art. 150 oye, un quartier de mouton, une douzaine de pains de chacun deux deniers parifis, & deux jallaies de vin,

l'une de vieil & l'autre de nouveau.

(128) La Paroisse de St. Vincent, &c.

L'Eglise de St. Vincent étoit autresois un Monastere Vita Rod'hommes, que nous apprenons d'Helgaud, Moine de berti Regis, Fleury, avoir été bâti par le Roi Robert, soit que ce nium, T. IV. Prince en soit le fondateur, ou qu'il n'ait fait que le P. 77. rétablir. Fuit & in ibi (à Orléans) Monasterium S. Vincentii, Martyris Christi. Quant au nom de St. Vincent des Vignes, qu'on lui donne, il a rapport à fa situations

Guyon .

dans le vignoble, au milieu duquel il se trouvoit avant que ses environs fussent bâtis, & devenus Fauxbourgs par la derniere augmentation de la Ville.

(129) Le Monastere des Chartreux, &c.

Cette Maison étoit une Léproserie, dont il est fair mention des l'an 1112, dans une Chartre du Roi Louis le Gros, & qui étoit desservie par des Freres réguliers de l'Ordre de St. Augustin. Mais en 1289, tout ce qui concernoit la Jurisdiction spirituelle sur abandonné à l'Evêque d'Orléans; & à l'égard du temporel, il fut réglé que le Maître & les Freres en rendroient compte à la Ville, comme représentant les Fondateurs; ce qui a subfisté jusqu'en 1622, que le Roi Louis XIII, par ses Lettres du mois d'Août, fit don de cette Léproferie, & de toutes ses appartenances, aux PP. Chartreux pour y établir un Monastere de leur Ordre. Ces Lettres furent enregistrées au Conseil en 1623, & les conditions portoient que ces Peres seroient chargés d'acquitter tout le service de la Léproserie, & que les malades, tant ceux qui y étoient actuellement, que ceux qui pourroient survenir, se retireroient à la Léproserie de St. Mesmin, dont, à cet effet, les bâtimens, qui avoient été ruinés par les guerres, seroient rétablis par les PP. Chartreux, qui prirent possession de la Léproserie d'Orléans, l'année fuivante 1624, & y firent construire une fort belle Char-Lemaire, treuse, à laquelle Gaston de France, Duc d'Orléans, vou-T. II. p. 109. lut bien mettre la premiere pierre, le 16 Juillet 1635.

Le St. Bruno, en pierre, placé dans une niche fur l'ancienne porte d'entrée de cette Maison, est du célebre Hubert. On peut voir dans l'Eglise de ces Religieux le tableau du grand - Autel, dont le sujet est J. C. dans le désert. Il est peint par Jouvenet. Le Christ en ivoire, que l'on expose à la vénération des Fidèles, le Vendredi-Saint, mérite aussi l'attention des curieux. On le croit de Jaillos.

(130) La Nouvelle Chapelle des Aydes, &c.

Les Proviseurs de la Confrairie de St. Sébastien, à laquelle il y a quelques biens affectés, quoique de la Paroitle de

St. Paterne de la Ville, faisoient néanmoins acquitter de tout tems le service de leur Confrairie dans l'ancienne Chapelle de Notre-Dame des Aydes, de la Paroisse de Saran. Sur quelques difficultés furvenues entre les Proviseurs de St. Sébastien & les Marguilliers de la Chapelle, les premiers s'étant joints aux Habitans du Quartier des Aydes, dépendant de St. Paterne, présenterent, le 23 Avril 1719, requête à M. l'Evêque d'Orléans, tendante Procès-verà ce qu'il leur fût permis de faire construire dans ce Canton bal. une nouvelle Chapelle, où ils pussent continuer le Service de leur Confrairie, & qui pût en même-tems servir de succursale à St. Paterne, dont l'Eglise est fort éloignée. La requête répondue & communiquée aux parties, M. l'Evêque d'Orléans donna sa permission le 1er. Mai suivant, & le 31 du même mois, il se transporta avec son Promoteur au quartier de Lapie, sur le chemin de Paris, dans l'endroit qu'on avoit destiné pour y bâtir ladite Chapelle, où il fut reçu par le Curé de St. Paterne, à la tête de son Clergé & des Marguilliers de la Paroisse. Ce Prélat s'étant fait revêtir de ses ornemens Pontificaux, bénit les fondemens qu'on avoit ouverts, & y mit la premiere pierre, sur laquelle étoit gravée cette inscription:

D. O. M.

Sub invocatione Sancti Sebastiani, & protectione Beata Virginis Maria de Consolatione, lapis hic positus est à DD. Illustr. & RR. Ludovico Gastone, Episcopo Aurelianensi, anno M. DCC. XIX, Maii XXXI, regnante Ludovico XV, Francorum Rege, inclyta Urbis prasecto D. Josepho Lenormand, hujusce & Sancti Paterni Ecclesia Rectore Petro de Vernays, Doctore Sorbonico.

L'ouvrage ne sut achevé que trois ans après, en 1722; auquel tems la Chapelle sut bénite par le Pénitencier de l'Eglise d'Orléans, sous l'invocation de St. Sébastien, & la protection de Notre-Dame de Consolation, comme le porte la pierre des sondemens. La dépense qu'il a fallu faire a monté à plus de 20 mille liv. dont M. l'Evêque d'Orléans en a donné 2 mille, & le Curé 1000; le restant, aussi bien que le terrein sur lequel la Chapelle est bâtie, a été sourni par les Habitans du Quartier des Aydes.

(131) La Paroisse de St. Laurent-des-Orgerils, &c.

T.II. p. 131. Lemaire donne sans hésiter le titre d'Abbaye à l'Eglise de St. Laurent, & veut que St. Aignan en ait été Abbé. Mais comme il n'a d'autres garans de ce qu'il avance, que les Actes de ce Saint, ouvrage qui n'est rien moins qu'authentique, je ne vois pas qu'il y ait beaucoup de fond à faire sur ce qu'il écrit à ce sujet, non plus que sur la prétendue sépulture du même St. Aignan dans cette Eglise, où l'on montre dans un Cripte ou Chapelle souterraine, un tombeau qu'on dit être celui de ce Saint Evêque Mois d'Août d'Orléans, qu'on a démontré dans le Mercure de France

un Extrait n'avoir jamais été enterré ailleurs que dans l'Eglise qui d'une Lettre porte aujourd'hui son nom. Il est certain que St. Laurent de M.Lebrun des Marettes est un ancien Prieuré de l'Ordre de Cluny, dépendant de celui de la Charité-sur-Loire, dont le Prieur nomme encore aujourd'hui celui de St. Laurent. On trouve qu'Elie, Evêque d'Orléans, bénit cette Eglise au mois de Mars 1140, & qu'ayant été foupçonné d'avoir reçu 40 sols d'or pour cette Dédicace, il sut déféré comme Missell. fimoniaque au Pape Eugene III, par Raoul, Archidiacre

Baluzii, T. d'Orléans, par Acte du 18 Octobre 1145.

Cette Eglise, qui avoit été ruinée lors du siege des

Anglois, fut rebâtie en 1446.

Il y a dans la nef, du côté du Cimétiere de cette Eglise, une épitaphe de Messire Louis de Beauveau, Prêtre, de l'illustre Maison de Beauveau, qui se sit par humilité garçon Meûnier, & mourut chez son Maître en cette qualité. On a un procès - verbal de l'invention de son corps entier, déposé dans les Minutes de M. Picqueret, Notaire au Châtelet d'Orléans.

(132) Le Monastere de la Madelaine, &c.

Le B. Robert d'Arbrissel, ayant envoyé à Orléans des T. II. p. 119. Religieuses de l'Ordre de Fontevrault, qu'il venoit d'établir, le Roi Louis le Gros; Jean II, Evêque, & le Chapitre d'Orléans leur donnerent en 1113, à quelque diftance de la Ville, un Hôpital où l'on retiroit des pauvres filles étrangeres, comme on l'apprend d'une Bulle du

Pape Calixte II, de l'an 1119, qui confirme cette donation; c'est pourquoi cette Maison a été appellée Ste. Marie de l'Hospice, Sancta Maria de Hospitio; & les Religieuses, les Nonnains de l'Hôtel des Olliens, ainsi qu'elles sont nommées dans le testament de Jeanne de Châtillon, Histoire de Comtesse de Blois, de l'an 1291. Les Rois Philippe- la Maison de Châtillon, Auguste, & la Reine Ingeburge son Epouse; Philippe par Duches-ne, p. 78 des le Hardi, Philippe de Valois, confirmerent & augmen-Preuves. terent leurs priviléges, & leur firent de grands biens.

Lemaire écrit que le nom de la Madelaine, que porte T. II. p. 1200

aujourd'hui le Monastere, lui est venu depuis 1267, que Robert de Courtenay y donna des reliques de cette Sainte; mais il se trompe; ce nom ne sit alors que se renouveller, étant l'ancien, & celui que portoit l'Hôpital, lorsqu'il fut donné aux Religieuses de Fontevrault, comme on peut le voir par la donation même : quatenus pro anima mea Clypeus remedio (c'est l'Evêque d'Orléans, Jean II, qui parle, densis Ordensis Orden Ecclesiam Beatæ Mariæ Magdalenæ de Hospitali, Ecclesiæ dinis, T. de Fonte-Ebraldi & Sanctimonialibus ibidem Deo servientibus, concedimus.

Marie de Bretagne, Abbesse de Fontevrault, commença la réforme de son Ordre en 1475, par le Couvent de la Madelaine, & fit rebâtir l'Eglise & le Monastere qui avoient été abattus lors du siège des Anglois. Après la Lemaire mort de cette Princesse, son corps y sut inhumé dans le

Chœur, le 19 Octobre 1477. Nous apprenons par un titre de l'an 1163, qu'alors il y avoit à Chaumontois, dans la Forêt d'Orléans, une Communauté de Religieuses de Fontevrault, qui étoient une filiation de la Madelaine d'Orléans, à qui le Roi Louis le Gros avoit donné Chaumontois, dès le tems de leur établissement. Ce titre porte donation faite par le Roi Louis le Jeune à cette Communauté de Chaumontois, aux Religieuses de Brandelou, & aux Lépreux de Lorris, de la dixme du pain & du vin de sa table, lorsqu'il séjourneroit à Lorris. La Conventualité n'a pas duré longrems dans cette Maison de Chaumontois, & aujourd'hui elle est réduite en simple serme, qui a retenu le nom d'Abbaye aux Nonnains, & qui appartient au Monastere d'Orléans.

(133) Une Léproserie ou Maladrerie, sous le nome de Sanitas, &c.

Cette Maison s'appelle autrement l'Hôpital de St. Louis dont on voit la statue au-dessus de la porte principale. En 1586, le 23 Août, les Maire & Echevins acheterent de Nicolas de Gyvès, Conseiller au Présidial, & de Marie Couet sa femme, une Maison, Paroisse de St. Tréfor de Laurent, pour y loger & retirer ceux des Habitans qui fe trouveroient atteints de la contagion, qu'ils augmenterent

Ville.

le 1 3 Avril 1 587 d'un demi-arpent pour faire le cimétiere, & qu'ils accrurent successivement, en 1625 & en 1630. Le Roi Louis XIII, sur leurs représentations que les Habitans d'Orléans étoient alors affligés de maladies contagieuses, & qu'ils demandoient qu'il leur fût permis de bâtir un Hôpital & Maison de santé, avec une Chapelle en l'honneur de St. Louis, leur accorda à cet effet » tous » les deniers à lui revenants bons, tant du passé que de » l'avenir, de la levée de 8 fols 6 den. sur chacun minor » de sel vendu & distribué au Grenier à Sel d'Orléans & » Chambre de Beaugenci; & 12 den. fur chacun minot » de sel vendu aux autres Greniers de la Généralité, » à quelques fommes que lesdits revenants puissent » monter, pour lesdites sommes être employées au bâti-» ment d'une Maison de santé. » Par ses Lettres données à Paris le 24 Janvier 1625, ce même Prince sit, par d'autres Lettres du 16 Décembre 1626, une augmentation de 12 den. par minot de sel vendu dans tous les Greniers de la Généralité. Ces Octrois furent continués pendant plusieurs années. Les nouveaux bâtimens, trèsavancés en 1626, furent totalement achevés en 1632. Cet Hôpital dépend de MM. les Maire & Echevins, & on y renferme les personnes attaquées de solie. Il a servi pendant quelques années de Dépôt pour les mendians,

(134) La Chapelle & Prieuré de St. Jean l'Evangéliste, &c.

Cette Chapelle, dont on voit encore les ruines, fut abattue aux premiers troubles de la Religion, en 1562

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 161

& n'a pas été rebâtie depuis, étant devenue inutile, par le changement qui s'est fait dans presque toutes les Maisons de l'Ordre de Fontevrault, où au lieu d'un Monastere d'hommes, qui, fuivant les premiers Réglemens, devoit toujours être joint à un Monastere de filles, on n'a plus conservé qu'un Religieux pour confesser & administrer les Sacremens à ces dernieres.

(135) Des Béguines, &c.

Villon, ancien Poëte François, qui vivoit en 1456, & que Boileau dit être le fondateur du Parnasse François, fait mention des Béguines d'Orléans dans son Grand Testament, pag. 57. de l'édition de Paris, 1723.

> Item, aux Freres Mendians, Aux dévotes & aux Béguines, Tant de Paris que d'Orléans, Tant turpélins que turpelines, De graffes soupes Jacobines, Et flans leur fais oblation.

Ces Béguines qui, comme chacun sçait, étoient des filles dévotes, vivant ensemble du travail de leurs mains, & menant un genre de vie qui tenoit le milieu entre le Religieux & le Laïc, à peu-près comme les Sœurs du Tiers-Ordre de St. François qui leur ont fuccédé; ces filles, dis-je, avoient leur logement dans les Halles, ainsi qu'on le voit par le compte de Robin Baffard, Mff. de Gy-Commis à la recette de la Gréneterie des grains appar- vès, à la Bitenant à la Duché d'Orléans, en 1 439: " d'une autre cham- publique, p. » bre, en maniere de fouspendue, étant à la Halle où ven-» dent les Tanneurs d'Orléans, en laquelle les Béguines » fouloient demeurer. » De même, par le compte de la même Gréneterie, rendu par Guillaume Lemoine, pour le terme de la Chandeleur 1396, on lit à l'article des pensions à vie : " à Agnès du Gué, Maîtresse du Béguignage, » & à Marguerite la Marchande, Béguine illec, lesquelles » prennent de rente à vie sur ladite recette; scavoir, " ladite Maîtresse, onze sols parisis parsemaine, & cinquante Wid. p. 41, v fols pour robbes par an, & ladite Marguerite, dix-huit

» deniers parisis par semaine, & vingt sols pour robbes » par an. »

(136) Des Freres aux Sacs, &c.

Dans un compte des Prévôtés & Baillies du Royaume de l'an 1256, étant à la Chambre des Comptes, il est passé en dépense, à l'article d'Orléans, 300 liv. pour l'achat d'une maison pour les Freres aux Sacs, pro emptione domûs Fratrum Sacc. apud Aurel. CCC. lib. Et dans un compte suivant, de l'an 1258, il est de même porté en dépense, pro domo Fratrum Saccorum, LX lib. Jeanne Hist. de la de Châtillon, Comtesse de Blois, entr'autres legs qu'elle Maison de fait aux Maisons Religieuses d'Orléans, dans son testament 2. 73. des de l'an 1291, donne: item, as Freres des Sas d'Olliens, &c.

Châtillon,

Ces Freres des Sacs, autrement dits Sachets, de leur habit fait en forme de sac, furent premiérement institués à Marseille, l'an 1251. Le Pape Alexandre IV les mit sous l'Observance des Hermites de St. Augustin, en 1261. Ils furent depuis unis & incorporés avec ces derniers, d'où l'on peut inférer, avec assez d'apparence, que la Maison de ces Freres des Sacs n'est autre que celle des Peres Augustins, qui leur ont succédé.

(137) Fumeux & piquant, &c.

Quelques-uns ont même prétendu que les vins d'Or-Gallia. des petits Géo- léans étoient corrosifs; d'autres, qu'ils causoient la néphrétique; mais sur quel fondement ont-ils parlé? Sur une graphes.

prévention injuste, & sans les connoître.

L'expérience est contraire à cette assertion hasardée. On ne voit pas en effet que ces vins causent plus de gouttes, d'hydropisies, de gravelles & de coliques néphrétiques, que d'autres. Il n'est pas rare de trouver à Orléans des vieillards sexagénaires, qui n'ont jamais éprouvé ces sortes de maladies. On ne peut donc raisonnablement blâmer que l'abus & l'excès de ces vins, abus commun à tous les vins du monde. Boileau, que l'on a mal entendu, n'a peut-être pas peu contribué à accréditer le préjugé affez généralement répandu à Paris contre les vins d'Orléans, dont on y fait cependant la plus grande confommation,

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 163

Ce Satyrique célebre, dans sa troisiéme Satyre, pour peindre un mauvais vin, parle

D'un auvernat fumeux, qui mêlé de lignage

Boileau a Sat. III.

Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux, N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux.

Sur quoi les Commentateurs ont remarqué que l'auvernat & le lignage sont des vins peu estimés qui croissent aux environs d'Orléans, confondant ainsi mal-adroitement le lignage, qui est en effet un fort mauvais vin, avec l'auvernat qui est le plus précieux de tous ceux qui se cueillent dans ce Vignoble. Ce n'est que leur mêlange qui fait gronder le convive de Boileau, qui ajoute :

> A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse, Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse.

(138) Ce fait n'est peut-être rien moins que véritable, &c.

Il a été avancé par Simon Paulli, premier Médecin du Roi de Dannemarck, qui dans son Livre de abusu Tabaci & herbæ Thée, imprimé en 1661, in-40. à Strasbourg, die que le vin d'Orléans est si dangereux , pessimum, qu'il est défendu, par une loi particuliere, lege domestica sancitum, aux Officiers de la Bouche du Roi d'en fournir à Sa Majesté, ce qu'ils jurent, ajoute-t-il, d'observer inviolablement. Il convient cependant que le goût propre à ce vin est très-agréable; je ne sçai ce qu'on doit penser de la vérité de l'anecdote qu'il rapporte fur la foi de Joseph Duchesne, Médecin de Henri IV, plus connu sous le nom de Quercetanus. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette prétendue loi, si elle existe, n'est pas fort ancienne; & nous voyons que Louis VII, dans son voyage d'Ou- Duchesne. tremer, écrivit aux Régens du Royaume d'envoyer à Arnoul, Evêque de Lisieux, son très-cher ami, soixante muids de son meilleur vin d'Orléans. Louis XI, le Prince du monde le plus foigneux de sa fanté, ordonna dans l'Orléanois, en 1471 & 1472, les provisions de vin pour sa table. Ajoutez que Henri I. au rapport de Baldericus, ne Mabill. Ana buyoit pas d'autre vin blanc que celui de Rebrechien. T. 4.P. 539.

Lemaire .

(139) L'origine du nom de Beauce, &c.

Rabelais ,

» Gargantua, son Précepteur Ponocrates, & ses gens . . . Gargantua, » joyeusement passerent leur grand chemin ... jusqu'au » dessus d'Orléans, auquel lieu étoit une ample forêt de » la longueur de 35 lieues, & de la largeur 17 ou environ; » & icelle étoit horriblement copieuse en mouches bovines & frêlons; en forte que c'étoit une vraie tri-» gauderie pour les pauvres jumens, ânes & chevaux... » Mais la jument de Gargantua, foudain que les frêlons » lui eussent livré l'assaut, elle déguaina sa queue, & si » bien les escarmouchant, les émoucha telle qu'elle en » abattit tout le bois à tort, à travers, deçà, delà... » En sorte que depuis n'y eut ni bois, ni frêlons, mais » fut tout le pays réduit en campagne. Quoi voyant, » Gargantua dit à ses gens : je trouve beau ce, dont & fut » depuis appellé ce pays , la Beauce. »

(140) Nos Rois avoient anciennement le Palais de Vitry , &c.

Catherine de Médicis, Duchesse d'Orléans, avoit donné la Châtellenie de Vitry à la Dame de la Chapelle-Marival, en récompense des services rendus par le Prince de Melphes son ayeul. Jean Caraccioli, Prince de Melphes, Duc de Venouse, Grand-Sénéchal de Naples, prit le parti de la France, après avoir été fait prisonnier par M. de Lautrec. Charles-Quint refusa de payer sa rançon. Le Roi de France lui donna la liberté & la jouissance des Seigneuries de Romorantin, de Nogent & Brie-Comte-Robert, de Vitry, &c.

(141) Le nom de Loges, &c.

Mff. de Gy-ves, p. 248.

C'est la pensée de nos Historiens; mais il y a beaucoup plus d'apparence que ces Villages ont emprunté leurs noms de celui de la forêt même, appellée dans une Chartre du Roi St. Louis, de l'an 1269, la Forêt de Loge, Foreta Logii, qu'on a dit pour Leodii; nom que cette forêt porte dans des titres plus anciens des Rois Hugues

SUR LA DESCRIPTION D'ORLEANS. 165

Hugues Capet & Robert: Silva Leogia & Silva Leodiga. C'est ainsi que la Ville de Liege, Leodium & Leodicum, a été dite Legia, d'où est venu le mot de Liege. En ce sens, la Forêt aux Loges, suivant la remarque d'Adrien de Valois, veut autant dire que Forêt publique & du Domaine du Roi.

(142) Le Canal d'Orléans, &c.

Ce Canal doit son exécution à Monsieur, Frere de Louis XIV, qui avoit obtenu en 1679 l'agrément du Roi pour son établissement. S. A. R. céda son droit au Sr. Lambert & Associés. Le Traité en fut passé le 23 Avril 1681. Le Canal fut commencé en 1682; mais les Associés se trouverent bientôt hors d'état de le suivre quoique le Roi leur eût prêté une somme de 75000 liv. ils en firent une rétrocession à Monsieur, le 6 Décembre 1686, & S. A. R. le fit achever à ses dépens. Il fut mis dans sa perfection dix ans après, le 5 Mars 1692, & le premier bateau y passa. Les Entrepreneurs, par le Traité qu'ils avoient fait avec S. A. R. ont joui des droits jusqu'en 1701, moyennant une somme de 80000 liv. qu'ils lui donnoient par an; & S. A. R. est rentrée en possession, en faisant aux Entrepreneurs 15000 liv. de rente fonciere affignée fur le Canal. En 1720, Mgr. le Duc d'Orléans a fait mettre la riviere de Loing en Canal jusqu'à la Seine, ce qui évite tous les embarras que causoient les pertuis pratiqués sur cette riviere pour en retenir les eaux.

Pour la conservation & l'Administration de ce Canal; il y a une Justice créée par Edit du mois de Mars 1679, dont l'exercice se fait par deux Siéges, le premier à Montargis, & l'autre à Orléans. Celui-ci se tient dans la maison du Prieur de Pont-aux-Moines.

(143) Les Grands-Chemins, &c.

Il y avoit jadis des Maîtres des Chaussées pour les grands-chemins, qui ne subsistent plus; & ce sont aujourd'hui les Maire & Echevins qui en sont les sonctions.

166 REM. SUR LA DESCRIPT. D'ORL.

(144) Auprès de l'Abbaye de St. Mesmin, &c.

Dans une maison assez voisine de ce Pont, sur le chemin qui conduit à Olivet, le long du côteau, on lit l'inscription suivante, qu'un Particulier a fait graver sur la porte de sa salle, & qui nous apprend des particularités historiques assez intéressantes pour la transcrire ici.

Marmore barbarico, licèt haud sit structa, viator,

Hæc domus, idcircò, non tibi vilis erit.

Hîc propè Guisæus Dux vitæ fata peregit.

Hospes huic Mater Regia facta casæ est,

Rex comitatus eâ cum fratre hæc tecta subivit;

Quæ coluit menses plùs minùs illa duos.

Aurea de cælo sed & hanc pax venit in ædem;

Præconum decies hîc celebrata tubis.

Villa priùs Caubræa suit, nunc sæderis ara est.

Pacem quisquis amas, hunc venerare locum.

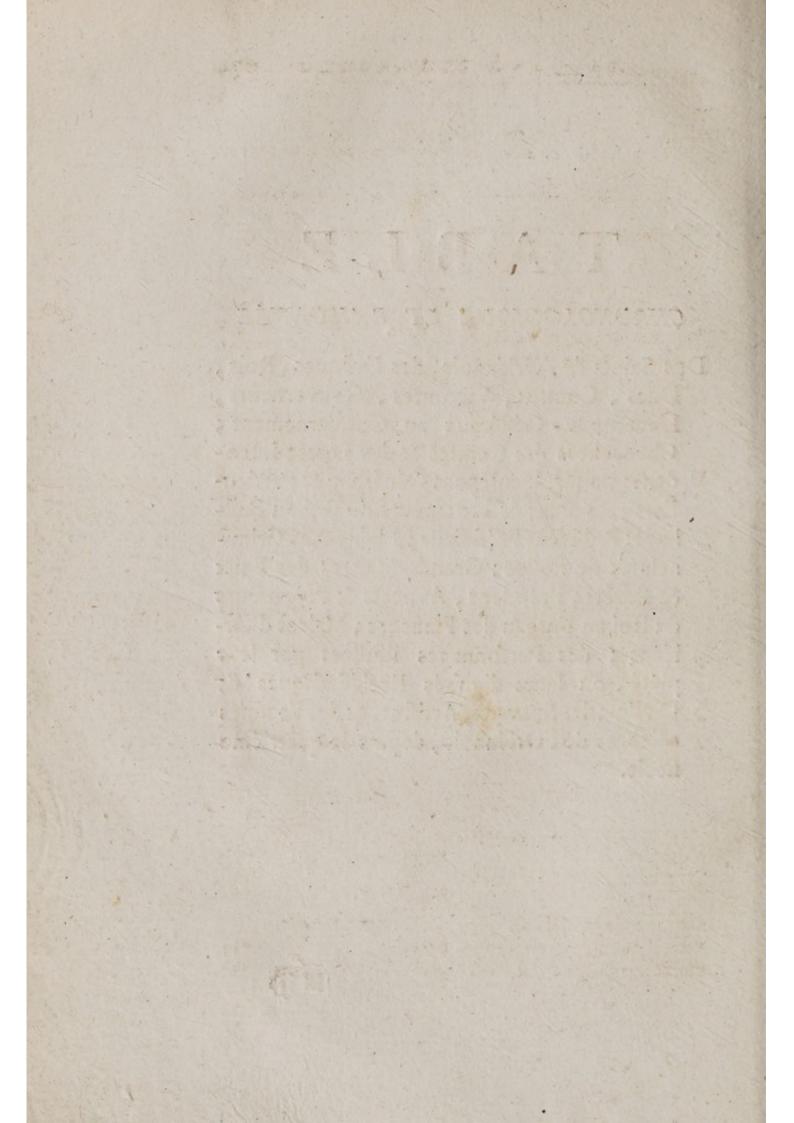
1562.

FIN des Remarques historiques & critiques.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET RAISONNÉE

Des Saints de l'Orléanois, des Evêques, Rois; Ducs, Comtes, Vicomtes, Gouverneurs, Lieutenans - Généraux au Gouvernement; Chanceliers des Comtes & des Ducs; Intendans; Baillis, Lieutenans Généraux & Particuliers; Avocats & Procureurs du Roi au Bailliage; Présidens Présidiaux; Lieutenans Criminels & de Police; Grands-Maîtres des Eaux & Forêts; Présidens, Avocats & Procureurs du Roi au Bureau des Finances; Maires d'Orléans; des Personnages illustres par leur piété, ou leurs dignités Ecclésiastiques & Civiles; des Sçavans, Artistes, & des Femmes célebres de l'Orléanois, depuis le quatriéme siècle.





TABLE

CHRONOLOGIQUE ET RAISONNÉE.

SAINTS.

Sixième Siècle.

DT. AVIT, né en Beauce, Abbé de Micy, aliàs St. Mesmin.

St. Liphard, né à Meung-sur-Loire, Abbé de cette Ville.

Septiéme Siécle.

St. Aunaire, Evêque d'Auxerre, né à Orléans, 605. St. Loup ou Leu, Evêque de Sens, né dans le Diocèse d'Orléans, 623.

Ste. Agie ou Austregilde, mere de St. Loup.

Huitiéme Siécle.

St. Aldric, Evêque de Sens, Chancelier de France, né dans le Gâtinois,

EVÉQUES.

Nous adoptons dans cette Table, par rapport aux premiers Evêques d'Orléans, le sentiment de M. Polluche, qu'il a consigné dans un Mémoire manuscrit sur St. Euverte. Il tâche d'y concilier l'ancienne Legende de ce Saint avec l'Histoire. L'époque qu'il y donne de la mort de ce Prélat, n'est pas la même que celle qu'il marque dans la Note (9) de la Description d'Orléans, à laquelle le Mémoire paroît être posterieur.

Quatrieme Siécle.

T. Euverte, 315. -- 336. Aignan. I.

Dioper . Définien.

347.

Cinquieme Siecles

St. Aignan, II,

St. Prosper.

Magnus. Febat.

Gratien.

St. Moniteur!

St. Flou. Dagon.

Sixième Siècle.

Eufebe, 453. Léonce, SII.

533.

170 CHRON.	DE	S EVÊQUES.
Antonin,	538.	St. Thierry II, 1017.
Marc,	541.	Odolric de Broyes, 1035.
Felix,	569.	Isambard de Broyes, 1063.
Tréclat.		Haderic de Broyes, 1067.
Baudat.		Raynier de Flandres, 1081.
Ricomer,	572.	Arnoul II.
Namance,	590.	Jean I. 1095.
Septiéme Siécle.		Sanction.
Austrin,	609.	N. B. J'ai omis à dessein
Leudégifile,	634.	dans la Liste des Evêque de ce
Leger I.	647.	siècle, Arnoul & Manasses,
Audon,	650.	que l'on a coutume d'y placer
Gaudon.		entre Ermenthee & Arnoul I.
Sigobert,	670.	J'ai suivi en cela le sentiment
Séveric,	697.	de M. POLLUCHE, que l'on
Baudac.		peut voir dans son Mémoire où
Adhémar.		il examine si l'Eglise d'Orléans
Huitiéme Siécle.		a eu trois Evêques du nom de Manasses, ou si l'on n'en doit
Leger II.		compter que deux, inséré dans
Savaric.		les preuves de l'Histoire de l'Or-
St. Eucher,	743.	léanois, de M. de Luchet.
Bertin.		
Adalin.		Douziéme Siécle.
Nadatime.		Jean II, 1096 1135.
Déothime.		Elie, 1137.
Guibert.		Elie, Manasses I. de Garlande, 1148.
Neuvième Siécle.		Pierre 1.
	0	Henri I. de Dreux, 1186-
Théodulphe, 788 -		1198.
Jonas,	842.	Treiziéme Siécle.
Agius,	868.	Hugues I. de Garlande, 1206.
Anselme I.	00-	
Vautier ou Gautier,	891.	Manassès II. de Seignelay,
Trannin.		1207 1221.
Dixiéme Siécle.	100	Philippe I. de Jouy, 1221
Bernon.		1234.
Raymon.		Philippe II. Berruyer, 1234-
Anfelma II	028	7226

938.

941 -- 970.

Onziéme Siécle.

1236.

Il fut depuis Archevêque de Bour -

N. B. Philippe Berruyer pré-

Philippe de Jouy, M. Polluche,

ges , & mourut en 1260.

1003. cede dans tous les Catalogues

Anselme II,

Thierry I. Ermenthée,

Arnoul I,

Foulques.

dans un Mémoire inféré dans les preuves de l'Histoire de l'Orléanois, de M. de Luchet, prouve, contre l'opinion commune, que c'est Philippe le Berruyer, qui a succédé à Philippe de Jouy, loin de l'avoir précédé.

Hilaire, 1237.
Guillaume I. de Bucy, 1238.
Robert de Courtenay, 1269.
Gilles Pastay, 1285,
Pierre II. de Mornay, 1288.
Ferri ou Féderic de Lorraine,
1297.

Quatorziéme Siécle.

Bertand ou Bertaud de S. Denis, Docteur de Sorbonne, 1299 -- 1306.

Raoul Grospain, ou Grosparmi, 1306.
Miles de Chailly, 1314.
Le Bienheureux Roger le
Fort, 1323.

Il passa ensuite au Siège de Limoges, & depuis à celui de Bourges. Il mourut en 1367.

Jean III. de Conflans, 1329.
Jean IV, 1346.
Philippe III, 1354.
Jean V. de Montmorenci,

Hugues II. de Montmorenci,

Hugues III. Defay ou Faydit, 1364--1371.

Depuis Evêque d'Arras.

Jean VI. Nicot, ou de Tramilguer, 1372. Foulques II. de Chenac, 1384-1394.

Quinziéme Siécle. Guy de Prunelay, 1399-1423. Guillaume II. Charrier, 1437.

Transféré ensuite à l'Evéché
de Magnelonne

de Maguelonne, aujourd'hui Monepellier.

Regnaud de Chartres, Cardinal, Archev. de Rheims, Chancelier de France, & Administrateur perpétuel de l'Evêché d'Orléans, 1439-

Guillaume III. Dugué, 1444. Jean VIII. Dugué, 1447. Pierre III. Bureau, 1447--

1444.

Depuis, Evêque de Beziers.

Jean IX, Patriarche d'Alexandrie, Administrateur Commandataire de l'Evêché d'Orléans, 1452.

Thibault d'Aussigny, 1452-1472.

Seizieme Siecle.

François I. de Brilhac, 1473.

Il permuta avec son neveu pour l'Archevêché d'Aix. Mort en 1505

Cristophe de Brilhac, 1504-

Il avoit été Archevêque d'Aix & de Trajanopolis, & fut depuis transféré à l'Archevêché de Tours.

Germain I. de Ganay, 1514--

Il avoit été Evêque de Cahors.

Jean X. d'Orléans, Cardinal
de Longueville, Archevêque de Toulouse, 15211533.

Antoine Sanguin, Cardinal de Meudon, Grand - Aumônier de France, 1533--1550.

Il passa au Siège de Limoges & de Toulouse.

François II. de Faucon, 1550.

Il avoit été Evêque de Tulles, & le devint ensuite de Mâcon & de Carcassonne.

Pierre IV. du Chastel, 1551-1552.

Il avoit occupé les Siéges de Tulles & de Mâcon.

Jean XI. de Morvilliers, 1552; fe démit en 1563, & mourut en 1577.

Mathurin de la Saussaye,

Denis Hurault, Coadjuteur en 1581; ne fut point sacré, & se démit en 1586.

Germain II. Vaillant de Gueslis, Abbé de Pimpont, 1586 -- 1587.

Jean XII. de l'Aubespine;

Il avoit été Evêque de Li-

Guillaume IV. de l'Aubespine; ne sur point sacré. Dix-septiéme Siécle.

Gabriel de l'Aubespine, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, 1604 -- 1630. Nicolas de Netz, 1631-1646. Alphonse d'Elbene, 1646-

Dix - huitieme Siecle.

1665.

Pierre du Cambout de Coislin, Cardinal, Grand-Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, 1665 -- 1706.

Michel le Pelletier, 1706, ne fut point sacré.

Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville, 1706 -- 1733. Il avoit été Evêque d'Aire.

Nicolas-Joseph de Paris, Evêque d'Europée in partibus, Coadjuteur d'Orléans en 1724, se démit en 1753. Mort en 1757.

Louis - Joseph de Montmorenci-Laval, 1753 -- 1758. Transféré à Condom, & depuis à Metz.

Louis-Sextius de Jarente de la Bruyere, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, 1758, aujourd'hui vivant. Il a été Evêque de Digne.

ROIS.

Sixiéme Siécle.

CLODOMIR, 524.
Gontran, Roi de Bourgogne,
594.

Childebert, son neveu, Roi d'Austrasie, 596.

Septiéme Siécle.

Thierry, fils de Childebert, Roi de Bourgogne, 613.

DUCS.

DUCS.

Quatorziéme Siécle.	fous le nom de Charles IX
7	1560
PHILIPPE I, fils puiné du	Femme.
Roi Philippe de Valois,	Elizabeth d'Autriche, 1592
1375.	Henri II, frere du précédent
Femme.	depuis Roi , fous le non
Blanche de France, 1393.	d'Henri III, 1568
Quinziéme Siécle.	Femme.
Louis I. fecond fils du Roi	Louise de Lorraine ; 1601
Charles V, 1407.	Catherine de Médicis, usu-
Femme.	fruitiere du Duché d'Or-
VILLER LEGISLATION OF THE PROPERTY OF THE PROP	léans, 1589
Valentine de Milan, 1408.	
Charles I, fils du précédent,	Dix-septiéme Siècle.
1465.	N de France, fils de
Femmes.	Henri IV, 1611. Jean - Baptiste Gaston de
Isabelle de France, 1409.	France, frere du précédent,
Bonne d'Armagnac,	1660
Marie de Cleves, 1487.	Femme.
Louis II, fils du précédent,	Marie de Bourbon, 1627
depuis Roi, sous le nom de	Marguerite de Lorraine, 1693
Louis XII, 1498.	
Femmes.	Dix-huitième Siécle.
Jeanne de France, 1504.	Philippe II. de France, frere
Anne de Bretagne, 1514.	de Louis XIV, 1701
Marie d'Angleterre, 1534.	Femme.
Seizieme Siecle.	Henriette d'Angleterre, 1670.
	Charlotte - Elizabeth de Ba-
Henri I. du nom, fils du Roi	viere; 1722
François I. depuis Roi, fous	Philippe III, fils du précédent,
le nom de Henri II, 1536.	Régent du Royaume, 1723.
Femme.	Femme.
Catherine de Médicis, 1589.	Marie-Françoise de Bourbon,
Charles II, frere du précédent,	17.
1545.	Louis IV, fils du précédent,
Louis III, fils de Henri I,	1752
1550.	Femme.
Charles - Maximilien , frere	Auguste - Marie - Jeanne de
du précédent, depuis Roi,	
The Leaveston San Lare and San	N

174 CHRON. DES COMTES.

Louis - Philippe, fils du précédent, aujourd'hui vivant. Femme.
Louise-Henriette de BourbonConty, 1759.

COMTES.

Sixième Siécle.	Guillaume, fils d'Eudes I. 866. Robert le Fort, 867.
VILLICHAIRE, 584. Septiéme Siécle.	Eudes II, fils de Robert le Fort, depuis Roi de France, 888.
Foucher, 611.	Dixiéme Siécle.
Huitiéme Siécle. Raginebert, 774.	Robert II, frere d'Eudes II, depuis Roi de France, 922.
Raho, 792.	Hugues le Grand, fils de Ro- bert II, 956.
	Hugues II. Capet, fils de Hugues le Grand, depuis Roi de France, 987.

Les fonctions des Comtes étoient de rendre la justice, & de veiller au bon ordre des Villes confiées à leurs soins. En tems de guerre, ils commandoient les Troupes.

Lemaire, qui nous a donné des Comtes d'Orléans fous les premiers Rois de la troisième Race, s'est trompé. Richard, qu'il appelle Comte d'Orléans, l'étoit de Normandie seulement. On trouve un Comte Foulques, dans un titre de l'Abbaye de St. Mesmin, de 1054; mais il n'est point dit qu'il le sût d'Orléans. Il en est de même de Hugues de Beauvais, qui probablement étoit Comte de la Ville dont il portoit le nom.

VICOMTES.

Sixième Siécle.	Dixiéme Siécle.	
SAINT AY. Neuviéme Siécle.	Geoffroy, 838. Alberic, 966.	
Genefius, 840. Ingelger, Comte de Gâtinois, & Prévôt de Tours, 887.	Douzième Siècle. Hugues de Mervilliers, 1157.	

Treiziéme Siécle.

Gaucher de Rochefort, Seigneur de St. Jean-le-Blanc & du Puiset, 1290.

· Quatorziéme Siécle.

Lancelot Barat, Seigneur de St. Jean-le-Blanc, 1334. Jean Groffetête, Seigneur de Cormes, 1350. Jean Barat, 1353. Philippe Groffetête, Fils de Jean, 1357.

Quinziéme Siécle.

Pierre Groffetête, fils de Philippe, Seigneur de Cormes, 1430. Colas Groffetête, Ecuyer,

Seigneur de Cormes, frere du précédent, 1434. Marie Deloynes, veuve en premieres nôces de Guillaume Boure de Bar; & en fecondes, de Jean de Marcilly, Chevalier, 1434.

Jean de Bar, Chevalier, Seigneur de Cormes, 1469.

Landry de Bar, Conseiller, Chambellan du Roi, Sénéchal de Rouergue, Seigneur de Cormes, 1476.

Seiziéme Siécle.

Robert de Fonteny, Seigneur de Courbenton & de Foy, 1503.

Pierre Devaux, Seigneur de la Marolle, de la Chévrotiere & de Bouville, 1529.

Les Vicomtes, originairement, rendoient la justice au nom des Comtes dont ils étoient Lieutenans. Ils avoient la même autorité que les Baillifs & Sénéchaux. Tous leurs droits se réduisirent depuis à la perception de plusieurs impôts sur les marchandises & denrées qui entroient ou sortoient de la Ville.

GOUVERNEURS.

Quatorzieme Siecle.

Henri de Louvain, Capitaine de la Ville, 1368.

Le mot Capitaine équivaut à celui de Gouverneur.

Thomas de Voudenay, Confeiller du Roi & du Duc d'Orléans, 1368.

Guillaume Bonnet, dit Bonnicault, Chevalier, Chambellan du Roi, Capitaine de la Ville, Cité & Tour-Neuve, 1390. Jean de Prunelay, Chevalier, Sire d'Herbault, Marchainville & Beauverger, Chambellan du Roi & du Duc d'Orléans, 1392.

Quinziéme Siécle.

Pierre de Mornay, dit Gauvet, ou le Jeune, Chevalier, Sire de Gaulnes & de la Ferté-Nabert, Chambellan du Roi, & du Duc d'Orléans, Sénéchal de Carcaffonne, Capitaine de la Ville,

André Marchand, Chevalier, Conf. & Chambellan du-Roi Capitaine de la Ville, 1427. Raoul-Auguste, Sieur de Gaucourt, Capitaine de la Ville, 1461. Jehan Foucault, Sieur de St.

Germain , Conseiller & Chambellan du Duc d'Orléans, Conseiller de Madame la Duchesse, Capitaine de la Ville, 1469.

Charles de Bouville, Chevalier, Sieur d'Arbouville & de Buno, Confeiller & Chambellan de Madame la Ducheffe d'Orléans, Capitaine de la Ville,

Guillaume de Mornay, Seigneur de Villiers, de Bonne & de Vieuville,

Guy Pot, Chevalier, Comte de St. Pol, Gouverneur de Mgr. le Dauphin & du Comte de Blois, 1498.

Jean de Louan, Chevalier, Capitaine & Gouverneur du Château de St. Germain-en-Laye, Grand-Maître des Eaux , Forêts & Chasses dudit lieu. 1498.

Seiziéme Siécle.

Guillaume de Montmorenci, premier Baron de France, Seigneur de Châteauneuf & de Damville, Conseiller & Chambellan du Roi, Capiraine & Maître des Eaux, Forêts & Chaffes de St. Germain-en-Laye, Lancelot du Lac, Chevalier; Seigneur de Chamerolles & de Chilleurs, Chambellan du Roi, Commissaire sur le

fait du Ban & arriere-Ban, Joachim de la Châtre, Sieur de Nançay, Befigni, & Sigonneau, Capitaine des Gardes du Corps, Maître des Cérémonies de France, Prévôt de l'Ordre de St. Michel, Gouverneur des Ville & Château de Gien. Grand - Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, 1543. Claude du Lac, Chevalier, Seigneur de Chamerolles & de Chilleurs, premier Baron de Champagne, 1544. Claude Robertet, Baron d'Alluye. Charles de Bourbon, Prince de la Roche-fur-Yon, Duc de Beaupreau, Comte de Chemilly, Philbert de Marcilly , Sieur de Sipierre, Chevalier de l'Ordre du Roi , premier Gentilhomme de fa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'Armes, &c. 1565. François de Bourbon, Duc de Montpensier Artus de Cossé, Baron de Gonnor, & Comte de Secondigny, Grand Pannetier. & Maréc. de France, 1582. Philippe Hurault, Comte de Chiverny & de Limoux. Chancelier de France, Commandeur des Ordres du François de Balzac, Seigneur d'Entragues, de Marcouffy. & du Bois-Malherbes, Con-

seiller du Roi en tous ses

Confeils, & Chevalier de

fes Ordres

Guillaume-Charles de Balzac, Seigneur de Marcouffy, 1595.

Gouverneurs pour les Protestans.

St. Cyr Puy-Gressier, 1562.

François de la Noue, 1567.

Boucard, Seigneur de Boucard, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, 1567.

Gouverneurs pour la Ligue.

Charles de Lorraine, Chevalier d'Aumale, 1588.

Claude de la Châtre, Baron de la Maisonfort, Sandré, Nouan-le-Fuzelier & de la Ferté-sous-Reuilly, Chevalier des Ordres du Roi, Bailli du Berry, depuis, Gouverneur pour le Roi de la Ville & Banlieue d'Orléans seulement, 1594.

Dix-septiéme Siécle.

François d'Orléans, Comte de St. Paul, Duc de Fronfac & de Château-Thiery, Pair de France, 1615.

Léonor d'Orléans, Duc de Fronsac, fils du précédent,

Jean - Baptiste Gaston de France, frere unique du Roi, Duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, Comte de Blois, &c. 1635.

Gaspard de Coligny, Seigneur de Châtillon - sur - Loing, Comte de Coligny, Maréchal de France, Gouverneur par Commission, 1631. Charles d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluye,
Chevalier des Ordres du
Roi, Confeiller en ses Conseils d'Etat & Privé, 1666.
Paul d'Escoubleau, Marquis
d'Alluye & de Sourdis, fils
du précédent, 1690.

Dix-huitieme Siecle.

François d'Escoubleau, Comte de Sourdis, Seigneur de Gayac & d'Estillac, Lieutenant Général des Armés du Roi, 1707.

Louis - Antoine de Pardailhan de Gondrin, premier Duc d'Antin, Pair de France, Seigneur des Duchés d'Epernon & de Bellegarde, Marquis de Montespan, de Gondrin & de Mézieres, Vicomte de Murat, Baron de Curse, de Moncontour & de Langon, Seigneur d'Orion, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, & de la haute & basse Alface,

Louis II. de Pardailhan de Gondrin, Duc d'Antin & d'Epernon, Pair de France, petit - fils du précédent,

Louis III. de Pardailhan de Gondrin, Duc d'Antin, fils du précédent. 17...

N... Comte de Rochechouart, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de fes Ordres, aujourd'hui vivant.

Louis, Comte de Roche, chouart, fils du précédent, en survivance.

Lieutenans Généraux du Gouvernement.

Seiziéme Siécle.

Commandans pour Sa Majesté.

Jean de Beaufils, Ecuyer, Sieur de Villepion, 1569. Jean de Constant, Chevalier, Seigneur de Fontpertuis, Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roi, 1575.

Lieut. Gén. du Gouv.

Innocent de Monterud, 1562.
François de Balzac, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, 1568.
Charles de Balzac, Seigneur de Dunes, Comte de Graville, Lieutenant-Général, Chev. des Ordres du Roi, 1595.
Céfar de Balzac, Seigneur de Gyé, Colonel des Carabiniers, Lieutenant-Général des Armées du Roi, 1599.

Dix-septiéme Siécle.

Cristophe de Harlay, Chevalier, Comte de Beaumont, &c. 1616. François de Cugnac, Chevalier, Marquis de Dampierre, 1617. Philippe Hurault, Comte de Chiverni & de Limours, Chancelier de Franc. 16:7. Henri Hurault , Chevalier , Comte de Chiverni, Seigneur d'Esclimont, de Gallardon, de Bretaucourt & du Tremblay, 1623. Antoine d'Aumont, Marquis de Nolay, Baron d'Estrabonne, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Boulogne-sur-Mer & du Boulonnois, 1635.

Jacques d'Etampes, Marquis de la Ferté-Imbault & de Mauny, Seigneur de Salbris, du Mont St. Sulpice & de Villesargeau, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, 1666.

Louis du Deffend, Marquis de la Lande, Lieutenant des Gardes du Corps du

Dix-huitieme Siecle.

1698.

Roi,

Jean-Baptiste du Dessend de la Lande, Marquis de Chatres, Gouverneur de Neuf-Brisac, Chevalier de St. Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, 17...

Par Arrêt du Confeil du 19 Sept. 1713, le Dunois, Vendômois & Bailliage d'Amboise, surent détachés de la Lieutenance Générale de l'Orléanois, & attribués à celte de Blois.

N. . . Marquis de Marigny, Commandeur des Ordres du Roi; aujourd'hui vivant.

Par Edit du Roi, il a été créé, en 1767, des Gouverneurs & Lieutenans de Roi de la Ville d'Orléans.

N... de Cypierre, Baron de Chevilly, Conseiller au Parlement, Gouverneur de la Ville d'Orléans; auj. vivant.

N... Charpentier du Petit Bois, Lieutenant de Roi; rivant.

CHANCELIERS des Ducs & Comtes.

Dixiéme Siècle.

ERLUIN, Abbé de St. Pierre-Empont, & Maître de la Chapelle de Hugues le Grand.

Quatorziéme Siécle.

Jean du Mont - Ste. - Marie. Avoc. au Parlem. Prévôt de l'Eglise de Soissons, 1348. Nicole d'Arcies, Conseiller & Maître des Requêtes du Roi, Eyêque d'Auxerre, 1376. Odart de Moulins, 1393.

Quinziéme Siécle.

Amaury d'Orgemont , Seigneur de Chantilly & de Montjay, Maître des Requêtes du Roi, 1400. Pierre l'Orfévre, Sieur d'Ermenonville, Jean Davy, Professeur ès Loix, Chevalier, Confeiller du Roi, Bailli de Dourdan, 1412. Guillaume Coufinot, 1430. Pierre le Sauvage, Doyen de l'Eglise de St. Aignan d'Orléans, Garde des Sceaux, 1440. Jean de Saveuse, Garde des Sceaux, 1441. Jean le Prêtre, Chev. 1460. Raoul du Refuge, Garde des Sceaux, & Général des Finances de Madame la Ducheffe d'Orléans, 1467. Denis le Mercier, Chevalier, 1498. Jean Hurault, Chevalier, Seigneur de Bois-Tailly, de Bellebat, de Juvify, & de Maisse, Président en la Cour des Aides, 1499.

Seiziéme Siécle.

Jean Crespin, 15 . . François Crespin, Seigneur de la Chabosselaye, Conf. au Parlem. de Paris, 1545. Christophe de Thou, 15 . . Philippe Hurault, Comte de Chiverni, de Limours .. Seigneur de la Grange-d'Efclimont, de Gallardon, de Bretancourt & de Tremblay, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du St. Esprit, Chancelier de France, &c. Martin de Beaune, Conseiller au Conseil Privé du Roi Abbé de Colomby , 1575-

Dix-septiéme Siécle.

Charles de l'Aubespine, Chevalier, Seigneur de Verderonne, 16 . . Le Coigneux, 1629. Jean de Choify, Confeiller Ordinaire du Roi, 1646. Claude Houffet, Chevalier. Marquis du Houffet & de Trichâteau, 1683. Joachim Seglier de Boisfranc, 16 . .

Dix-huitième Siécle.

Gaston-Jean-Baptiste Terrat Seigneur de Chantôme &

CHRON. DES INTENDANS. ±80

de Tavers, Baron de Chalençon; 1704. Felix le Pelletier de la Houssaye, Conseiller d'Etat ordinaire, Contrôleur Général des Finances, Prévôt, Maître des Cérémonies, puis Commandeur des Ordres du Roi, Marc - Pierre de Voyer de Paulmy, Chevalier, Comte d'Argenson, Conseiller d'Etat , Grand - Croix , Chancelier de l'Ordre de St. Louis. 1732. René - Louis de Voyer de

Paulmy, Chevalier, Marquis d'Argenson, Grand-Croix de l'Ordre de St. Louis, 17436 Julien-Louis Bidé, Chevalier, Seigneur de la Grandville,

N. . . de Silhouette, 1757. N. . . de Breteuil, Abbé de St. Eloy de Noyon, Prieur de St. Martin-des-Champs à Paris, & de la Charitéfur - Loire, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, &c. actuellement vivant.

INTENDANS D'ORLÉANS.

Seiziéme Siécle.

HARLES de Lamoignon; Confeiller du Roi, Maître des Requêtes, & Surintendant en la Justice du Bailliage & Gouvernement d'Orléans, 1568. Fiacre Hugon de la Reynie, Confeiller & Président en Cour de Parlement, Commissaire du Roi, & Surintendant en la Justice d'Orleans . 1572. Jérôme de Montholon, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Paris, & au Conseil d'Etat , 1592.

Dix-septieme Siécle.

N. . . de Bellejambe, 1634. Claude Gobelin, 1637. N. . . Renouard de Villazer, 1638.

Jean le Prévôt, Seigneur d'Herbelay , Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Maître des Requêtes, 1639. Jean de Bragelongne, Conf. Idu Roi en ses Conseils, 1641. N. . . Legras, 1652. Bertrand de Fortia, Chevalier, Seigneur du Plessis & de Cléreau, Confeiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Maître des Requêtes, Jacques Barrin, Chevalier, Marquis de la Galiffonniere, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes,

Antoine d'Aubray , Chevalier, Comte d'Offemont, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, 1666 Louis

Louis de Machault, Chevalier, Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes, 1667.

Arnoul Marin, Chevalier, Seigneur de la Châteigneraye, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, 1671.

Jean-Jacques Charron, Chevalier, Vicomte de Menars, de Conflans, Seigneur de Neuville, Courfur-Loire, Nozieux, Mer, &c. Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes, Surintendant des Finances, Domaines & Affaires de la Reine, 1674.

Louis Bazin, Seigneur de Bezons, Chevalier Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes, 1681.

Jean de Creil, Chevalier, Marquis de Creil & de Bournezeau, Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes, 1686.

Michel de Martangis, mort peu de jours après sa nomination.

Dix-huitieme Siecle.

André Jubert de Bouville, Marquis de Bizi & de Clerc-Pannilleuse, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, 1708.

Yves - Marie de la Bourdonnaye, Chevalier, Seigneur de Conction, Conseiller du Roi en ses Conseils,

Maître des Requêtes, 1769.
Louis - Guillaume Jubert de
Bouville, Chevalier, Marquis de Clerc-Panilleuse,
Baron de Dangu, Seigneur
de St. Martin-aux-Buffeaux
& de Vivemerville, Confeiller du Roi en ses Confeiller du Roi en ses Confeiller en la Cour
des Aides, & Conseiller
d'Etat, 1731.

François de Beaussan, Chevalier, Seigneur de Blanville, Riche-Grou, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, 1740.

Pierre Pajot, Chevalier, Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes,

Charles-Amable-Honoré Barentin, Chevalier, Seigneur d'Hardivilliers, la Malmaifon, & des Bellesrueries, Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes, Confeiller d'Etat, 1760.

Jean-François-Claude Perrin de Cypierre, Chevalier, Baron de Chevilly, Confeiller du Roi en ses Confeils, Maître des Requêtes Honoraire; auj. vivant.



BAILLIS.

and the same of th	.730
Treiziéme Siécle.	le-Loir, Maître des Re-
Colis de Alleve Preille	quêtes, 1383.
Guillaume Manerius,	Raoul Pot, Seigneur de Rho-
1216.	des, Chevalier du Roi,
Roger Paager , 1218.	Gouverneur du Bailliage,
Galerand de Crane, 1224.	1384.
Pierre d'Escantillis, 1246.	Guillaume Guenant, Cheva-
Jean Monnoyer, 1253.	lier, Seigneur des Bordes,
Odo Popin, 1254.	Chambellan du Roi, Gou-
Mathieu de Beaulne, 1256.	vern. du Bailliage, 1386.
Girard de Revers, 1261.	Guillaume, Seigneur de Ro-
Bitillonus, 1275.	fay , Chevalier , Maître
Jean de Chevreuse, 1288.	d'Hôtel du Roi, 1389.
Guillau, de Alamante, 1289.	Louis de Tignonville, Che-
Pierre Saymel, 1292.	valier, 1390.
	Jehan de Prunelé, Chevalier.
Quatorziéme Siécle.	Sire d'Herbault, Marchain-
Simon de Montigny, 1319.	ville & Beauverger, Cham-
Simon de Billy, Chevalier	bellan du Roi & de Mgr.
Le Roi, Régalifeur de l'E-	le Duc d'Orléans, 1392.
vêché d'Orléans, Bailli de	Les Offices de Bailli & de
Soissons, d'Amiens, de	Gouverneur d'Orléans, furent
Senlis & de Bourges, 1322.	réunis dans la même personne
Jehan Burgart, 1323.	depuis 1392, jusqu'en 1522.
Tehan de Frenay, Seigneur	Sciziéme Siécle.
de Domcy, 1328. Pierre Boyau, 1322. Odart Lecoq, 1336.	Jacques Groflot, Chevalier;
Pierre Boyan . 1322.	Seigneur de Champ-Bau-
Odart Lecon 1326.	
Alexandre de Crevecœur,	doin, Docteur en Droit, Conseiller du Roi en son
1342.	grand Confeil, Chancelier
Dimanche de Châtillon, Con-	de la Reine de Navarre,
seiller du Roi, 1347.	Juge des Exempts & Cas
Jehan de Montlehy, 1353.	Royaux, 1522.
Colart d'Andresel, 1353.	Jérôme Groflot , Ecuyer
Richard de Champrepus, 1353.	Seigneur de Champ-Bau-
Jehan de Buaville, 1358.	doin & de l'Isle, Confeiller
Gilles Charpentier, 1363.	& Maître des Requêtes Or-
Jean Riolle, 1368.	dinaire de la Reine de Na-
Jehan Barreau, Chevalier,	varre, Juge des Exempts
Sieur de St. Manrie - fur	& Cas Royaux, 1568.
CICHI UN DIE TENNISHE IN	00 000 010 1 0000

François de Balzac, Seigneur d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, Confervateur des Priviléges Royaux de l'Université,

Roscieux, Ecuyer du Duc de Guise, & Trésorier de France au Bureau des Finances d'Orléans, Commis à l'Office de Bailli, durant les troubles de la Ligue, 15...

Les Habitans d'Orléans, dans une Assemblée tenue au mois de Mai 1592, s'opposerent à ce que Roscieux fût pourvu en titre de l'Office de Bailli, disant qu'il n'étoit de la qualité requise pour ledit Office, & que la Noblesse ne voudroit jamais le reconnoître.

C'est mal à propos que Dachêne place au rang des Maires d'Orléans ce Roscieux, qui étoit un furieux Ligueur.

Dix-septieme Siecle.

Céfar de Balzac, Seigneur de Gyé & de Dunes, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Colonel des Carabiniers, Lieutenant-Général des Armées du Roi, 1613.

Cristophe de Harlay, Chevalier, Comte de Beaumont, Confeiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de fes Ordonnances, Confervateur des Priviléges Royaux de l'Université, Bailli du Palais à Paris, 1614.

François de Cugnac, Che-

pierre, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Cornette de fa Compagnie des Chevaux - Légers , Conservateur des Priviléges Royaux de l'Univer-

Henri-Hurault, Comte de Chiverni, Seigneur d'Efclimont & de Bréaucourt. Confeiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé . Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Confervateur des Priviléges Royaux de l'Université, 1643.

François de Clermont, Marquis de Montglats, Comte de Provins, Seig. de la Ferté-Gaucher, St. Georges, Noize, Couture, Baron de Rupt, Brétaucourt, & Souverain de Lain, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Prive, Grand-Maître de la Garderobe de Sa Majesté, Juge des Exempts & Cas Royaux. Confervateur des Priviléges Royaux de l'Univer-

Charles d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluye, Mestre de Camp de Cavavalerie légere, Maréchal des Camps & Armées du

Théophile de Besiades, Che valier, Marquis de Dan valier, Seigneur d'Avaray,

CHRON. DES PRÉSIDENS-PRESID.

le Tertre , Lestiou , Menin , St. Martin, Orcyte, St. Gladie & Camu, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Conseiller en ses Confeils d'Etat & Privé, & de Mgr. le Duc d'Orléans, 1668.

Jean de Meules, Seigneur de la Source, Intendant de la Nouvelle France, non reçu.

Dix-huitieme Siecle.

Albert - François Clerembault, de Vendeuil, Seigneur de Dieu-donné, Comte de Vendeuil, Mestre de Camp du Régiment Dauphin, Gouverneur du Pecquay, non reçu, Jean Chauvel, Chevalier, Seigneur de la Martiniere, Chauvigny, Villiers, &c. Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de St. Louis, ancien Sous-Lieu-

tenant des Chevaux - Légers Dauphins, Juge des Exempts & Cas Royaux, Conservateur des Priviléges de l'Université, Charles de Rochechouart, Marquis de Montpipeau, Baron de Cheray , Brigadier des Armées du Roi, non reçu.

Claude Théophile de Befiades , Marquis d'Avaray , Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant - Genéral de fes Armées, Gouverneur & Grand-Bailli de Péronne,

Claude-Antoine de Besiades Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Luffay, Seigneur du Tertre, Lestiou, Courbouzon, Séris, & autres lieux, Colonel du Régiment de la Couronne, & Maître de la Garderobe de Monsieur, Frere du Roi, non recu, aujourd'hui vivans.

PRÉSIDENS-PRÉSIDIAUX.

Seiziéme Siécle:

Anciens. Jours Alleaume, Ecuyer, Seigneur de Verneuil, Préfident au Préfidial, & Lieutenant Général au Bailliage & Siége Préfidial, 1571. Gilles Alleaume, Ecuyer, Sr. de Verneuil, Conseiller du Rot, &c. 1596.

Dix-septieme Siécle.

gneur de la Grillere & de Villechauve, Conseiller d'Etat , 1635. François de Beauharnois, Seigneur de la Grillere, fils du précédent,

Dix - huitieme Siecle.

Gabriel Curault, Seigneur de la Cour de Ligny, &c. 1707. François Dehéere de Villermain . François de Beauharnois, Sei, Pierre-Franç, Dehéere, 1760.

CHRON. DES LIEUT. GÉNÉRAUX. 175 PRESIDENS ALTERNATIFS.

L'Edit de création des Offices de Présidens alternatifs ès Sièges Présidiaux du Ressort de Paris, aux mêmes honneurs & prérogatives des Anciens, est du mois de Septembre 1633.

Dix-septième Siècle.
Nicolas Thoynard, 1676.
Guillaume Challudet, 1686.
Dix-huitième Siècle.

Guillaume de Troyes, 1705.

Guillaume de Troyes, fils du précédent, 1715.
Guillaume de Troyes, fils du précédent, 1756.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX au Bailliage.

Quatorziéme Siécle. EHAN Petit, appellé Vice-Baillif , 1348. Gédoin Alagueulle, 1352. Guillaume de Pimelin, 1383. 1386. Samfon l'Escrivain, Guillaume Hauthois, 1390. Philippe Viole, 1393. Jean de Baugenci, 1395. Jean Chiefdeville, 1397.

Quinzieme Siécle.

Jean de l'Etoile, 1403. Pierre de St. Mesmin, 1404. Pierre de Montisambert, Ecuyer, 1409. Pierre de St. Mesmin , Lieutenant de M. le Duc d'Orléans, I4II. Jean du Tertre, 1413. Hervé Laurens, 1429. Anjorrant Borre, Licencié ès Loix, 1450. Renaud de l'Etoile , Licencié ès Loix, Pierre Chevalier , Licencié ès Loix, 1462. Michel de Baccons, 1467.

Robert de Fouille, Ecuyer,
Licencié ès Loix, Commissaire du Roi sur le fait
de la Taille, 1488.

Jean l'Allemand, Commis
par le Roi à l'Office de
Lieutenant-Général, 1488.

Robert de Fouille, 1491.

Etienne de Fouille, Ecuyer,
Licencié ès Loix, Seigneur
de Cormes, Conservateur
des Priviléges Royaux de
l'Université, 1494.

Seiziéme Siécle.

Aignan de St. Mesmin ,

Ecuyer, Sieur du Bruel,
Licencié ès Loix, 1522,
Claude Bongars, Licencié ès
Loix, Confeiller du Roi,
1522,
Pierre Berruyer, Ecuyer,
Seigneur de la Corbilliere,
Confeiller du Roi, 1545,
Jean Hüe, Ecuyer, Sieur de
la Cour, 1568,
Louis Alleaume, Seigneur de
Verneuil, Confeiller du
Roi, 1569,

176 CHRON. DES LIEUT. PARTICULIERS.

Gilles Alleaume, Sieur de Verneuil, Confeiller du Roi, 1592.

Dix-septiéme Siécle.

Francois de Beauharnois, Seigneur de la Grillere & de Villechauve, Conseiller d'Etat, 1635.

François de Beauharnois, Sieur de la Grillere, fils du précédent, 1681.

Dix-huitieme Siecle.

Gabriel Curault, Sieur de la Cour de Ligny, Conseiller du Roi, Conservateur des Priviléges de l'Université,

Henri-Gabriel Curault, Sieur de la Cour de Ligny, Confeiller du Roi, Confervateur des Priviléges de l'Université, 1728.

Henri-Gabriel Curault, fils du précédent, Ecuyer, Seigneur de Malmusse, Saumery, &c. Confervateur des Priviléges de l'Univerfité, Juge des Exempts & Cas Royaux, &c. 1777.

LIEUTENANS PARTICULIERS.

Quinziéme Siécle.

Michel de Baccons, Licencié
ès Loix, 1472.

Seiziéme Siécle.

Jean Chevalier, Licencier ès Loix ; ISII. Nicolas Bernard, Sieur de la Cour, 1534. Jean Texier, Docteur en Droit , 1562. Guillaume Maillard, 1568. Jean Touchet, Il étoit pere de la célebre Marie Touchet, Maîtresse de Charles IX. Gervaise, Sieur des Chastel-1583. liers . Léonard Berger, 1596.

Dix-septiéme Siécle.

Germain Rebours, Sieur de Villiers, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Procureur Général au Grand Conseil, 16..

Houmain, 16..

Philippe Segoing, Seigneur de la Rouville & de la Chapelle-Onzerain, 1643.

Jacques Mallier, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, 1661.

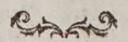
François Foucault, Ecuyer, Sieur de la Brosse, 1687.

Dix . huitieme Siéele.

Charles Fontaine de Manthelon, 1720.

Philippe le Sueur de Beine,

Antoine-François Lhuillier des Ponceaux, Assesseur Civil & Criminel, 1769.



LIEUTENANS - CRIMINELS, créés par Edit du mois de Mars 1551.

Seiziéme Siécle.	
Guillaume de Nevers,	552.
Joachim Gervaise,	1570.
Antoine de la Vache	
Ecuyer , Seigneur	le la
Grange - Maillet, Co	nfeil-
ler du Roi,	1581.
ler du Koi,	1581.

Dix-septiéme Siécle.

Jean	Lemaire,	1601.
Inlec	Thibatlier	1612

Michel	Houmain	de Courbe-
ville,		1646.
Michel	Houmain	de Courbe-
ville	, fils du	précédent,
WALLEY.	t d sinus re	1685
Ataland	C- A	Cabauca da

Alphonse - Anne Cahouer de Senneville, 1689.

Dix-huitiéme Siécle.

Barthelemi	Thoynard	d, 17175
Jean-Léon		
		1768.

Avocats DU Roi au Bailliage.

Quatorzióme Siécle.		Framberge, Sieur de Chilly;	
Pierre du Coignet, Dés des Causes de M. le		Thiballier,	1577.
	135.	Hubert,	1598.
Jacques Belier, Confe		Nouveaux.	
Avocat de M. le Duc	, 1353.	Chenu,	
Gentien Cabu, Défens	eur des	Chenu, fils du prés	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
Causes du Roi,		State of the state of	1583.
Jean Cabu, fils du préc	The state of the s	De Lavau,	
Défenseur des Cau		Duchon,	1594
Roi,		Dix-septieme Siéc	le,
Quinziéme Siécle		Anciens.	
Girard Boilleve,	1439.	Jacques de Gyvès,	1643
Compaing,	1460.	De Gyvès, fils du pré	cédent.
	1487.		1666.
Le Berruyer;	1496.	Turtin,	1685.
Seiziéme Siécle.		Turtin , fils du pré	cédent .
			1693.
Avocats du Roi anci	ens.	Nouveaux.	
Hardy,	1525.	Legrand,	1629.
Chopin,	1530.	Legrand, fils du pré	cedent,
Salomon,	1540.		1674;
THE RESERVE THE PARTY OF THE PARTY.			

178 CHR. DES AVOC. ET PROC. DU ROI.

Anciens.
Turtin, 1713.
Jaçques Leclerc de Douy, 1731.
François - Elie de la Fons de Luz, 1745.
Guillaume-François Letrosne,

Dix-huitiéme Siécle.

Jean-Louis Henry, vivant.

Nouveaux.

Vandebergue, 1713.
Vandebergue, frere du précédent, 1726.
Pierre-André Sinson, 1742.
Pierre-Jean - Baptiste Paris, 1748.
Archambault Roger, vivant.

PROCUREURS DU ROI.

Quatorziéme Siécle.

Jean de Flagy, 1318.
Gilles du Coignet, 1347.
Guillaume Trotet, 1389.
Adam Perrinet, 1389.
Etienne Germé, Procureur
Général de M. le Duc, 1395.
Jean de l'Aubespine, Procureur - Général de M. le
Duc, 1398.

Quinziéme Siécle.

Pierre Gilliers . 1409. Jean Chevalier, 1421. Main Rogeret, 1434. Jacques le Fuzelier, Sieur de Cormeray, 1450. Jean le Fuzelier, Sieur de 14 . . Cormeray, Jacques le Fuzelier, frere du précédent, 1472. Richard Nepveu, 1498.

Seiziéme Siécle.

Pierre Houssé, Procureur-Fiscal du Bailliage, 1505. Jean Escoréol, 1522. Claude Robineau, Seigneur de Lignerolles, Confeiller

du Roi & de la Reine Mere, Substitut du Procureur Général du Roi, 1558

François Chenu, 1591.

Jean-Jacques Thoynard, 1596.

Dix-septiéme Siécle.

Robert Bugy, 1615.

Jean Bugy, 163.

Charles Bugy, 1649.

Daniel de St. Mesmin, 1689.

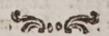
Dix - huitieme Siécle.

François Legrand, 17...

Daniel-François Legrand de de Melleray, 1731.

Jacques Leclerc de Douy,

Guillaume - Prosper Tassin de Villepion, vivant.



PREVOTS.

Onzieme Siecle.		Robert Beaufunet, Gar	
M	/-	la Prévôté,	1303.
	1067.	Jean d'Afnieres, Garde	de la
Albert Nourry,	1082.	Prévôté,	1300.
Douziéme Siécle.		Simon Taffoard,	
Guillaume Billard,	1174.	Jean de Mesmes, Garde	
Jean de Martorio,	1186.	Prévôté,	1312
Treizième Siécles		Etienne de St. Mesmin,	
	1200.	de la Prévôté,	1315.
	1210.	Jean d'Afnieres,	
	1216.	Jean le Saulnier, Garde	
	1216.	Prévôté,	
	1216.		1321.
	1235.	Jean de Longueau, Gar	
	1252.		1324.
	1261.	Robert Chapeau, Garde	
	1262.	Prévôté,	1327
	1264.	Pierre de Mareau,	1327.
	1264.	Jean Mitault,	1332.
	1280.	Pierre de Mareau,	1334
	1280.	Gilles du Château,	1335.
	Garde	Thibault de Brie,	1338.
	1283.	Jean Petit, Garde de l	
		vôté,	1342.
Jean de Trye, Garde		Clément Gréfil,	1345.
	1285.	Imbault de Brie,	1347.
Drouet Pellerin, Garde		Jean Cordier, Garde	
Prévôté,		Prévôté,	1347.
Etienne Angelard, Gard		Guillaume Leureau,	13490
la Prévôté,		Clément Grésil,	1350.
Evrard Gorron, Garde		Robert Berfumée, Gar	rde de
	1290.	la Prévôté,	13520
Guillaume Tibout, Gar	de de	Clément de Boisville,	
la Prévôté,	1293.	Gilles Turpin,	
Pierre Alix,	1296.	Jean Maleton, Garde	
Guillaume Prévôteau,		Prévôté,	
Simon de Courciaux,		Louis Paste, Garde de	
de la Prévôté,		vôté,	1364.
Quatorziéme Siecle.		Jehan Poirier,	13650
Hugues Gouault, Garde			
Prévôté,	1303.	Guill, de Chalençois,	13694
		P	

Jean Hobert, 1371. Etienne Turpin, 1375. Hugues Laubineau, Chevalier, Garde de la Prévôté, 1375. Jean Bucir, Garde de la Pré-1376. Jean Emeré, Garde de la Prévôté, 1376. Jean du Cimetiere, 1382. Hervé Laurens, 1383. Jean de Trye, 1385. Jean Regnard, Commis à la Garde de la Prévôté, 1385. Antoine Billiard, 1386. Jean Chiefdeville, 1386. Jean Compaing, 1386. Jean Poirier, 1392. Etienne Turpin, 1393. Philippe Nicolas, Garde de 1394. Prévôté, Geoffroy Regnouard, Commis à la Garde de la Prévôté, 1394. Michau Laurens, 1394. Guillaume Hauthois, 1395. Quinzieme Siécle. Alain du Bey, Licencié ès Loix, Garde de la Prévôté, 1409. Jean Barbelier, Garde de la Prévôte, 1422. Jean le Prêtre, Licencié ès Loix, Garde de la Prévôté, Chancelier de Mgr. le Duc d'Orléans, 1429. Jehan Cailly, Garde du Scel de la Prévôté, Louis Sevin, Garde du Scel de la Prévôté. 1441. Louis Tarenne, 1442. Jean Framberge, Licencié ès Loix, Garde de la Pr. 1457.

Girard Compaing, Licencie

1460.

ès Loix,

Jacques Gaillard, Licencié es Loix, Garde de la Prévôté, 1467. Louis Rufé, Licencie ès Loix, Garde de la Prévôte, 1469. Antoine Roillard, Licencie es Loix, Conseiller du Roi, Maître des Requêtes, Confervateur des Priviléges Royaux de l'Université, Garde de la Prévôté, 1473. Jacques le Fuselier le jeune, Licencié ès Loix, Garde de la Prévôte, 1487. Jean Pocquaire, Juge des Exempts,

Seiziéme Siécle.

Louis Roillard, Garde de la Prévôté, René Ragueneau, Seigneur d'Apoigny , Conseiller , Secretaire du Roi, Licencié ès Loix, Garde de la Prévôte, 1518. François de St. Mesmin Ecuyer, Licencie ès Loix, Seigneur de la Cloye, Confeiller du Roi en fon Grand Confeil, Garde de la Prévôté, Jean de Mareau, Ecuyer, Licencie es Loix, Seigneur de Pully , Conseiller du Roi, Garde de la Prévôté. Louis Dodieu , Ecuyer , Conseiller du Roi, Seigneur de la Mothe-Vely, Maître des Requêtes ordinaire du Roi, Garde de la Prévôté, 1569. Germain Rebours, Ecuyer, Seigneur de Villiers - le -

Viefard, Chauffy & l'Alleu,

Conseiller du Roi, 1577.

CHR. DES LIEUT. GEN. DE POLICE. 181

Gabriel l'Allemand, Confeiller du Roi, Maître des Requêtes de Madame, Sœur de Sa Majesté, 1585. Jean Cardiner, Sieur du Bois des Armes, Conseiller du Roi, Maître des Requêtes de la Reine Mere, Confeiller du Conseil de Mgr. le Duc d'Orléans, 1598.

Claude Cardinet, Ecuyer, Seigr. de Chevaux, Confeiller du Roi & du Confeil de Mgr. le Duc d'Orléans, Maître des Requêtes de la Reine Mere, Confervateur

Dix-septiéme Siécle.

des Priviléges de l'Univerfité, 1632.

François-de-Paule le Rebours,
Chevalier, Seigneur de
Chausiy & de la Fontaine,
Conseiller du Roi & de
Mgr. le Duc d'Orléans,
Juge des Exempts & Cas
Royaux, Conservateur des
Priviléges Royaux de l'Université, 1693.

Dix huitieme Siécle.

Elie de la Fons, Chevalier; Seigneur de Magny, &c. 1723. Georges Vandebergue, &c.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX DE POLICE.

Dix-huitiéme Siecle.

E LIE de la Fons de Luz, Chevalier, Seigneur de Magny, Pierrefitte, ancien Conseiller au Châtelet de Paris, 1723. George Vandebergue, Conseiller du Roi & de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, 1748. George Vandebergue, fils du précédent, 1761.

Daniel-François Legrand do Melleray, Ecuyer, Sgr. de la Bretauche, Chessy, Venecy, &c. 1770.

Amy-François Miron de Pontle-Roy, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial a aujourd'hui vivane.



GRANDS - MAITRES DES EAUX ET FORÊTS.

Quatorziéme Siécle. JEAN D'HUISY, 1322. Jean Garreau, Chevalier le Roi, 1323 Guy de Prunay, Chevalier du Roi , Maitre Enquêteur , 1333 Regnaud de Guy, Maître Enquêteur, 1393. Simon Porchier, 1346. Jacques de Goiffy, 1346. Bonnes du Bois, Ecuyer de Mgr. le Duc d'Orléans, Maître Enquêteur, 1352. Jean Bouffard, 1363. Jacques d'Andrefel, 1363. Jean Bouffaud, Chevalier, Maitre Enquêteur, 1366. Gilbert Dupuy, Seigneur de Vatan & de Barmont, Confeiller de Madame la Duchesse d'Orléans, 1366. Guillaume du Jardin, Maître Enquêteur . 1372. Jean Vigner, 1384. Jacques d'Aigreville, 1389. Philippe de Florigny , Chevalier, premier Chambellan de Mgr. le Duc d'Orléans, Maitre Enquêteur, 1392. Quinziéme Siécle. Robert de Vassy , Ecuyer , Echanson du Roi & de

Mgr. le Duc d'Orléans .

Souverain Maître Enquê-

1404.

Primeu de Bezons, Ecuyer, Premier Pannetier de Mgr. le Duc d'Orléans, Souverain Maître Enquêteur, 1408. Archambault de Villars , Ecuyer, Conseiller, Maître d'Hôtel de Mgr. le Duc d'Orléans, Souverain Maître Enquêteur, 1420. Jean Victor, Souverain Maître Enquêteur, François Victor, Ecuyer, Pannetier , Souverain , Maître Enquêteur, 1452. Jean le Flamant, Conseiller fur le fait des Finances de Mgr. le Duc d'Orléans, Souverain Maître Enquêteur. Jean de Saveuse, Chevalier, Confeiller, Chambellan de Mgr. le Duc d'Orléans, 1459. Louis de Pons , Ecuyer , Seigneur de Mornac, Confeiller de Madame la Duchesse d'Orléans, Souverain Maître Enguêteur, 1468. Gilbert Dupuy, 1472, Louis Rusé, Licencié ès Loix, Conseiller, Trésorier & Receveur Général de toutes les Finances de Madame la Duchesse d'Orléans, Souverain Maître Enquêteur, 14740

CHR. DES G. M. DES EAUX ET FORÊTS. 183

Richard de Grouches, Seigneur de Guibauvel, 1482. Hubert de Grouches, Souverain Maître Enquêteur, 1483. Gilles des Ormes, Chevalier, Seigneur de St. Germain, Confeilller, Chambellan & premier Maître d'Hôtel de Mgr. le Duc d'Orléans, 1486. Pierre Simard, 1493. Antoine de Cugnac, Chevalier , Seigneur de Dampierre, Conseiller, Maître d'Hôtel de la Maison de Mgr. le Duc d'Orléans, 1496.

Seiziéme Siécle.

Antoine de Cugnac, Chevalier, Baron d'Ymonville, Seigneur de Dampierre & de Jouy, 1524. Joachim de la Châtre, Seigneur de Nançay & de Befigny, &c. 1537. Charles de l'Hôpital, Seigneur de Vitry, Courbes & le Hallier, 1545. François de l'Hôpital, 1553. Nicolas de St. Mesmin Ecuyer, Sieur du Mesnil, 1563. Claude de Galmet, Ecuyer, Sieur de Faronville, 1570.

Dix-septiéme Siécle.

De Prafville	1616.
Briconnet,	1618.
Etienne de Vrigny.	1622.

Forget, 1624 Ifaac Plastrier, 1624. Céfar-Vincent Hubert, Sieur de Mondesir, 1642. L'huillier, 16634 Louis de Machault, Réformateur de la Forêt, 1668. Jean-Baptiste d'Aguerre, Che-Seigneur valier, Voyenne, Conseiller Roi en ses Conseils & au Parlement de Metz, 1680. Pierre l'Allemand de l'Estrées, Chevalier, Vicomte de Villeneuve, Seigneur Chatelain d'Atis - lès - Mesnil & St. Ferjus, Confeiller du Roi & de Mgr. le Duc 1685. d'Orléans, Louis de Thoyson, 1694. Alexis de St. André, 1695.

Dix-huitième Siécle.

Louis Feste de Noify , 1708. Michel Arnault Racine, 1711. Louis Pasquier, 1713. Charles-Gabriel Bory, 1716. Jean-Jacques Guyne, 1724. Charles-Gabriel Bory, 1725. Louis-Nicolas Grouft de Fla-Jacques Charpentier de Boifgibault , 1755. Louis Miotte de Ravannes, 1769. Antoine-Jean-Baptiste Hervé d'Arbonne, vivant. Claude - François - de - Paule Boucault, vivant.



PRÉSIDENS ET GENS DU ROI DU BUREAU DES FINANCES.

Dix-septiéme Siécle.

Premiers Présidens créés au mois de Mars 1691.

CLAUDE Cahouet de Beau-

Dix-huitieme Siecle.

Pierre - Anne Rocheron de Voifins, 1740. Claude - Pierre Bigot de la Touanne, 1755. Pierre Fleuriau de Villegom-

blain,

Pierre Fleuriau de Villegomblain, fils du précédent, vivant.

Seconds Présidens, créés au mois de Février 1704.

Nicolas Poitevin, 1704.

Laurent d'Arcy, 1747.

François - Pafchal Haudry, 1775.

Mathieu-Geneviéve Dounant de Chalville, vivant.

AVOCATS DU ROI DU DOMAINE, Créés au mois d'Avril 1627.

Dix-septiéme Siécle.

Claude Acarie, 1638. Michel Maingre de Noras,

1657.

Jean - Baptiste Boyetet de Bagnaux, 1686. Dix-huitieme Siecle.

Jean-Baptiste Rossard de Crepainville, 1715. Jean-Baptiste-Honoré Rossard de Châtenay, fils du précédent, 1773. René - Claude - Maximilien Capitant, vivant.

AVOCATS DU ROI DE LA FINANCE, Créés au mois de Mai 1635.

Dix-feptième Siècle.

Eustache le Couturier, 1660.

Jacques Minard,

Jean Fages,

Louis Guinebaud,

Guillaume-Louis Guinebaud,

Edme Thezu,

1689.

Dix-huitième Siècle.

Guillaume Sinson du Gamereau,

1749.

Louis Guinebaud,

Guillaume-Louis Guinebaud,

Chan. de St. Aignan, rivant.

PROCUREURS DU ROI DU DOMAINE, Créés au mois d'Avril 1627.

Dix-septiéme Siécle.

Dix-huitieme Siécle.

Jean Longuet de la Giraudiere, 1631. Jacques Chartier, 1673. Claude Caillard de Gidy, 1677.

Pierre Thoynard de Baudre-

ville,

Guillaume Sinfon, 1727.
Pierre-André Sinfon, 1748.
N. . . Triquois, 1767.
Gabriel - Joseph-Siméon Triquois, fils du précéd. 1773.
Joseph - Elie Regnard, vivant.

PROCUREURS DU ROI DE LA FINANCE, Créés au mois de Mai 1635.

1690.

Ces Charges furent réunies dans la Personne des Procureurs du Roi du Domaine, depuis 1639 jusqu'en 1690.

Dix-septiéme Siécle.

Joseph Miron de Concire,
1693.

Alexandre - François Masson du Monceau, fils du précédent, 1774.

Dix-huitième Siècle. Charles Masson du Monceau,

Pascal-Agnan-Jacques Barbier, vivant.

MAIRES.

Seiziéme Siécle.

JEAN Brachet, Ecuyer, Seigneur de Froville & de Portmorand, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, 1569-1570. Claude Sain, Sieur de la Bellecroix, 1571-1571. Louis Lemasne, 1575-1574. François Colas, Seigneur des Francs, 1575, Claude Sain, Sieur de la Bellecroix, 1576 -- 1577.
Louis Lemasne, 1578 -- 1579.
François Colas, Seigneur des Francs, 1580 -- 1583.
Pierre Desfriches, Seigneur de St. Lyé, 1584 -- 1587.
Jean Longuet, Ecuyer, Sgr. de la Giraudiere, 1588--1589.
Jacques Hanappier, Sgr. d'Armonville, Maître des Eaux & Forêts, 1590 -- 1591.

Jacques Chauvreux, 1592 --1595. Pierre Desfriches, 1596 --1597. Deloynes, Sr. de la Royaulté, 1597. Etienne Charron, 1598 --1599. Dix-septiéme Siécle. Guy Hurault, 1600 -- 1602. Florent Pothier, 1603--1604. Jean Salomon, 1605--1606. Guillaume Rouffelet, 1607-1608. Antoine le Breton, 1609 --1610. Eusebe Foucault, 1611-1612. Pierre Fougeu, Sgr. d'Escures, & du Poutil, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat 1613 -- 1616. & Privé, Charles Fontaine, 1617--1618. Antoine le Breton, 1619--1621. Jacques Colas, Seigneur de 1622 -- 1623. Jouy, 1624. Jacques Alleaume, Pierre Salomon, 1625. Jerôme Danès, 1627--1629. Claude Cardinet, Seigneur de Poinville, 1630--1632. Pierre le Berche, 1633-1636. Jacques Boyetet, 1637--1638. Toussaint Rousseau, 1639--1640. Pasquier Thaureau, 1641--1642. Louis Foucault, 1643--1644. Jacques Boyetet, 1645-1646. Florent Mesmin, Conseiller au Bailliage, 1648--1649. Robert Boilleve, 1650-1652. Barthelemi Bailly, Confeiller au Bailliage, 1653--1654.

Robert Boilleve, 1655-1656. Claude Paris, Sr. de Bellebat ancien Conseiller au Bailliage, 1657 -- 1658. Michel Rousseau , 1659 --1660. Claude Brachet, Ecuyer, Sr. de la Royauté, 1661--1662. Pierre Jogues, 1663--1664. Jacques-Louis Caillard, Sieur de Beaupré, 1665--1666. Jacques Alleaume, 1667--1668. Lambert de Cottinville, 1669--Céfar Leberche, 1671--1672. De la Baraudiere, 1673--1674. César Leberche, 1675--1676. Cahouet de Beauvais, 1677-1678. Boutheroue, 1679--1680. De Thorigni, Conseiller au 1681--1682. Bailliage, Nicolas Deloynes, 1683--1684. De Montaigu, Grand-Maître des Eaux & Forêts, 1685 --1688. Marin Baguenault, 1689 --1690. De la Lande, Docteur-Régent, 1691--1692. Mariette, Conseiller au Bail-1693--1694. liage, Jacques Colas des Francs, 1695 -- 1569. Ducoing de Jouy, Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Mgr. le Duc d'Or-1697 -- 1698. leans, François Regnard de Semon-1699 -- 1700 ville, Dix-huitieme Siecle.

Duval, 1701 -- 1702.
Dixme, 1703 -- 1704.
Bizoton, Elu, 1705 -- 1706.
Paris

Paris de Mondonville, 1707--Fontaine, Conseiller au Bail-1709 -- 1710. liage, Jacques Gorrant, 1711-1712. Menault, Conseiller au Bail-1713 -- 1714. Sarrebourse de Mondonville, 1715 -- 1716. Lenormand, Docteur-Régent, 1717 - 1724. Nicolas Rouffelet, 1725-1726. Paris de Sennerville, Conf. au Bailliage, 1727-1728. Boilleve-Noyau, 1729--1730. Turtin, Conseiller au Bailliage, 1731 -- 1732. Germon de la Roucelliere, 1733 -- 1734. Perdoulx, ancien Lieutenant de la Prévôté, 1735-1736. Noyau-Boilleve, 1737-1738. Colas d'Anjouan, 1739-1741. Par Réglement du Conseil de Mgr. le Duc d'Orléans, du 6 Avril 1741, il est porté que dorénavant les Maires & Echevins continueront pendant trois ans l'exercice de leurs fonctions. Hudault, 1742 -- 1744. Colas de Mondru, 1745-1747. Baguenault, 1748 -- 1750. Berthereau de la Giraudiere. 1751 -- 17534 Taffin-Jouffe, 1754 - 1756. Lamyrault de Chauffy, 1757--1759. Colas des Francs, 1760-1762. De Bazoche, 1763-1767. Maffuau, 1768 -- 1770. Jacque du Coudray, Chevalier de St. Louis, 1771--1773 Hudault. 1774 -- 1776. Jacque du Coudray, mort en Exercice . Lamyrault-Sinfon, actuellement Maire.

PERSONNAGES illustres par leurs Dignités.

Sixième Siècle.

E u MELIUS, Evêque de Nantes, né à Orléans, 545. Neuvième Siécle.

Aldric, Evêque de Sens, Chancelier de France, né dans le Gâtinois, 840.

Adon, Archevêq. de Vienne, né dans le Gâtinois, 874.

Adalande, Archevêque de Tours, né à Orléans, 878.

Onziéme Siécle.

Robert, Roi de France, né à Orléans, où il reçut le Baptême, & où il fur couronné, 1031.

Douzième Siecle.

Odon, ou Odart, Evêque de Cambray, né à Orl. 1114.
Suger, Abbé de St. Denis en France, Ministre d'Etat, & Régent du Royaume, né à Toury en Beauce, 1152.
Maurice de Sully, Evêque de Paris, né à Sully-sur-Loire, 1196.

Treizième Siècle.

Etienne, Evêque de Tournay, né à Orléans, 1203,

188 CHRON. DES PERSON. ILLUSTR.

Jean de Sully, Archevêque de Bourges, né à Sullyfur-Loire, 1271.

Etienne Templier, Evêque de Paris, né à Orléans,

Guy de Sully, Archevêque de Bourges, né à Sully-sur-Loire, 1280.

Quinziéme Siécle.

Jean de St. Avit, Evêque d'Avranches, né à Châteaudun, 1442.

Seiziéme Siécle.

Louis Chantereau, Evêque de Mâcon, né à Orléans, 1531.

Sébastien de l'Aubespine, Evêque de Limoges, Ambassadeur pour le Roi, & Secrétaire de ses Conseils secrets, né à Orléans, 1582.

Dix-septiéme Siécle.

Pierre Fougeu, Seigneur d'Escures & du Poutil, Maréchal Général des Logis des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Amboise, né à Orléans en 1554, 1621.

De Gagnieres, Comte de Souvigny, Lieutenant-Général des Armées du du Roi, Gouverneur de Monaco & de Turin, né à Jargeau-fur-Loire, 16...

De Gagnieres, Frere du précédent, Seigneur de Chamfort, Lieutenant Général des Armées du Roi, né à Jargeau, 16...

De Gagnieres, Frere des précédens, Seigneur de Belmont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Général d'Armée du Duc de Savoie, né à Jarageau, 16...
Pierre de Gagnieres, Frere des précédens, Conseiller, Aumônier du Roi, Chan. & Doyen de Jargeau, & Abbé de Mureaux, Diocèse de Toul, 16...
Ces quatre freres étoient fils d'un Boucher, & s'éleverent d'eux-mêmes.

Dix-huitieme Siécle.

Euverte le Normand, Evêque d'Evreux, né à Orléans en 1662,

Charles Fontaine des Montées, Comte de Premery, Evêque de Nevers, Confeiller d'Honneur au Parlement de Paris, né à Orléans,

Georges - Louis Phelypeaux d'Herbault, Archevêque de Bourges, Chancelier de l'Ordre du St. Esprit, né au Château d'Herbault en Sologne en 1729; vivant.

Pierre-Jules-César de Rochechouart de Montigny, Evêque d'Evreux, puis de Bayeux, né le 8 Mars 1698 au Château de Montigny dans l'Orléanois; vivant.

Amand-Thomas Huë de Miroménil, ancien Premier Prefident du Parlement de Rouen, Garde des Sceaux de France, né le 23 Septembre 1723 au Château de Latingy, près Orléans ; vivant,

PERSONNAGES illustres par leur Piété.

Seiziéme Siécle.

JACQUES DANIEL, né à Orléans, 1511.

Dix-septième Siécle.

Dom Noël Mars, Bénédictin, né à Orléans en 1574, 1611.

Isaac Jogues, Jésuite, Misfionnaire chez les Iroquois, 1647.

Claude Mercy, Soldat du Régiment Dauphin, né à Orléans, 1692. Jacques - François Jogues de Boulland, né à Orléans, 1695.

René Maubert, Religieux de la Trappe sous le nom de Frere Arsice, né à Orléans, 1698.

Dix-huitieme Siécle.

Ythier Aubier, pieux Solitaire, né à St. Pere, près Sully, 1754.

Charles le Pelletier, né à Orléans en 1681, 1756.

SÇAVANS ET ARTISTES.

NEUVIÉME SIÉCLE.

Vulfin Boece, Gram-

Vulfin, Poëte Latin, né à Orléans, 825. Agiographes.

Berthold, Moine de Micy, 830. Adrevalde, Moine de Fleury, né dans le voisinage de cette Abbaye, 853.

DIXIÉME SIÉCLE.

Richard, Abbé de Fleuryfur - Loire, Jurisconsulte,

979.

Historiens de France.
Girard, né à Orléans.

Aimoin, Moine de Fleuryfur-Loire.

Agiographe.

Letalde , Moine de Micy



ONZIÉME SIÉCLE.

Hubert, né à Meung fur -Loire, Grammairien, 1050. Gerard, Moine de Fleuryfur-Loire, Poëte Latin. Lambert Licors, Prêtre, né à Châteaudun, Poëte François.

Agiographes.

Abbon, Abbé de Fleury-furLoire, né dans l'Orléanois,
1004.

Diederic, Moine de Fleury,

DOUZIÉME SIÈCLE.

Jacob, Rabbin Juif, né à Orléans, 1190.

Hilaire, Grammairien.

Raoul Tortaire, Moine de Fleury, né à Gien-fur-Loire, Poëte Latin, 1114. Historiens.
Hugues de Ste. Marie, Moine de Fleury, 1121.
Clarius, Moine de Fleury,
Historien Ecclésiastique, 1120.
Baudry, Evêque de Dol, né
à Meung-sur-Loire, Historien de France, 1131.

TREIZIÉME SIÉCLE.

Gilles d'Orléans, Dominicain, Prédicateur du Roi, né à Orléans, 1273. Guillaume de Lorris, né à Lorris en Gâtinois, Poëte François, 1260.

QUATORZIÈME SIÉCLE.

Jean de l'Alleu, Chanoine de l'Eglife d'Orléans, Chancelier de l'Université de Paris, depuis Dominicain, Orateur, 1306.

Poëtes François.

Guillaume Guiart, né à Orléans, 1306.

Jean de Meung, furnommé
Clopinel, né à Meung-furLoire, 1364.



QUINZIÈME SIÈCLE.

Jacques Ponceau, Maître des Comptes, premier Médecin de Charles VIII, né à Orléans, 14.. D'Anglebermes, Médecin à Orléans, 145. Astronomes. Jean Colleman, Astrologue,

(comme on parloit alors) des Rois Charles VII & Louis XI, né à Orléans, 1463.

des Rois Charles VII, Louis XI & Charles VIII, né à Châteaudun, 146.

SEIZIÈME SIÉCLE.

Théologiens. Michel Quichri, né à Orléans, Antoine Dufour, Dominicain, Docteur en Théologie, Confesseur & Prédicateur du Roi, Evêque de Marfeille, Augustin Lipse Brandolin, né à Orléans, 1543. Etienne de Paris, Dominicain, né à Orléans, Pierre Doré, Dominicain, Docteur en Théologie, né à Orléans, 1569. Gentien Hervet, Chanoine de Rheims, né à Olivet, près Orléans, 1594. Lambert Daneau, né à Gienfur - Loire, vers 1530, Ministre Protestant, 1596.

Arnoul Ruzé, Conseiller au Parlement, Abbé de N. D. de la Victoire, & Chanoine de l'Eglise d'Orléans, 15...

Jurisconfultes.

Geoffroy Vallée, né à Or-

1574.

léans, Héréstarque,

Lubin Dallier, né à Orléans,

1521.

Jean Pyrrhus d'Anglebermes,

Professeur en l'Université
d'Orléans, Conseiller au
Conseil Souverain de Milan, né à Orléans vers 1475,

Nicolas Duchemin, DocteurRég. en l'Université, 1531.

Rég. en l'Université, 1531.
Pierre de l'Etoile, Chanoine
de l'Eglise d'Orléans, Archidiacre, Official, &
Grand-Vicaire, DocteurRégent en l'Université,
Président au Parlement de
Paris, 1531.

Jean Bruneau, Professeur en l'Université, Chanoine de Ste. Croix & de St. Aignan d'Orléans, & Official de Sens,

Jean Duvernois, Prévôt de Lorris en Gâtinois, 1554. Thomas Trippault, né à Orléans, 1558.

Macé Fortin, Lieut. Gén. de Châtillon - fur - Indre, né à Lorris en Gâtinois, 1560.

la Bibliothéque du Roi Etienne Perret, né à Orléans. né à Orléans, 1572. 1564. Jean le Jay, Conseiller au Alexandre Guibert , Con-Bailliage d'Orléans, & feiller en l'Election d'Or-Docteur-Régent, léans, 1580. 1567. Jacques Textor, Grammairien Antoine Couillard, Sieur du à Orléans, Pavillon, près Lorris en Gâtinois, 1573. Critiques. Gabriel de Gast, Docteur-Ré-Jacques Luc ou Lucas, Doyen gent en l'Université d'Orde l'Eglise d'Orléans, 1510. leans, sa patrie, 1578. Nicolas Berault, né à Or-Léon Trippault, Sieur de Barléans vers 1473, 1550. dis, Conseiller au Bailliage Daniel Chartier, Sieur de la d'Orleans, sa patrie, 1580. Bourlandiere, né à Or-Guillaume Martin , Lieuléans, 1582, tenant des Eaux & Forêts Traducteurs. d'Orléans, Charles Nourisson, Lieute-Jacques Brachet, Chanoine nant en la Prévôté d'Orde l'Eglise d'Orléans, sa patrie, léans. 1544. 1583. Louis de Villereau, né au Pierre Chotard, né à Orléans, Château de Villereau en 1584. Beauce, Guillaume Fornier, Conseil-1562. Claude Robineau, Sieur de ler au Présidial d'Orléans, Lignerolles, 1580. Docteur-Régent en l'Uni-Jean Louveau, né à Orléans, versité, né en 1530, 1588. Médecins. Jean Moynet, Avocat au Bail-Guillaume Chrétien, premier liage d'Orléans, sa patrie, Médecin du Roi Henri II, 1589. ne à Orléans, 1560. Orateurs. Christophe Landré, Lecteur Michel Boucher de Boiscomde Charles II, Duc d'Ormun, leans, ne à Orléans, 1576. Charles Sevin, Chanoine de François Rousset, Médecin l'Eglise d'Orléans, Doyen, du Roi & de M. le Duc de Professeur en Droit à Or-Genevois & de Nemours, léans, sa patrie, né à Pithiviers en Gâtinois, Jacques Berson, Cordelier. 1580. Docteur en Théologie, né Jean Deloynes, Aggrege au College des Médecins d'Orà Orléans, leans, fa patrie, 1582. Poetes Latins. Mathématiciens. Berault, Principal du Collège

de Montargis, né à Orléans,

19714

Pierre Mondoré, Maître des

Requêtes, & Garde de

Louis Alleaume, Ecuyer, Seigneur de Verneuil, Lieutenant Général, &c. né vers 1550, 1593.

Gilles Alleaume, Seigneur de Verneuil, fils du précédent, 1597.

Germain Audebert, Conseiller en l'Election, Chevalier de St. Marc, Citoyen Romain, né à Orléans le 13 Mars 1518, 1598.

Nicolas Audebert, fils du précédent, Confeiller au Parlement de Bretagne, né à Orléans en 1556, 1598.

Poëtes François.

Claude Marchand, Scribe & Libraire général de l'Université d'Orléans, sa patrie, 1556.

Jean Allart, né à Orléans,

Jacques de la Taille, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy, près Pithiviers, né au Château de ce nom, en 1542, 1567.

Charles de Sigogne, Gouverneur du Dunois, né dans cette Province, 1580.

Michel Sevin, né à Orléans, Romancier, 1548.

Historiens.

Jean Legendre, né à Orléans, Chronologiste, 1550.

Guillaume de Taix, Chanoine & Doyen de l'Eglise de Troyes, & Abbé de Basse-Fontaine, né au Château de Fresnay, près Châteaudun, vers 1532, Historien Ecclésiastique, 1597.

Jean Binet, Chantre & Chanoine de l'Eglise de Meungsur-Loire, sa patrie, Historien de France, 15.

Michel Durit, Avocat au Présidial d'Orléans, Historien de France, 1589.

Regnaud d'Orléans, Sieur de Sinfé, Confeiller au Préfidial de Vannes, Historien de France,

Philippe Hurault de Chiverni, né au Château de ce nom en Sologne, le 23 Mars 1528, Historien de France, 1599.

Rousseau, Notaire à Orléans, sa patrie, Historien d'Orléans,

Antiquaires.

François Garrault, Sieur des Gorges, Confeiller en la Cour des Monnoies à Paris, né à Orléans, 1584. Louis Hullin, Confeiller en la Prévôté d'Orléans, 15834

Artistes.

Jacques Androuet du Cerceau, né à Orléans, Architecte du Roi Henri II, 1585. Pierre Léveillé, né à Orléans, Peintre, 15..

Graveurs.

Ltienne de Losne, né à Orléans, 1570. Jean-Chartier, né à Orléans,

Sculpteurs.

Adam, né à Jargeau - fur-Loire, étoit aussi Architecte. François Marchand, né à Orléans, 1543.

Bernard Emery, né à Orléans, Musicien , 1570. Etienne Dolet, né à Orléans en 1508, Imprimeur, 1546. Nicolas Boyvin,

Maîtres Ecrivains. Jean de Fontenay, né à Or= léans, 1500. 15160

DIX-SEPTIÉME SIECLE.

Théologiens.

Hugues Burlart, Docteur en Théologie, Chanoine, Théologal & Pénitencier de l'Eglise d'Orléans, & Curé de celle de Ste. Cathe-René Chesneau, Jésuite, né 1617. à Orléans, Mathurin Simon, Doyen de l'Eglise d'Orléans, 1627. Claude Petau , Chanoine de l'Eglife d'Orléans, fa patrie, Christophe Leroi , Carme , Docteur en Théologie, né à Patay en Beauce, 1629. Guillaume Champcherieux, Carme, né à Orléans, 1631. François Foucault, Oratorien, Curé de St. Pierre-Enfentelée d'Orléans, fa 1631. patrie, François Gaudillon, Jésuite, né à Orléans en 1589, 1631. Toussaint Foucher , Carme , Docteur en Théologie, né à Orléans, 1638. Nicolas Isambert , Docteur de Sorbonne, né à Orléans 1642. en 1570, Siméon Marotte, plus connu fous le nom de Muys, Professeur d'Hébreu au Col-

lége Royal, Chanoine & Archidiacre de l'Eglife de Soissons, né à Orléans en 1587, 1644. Denis Perau, Jésuite, né à Orléans en 1583, 1652. Charles Jouy, Jacobin, né à Orléans, Antoine Jollivet, Mystique. ne à Orléans, Jacques Alleaume, Curé de St. Paul d'Orléans, fa 1665. patrie, Pierre Thureau, Prêtre d'Or-Charles Meusnier, Doyen del'Eglise d'Orléans, grand Vicaire & Official, Docteur de Sorbonne, 1667. Nicolas Château, Carme, Docteur en Théologie, né à Orléans, 1669. Claude le Bascle, Prêtre d'Orléans, 1671. Alexandre Colas de Portmorand, Abbé de la Madelaine de Pleine-Selve, né à Orléans, 1671. Pierre - Denis Gautruche, Jésuite, né à Orléans 1681. en 1602, Jacques Rofgier, Chanoine Régulier , Prieur de St. Hilaire d'Orléans, 1687. Nicolas Foucault, Curé de St, Michel d'Orléans, 1692. François

François Perdoulx, Seigneur des Bourdelieres, Gentilhomme de la Grande Fauconnerie du Roi, né à Orléans, 1692.

De Fourcroy, Doyen de l'Eglife d'Orléans, 1694.
Riviere, Jésuite, né à Orléans, 1694.

Théologiens Protestans. Robert le Macon ou Masson, Sieur de la Fontaine, Ministre à Orleans, 16 . . Paul Toussaint, Pasteur à Hanau, né à Orléans en 1572, 1618. Jacques - Imbert Durand , Ministre à Orléans, 1619. Pierre Dumoulin, originaire d'Orléans, ne en 1568, Jean Focquembergues, né dans l'Orléanois, Ministre à Dieppe, Moyfe Amyrault ou Lamyrault, originaire d'Orléans, Professeur en Théologie à Saumur, né en 1596, Jean Perreaux, Ministre à Orléans, 1665. Claude Pajon, né à Romo-1685. rantin,

Jurisconsultes.

Jacques Chenu, Conseiller & Assesseur Civil & Criminel en la Prévôté d'Orléans, sa patrie, 16..

Daniel Bourgouin, né à Orléans, 1601.

Etienne la Forêt, Avocat au Parlement, né à Orléans, 1613.

Henri Fornier, Conseiller au

Présidial d'Orléans, né en 1563, 1615.

Anne Robert, Avocat au Parlement, né à Orléans, 1618.

Raoul Fornier, Docteur-Réagent en l'Université d'Oraléans, où il est né en 1562.

1627.

Lérôme Lhuillier, Docteur-

Jérôme Lhuillier, Docteur-Régent en l'Université d'Orléans, sa patrie, Jacques Duchon, 16394 Aymon Monet, Professeur en Droit à Orléans, né ent 1590, 1646. Michel Rabardeau, Jésuite, né à Orléans en 1572, 1649à François Orry . Docteur-Régent en l'Université d'Orléans, 1657. Edme Riviere, Docteur-Rés gent en l'Université d'Or-

gent en l'Université d'Orléans sa patrie, 1659. Claude Colas, Ecuyer, Seigneur de Malmusse, Docteur-Régent en l'Université d'Orléans sa patrie, 1667.

Jean d'Avezan, Professeur en Droit en l'Université d'Orléans, 1669.

Jacques de Gyvès, Ecuyer, Seigneur de Chameules, Avocat du Roi à Orléans, où il est né en 1616, 1684.

Antoine Bruneau, Avocat au Parlement, originaire d'Orléans, 1686.

Médecins.

Raymond de Massac, Aggrégé
au Collége des Médecins
d'Orléans, 1600.
Etienne Hubert, Docteur en
Médecine de la Faculté de
Paris, Aggrégé au Collége
R

des Médecins d'Orléans, fa patrie, Lecteur & Professeur du Roi, en Langue Arabique , Ambassadeur auprès du Roi de Maroc, né en 1570, 1614. Jean Landré, Aggrégé au Collége des Médecins d'Or-1620. leans, Léonard Pellevé, Médecin à Pithiviers en Gâtinois, Ifraël Harvet, Aggrégé au Collége des Médecins d'Orléans, sa patrie, Pierre Poissonnet, Aggrégé au Collège des Médecins d'Orléans, ne à Boiscommun en Gâtinois, Marin Groftete, Sieur du Chefnay, Aggrégé au Collége des Médecins d'Orleans, sa patrie, François Landrey, ou Landrois, Aggrégé au Collége des Méd. d'Orléans, 1650. Samuel Gaudé, Aggrégé au Collége des Médecins d'Orléans, sa patrie, 1655. Charles - Guillaume Guillemeau, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin ordinaire du Roi, ne 1656. à Orleans, Jean Vauloue, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, né à Orléans, 1662. Pierre Asselineau, ne à Or-1676. léans, Etienne Pommereau, ne à 1676. Gien, René Fedé, Docteur en Méd. de la Faculté d'Angers, né à Châteaudun, 1683.

Gendron, Curé de la Paroisse de Voves en Beauce, célebre pour le traitement des Cancers, 1688.

Chirurgiens.

Jacques Guillemeau, Chirurgien du Roi, né à Orléans, 1609.

Nicolas Habicot, né en Gâtitinois, 1624. Pierre Vallet, né à Orléans, Botaniste, 16.

Critiques.

Pierre - Daniel , Avocat & Bailli de St. Benoît-fur-Loire , né à Orléans vers 1530 , 1603. Céfar Depleix , Sieur de Lormoy & de Chilly , Avocat au Parlement , né à Orléans , 1610. Jean-Léonard Coqueau , Augustin , né près Orl. 1615. Louis d'Orléans , Avocat Général pour la Ligue , né à Orléans en 1543 , 1622.

Traducteurs.

Antoine de la Faye, Ministre Protestant à Geneve, né à Châteaudun, 1616. Claude Boyetet, Avocat au Parlement, né à Orléans en 1570. 1625.

Orateurs.

Nicolas Dehéere, Doyen de St. Aignan d'Orléans, Abbé de N. D. de Baugenci, Aumônier du Roi, né en 1577, 1624. Charles Paulin ou Poulin, Jéfuite, Confesseur de Louis XIV, né à Orléans en 1593, 1653. Jean Rousse, Docteur de Sorbonne, Curé de St. Roch à Paris, né à Orléans en 1586, 1659. Pierre Barberousse, Avocat à

Orléans sa patrie, 1670. François Guerin, Curé de St. Hilaire d'Orléans sa patrie, 1672.

Poëtes Latins.

Aignan, des Comtes de la Clémendiere, Doyen de l'Eglise de St. Pierre-Empont, Pénitencier & Curé de Ste. Catherine d'Orléans, sa patrie, né en 1520, 1600.

Céfar-Auguste Costé, né à Châreaudun, 1604. Isaac Blanchard, né à Or-

léans, 1608. Louis Dijon, Chanoine de

l'Eglife d'Orléans, 1615. Jérôme Groslot, né à Orléans, 1621.

Euverte Jollivet, Avocat au Parlement, né à Orléans en 1601, 1636.

Mathieu Beschard, Chanoine de St. Pierre - le - Puellier d'Orléans, sa patrie, 164.

François Defay, Chanoine de Jargeau, né à Orléans, 164.

Nicolas Bourbon, Oratorien, de l'Académie Françoise, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, Chanoine de l'Eglise d'Orléans, 1644.

Jean Geuffronneau, Sieur de Serry, né à Orléans, 1664.

Dom Guillaume-Hugues Vaillant, Bénédictin, né à Orléans en 1619, 1678. Poëtes François.

Claude Huguet, Lieutenant de l'Election de Pithiviers, né à Orléans, 16...

François Bertrand, né à Orléans, 1611.

Claude Paris, Lieutenant Particulier au Bailliage de Montargis, né à Orléans,

1611

Claude de Massac, Avocat au Conseil, né à Orléans en 1573, 1617.

Gilbert Giboin, Joueur de Harpe, né à Montargis,

Simon Rouzeau, Chirurgien de la Reine de Navarre, né à Orléans, 1623.

Grandchamp, Gentilhomme, né à Montargis, 1636.

Jean de la Taille, Ecuyer, Seigneur de Bondaroy, né au Château de ce nom, près Pithiviers, en 1540,

Emmanuel Trippault, Sieur de Linieres, Lieutenant Particulier au Bailliage de Neuville, né à Orléans,

D'Angerville, né à Orléans,

Jacques Lemaire, Avocat au Bailliage d'Orléans, fa patrie, 1650.

Gilles Lemaire, Prêtre, Aggrégé au Collége des Médecins d'Orléans sa patrie,

François Chevillard, Chanoine Mamertin de l'Eglise d'Orléans, & Curé de St. Germain, né à Orléans,

Jean Claveret, né à Orléans, 1666.

Jacques de Cailly, connu fous le nom d'Aceilly, Chevalier de St. Michel, né à Orléans en 1604, 1673.

Géographes & Voyageurs.

Gaspard Grata, Chanoine de St. Aignan d'Orléans, Astronome, 1677.

Guillaume Tassin, Géographe ordinaire du Roi, né à Orléans, 1624.

Dom Guillaume Léonard, Bénédictin, né à Orléans, 1657.

Etienne de Flacourt, Commandant & Directeur général à Madagascar, né à Orléans, 1660.

Jacob Blanquet de la Haye,
Lieutenant Général des Armées du Roi, né en 1621,
au Château de Nainvilliers,
près Pithiviers en Gâtinois, 1677.

Historiens Ecclésiastiques.

Jean de la Mainferme, Religieux de Fontevrault, né à Orléans en 1646, 1693.

Gerard Dubois, Prêtre de l'Oratoire, né à Orléans en 1629, 1696.

Historiens de France.

Jacques Bongars, Conseiller & Maître d'Hôtel du Roi, né à Orléans en 1554, 1610.

Raoul Bouthrais, Avocat au Confeil, né à Châteaudun,

Laurent Turquois, Avocat à Orléans sa patrie, 1651.

Historiens d'Orléans.

Charles de la Saussaye, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Eglise d'Orléans, Curé de St. Jacques de la Boucherie, & Chanoine de l'Eglise de Paris, né à Orléans en 1565, 1621.

Samuel Pasquier, Chapelain de St. Paul d'Orléans sa patrie, 1628.

Hector Desfriches, Chirurgien à Orléans sa patrie,

Jacques Guyon, Curé de St. Victor d'Orléans, sa patrie,

Symphorien Guyon, Prêtre de l'Oratoire, Curé de St. Victor d'Orl. sa patrie, 1657.

François Lemaire, Conseiller au Présidial, & Assesseur de la Maréchaussée, né à Orléans en 1575, 1654.

Charles Meunier, Docteur de Sorbonne, Doyen de l'Eglife d'Orléans, 1667.

Robert Hubert, Chantre & Chanoine de l'Eglise de St. Aignan, Aumônier du Roi, & Protonotaire du St. Siège Apostolique, né à Orléans en 1620, 1694.

Nicolas Gervaise, Prévôt de Suevres, né à Orléans, Agiographe, 1699.

Biographes.

Jean Foubert, Prieur de St.
Benoît-sur-Loire, né dans
ce Bourg en 1540, 1619.
Gilles le Nain, Chanoine de
l'Eglise d'Orléans, 1662.
Michel Nyon, Jésuite, né à
Orléans en 1627, 1666.

Jousset, Curé de St. Germain d'Orléans sa patrie, 1695. Paul Petau, Conseiller au Parlement de Paris, né à Orléans, Antiquaire, 1614.

Peintres.

Nicolas Capperon, né à Châ-16 . . teaudun, Henri Toutin, né à Château-Vignon, originaire de Châtillon-fur-Loing, 16 . . Morliere, Peintre en émail, né à Orleans, 1632. Poncet, Peintre à Orléans, Perelle l'aîné, né à Orléans, 16 . , Michel Corneille pere, un des douze anciens, & depuis Recteur de l'Académie de Peinture, né à Orleans en 1601, Noël Quillerier, né à Orléans en 1594, Jacques Gervaise, de l'Académie de Peinture, ne à 1670. Orléans en 1620, Nicolas Robert , Peintre du

Cabinet du Roi, né à Orléans en 1610, 1684.

Graveurs.

Gabriel Perelle pere, 16... Adam Perelle, fils aîné, 16... Nicol. Perelle, fils cadet, 16... Guillaume Château, né à Orléans en 1635, 1683.

Sculpteurs.

Michel Bourdin, né à Orléans, 1622. Hubert, né à Orléans, 1670. Claude Godart, né à Orléans, 1672.

Imprimeurs.

Mamert Patisson, né à Orléans, 1600. Damien Foucault, né à Orléans, 1675.

Méchaniciens.

Perrot, Intendant de la Verrerie Royale d'Orléans, 1687. François Lasseré, Religieux Capucin, plus connu sous le nom du P. Chérubin, Opticien.

Comédiens.

Mondory, né à Orléans, 16... Philibert Gassaud de Croify, né en Beauce, 16...

DIX-HUITIÉME SIÉCLE.

Théologiens.

Claude Prou, Célestin, né à Orléans, 1722.

Ambroise Paccory, Supérieur du petit Séminaire de Meung, 1730.

Jean - Baptiste Lebrun des Marettes, 1731.

Paul Leclerc, Jésuite, né à Orléans le 19 Juin 1657, 1740.

Antoine de la Chassaigne,
Docteur de Sorbonne,
Directeur du Séminaire des
Missions Etrangeres, né à
Châteaudun, 1760.
François-de-Paule Mariette,
Oratorien, né à Orléans
le 31 Mars 1684, 1767.
Raymond Massuu , ancien
Maire de la Ville d'Or-

léans, où il est né en 1707, 1775.

N... Pichard, Chanoine de St. Aignan, 1775.

Charles-François Leroy, cidevant de l'Oratoire, né à Orléans; vivant.

Théologiens Protestans.

Pierre Jurieu, Professeur en Théologie à Roterdam, né dans l'Orléanois le 24 Décembre 1673, 1713. Claude Groteste de la Motte, Ministre de l'Eglise Françoise à Londres, né à Orléans, 1713.

Jurisconsultes.

Philippe - Auguste Perreaux, Avocat au Bailliage d'Orléans, 17 . . Charles Goullu , Professeur , en Droit en l'Université d'Orléans, sa patrie, 17... Jacques de la Lande, Seigneur de Lumeau, Docteur-Régent en l'Université, & Maire de la Ville d'Orléans, sa patrie, né le 22 Décembre 1622, 1703. François Humery, Sieur de la Boissiere, Conseiller au Bailliage d'Orléans, 1715. Guillaume Prousteau, Professeur en Droit dans l'Université d'Orléans, né le 28 Mai 1626, 1715. Alphonse Martin, Conseiller au Bailliage d'Orléans, fa patrie. 1726. Louis Fuet, Avocat au Parlement de Paris, ne à Orléans. 1739. Michel Prévôt de la Jannès Conseiller au Bailliage &

Docteur Régent, né en 1696, 1749.

N... Mallard, Avocat au Parlement de Paris, né à Orléans, 1765.

Etienne-Louis de Guyenne, Avocat au Parlement de Paris, né à Orléans en 1712, 1767.

Robert - Joseph Pothier, poyen des Conseillers au

Robert - Joseph Pothier, Doyen des Conseillers au Bailliage, & Prosesseur en Droit François, né à Orléans le 9 Janvier 1699,

Pierre Vallet de Chevigny,
Docteur-Régent en l'Université d'Orléans, né à
Jargeau-fur-Loire le 4
Septembre 1695, 1774.
Antoine Breton, DocteurRégent en l'Université
d'Orléans, né à Sully-furLoire en 1712; vivant.

Pierre - Jean - Jacques - Guillaume Guyot . Docteur-Régent en l'Université d'Orléans, sa patrie; vivant.

Daniel Jousse, Conseiller au Bailliage d'Orléans où il est né le 10 Février 1704; vivant.

Jean-Léon Patas du Bourgneuf, Tréforier de France au Bureau des Finances d'Orléans, sa patrie, né en 1703; vivant.

Médecins.

Blondet, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, Confeiller, Médecin du Roi, Intendant des Eaux Minérales de Segray, de la Société des Belles - Lettres d'Orléans ,

1748.

Claude Deshaies - Gendron, Médecin de la Faculté de Montpellier, Médecin de Monsieur, Frere de Louis XIV, & de Mgr. le Duc d'Orléans, Régent, né en Beauce, 1750.

François Salerne, Aggrégé au College des Médecins d'Orléans, Corresp. de l'Académie des Sciences, 1760.

Nicolas Polluche de la Guillaudiere, Aggrégé au College des Médecins d'Orléans, sa patrie, 1770.

Louis - Daniel Arnault de Nobleville, Aggrégé au Collége des Médecins d'Orléans, de la Société & Correspondance Royale de Médecine, né à Orléans le 24 Décembre 1701; vivant.

Achilles-Guillaume le Begue de Presles, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Censeur Royal, né à Pithiviers en Gâtinois; vivant.

Deshayes-Gendron, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, né en Beauce; vivant.

Antoine Petit, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, Inspecteur des Hôpitaux Militaires, de l'Académie des Sciences, & de la Société Royale d'Agriculture de Paris, né à Orléans; vivant. Chirurgiens.

Pierre Foubert, Chirurgien du Parlement, Trésorier de l'Académie de Chirurgie, né en Sologne, 1766. Jean le Bas, Maître en Chirurgie de Paris, Démons-

rurgie de Paris, Démonftrateur & Cenfeur Royal, de l'Académie de Chirurgie, né à Orléans; vivant.

Louis Leblanc, de l'Académie de Chirurgie de Paris, de celles des Sciences de Rouen, Dijon, Toulouse, Angers, &c. Professeur aux Ecoles de Chirurgie d'Orléans,

Marguerite du Tertre, Maîtresse Sage-femme de l'Hôtel-Dieu de Paris, née à Orléans le 23 Février 1633,

1701.

Apothicaires.

Regnoult, Correspondant de la Société d'Agriculture d'Orléans, sa patrie; vivant. Genest Lejeune, Apothicaire à Pithiviers en Gâtinois; vivant.

Botanistes & Agronomes.

Jean Angran, Sieur de Rueneuve, Confeiller en l'Election d'Orléans, dont il étoit originaire, né en 1656, 1724.

Jacques Boullay, Chanoine de St. Pierre-Empont, né à Orléans,

De la Taille des Effarts, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, de la Société d'Agriculture d'Orléans, né à Pithiviers en Gâtinois; vivans,

Lainé de St. Peravy, de la Société d'Agriculture d'Orléans, sa patrie, Economiste; vivant.

Guillaume François Letrofne, anc. Avocat du Roi au Préfidial d'Orléans, sa patrie; Secretaire du Roi, Associé de l'Académie Royale des Belles - Lettres de Caen, Honoraire de la Société Economique de Berne, & de celle d'Agriculture d'Orléans; vivant.

Nouel de Tourville de Buzonniere, Fils, Moraliste;

Physicien.

Jean Morin, Chanoine de l'Eglise de Chartres, & Prosesseur de Philosophie, né à Meung-sur-Loire, 1764.

Astronome.

Jacques-Eugene d'Allonville, Chevalier de Louville, de l'Académie Royale des Sciences, né au Château de Louville en Beauce, le 24 Juillet 1671, 1731.

Grammairiens.

Denis Gaullier, Professeur de Seconde au Collége du Plessis - Sorbonne, né à Cléry, 1738.

Pierre-Jacques Changeux, né à Orléans le 26 Janvier 1740; vivant.

Jogues de Guedreville,
Secretaire du Roi; vivant.
Etienne-François Deschamps,
Chapelain de l'Eglise d'Orléans, né le 10 Avril
1745, Instituteur des Sourds
& Muets; vivant.

Critiques.

Barthelemi Germon, Jésuite; né à Orléans, le 17 Janvier, 1663, 1718.

Hyacinthe Cordonnier de Belair, plus connu fous le nom de Themiseul de St. Hyacinthe, né à Orléans le 24 Septembre 1684, 1746.

Pierre-Alexandre d'Alès, Vicomte du Corbet, Lieutenant des Maréchaux de France, des Académies d'Angers & de Marseille, & de la Société d'Agriculture d'Orléans, né dans le Dunois le 28 Avril, 1715.

Abraham - Joseph de Chaumeix , né à Orléans en 1725 , 177 . François Johanneton , Notaire

au Châtelet d'Orléans, où il est né; vivant.

Traducteurs.

Simon-François Lezeau, né à Orléans en 1688, 1727.

De Courbeville, Jésuite, né à Orléans, 174.

Nicolas Gédoin, Chanoine de la Ste. Chapelle de Paris, Abbé de N. D. de Baugenci, de l'Académie Françoise, & Pensionnaire de celle des Belles - Lettres, né à Orléans le 17 Juin 1669.

N. . . Loiseau l'aîné, Chanoine de l'Eglise d'Orléans, Secretaire perpétuel de la Société d'Agriculture d'Orléans; vivant.

Thimothée de Livoy, Barnabite, né à Pithiviers en Gâtinois; vivant.

Nas. Sinfon;

N. . . Sinfon, né à Orléans;

Orateurs.

Guillaume de Flacourt, Prieur Commandataire de Gourgé, Curé de St. Eloi d'Orléans, 1706.

Germain-Antoine Guyot, né à Orléans, 1712.

Jacques Alleaume de la Salle, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Doyen de l'Eglife d'Orléans sa patrie.

Robineau de Boesne, Curé de la Paroisse d'Ingré, de l'Académie de Soissons, né à Orléans, 1734.

Luc Lecoq, Chanoine de l'Eglise Royale de St. Aignan, né à Orléans en 1669,

Jean Poullin, Chanoine & Sous-Chantre de l'Eglise de St. Aignan, né à Orléans,

François Bezault, Curé de St. Hilaire-St.-Mesmin, né près Châteaudun le 6 Janvier 1706, 1764.

Perdoulx, Curé de Jargeaufur-Loire, né à Orl. 17..

Jean - François Colas de Guyennne, Chanoine de l'Eglife de St. Aignan, Prévôt de Tillay, de la Société Littéraire d'Orléans, sa patrie,

Guillaume-Germain Guyot,
Doyen & Chanoine de
l'Eglise de Soissons, Aumônier honoraire de Mgr.
le Duc d'Orléans, Prédicateur du Roi, de la Société
Roy, des Sciences & Belles-

Lettres de Nancy, des Acado de Soissons & de Caen, Censeur Royal, né à Orlo le 21 Juin 1724; vivant.

Guillaume-François Letrosne, Secretaire du Roi, son ancien Avocat au Bailliage d'Orléans sa patrie; vivant.

Poëtes Latins.

George Vandebergue, Avocat du Roi au Bailliage, puis Prévôt & Lieutenant Général de Police d'Orléans, fa patrie, 1748.

de St. Vincent d'Orléans, fa patrie,

Claude-Simon Cordier, Chanoine de l'Eglise d'Orléans, Secretaire de l'Evêché, & Secretaire perpétuel de la Société Littéraire, né à Orléans en 1704, 1772.

Poëtes François.

Michel Lacour - Damonville; Avocat au Parlement, né à Boynes en Gâtinois le 30 Juillet 1690, 1757.

Joseph-François-Edouard de Corsembleu, Sieur des Mahis, né à Sully-sur-Loire en 1722, 1761.

N. . . Triquois , Proc. du Roi au Bureau des Finances d'Orl. Docteur - Aggrégé en l'Université de la même Ville, 1767.

Jérôme Leroy d'Eguilly, né à Orléans en 1691, 1768.

N. . . Colardeau, de l'Académie Françoise, né à Janville en Beauce, 1776.

Claude Beauvais de Préau, né le 28 Déc. 1701; vivant,

S

Louis - Alexandre - Auguste Beauvais, anc. Professeur Roy. en Grec à Dijon, né à Orléans en 1724; vivant.

Collier, né à Lorris en Gâtinois; vivant.

Cordier, né à Orléans; vivant.

Guerineau de St. Peravy, né à Janville en Beauce; vivant.

François - César - Jacques de Lardiere d'Andillou, né près Châteaudun; vivant.

Philippe de Laurens de Reyrac, Chanoine Régulier de
la Congrégation de Chancelade, Prieur - Curé de St.
Maclou, Affocié Correfpond. de l'Académie Royale
des Infcriptions & BellesLettres de Paris; des Académies de Toulouse, de
Bordeaux, de Caen, & de
la Société Royale d'Agriculture d'Orléans; Censeur
Royal, Inspecteur de la Librairie; vivant.

Romanciers.

Barthelemi Marmont du Haut-Champ, Fermier Général du Domaine de Flandres, né à Orléans, 1754.

N... Hubert, ancien Notaire au Châtelet d'Orléans, sa patrie; vivant.

René-Guillaume Forest, Jéfuite, né à Orléans en 1722, Géographe. 176.

Historiens Ecclésiastiques.

Jacques l'Enfant, Ministre Protestant, de l'Académie de Berlin, né à Bazoches en Beauce, en 1661, 17... Medon, Chanoine de St.
Pierre-Empont d'Orléans,
fa patrie, 1772.
Ducreux, Chanoine de la
Cathédrale d'Auxerre, né
à Orléans; vivant.

Historiens de France.

Michel Levassor, Oratorien, né à Orléans, 1718. Chesneau, Prêtre d'Orléans, 1755.

Etienne Laureault de Foncemagne, de l'Académie Françoise, & de celle des Inscriptions & Belles -Lettres, né à Orléans en 1694; vivant.

Louis Rippault-Desormeaux, Avocat en Parlement, de l'Académie des Belles -Lettres, Bibliothécaire de Mgr. le Prince de Condé, né à Orléans en 1724; vivant.

Historiens d'Orléans.

Louis du Sauffay, Chanoine & Pénitencier de l'Eglife d'Orléans, né dans l'Orléanois, 1718.

Barrois, Maître des Ecoles de Charité de St. Euverte d'Orléans, fa patrie, 174.

Michel - Gabriel Perdoulx de le Perriere, né à Orléans en 1670, 1753.

Joseph Boilleve, Chanoine Régulier, Prieur de la Conception N. D. d'Orléans, fa patrie, 1767.

Daniel Polluche, né à Orléans le 4 Octobre, 1689.

Daniel-Charles Jousse, fils, Conseiller au Bailliage, né à Oriéans en 1742, 1769.

Ant. Breton de Montramier, Docteur-Régent en l'Université d'Orléans, né à Sully-sur-Loire; vivant.

René - Louis de la Gueulle de Coinces, fils, Confeiller au Bailliage, né à Orléans

en 1736; vivant.

Etienne-Joseph Poullin de Lumina, né à Orléans; Historien de Lyon, 1772.

Abraham - Nicolas Amelot de la Houssaie, né à Orléans en 1634; Historien de Venise, 1706.

Pierre Georgeon, Avocat au Parlem. né à Orl. en 1708, Historien de Pologne, 1747.

Jean-Jacques Poullin, Doyen des Avocats au Bailliage d'Orléans, sa patrie; Historien de Pologne; vivant.

Jean-Baptiste Targe, ancien Professeur de Mathématiques à l'Ecole Royale Militaire, Corresp. de l'Acad de Marine, né en 1714; Historien d'Espagne; vivant

Dom Nicolas Prévôt, Bénédictin, né à Orléans en 1642; Agiographe, 1717.

Biographes.

Dom Jean-Noël Mars, Bénédictin, né à Orléans, 1702. Jean-Charles Bordes, Oraco-

Dom Rouxel, Bénédictin, né à Orléans, 1721.

Dom Guillaume Gerou, Bénédictin, né à Orléans en 1701, 1767.

Antiquaires.

Nicolas Thoynard, né à Orléans le 5 Mars 1629, 1706. Dom Nicolas Loiseau, Religieux Bénédictin, né à Toury, 1708.

Guillaume Beauvais, de l'Académie de Cortone, & de la Société Littéraire d'Orléans, né en 1698,

Généalogistes.

Caftanet, Chanoine de l'Egliso d'Orléans, 1742. Legaingneulx, Chanoine de l'Eglise d'Orléans; vivant.

Artistes.

Lefevre, né à Orléans; Architecte, 1703.

Graveurs.

Antoine Masson, né à Loury, prés Orléans en 1636,1700.

Charles Simonneau, né à Orléans en 1639, 1728.

Louis Simonneau, frere du précédent, né à Orléans vers 1660, 1727.

Philippe Simonneau, fils de Charles, 17.

Jean Moyreau, de l'Acad. de Peinture, né à Orléans le 16 Janvier 1690, 1762.

Claude - Henri Beauvais de Préau, né le 8 Octobre 1732, 1766.

Gabriel Huquier, né à Orléans le 7 Mai 1695, 1772.

Sculpteur.

Jean Thibault, Religieux Bénédictin, né à Orléans en 1637, 1708.

Musiciens.

Jean-Baptiste Morin, Frere Servant de l'Ordre de St. Lazare, Maitre de Musique

Sign

de la Chapelle & de la Chambre de Madame l'Abbesse de Chelles, né à Orléans le 3 Février 1677, 1745. Moyreau, Organiste de la Cathédrale d'Orléans, sa patrie, 1772.

Comédiens.

Gabriel-Vincent Thevenard, né à Orléans en 1669, Acteur de l'Opéra, 1741. Brizard, Comédien du Roi, né à Orléans; vivant. Méchaniciens.

Jean d'Hautefeuille, né à Orléans en 1647, 1724.

Dom Jacques Alexandre, Bénédictin, né à Orléans le 24 Janv. 1653, 1734.

Marc Mitouslet, dit Thomin Client, de l'Académie des Sciences, Ingénieur en Optique, de la Société des Arts, & Opticien de la Reine, né à Toury en Beauce en 1708, 1753.

FEMMES CÉLEBRES.

Seiziéme Siécle.

MARIE Touchet, Maîtresse de Charles IX, depuis mariée à François de Balzac d'Entragues, Gouverneur d'Orléans, où elle étoit née, 1570.

Dix-septiéme Siécle.

Anne de Pichery, Veuve de M. Philippe d'Orléans, célebre par fa piété, 1653. Marie de Beauvilliers, Abbesse de Montmartre, Réformatrice de ce Couvent, née au Château de la Ferté-Hubert en Sologne en 1574, 1658.

Alberte Bailly, Religieuse de la Visitation d'Orléans, sa patrie, Panégyriste de St. François de Sales, 1641.

Dix-huitieme Siécle.

Anne Boulard de Nainvilliers, nommée la Mere Elifabeth de Ste. Anne, née à Orléans en 1628, Abbesse de Port-Royal en 1699, 1706. Marie-Anne Barbier, Poète, née à Orl. en 1670, 1745. Madelaine Massuu, Religieuse à Voisins, Poète, née à Orléans, 1749. N... d'Alès du Corbet du Lude, née dans le Dunois, Biographe; vivante.

N.B. M. COURET DE VILLENEUVE, Imprimeur de cet Ouvrage, a eu la plus grande part à cette Table chronologique des Sçavans, Artistes & Femmes célèbres. Elle est extraite presqu'en entier des Manuscrits qu'il a bien voulu me communiquer, & qui sont le fruit des recherches qu'il ne cesse de faire depuis plusieurs années sur les Hommes de Lettres qui ont illustré Orléans. Le Public doit des sirer qu'il veuille bien continuer ce genre de travail, pour en enrichit un jour la Littérature.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE,

Autorisée par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi; du 8 Juin 1761.

CYPIERRE, Intendant de la Généralité, Commissaire du Roi.

> MEMBRES. Mrso

De St. Peravy.

De Cambray.

Deloynes de Talfy, Doyen de l'Eglise d'Orléans.

De Toustain d'Ecrennes.

Letrosne, Secretaire du Rois

Seurrat de la Boullaye, Confeiller.

Dom Guirand, Prieur des Chartreux.

La Taille des Effarts, Chevalier de St. Louis.

Breton de Montramier, Docteur-Régent.

De Coinces, Confeiller.

Dom Barbier, ancien Prieur de Bonne - Nouvelle.

D'Orléans, Chevalier de St. Louis.

Robert, Conseiller en l'Election.

Charpentier du Petit-bois Chevalier de St. Louis.

De Reyrac, Prieur de St. Maclou , Affocié Correfpondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles - Lettres de Paris, Censeur Royal, & Inspecteur Général de la Librairie d'Orléans.

De Bazonniere, Chevalier de St. Louis.

L'Abbé de Condillac, de l'Académie Françoise.

D'Autroche, fils.

Barbot, Greffier des Eaux & Forêts.

Loifeau l'aîné , Chanoine de la Cathédrale, Secres taire perpetuel.

Associés Résidens.

De Saint-Pol.

De Varennes, à Montargis. Legrand, Greffier du Bailliage.

De Bonnieres , Inspecteur des Ponts & Chauffées.

De Tigy de Montou.

Maffuau de la Borde, Secre taire du Roi.

De Tourville de Buzonniere. De Sailly, Capitaine de Cavalerie.

De Fains, Chevalier de St. Louis.

De Tristan . Chevalier de St. Louis.

Soyer, Ingénieur en chef des Turcies & Levées.

Correspondans.

Regnoult, Apothicaire, à Or-

Nolleau, Négociant, à Orléans. Coutelier, Laboureur, à Se. Florent.

208 ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Poullin, Marchand, à Sully. Mazures, Receveur, au Puiset.

Mathias Bracquemont, Laboureur, à St. Peravy.

Prouteau, à Yévre-la-Ville. Bracquemont, Laboureur, à St. Sigismond.

Linger, Laboureur, à Peron-

Pinsard, Laboureur, à 5t. Sigismond.

Guion, Laboureur, à la Maladrerie d'Orgeres.

Gombault, Laboureur, à Ter-

Poisson, Laboureur, à Pithiviers-le-vieil.

FIN.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

PAG. 11. ligne 4, est, lisez &.

Pag. 13. lign. 5 & 6, se coupe, lisez coupe. Pag. 14. ligne 13, se sourche, lisez se sépare.

Pag. 15. ligne 18, effacez la.

Pag. 21. ligne 7, celle, lisez ce.

Pag. 26. ligne 29, elle est maintenant traversée de, lisez elle renferme maintenant.

Pag. 27. ligne 2, quatre-vingt-dix mille, lifez cent vingt mille.

Pag. 31. ligne 15, traviller, lifez travailler.

Pag. 38, ajoutez à la ligne. Il paroît par une inscription Romaine, rapportée par Gruter, que du tems des Romains une pareille Compagnie veilloit sur la navigation de la Loire.

FLORENTI. TAURICIT
LAURICIANI. FILIO
VENETO
ALLEGTOARI. GAII
PATRONO NAUTAR
ARARICORUM, &c.
LIGERICORUM, &c.

Pag. 40. ligne 36, à la marge, effacez on la trouve dans ce Recueil.

Pag 41. ligne 26, 1700, lisez 1731.

Ibid. ligne 28, effacez en.

Pag. 42. ligne 27, déplacé, lisez révoqué. Pag. 45. ligne 22, Brigades, lisez Brigadiers. Pag. 51. à la marge, HENR. lisez ADRIANI.

Pag. 68. ligne 34, platia, lisez platea. Pag. 73. ligne 11, 1187, lisez 1287.

Pag. 75. ligne 18, après ces mots, les desseins de M. Lebrun, ajoutez: quelques Personnes prétendent que ces desseins sont de Jules Hardouin Mansart.

Pag. 80. ligne 36, Veilbrecht, lifez Verbreicht.

Pag. 81. ligne 17, locante, lisez de loyer. Pag. 84. ligne 11, Marcenay, lisez le Mire.

Id. ibid. 1769, lifez 1774.

Pag. 88. ligne 1: Depuis l'impression de cet Ouvrage; on a fait plusieurs changemens dans la distribution des Tableaux de cette Eglise. Celui de Michel Corneille, qui étoit aux sonds baptismaux, est maintenant au Maître Autel que l'on a reculé jusqu'au sond de l'Eglise, décoré en stuc & doré. Les deux Tableaux de Perelle ont été transportés ailleurs. Les deux Anges qui sont de chaque côté de l'Autel, sont de la main d'Hubert.

Pag. 94. ligne 18, Veilbrecht, lifez Verbreicht.

Pag. 102. à la marge, Remarque 6, lisez 60.

Pag. 121. ligne 16, portée, lisez porté.

Pag. 122. ligne 13, ajoutez: le nouveau bâtiment qu'occupent aujourd'hui les Religieux, dont la façade est réguliere & de bon goût, a été construit en 174. On y voit un escalier fort hardi, mais peu solide.

Pag. 133. ligne 15. Après le premier alinea, ajoutez: Quelques Personnes prétendent que les Chanoines de St. Samson étoient les Curés titulaires de St. Pierre & de Ste. Lée, & qu'ils y venoient faire l'Office deux sois par an, le jour de St. Pierre & St. Paul, & le jour de St. Pierre-aux-liens. Je ne connois aucun titre qui fasse mention de cet usage, dont il ne reste aucun vestige.

210 ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Pag. 136. ligne 22. Après le troisième alinea, ajoutez:
Les Récollets occupent le lieu où étoit anciennement
l'Abbaye de St. Jean, dont il est parlé dans un manuscrit de l'Eglise d'Orléans, comme existante encore dans
le dixième siecle. Cette Abbaye sur probablement détruite par la calamité des tems, dans les incursions des
Normands; & il paroît que les Comtes & les Marquis
d'Orléans s'étoient emparés de ses biens, puisque le
Duc Hugues en sit la restitution en 975, à la priere
de l'Evêque Arnoul.

Lorsque les PP. Récollets ont rebâti leur Eglise, pour marque de l'ancienne dédicace, sous le titre de St. Jean-Baptiste, ils ont mis au frontispice du portail, la figure de ce Saint, comme principal & ancien Patron

de cette même Eglise.

Pag. 138. ligne 24, après ces mots le 24 Mars, ajoutez 1630. Pag. 151. ligne 24, substituez: Le service des infirmeries de St. Charles ne se fait plus par les Sœurs de St. Maurice, qui ont été renvoyées depuis plusieurs mois. C'est le Chirurgien Major qui en est chargé, & qui tient à cet esset un Eleve à demeure dans l'Hôpital.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit ayant pour titre: Nouvelle Description de la Ville & des Environs d'Orléans, par M. Polluche l'aîne; & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression. A Orléans, ce 2 Janvier 1777.

THE DESIGNATION OF THE PARTY OF

DE REYRAC, Prieur de St. Maclou; Associé Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

